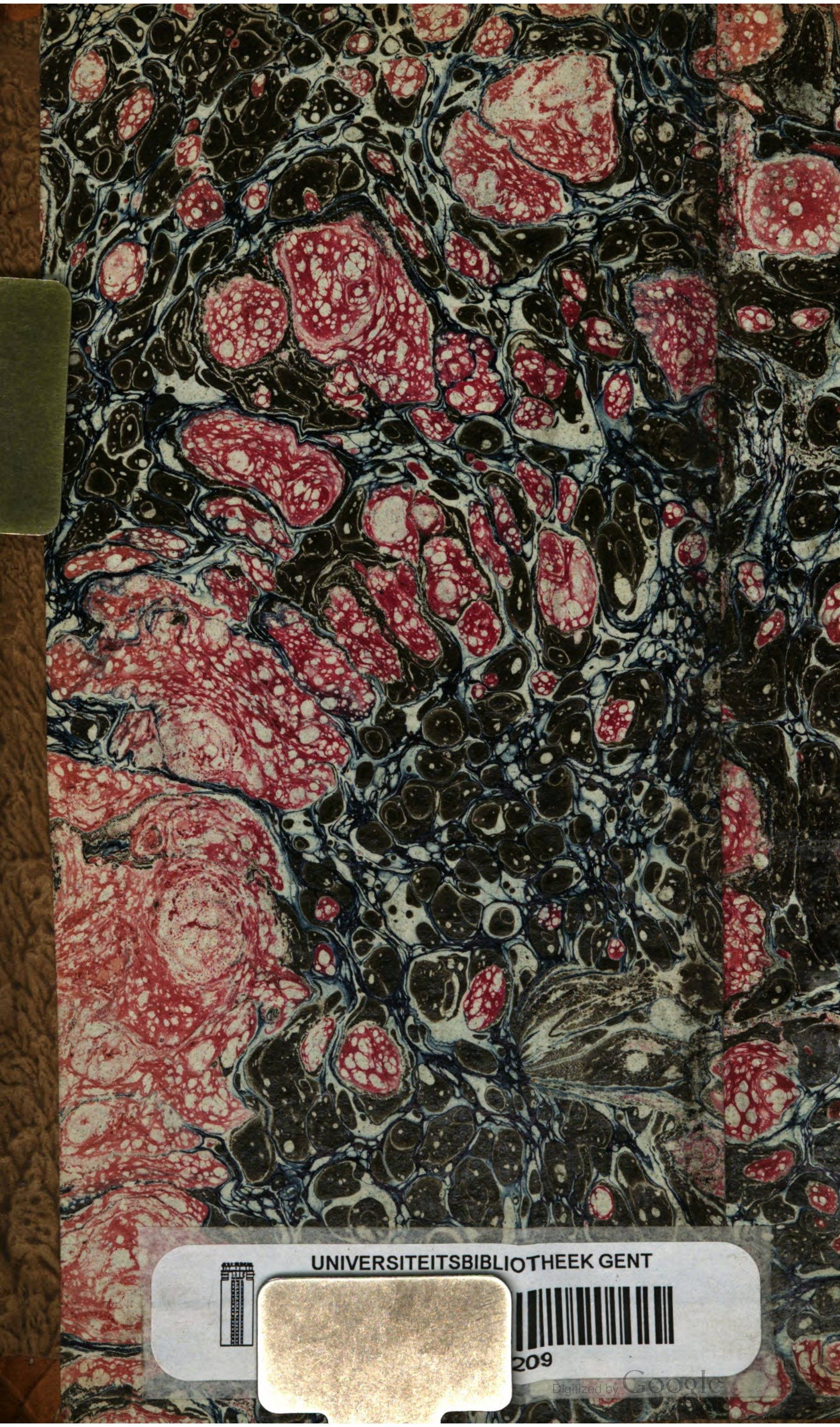
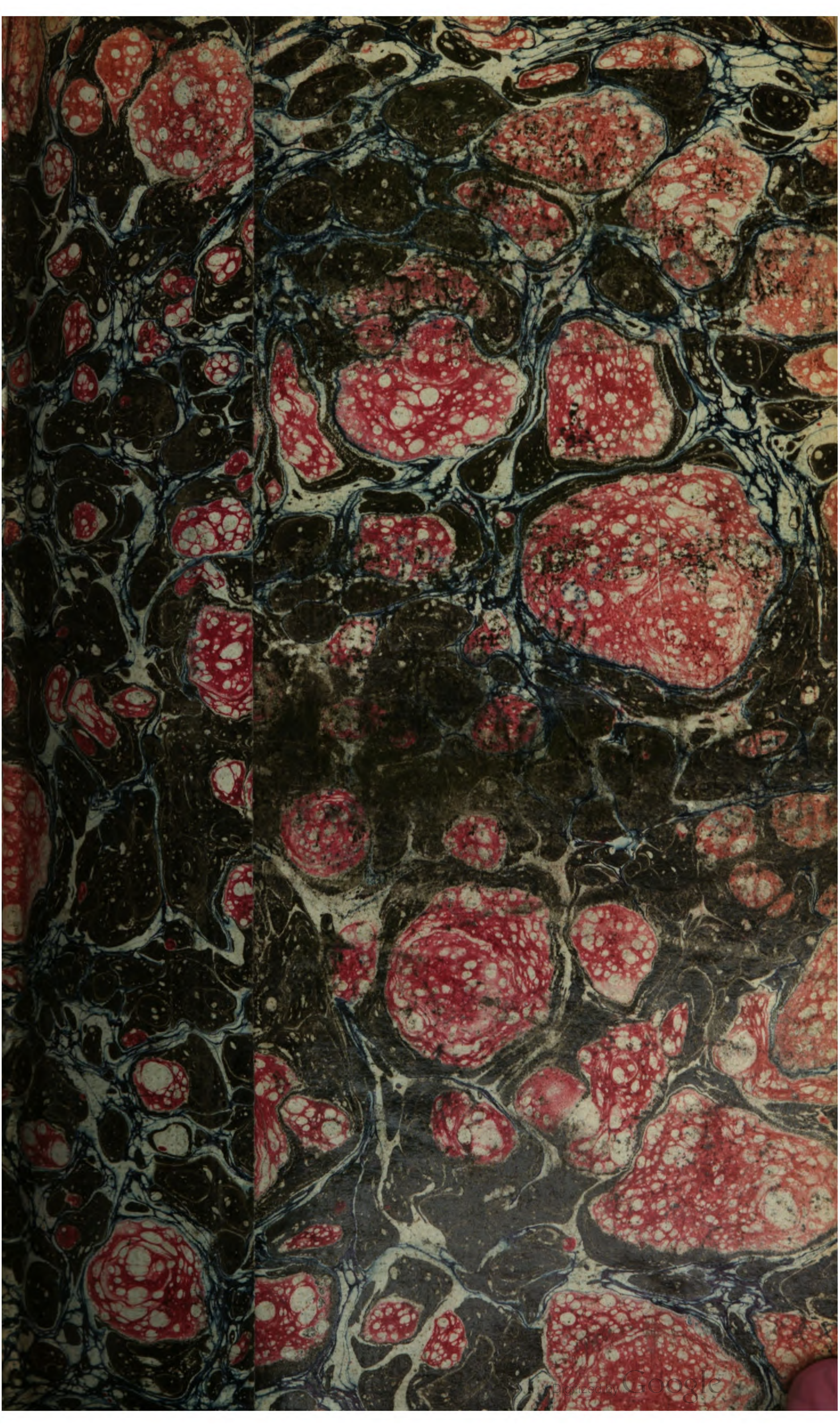



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
209
Digitized by Google



MORCEAUX
EXTRAITS
DE PLINE
LE NATURALISTE.

MORCEAUX

EXTRAITS

DE L'HISTOIRE NATURELLE

DE PLINE,

PAR P. C. B. GUEROULT,

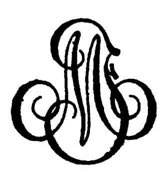
PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, ANCIEN PROVISEUR DU LYCÉE CHARLEMAGNE, CONSEILLER TITULAIRE DE L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE, CHEF DE L'ÉCOLE NORMALE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue et augmentée, avec le texte en regard, et des notes critiques et historiques.

Percensere insignia priscorum in his moribus convenit. PLIN. sec., lib. XXIX, §. 1.

TOME SECOND.



PARIS,

CHEZ H. NICOLLE, RUE DE SEINE, N° 12.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME FRÈRES.

1809.

MORCEAUX

EXTRAITS

DE PLINE

LE NATURALISTE.

MORCEAUX

EXTRAITS

DE PLINE

LE NATURALISTE.

EXCERPTA

È

C. PLINII SECUNDI

HISTORIÂ NATURALI.

LIBER XVIII.

AGRICULTURA.

I. 1. SEQUITUR natura frugum, hortorumque ac florum, quæque alia præter arbores aut frutices benignâ tellure proveniunt, vel per se tantùm herbarum immensâ contemplatione, si quis æstimet varietatem, numerum, flores, odores, coloresque, et succos, ac vires earum quas salutis aut voluptatis hominum gratiâ gignit.

Quâ in parte primùm omnium patrocinari terræ, et adesse cunctorum parenti

MORCEAUX
EXTRAITS
DE PLINE
LE NATURALISTE.

LIVRE XVIII.

DE L'AGRICULTURE.

Après les arbres et les arbrisseaux viennent les grains, les légumes, les fleurs, et tous les autres biens de la terre. L'examen des herbes offre lui seul un objet immense à qui voudra calculer la variété, le nombre, les fleurs, les parfums, les couleurs, les sucs et les vertus de celles qu'elle fait naître pour la santé ou pour le plaisir de l'homme.

Ici je veux avant tout plaider la cause de la terre et prêter ma voix à la mère commune des

juvat, quanquam inter initia operis defensæ. Quoniam tamen ipsa materia accedit intùs ad reputationem ejusdem parientis et noxia, nostris eam criminibus urgemus, culpamque nostram illi imputamus.

Genuit venena : ecquis invenit illa præter hominem? Cavere ac refugere alitibus ferisque satis est. Atque cùm arbore exacuant limentque cornua elephanti, et uri, saxo rhinocerotes, et utroque apri dentium sicas, sciantque ad nocendum se præparare animalia : quod tamen eorum tela sua, excepto homine, venenis tinguit? Nos et sagittas tingimus, ac ferro ipsi nocentius aliquid damus. Nos et flumina inficimus, et rerum naturæ elementa. Ipsum quoque quo vivitur, aërem in perniciem vertimus. Neque est ut putemus ignorari ea ab animalibus : quæ præpararent contra serpentium dimicationes, quæ post prælium ad medendum excogitarent, indicavimus. Nec ab ullo præter hominem, veneno pugnatur alieno.

Fateamur ergo culpam, ne his quidem, quæ nascuntur, contenti : etenim quantò

êtres. Je l'ai déjà défendue dans la première partie de mon ouvrage. Mais le sujet que je vais traiter nous la fera voir enfantant aussi des substances malfaisantes, et nous en prenons droit de la charger de nos propres torts et de lui imputer une faute qui n'est pas la sienne.

Elle a produit les poisons! Quel autre que l'homme les a découverts? Les oiseaux et les bêtes sauvages se contentent de s'en préserver et de les fuir. L'éléphant et l'aurochs aiguisent et liment leurs défenses contre un arbre, le rhinocéros contre une pierre; le sanglier se sert et des arbres et des pierres pour affiler les siennes. Les animaux savent se préparer à nuire, et cependant en est-il un seul qui empoisonne ses armes? Mais, pour nous, le fer n'est pas assez meurtrier; nous trempons nos flèches dans des sucs homicides, nous infectons les fleuves et les éléments. L'air même, l'air par qui nous vivons, nous en faisons un moyen de destruction. Qu'on ne dise point que les animaux ne connoissent pas les poisons; j'ai indiqué les précautions qu'ils prennent avant de combattre les serpents, et les remèdes auxquels ils ont recours après les avoir combattus; et nul, excepté l'homme, ne s'arme d'un venin étranger.

Avouons donc notre faute, nous à qui ne suffisent pas les poisons que produit la nature.

plura eorum genera humanâ manu fiunt! Quin et homines quidem ut venena nascuntur. Atra ceu serpentium lingua vibrat, tabesque animi contacta adurit, culpantium omnia, ac dirarum alitum modo, tenebris quoque suis et ipsarum noctium quieti invidentium gemitu, quæ sola vox eorum est: ut inauspicatarum animantium vice obvii quoque vetent agere, aut prodesse vitæ. Nec ullum aliud abominati spiritûs præmium novêre quàm odisse omnia.

Verùm et in hoc eadem naturæ majestas, tantò plures bonos genuit ac frugi, quantò fertilior in iis quæ juvant aluntque: quorum æstimatione et gaudio nos quoque, relictis exustioni suæ istis hominum rubis, pergemus excolere vitam: eòque constantiùs, quò operæ nobis major, quàm famæ, gratia expetitur. Quippè sermo circa rura est, agrestesque usus, sed quibus vita honosque apud priscos maximus fuerit.

II. 2. Arvorum sacerdotes Romulus in

Ah! combien ceux que nos mains préparent sont en plus grand nombre! Que dis-je? L'espèce humaine n'a-t-elle pas elle-même ses poisons! Ainsi que les serpents, des hommes dardent une langue livide : le venin de leur ame brûle tout ce qu'il touche; ils trouvent du crime à tout, et ressemblent aux oiseaux funèbres, qui, jaloux de leurs ténèbres mêmes, troublent le repos de la nuit par leurs gémissements, seule voix qu'ils fassent jamais entendre. Ils voudroient que leur rencontre, comme celle des animaux sinistres, nous empêchât d'agir et d'être utiles : haïr est la seule jouissance de ces êtres détestables.

Mais la majesté de la nature, toujours également bienfaisante, a produit les hommes vertueux en plus grand nombre, ainsi qu'elle s'est montrée plus libérale en plantes utiles et salutaires. Content de l'estime et du suffrage des ames honnêtes, j'abandonnerai cette tourbe haineuse à l'amertume qui la dévore, et je continuerai de servir l'humanité avec d'autant plus de constance que je cherche moins la renommée que l'utilité publique. En effet, je ne parlerai que des champs et des travaux rustiques : mais ces travaux étoient la principale occupation des anciens et celle qu'ils honoroient le plus.

Les prêtres des champs ont été une des pre-

primis instituit, seque duodecimum fratrem appellavit inter illos, ab Accâ Laurentiâ nutrice suâ genitos, spiceâ coronâ, quæ vittâ albâ colligaretur, in sacerdotio eis pro religiosissimo insigni datâ, quæ prima apud Romanos fuit corona: honosque is non nisi vitâ finitur, et exules etiam captosque comitatur. Bina tunc jugera populo Romano satis erant, nullique majorem modum adtribuit: quo servos paulò antè principis Neronis, contemptis hujus spatii viridariis, piscinas juvat habere majores: gratumque, si non aliquem et culinas.

Numa instituit deos fruge colere, et molâ salsâ supplicare, atque (ut auctor est Hemina) far torrere, quoniam tostum cibo salubrius esset. Id uno modo consecutum, statuendo non esse purum ad rem divinam, nisi tostum. Is et Fornacalia instituit, farris torrendi ferias, et æquè religiosas terminis agrorum. Hos enim deos tunc maximè noverant: Sejamque à serendo, Segestam à segetibus appellabant: quarum simulacra in Circo videmus. Ac

mières institutions de Romulus. Ce furent d'abord les onze fils d'Acca Laurentia sa nourrice, et ce prince lui-même sous le nom de douzième frère. Il leur donna, comme la distinction la plus auguste de leur sacerdoce, une couronne d'épis noués d'une bandelette blanche. Telle fut la première couronne chez les Romains. Ce caractère est à vie: on le conserve même dans l'exil et la captivité. Deux *jugerum* suffisoient alors aux citoyens de Rome (1). Nul n'en reçut davantage : et des esclaves de Néron, à peine échappés des fers, méprisent des vergers de si peu d'étendue; il leur faut des viviers, et je pourrois dire, des cuisines plus spacieuses.

Numa établit l'usage d'offrir aux dieux des grains et de la mouture salée, et, si nous en croyons Hémina, de rôtir le blé au four (2), parceque, dans cet état, il est plus sain pour la nourriture. Il y parvint sur-tout en statuant que le blé n'étoit pas une offrande pure, à moins qu'il n'eût été rôti. Ce même prince institua les Fornacales, fêtes pendant lesquelles on mettoit le blé au four, et non moins religieusement observées que celles des dieux Termes. C'étoient les divinités que les Romains d'alors connoissoient le plus. Ils avoient Seïa et Segesta, dont les noms

ne degustabant quidem novas fruges aut vina, antequàm sacerdotes primitias libâssent.

III. 3. Jugum vocabatur, quod uno jugo boum in die exarari posset. Actus, in quo boves agerentur cum aratro, uno impetu justo. Hic erat cxx. pedum: duplicatusque in longitudinem jugerum faciebat. Dona amplissima imperatorum ac fortium civium, quantùm quis uno die plurimùm circumaravisset. Item quartarii farris, aut heminæ, conferente populo. Cognomina etiam prima indè, Pilumni, qui pilum pistrinis invenerat: Pisonis, à pisendo. Jam Fabiorum, Lentulorum, Ciceronum, ut quisque aliquod optimè genus sereret. Juniorum familiæ Bubulcum nominârunt, qui bubus optimè utebatur. Quin et in sacris nihil religiosius confarreationis vinculo erat: novæque nuptæ farreum præferebant.

Agrum malè colere, censorium probrum

viennent de *serere* (semer) et de *seges* (blé en herbe). Leurs statues se voient encore dans le Cirque. Jamais ils ne goûtoient ni des grains ni du vin nouveau avant que les prêtres en eussent offert les prémices aux dieux.

On appeloit *jugum* ce qu'une paire de bœufs pouvoit labourer en un jour, et *actus* le sillon qu'on leur faisoit tracer d'un seul effort, sans s'arrêter. L'*actus* étoit de cent vingt pieds : le double de cette longueur formoit le *jugerum*. On accordoit aux généraux et aux braves guerriers autant de terrain qu'ils en pouvoient renfermer dans un sillon pendant un jour. C'étoit la plus grande des récompenses. Le peuple leur donnoit aussi le quart d'un conge, ou une hémine de blé. Les premiers surnoms ont été tirés de l'agriculture : celui de Pilumnus fut donné à l'inventeur du pilon, qui sert à broyer le blé. Pison vient de *pisere* (piler). D'autres furent nommés Fabius, Lentulus, Cicéron, selon qu'ils excelloient à cultiver différents légumes. Un des Junius, qui s'entendoit très bien à gouverner les bœufs, fut surnommé *Bubulcus*. Même dans les cérémonies religieuses, rien de plus sacré que le mariage par confarréation (3). Les nouvelles mariées portoient un gâteau de froment.

La négligence d'un cultivateur étoit notée par

judicabatur. Atque (ut refert Cato) quem virum bonum colonum dixissent, amplissimè laudâsse existimabant. Hinc et locupletes dicebant, loci, hoc est, agri plenos. Pecunia ipsa à pecore appellabatur. Etiam nunc in tabulis censoriis pascua dicuntur omnia, ex quibus populus reditus habet, quia diù hoc solum vectigal fuerat. Mulctatio quoque non nisì ovium boumque impendio dicebatur: non omittendâ priseaרum legum benevolentiâ. Cautum quippè est, ne bovem, priusquàm ovem, nominaret, qui indiceret mulctam. Ludos boum causâ celebrantes, bubetios vocabant. Servius rex, ovium boumque effigie primus æs signavit. Frugem quidem aratro quæsitam furtìm noctu pavisse, ac secuisse, puberi XII. tabulis capital erat: suspensumque Cereri necari jubebant, graviùs quàm in homicidio convictum: impubem prætoris arbitratu verberari, noxiamque duplione decerni.

Jam distinctio honosque civitatis ipsius non aliundè erat. Rusticæ tribus laudatissimæ

les censeurs; et le plus bel éloge que l'on pût faire d'un homme, c'étoit, comme dit Caton, de l'appeler un bon laboureur. Ceux qui étoient riches en terres étoient qualifiés *locupletes*. *Pecunia* (monnoie) vient de *pecus* (bétail): de nos jours encore, tous les revenus publics sont inscrits dans les registres des censeurs sous la dénomination de *pascua*, parceque les pâturages furent long-temps le seul revenu de l'État. Les amendes ne s'imposoient qu'en moutons et en bœufs. Observons ici l'humanité des lois anciennes. Elles défendoient au juge de prononcer l'amende en bœufs, à moins que le condamné n'eût déjà encouru celle qui se payoit en moutons. Ceux qui célébroient des jeux relativement aux bœufs étoient nommés bubétiens. Le roi Servius fit le premier graver, sur des pièces d'airain, l'empreinte d'une brebis ou d'un bœuf (4). Conduire un troupeau et couper des grains, pendant la nuit, dans un champ cultivé, étoit un crime capital. Les lois des douze tables ordonnoient que le coupable, s'il étoit en âge de puberté, fût attaché à un gibet, afin de satisfaire à Cérès, punition plus sévère que pour l'homicide: l'impubère étoit battu de verges, à la discrétion du préteur. On faisoit payer le double du dommage.

Les rangs et les distinctions entre les citoyens n'eurent point d'autre origine. Les tribus rurales

eorum qui rura haberent. Urbanæ verò, in quas transferri ignominia esset, desidiæ probro. Itaque quatuor solæ erant à partibus urbis, in queis habitabant Suburrana, Palatina, Collina, Esquilina. Nundinis urbem revisitabant, et ideò comitia nundinis habere non licebat, ne plebs rustica avocaretur. Quies somnusque in stramentis erat. Gloriam deniquè ipsam à farris honore adoream appellabant.

IV. Ergo his moribus non modò sufficiebant fruges, nullâ provinciarum pascente Italiam, verùm etiam annonæ vilitas incredibilis erat. Manius Marcius, ædilis plebis, primùm frumentum populo in modios assibus donavít. L. Minucius Augurinus, qui Sp. Melium coarguerat, farris pretium in trinís nundinis ad assem redegit undecimus plebei tribunus: quâ de causâ statua ei extra portam Trigeminam, à populo stipe collatâ, statuta est. Trebius in ædilitate assibus populo frumentum præstitit:

les plus honorées de toutes se composoient des citoyens qui avoient des terres (5). Les tribus urbaines, dans lesquelles on étoit transféré par ignominie, étoient méprisées comme lâches et oisives. Aussi elles étoient seulement au nombre de quatre, appelées Suburrane, Palatine, Colline, Esquiline, du nom des quartiers qu'elles occupoient. Tous les neuf jours, les habitants des campagnes revenoient à Rome pour le marché: il étoit défendu, ces jours-là, de tenir les comices, afin que le peuple des champs ne fût pas distrait de ses affaires. On reposoit, on dormoit sur la paille. Enfin la gloire elle-même étoit appelée *Adorea*: c'étoit un hommage rendu au blé.

Avec de telles mœurs, non seulement les récoltes suffisoient, sans qu'aucune des provinces nourrît l'Italie, mais même on auroit peine à concevoir combien les denrées étoient à vil prix. Manius Marcius, édile plébéien, fut le premier qui donna le blé à un as le *modius* (6). L. Minutius, qui avoit découvert les projets de Sp. Mélius, réduisit le blé à un as pendant trois marchés, étant tribun, la onzième année après le rétablissement du tribunat. On lui éleva une statue hors la porte Trigemina: le peuple en fit les frais par une contribution volontaire. Trébius, dans son édilité, fournit le blé à un as. On lui érigea aussi

quam ob causam et ei statuæ in Capitolio ac Palatio dicatæ sunt : ipse supremo die populi humeris portatus in rogum est. Verùm quo anno Mater deûm advecta Romam est, majorem eâ æstate messem, quàm antecedentibus annis decem, factam esse tradunt. M. Varro auctor est, cùm L. Metellus in triumpho plurimos duxit elephantos, assibus singulis farris modios fuisse : item vini congios, ficique siccæ pondo XXX. olei pondo X. carnis pondo XII. Nec è latifundiis singulorum contingebat arcentium vicinos : quippè etiam lege Stolonis Licinii incluso modo quingentorum jugerum, et ipso suâ lege damnato, cùm substitutâ filii personâ ampliùs possideret. Luxuriantis jam reipublicæ fuit ista mensura. Manii quidem Curii post triumphos immensumque terrarum adjectum imperio nota concio est : « Perniciosum intelligi « civem, cui septem jugera non essent « satis. » Hæc autem mensura plebei post exactos reges adsignata est.

Quænam ergo tantæ ubertatis causa erat? Ipsorum tunc manibus imperatorum

des statues au Capitole et sur le mont Palatin. Après sa mort, le peuple porta son corps au bûcher. On rapporte que l'année où la mère des dieux fut apportée à Rome, l'an 550, la moisson fut plus abondante qu'elle ne l'avoit été depuis dix ans. Varron écrit que, lorsque Métellus conduisit, dans son triomphe, une troupe nombreuse d'éléphants, le modius de blé coûtoit un as, ainsi que le conge de vin, trente livres de figues sèches, dix livres d'huile et douze livres de viande; et cette abondance ne provenoit pas de ces vastes possessions dont les maîtres ne veulent pas souffrir de voisins. La loi de Stolon Licinius avoit déjà borné les terres à cinq cents jugerum, et lui-même avoit été condamné par sa propre loi, pour en avoir acquis une plus grande étendue, sous le nom de son fils. Dès-lors la république étoit riche et puissante. On connoît la harangue de Manius Curius, après qu'il eut triomphé et ajouté un territoire immense aux domaines de l'empire : il y déclare que l'homme à qui sept jugerum ne suffisent pas lui paroît un citoyen pernicieux. Telle avoit été la mesure assignée au peuple, après l'expulsion des rois.

Quelle étoit donc la cause d'une aussi grande fertilité? C'est que les généraux eux-mêmes étoient

colebantur agri : ut fas est credere, gaudente terrâ vomere laureato et triumphali aratore : sive illi eâdem curâ semina tractabant, quâ bella, eâdemque diligentiâ arva disponebant, quâ castra : sive honestis manibus omnia lætiùs proveniunt, quoniam et curiosiùs fiunt. Serentem invenerunt dati honores Seranum, undè cognomen. Aranti quatuor sua jugera in Vaticano, quæ prata Quinctia appellantur, Cincinnato viator attulit dictaturam, et quidem, ut traditur, nudo, plenoque pulveris etiamnùm ore. Cui viator, « Vela corpus, inquit, « ut proferam senatûs populique Romani « mandata. » Tales tùm etiam viatores erant : quod ipsum nomen inditum est subindè et ex agris senatum ducesque arcessentibus.

At nunc eadem illa vincti pedes, damnatæ manus, inscriptique vultus exercent : non tamen surdâ tellure, quæ parens appellatur, colique dicitur ipsa : honore his adsumpto, ut, non invitâ eâ et indignatâ, credatur id fieri. Sed nos miramur

laboureurs. La terre, osons le croire, s'ouvroit avec complaisance sous une charrue couronnée de laurier, et conduite par des mains triomphantes; soit que ces grands hommes donnassent à la culture le même soin qu'ils donnoient à la guerre, et qu'ils ensemençassent la terre avec la même attention qu'ils disposoient un camp; soit aussi que tout fructifie mieux sous des mains honnêtes, parceque tout se fait avec une exactitude plus scrupuleuse. Les honneurs trouvèrent Atilius occupé à semer; ce qui lui fit donner le surnom de Séranus (le semeur). Cincinnatus labouroit, sur le mont Vatican, ses quatre jugerum, appelés aujourd'hui les prés Quintiens, lorsqu'un messager d'état lui apporta la dictature. On dit même qu'il étoit nu et le visage tout couvert de poussière : Prenez un vêtement, lui dit le messager, afin que je déclare les ordres du sénat et du peuple romain. Telle étoit alors la fonction des messagers : on les avoit nommés ainsi, parcequ'ils alloient chercher aux champs les sénateurs et les généraux.

Mais aujourd'hui ces mêmes champs sont abandonnés à des esclaves enchaînés, à des malfaiteurs condamnés au travail et flétris d'un fer chaud; et cependant la terre n'est pas sourde à nos vœux : on lui donne le nom de mère : on appelle culte les soins qui lui sont rendus : elle accepte ce vain hommage, et rien ne fait voir que notre conduite

ergastulorum non eadem emolumenta esse, quæ fuerint imperatorum.

V. Igitur de culturâ agri præcipere principale etiam apud exteros. Siquidem et reges fecêre, Hiero, Philometor, Attalus, Archelaüs : et duces Xenophon, et Pœnus etiam Mago : cui quidem tantum honorem senatus noster habuit Carthagine captâ, ut, cùm regulis Africæ bibliothecas donaret, unius ejus duodetriginta volumina censeret in latinam linguam transferenda, cùm jam M. Cato præcepta condidisset : peritisque linguæ punicæ dandum negotium, in quo præcessit omnes vir clarissimæ familiæ D. Silanus. Sapientes verò complures, quos sequeremur, prætexuimus hoc in volumine, non ingratè nominando M. Varrone, qui octogesimum primum vitæ annum agens, de eâ re prodendum putavit.

4. Apud Romanos multò serior vitium cultura esse cœpit. Primòque, ut necesse erat, arva tantùm coluêre : quorum nobis ratio nunc tractabitur non vulgato modo : verùm, ut adhuc fecimus, et vetustis et

l'offense, et qu'elle en soit indignée : mais nous voudrions qu'elle payât des esclaves comme elle récompensoit des généraux.

Chez les étrangers même, des hommes du premier rang ont écrit sur l'agriculture. Parmi ces auteurs, on nomme des rois, Hiéron, Philométor, Attale, Archélaüs : des généraux, Xénophon, et même un Carthaginois, Magon, à qui notre sénat a rendu l'hommage le plus glorieux, après la prise de Carthage. Les bibliothèques ayant été distribuées aux rois, le sénat ordonna que les vingt-huit livres de Magon seroient traduits en latin, quoique déjà Caton eût publié son Traité. Le soin de cette traduction fut confié à des hommes versés dans la langue punique. D. Silanus, d'une famille très illustre, se distingua plus que tout autre par ce travail. On cite encore une foule de savants. J'ai indiqué, au commencement de mon ouvrage, ceux que je me proposois de suivre dans cet article, et je dois nommer avec reconnoissance Varron, qui, dans sa quatre-vingt-unième année, a cru devoir publier un traité sur cette matière.

Les Romains vécurent long-temps sans cultiver la vigne. La nécessité les força d'abord à n'être que laboureurs. Je vais exposer leurs méthodes, non pas superficiellement, mais, comme je l'ai fait jusqu'ici, en recherchant avec le plus grand soin les usages anciens et les découvertes modernes,

posteà inventis omni curâ perquisitis, causâque rerum et ratione simul erutâ. Dicemus et sidera, siderumque ipsorum terrestria signa dabimus indubitata : quandoquidem qui adhuc ea diligentiùs tractavêre, quibusvis potiùs quàm agricolis, scripsisse possint videri.

VI. Ac primùm omnium oraculis majore ex parte agemus, quæ non in alio vitæ genere plura certiorave sunt. Cur enim non videantur oracula, à certissimo die maximèque veridico usu profecta?

5. Principium autem à Catone sumemus. « Fortissimi viri et milites strenuissimi ex « agricolis gignuntur, minimèque malè « cogitantes. Prædium ne cupidè emas. « In re rusticâ operæ ne parcas, in agro « emendo minimè. Quod malè emptum « est, semper pœnitet. Agrum paraturos « ante omnia intueri oportet aquam, « viam, et vicinum. » Singula magnas interpretationes habent, nec dubias. Cato in conterminis hoc ampliùs æstimari jubet, quo pacto niteant : « In bonâ enim, inquit, « regione benè nitent. » Atilius Regulus

en expliquant la cause et la raison de chaque chose. Je parlerai même des astres et des signes terrestres qui annoncent leur présence d'une manière indubitable : car les auteurs qui jusqu'à présent ont traité cette matière, semblent avoir écrit plutôt pour toute autre classe de citoyens que pour les agriculteurs.

Et d'abord je procèderai par des oracles; nulle autre profession n'en renferme un plus grand nombre ni de plus certains. Eh ! pourquoi ne donnerois-je pas ce nom à des maximes dictées par le temps et l'expérience, le plus sûr et le plus infaillible de tous les oracles?

Caton me fournira les premiers : La classe des agriculteurs produit les hommes les plus braves, les soldats les plus actifs et qui pensent le moins au mal.—N'achetez jamais une ferme avec précipitation.—N'épargnez pas la peine en cultivant, et sur-tout en achetant une terre.—On se repent toujours d'une mauvaise acquisition.—Qui veut acheter un champ doit, avant tout, considérer l'eau, les chemins, les voisins. Chacune de ces maximes est appuyée sur des raisons incontestables. Il prescrit de plus, par rapport aux voisins, d'observer quel est leur carnation. Dans un bon pays, dit-il, ils ont un air de fraîcheur et de santé. Atilius Régulus, celui qui fut consul pendant la

ille, Punico bello bis consul, aiebat, « neque « fecundissimis locis insalubrem agrum pa- « randum, neque effetis saluberrimum. » Salubritas loci non semper incolarum colore detegitur, quoniam adsueti etiam in pestilentibus durant. Prætereà sunt quædam partibus anni salubria : nihil autem salutare est, nisì quod toto anno salubre. Malus est ager, cum quo dominus luctatur. Cato inter prima spectari jubet, ut solum suâ virtute valeat, quâ dictum est positione : ut operariorum copia propè sit, oppidumque validum : ut navigiorum evectus vel itinerum : ut benè ædificatus et cultus, in quo falli plerosque video. Segnitiem enim prioris domini pro emptore esse arbitrantur. Nihil est damnosius deserto agro. Itaque Cato, « de bono domino meliùs emi, nec « temerè contemnendam alienam discipli- « nam : agroque, ut homini, quamvis « quæstuosus sit, si tamen et sumptuosus, « non multùm superesse. » Ille in agro quæstuosissimam judicat vitem : non frustrà, quoniam ante omnia de impensæ ratione cavit. Proximè hortos riguos : nec

guerre punique, disoit qu'il ne faut pas acheter une terre malsaine dans le pays le plus fertile, ni la terre la plus saine dans un canton épuisé. La salubrité d'un pays ne se reconnoît pas toujours au teint des habitants, parcequ'avec le temps on se fait même à un air pestilentiel. D'ailleurs, il y a des cantons qui sont très sains pendant quelques parties de l'année; ce qui ne suffit pas : il faut qu'ils le soient dans tous les temps. Mauvais fonds, celui qui lutte contre son maître. Caton exige qu'une terre, située comme je viens de le dire, soit bonne de sa nature; qu'il y ait dans le voisinage beaucoup d'hommes de journée, une ville importante, une rivière ou des chemins pour les exportations; qu'elle soit bien bâtie et bien cultivée. La plupart s'abusent sur ce dernier point; ils pensent que la négligence de l'ancien propriétaire est à l'avantage de l'acquéreur. Rien ne coûte plus qu'une terre abandonnée. Aussi Caton dit-il qu'il vaut mieux acheter d'un bon cultivateur, et qu'on ne doit pas mépriser légèrement la méthode d'autrui : qu'il en est d'un fonds comme d'un homme : quelque profit qu'il fasse, si en même temps il dépense beaucoup, il restera peu de chose. Il regarde la vigne comme le bien le plus lucratif, et non sans raison, puisqu'il se propose avant tout d'épargner les frais. Il place au second rang les jardins bien arrosés; et il n'a pas tort, pourvu qu'ils soient

id falsò, si sub oppido sint. Et prata antiqui parata dixêre. Idemque Cato interrogatus, quis esset certissimus quæstus, respondit, « Si benè pascas. » Quis proximus? « Si « mediocriter pascas. » Summa omnium in hoc spectando fuit, ut fructus is maximè probaretur, qui quàm minimo impendio constaturus esset. Hoc ex locorum occasione aliter alibì decernitur. Eodemque pertinet, quòd « agricolam vendacem esse oportere « dixit. Fundum in adolescentiâ conseren- « dum sine cunctatione, ædificandum non « nisì consito agro : tunc quoque cunc- « tanter : » optimumque est (ut vulgò dixêre) « alienâ insaniâ frui », sed ita, ut villarum tutela non sit oneri. « Eum tamen « qui benè habitet, sæpiùs ventitare in « agrum : frontemque domini plus prodesse « quàm occipitium » non mentiuntur.

VII. 6. Modus hic probatur, ut neque fundus villam quærat, neque villa fundum. Non ut fecerunt juxtà diversis eâdem ætate exemplis L. Lucullus et Q. Scævola, cùm villâ Scævolæ fundus careret, villa Luculli agrò. Quo in genere censoria castigatio erat

auprès d'une ville. Les anciens ont appelé les prés *parata* (fonds tout préparés). On demandoit à Caton quel étoit le profit le plus assuré? De bons prés, répondit-il. — Et ensuite? Des prés médiocres. Il résulte de là que le profit qu'il approuvoit le plus étoit celui qui coûtoit le moins; ce qui varie selon la nature des lieux. C'est dans la même vue qu'il disoit qu'un agriculteur doit chercher à vendre : qu'il faut planter sans délai dans la jeunesse, ne bâtir qu'après avoir planté, et alors même ne pas se hâter. Le mieux, dit un ancien proverbe, est de profiter de la folie d'autrui, pourvu toutefois que l'entretien de la maison ne soit pas onéreux. Cependant il est vrai de dire que celui qui est bien logé vient plus souvent à sa terre, et que l'œil du maître vaut mieux que ses talons.

Pour établir une juste proportion, il faut que la maison suffise à la terre, et la terre à la maison. N'imitez pas Lucullus et Scévola, qui, dans le même siècle, donnèrent l'exemple de deux excès opposés : La terre de Scévola manquoit de bâtiments, et les bâtiments de Lucullus manquoient de terres. Or, on méritoit d'être repris par les

minùs arare, quàm verrere. Nec hoc sine arte quâdam est. Novissimus villam in Misenensi posuit C. Marius, septies consul, sed peritiâ castrametandi, sic ut comparatos ei ceteros etiam Sulla Felix cæcos fuisse diceret.

Modum agri in primis servandum antiqui putavêre ; quippè ita censebant, « Satiùs « esse minùs serere, et meliùs arare » : quâ in sententiâ et Virgilium fuisse video. Verumque confitentibus latifundia perdidêre Italiam : jam verò et provincias. Sex domini semissem Africæ possidebant, cùm interfecit eos Nero princeps : non fraudando magnitudine hâc quoque suâ Cn. Pompeio, qui nunquàm agrum mercatus est conterminum. Agro empto domum vendendam, inclementer atque non ex utilitate publici statûs Mago censuit, hoc exordio præcepta pandere ingressus, ut tamen appareat assiduitatem desideratam ab eo.

Dehinc peritia villicorum in curâ habenda est : multaque de iis Cato præcepit. Nobis satis sit dixisse, quàm proximum domino

censeurs quand on avoit moins à labourer qu'à balayer. Pour bien disposer une métairie, l'art n'est pas inutile. Le dernier des plébéiens, Marius, sept fois consul, en fit construire une, près de Misène, dans laquelle il développa toute son expérience dans l'art des campements. L'heureux Sylla disoit lui-même que tous les autres étoient des aveugles en comparaison de Marius.

Les anciens pensoient que, par-dessus toutes choses, l'étendue des terres doit être restreinte dans de justes limites. Aussi avoient-ils pour maxime de semer moins et de labourer mieux. Je vois que tel a été aussi le sentiment de Virgile (7). Il faut en convenir, les grandes fermes ont perdu l'Italie et même les provinces. Parmi les citoyens que fit périr Néron, six possédoient à eux seuls la moitié de l'Afrique (8). Pompée n'acheta jamais la terre contiguë à la sienne : c'est un trait qu'il faut encore ajouter à son éloge. Magon a prononcé que celui qui achète une terre doit vendre sa maison de la ville. Tel est son premier précepte. Décision sévère et préjudiciable au bien public, mais qui prouve qu'il exigeoit la présence du propriétaire.

Ensuite il faut faire choix d'un régisseur expérimenté. Caton a donné beaucoup de préceptes à ce sujet. Il me suffira de dire que le régisseur doit être presque aussi entendu que le maître, sans

corde esse debere, et tamen sibimetipsi non videri. Coli rura ab ergastulis pessimum est, et quidquid agitur à desperantibus. Temerarium videatur unam vocem antiquorum posuisse, et fortassìs incredibile penitùs æstimetur : « Nihil minùs expedire, « quàm agrum optimè colere. » L. Tarius Rufus infimâ natalium humilitate, consulatum militari industriâ meritus, antiquæ aliàs parcimoniæ, circiter millies H - S. liberalitate divi Augusti congestum, usque ad detrectationem hæredis exhausit, agros in Piceno coëmendo, colendoque in gloriam. Internecionem ergo famemque censemus ? Immò hercules, modum judicem rerum omnium utilissimum. Benè colere necessarium est : optimè, damnosum, præterquàm sobole, suo colono, aut pascendis. Alioquì colente domino aliquas messes colligere non expedit, si computetur impendium operæ. Nec temerè olivam, nec quasdam terras diligenter colere, sicut in Siciliâ, tradunt : itaque decipi advenas.

pourtant qu'il ait cette bonne opinion de lui-même. Employer pour la culture des esclaves enchaînés est ce qu'il y a de pire. Tout ce que font des gens au désespoir est toujours mal fait. Il paroîtra téméraire, peut-être même incroyable, de dire que les anciens avoient pour maxime que rien ne profite moins que de trop bien cultiver. L. Tarius Rufus, de la naissance la plus obscure, s'étoit élevé au consulat par ses talents militaires : enrichi des bienfaits d'Auguste, cet homme, d'ailleurs d'une économie digne des anciens temps, acheta des terres dans le Picenum, et voulant se faire un nom par une excellente culture, il y dépensa près de cent millions de sesterces (22,500,000 francs), et mourut insolvable. Dirai-je donc qu'une telle culture entraîne à sa suite la famine et la stérilité? Oui, certes, et je maintiens qu'en toutes choses le meilleur est de garder un juste milieu. Bien cultiver est nécessaire; trop bien cultiver est préjudiciable, à moins qu'on n'y emploie ses enfants, son fermier, et les gens qu'on est obligé de nourrir. Si le maître veut le faire lui-même, il y aura des récoltes qui ne le dédommageront pas de ses peines. Il ne faut pas cultiver avec les mêmes soins les plants d'oliviers ni certaines terres, telles qu'il s'en trouve en Sicile : aussi les étrangers y sont-ils trompés.

VIII. Quonam igitur modo utilissimè coluntur agri? ex oraculo scilicet, malis bonis. Sed defendi æquum est abavos, qui præceptis suis prospexêre vitæ. Namque cùm dicerent malis, intelligere voluêre vilissimos. Summum providentiæ illorum fuit, ut quàm minimùm esset impendii. Præcipiebant enim ista, qui triumphales denas argenti libras in supellectile crimini dabant: qui mortuo villico relinquere victorias, et reverti in sua rura postulabant: quorum hæredia colenda suscipiebat respublica, exercitusque ducebant, senatu illis villicante.

Indè illa reliqua oracula: « Nequam « agricolam esse, quisquis emeret, quod « præstare ei fundus posset. Malum patrem « familias, quisquis interdiù faceret, quod « noctu posset, nisì in tempestate cœli. « Pejorem, qui profestis diebus ageret, « quod feriatis deberet. Pessimum, qui « sereno die sub tecto potiùs operaretur, « quàm in agro. »

Nequeo mihi temperare quominùs unum exemplum antiquitatis adferam, ex quo

Quelle est donc la manière de cultiver avec le plus de profit? Voici l'oracle : Faire un bon emploi du mauvais. Ces mots ont besoin d'explication. Mais nos ancêtres qui, dans leurs préceptes, n'ont eu d'autre objet que notre utilité, méritent qu'on les justifie. Par du mauvais, ils entendoient ce qui coûte le moins. Leur principale intention étoit de ménager les frais. En effet, ceux qui nous ont donné ces préceptes étoient les hommes qui faisoient un crime à des triomphateurs d'avoir chez eux dix livres d'argenterie; qui demandoient, à la mort de leur régisseur, qu'il leur fût permis d'interrompre leurs victoires pour revenir dans leur champ : c'étoient ces hommes dont la république se chargeoit de cultiver l'héritage, et qui conduisoient les armées, pendant que le sénat étoit leur régisseur.

Le même esprit d'économie a dicté ces autres oracles : Cultivateur incapable, quiconque achète ce que la ferme peut lui fournir : Mauvais père de famille, l'homme qui fait le jour ce qu'il pourroit faire la nuit, à moins que le temps ne s'y oppose : plus mauvais encore, celui qui fait les jours ouvrables ce qu'il devroit remettre aux jours de fêtes; et le pire de tous, quiconque, dans un beau jour, travaille sous son toit au lieu d'être dans les champs.

Je ne puis m'empêcher de rapporter un exemple de l'antiquité, qui prouve qu'on étoit traduit devant

intelligi possit, apud populum etiam de culturis agendi morem fuisse, qualiterque defendi soliti sint illi viri. C. Furius Cresinus, è servitute liberatus, cùm in parvo admodùm agello largiores multò fructus perciperet, quàm ex amplissimis vicinitas, in invidiâ magnâ erat, ceu fruges alienas pelliceret veneficiis. Quamobrem à Sp. Albino curuli die dictâ, metuens damnationem, cùm in suffragium tribus oporteret ire, instrumentum rusticum omne in Forum attulit, et adduxit familiam validam, atque (ut ait Piso) benè curatam ac vestitam, ferramenta egregiè facta, graves ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Posteà dixit: «Veneficia mea, Quirites, hæc sunt: « nec possum vobis ostendere, aut in « Forum adducere lucubrationes meas, « vigiliasque, et sudores. » Omnium sententiis absolutus itaque est. Profectò, operâ, non impensâ, cultura constat. Et ideò majores fertilissimum in agro oculum domini esse dixerunt.

XIV. 7. Antiquissimum in cibis hordeum, sicut Atheniensium ritu Menandro

le peuple, même relativement à la manière de cultiver. Nous y verrons aussi comment les hommes de ce temps-là se défendoient en justice. C. Furius Crésinus, affranchi, retiroit d'un très petit champ beaucoup plus de grains que ses voisins n'en recueilloient sur des terres très étendues. Ses envieux l'accusèrent d'attirer les moissons par ses enchantements. Cité par Sp. Albinus, édile curule, et craignant d'être condamné, lorsque les tribus iroient aux suffrages, il apporta dans le Forum tous ses instruments de labourage, amena ses gens robustes, et, comme dit Pison, bien nourris, bien vêtus : il fit voir des outils supérieurement faits, de lourds hoyaux, des socs pesants, des bœufs dans le meilleur état. Son plaidoyer ne fut pas long : Romains, dit-il, voilà mes sortilèges : je ne puis vous montrer ni apporter ici mes fatigues, mes veilles et mes sueurs. Il fut absous d'une voix unanime. Certes, le succès de la culture dépend du travail et non de la dépense. C'est ce qui a fait dire aux anciens que rien ne fertilise plus une terre que l'œil du maître.

L'orge a été très anciennement employée à la nourriture de l'homme. Nous le voyons par les

auctore apparet, et gladiatorum cognomine, qui hordearii vocabantur. Polentam quoque Græci non aliundè præferunt. Pluribus fit hæc modis. Græci perfusum aquâ hordeum siccant nocte unâ, ac postero die frigunt, deindè molis frangunt. Sunt qui vehementiùs tostum rursùs exiguâ aquâ adspergant, et siccent priusquàm molant. Alii verò virentibus spicis decussum hordeum recens purgant, madidumque in pilâ tundunt, atque in corbibus eluunt et purgatum molunt. Quocunque autem genere præparato, vicenis hordei libris ternas seminis lini, et coriandri selibram, salisque acetabulo, torrentes ante omnia miscent in molâ. Qui diutiùs volunt servare, cum polline ac furfuribus suis condunt novis fictilibus. Italia sine perfusione tostum in subtilem farinam molit, iisdem additis atque etiam milio. Panem ex hordeo antiquis usitatum vita damnavit, quadrupedumque ferè cibus est.

XIX. 8. Pulte, non pane vixisse longo

usages des Athéniens, retracés dans les pièces de Ménandre, et par le nom de mangeurs d'orge qu'on donnoit aux gladiateurs. Les Grecs la préfèrent encore pour leur polenta (9). Elle se prépare de diverses manières. Chez eux, on mouille l'orge, qu'on laisse sécher pendant une nuit; le lendemain, on la rôtit, puis on la brise sous la meule. D'autres, après l'avoir fait rôtir à un très fort degré, l'arrosent une seconde fois, et la font sécher avant que de la moudre. D'autres, enfin, égrènent l'orge encore verte, la nettoient, la pilent mouillée dans un mortier, la rincent dans des corbeilles, l'exposent au soleil, la pilent de nouveau, et la font passer sous la meule après l'avoir nettoyée. Au surplus, quelque procédé que l'on suive, on rôtit l'orge avant de la moudre, et sur vingt livres, on met trois livres de graine de lin, une demi-livre de coriandre, et le quart d'une hémine de sel. Ceux qui veulent la conserver long-temps renferment, dans des vases de terre neufs, la farine et le son tout ensemble. En Italie, on réduit en farine très fine l'orge qu'on a fait rôtir sans la mouiller. On y ajoute les mêmes substances, et, de plus, du millet. Les hommes ont renoncé au pain d'orge en usage chez les anciens. Il n'y a plus guère que les bestiaux que l'on nourrisse de ce grain.

Les Romains vécurent long-temps de bouillie,

tempore Romanos manifestum, quoniam indè et pulmentaria hodièque dicuntur. Et Ennius, antiquissimus vates, obsidionis famem exprimens, offam eripuisse plorantibus liberis patres commemorat. Et hodiè sacra prisca, atque natalium, pulte fritillâ conficiuntur : videturque tàm puls ignota Græciæ fuisse quàm Italiæ polenta.

XXI. 10. Tritico nihil est fertilius : hoc ei natura tribuit, quoniam eò maximè alebat hominem : utpotè cùm è modio, si sit aptum solum, quale in Byzacio Africæ campo centeni quinquageni modii reddantur. Misit ex eo loco divo Augusto procurator ejus ex uno grano (vix credibile dictu) CCCC. paucis minùs germina, extantque de eâ re epistolæ. Misit et Neroni similiter CCCLX. stipulas ex uno grano. Cum centesimo quidem et Leontini Siciliæ campi fundunt, aliique, et tota Bætica, et in primis Ægyptus.

XXIV. Milio Campania præcipuè gaudet, pultemque candidam ex eo facit. Fit et panis

et non de pain : c'est ce que prouve le mot *pulmentaria*, dont nous nous servons encore pour désigner tout ce qui se mange avec le pain. Ennius, poëte très ancien, voulant exprimer les horreurs de la famine pendant un siège, rapporte que les pères enlevoient la bouillie à leurs enfants qui pleuroient. Aujourd'hui encore, les sacrifices anciens, et ceux qu'on offre aux anniversaires des naissances, se font avec de la bouillie. Il paroît que la bouillie a été aussi inconnue à la Grèce que la polenta l'a été à l'Italie.

Rien de plus fertile que le froment. La nature lui a donné cet avantage, parcequ'elle en faisoit la principale nourriture de l'homme. Dans un bon terrain, tel que celui de Bizacium en Afrique, un seul boisseau en produit cent cinquante. Le receveur de l'empereur Auguste lui envoya de ce pays près de quatre cents épis provenus d'un seul grain, chose à peine croyable. Les lettres qui l'attestent existent encore. Il envoya de même à Néron trois cent soixante tiges produites par un seul grain. Les campagnes de Léontium en Sicile, et quelques autres (10), la Bétique entière, et sur-tout l'Égypte, rendent cent pour un.

La Campanie se félicite sur-tout de son millet : elle en compose une bouillie d'une grande blancheur. On en fait aussi un pain très agréable.

prædulcis. Sarmatarum quoque gentes hâc maximè pulte aluntur, et crudâ etiam farinâ, equino lacte vel sanguine è cruris venis admixto. Æthiopes non aliam frugem quàm milii hordeique novêre.

XXV. Panico et Galliæ quidem, præcipuè Aquitania utitur. Sed et circumpadana Italia additâ fabâ, sine quâ nihil conficiunt. Ponticæ gentes nullum panico præferunt cibum.

XXVII. Panis ipsius varia genera persequi supervacuum videtur: aliàs ab obsoniis appellati, ut ostrearii: aliàs à deliciis, ut artolagani: aliàs à festinatione, ut speustici: nec non à coquendi ratione, ut furnacei, vel artopticii, aut in clibanis cocti: non pridem etiam è Parthis invectus, quem aquaticum vocant, quoniam aqua trahitur à tenui et spongiosâ inanitate, alii Parthicum. Summa laus siliginis bonitate et cribri tenuitate constat. Quidam ex ovis aut lacte subigunt: butyro verò gentes etiam pacatæ, ad operis pistorii genera

Cette bouillie est l'aliment principal des Sarmates; ils se nourrissent même de la farine crue, délayée avec du lait de jument ou avec du sang qu'ils tirent des jambes de leurs chevaux. Les Éthiopiens ne connoissent point d'autres grains que le millet et l'orge.

Les Gaules, sur-tout l'Aquitanie, font usage du panis. Mais dans l'Italie qui avoisine le Pô on y ajoute des fèves : ces peuples en mêlent dans tout ce qu'ils apprêtent. Il n'est point d'aliment que les peuples du Pont préfèrent au panis.

Il seroit superflu de parler en détail des différentes sortes de pains. Ils tirent leur nom ou des mets avec lesquels on les mange, comme le pain *ostrearius* (qu'on sert avec les huîtres), ou de leur délicatesse, comme l'*artolaganus* (gâteau), ou de la vitesse qu'on met à les faire, comme le *speusticus* (pain fait à la hâte), ou même de la manière de les cuire : nous avons le pain cuit au four, le pain de tourtière, le pain de boulangère. Dans les derniers temps on nous a aussi apporté, du pays des Parthes, un pain qu'on nomme aquatique, parceque, léger et spongieux, il s'imbibe aisément : on le nomme aussi parthique. La bonté du pain dépend sur-tout de la qualité de la farine et de la finesse du tamis. Quelques uns pétrissent la pâte avec des œufs et du lait : des peuples même y mêlent du beurre. Délivrés des soins de la guerre,

transeunte curâ. Durat sua Piceno in panis inventione gratia, ex alicæ materiâ. Eum novem diebus macerant: decimo ad speciem tractæ subigunt uvæ passæ succo: posteà in furnis, ollis inditum quæ rumpantur ibì, torrent: neque est ex eo cibus, nisì madefacto: quod fit lacte maximè mulso.

XXVIII. Pistores Romæ non fuêre ad Persicum usque bellum, annis ab Urbe conditâ super DLXXX. Ipsi panem faciebant Quirites, mulierumque id opus erat, sicut etiam nunc in plurimis gentium. Artoptam Plautus appellat in fabulâ, quam Aulula-riam scripsit: magnâ ob id concertatione eruditorum, an is versus poëtæ sit illius: certumque fit, Ateii Capitonis sententiâ, coquos tùm panem lautioribus coquere solitos: pistoresque tantùm eos, qui pise-bant, nominatos. Nec coquos verò habebant in servitiis, eosque ex macello conducebant. Cribrorum genera Galli è setis equorum invenêre, Hispani è lino excussoria et pol-linaria, Ægyptus è papyro atque junco.

ils tournent l'activité de leur génie vers l'art de la boulangerie. Le pain qui doit son invention au Picenum se maintient toujours en faveur. Il se fait avec la même matière que l'alica. On laisse la pâte détremper pendant neuf jours. Le dixième, on l'étend en feuilles minces et légères, en la pétrissant avec le suc de raisins cuits au soleil : puis on la met au four dans des pots de terre qui se cassent dans le four même. Ce pain ne se mange que trempé, et le plus souvent dans du lait miellé.

Il n'y a point eu de boulangers à Rome jusqu'à la guerre de Persée, c'est-à-dire pendant plus de cinq cent quatre-vingts ans depuis sa fondation. Chacun faisoit son pain : c'étoit l'ouvrage des femmes, comme ce l'est encore aujourd'hui chez la plupart des nations. Plaute, dans son *Aulularia*, emploie le mot *artopta* (boulangère) : ce qui a donné lieu à de grandes disputes entre les savants, pour décider si le vers est vraiment de cet auteur. Il est prouvé, par le témoignage d'Atéius Capiton, que les riches alors faisoient faire leur pain par les cuisiniers, et qu'on n'appeloit *pistores* (boulangers) que ceux qui piloient le blé. On n'avoit pas encore de cuisiniers parmi ses esclaves. On les louoit au marché. Les Gaulois ont inventé le crible de crin de cheval : les Espagnols, les tamis et les bluteaux de fil de lin : les Égyptiens, ceux de papyrus et de jonc.

XXIX. Sed inter prima dicatur et alicæ ratio, præstantissimæ saluberrimæque; quæ palma frugum indubitata Italiam contingit. Fit sine dubio et in Ægypto, sed admodùm spernenda. In Italiâ verò pluribus locis, sicut Veronensi Pisanoque agro : in Campaniâ tamen laudatissima. Campus est subjacens montibus nimbosis, totis quidem XL. M. passuum planitie. Terra ejus (ut protinùs soli natura dicatur) pulverea summa, inferior bibula, et pumicis vice fistulosa : montium quoque culpa in bonum cedit. Crebros enim imbres percolat atque transmittit : nec dilui aut madere voluit propter facilitatem culturæ. Eadem acceptum humorem nullis fontibus reddit, sed temperat, et concoquens intra se vice succi continet. Seritur toto anno, panico semel, bis farre. Et tamen vere segetes, quæ interquievêre, fundunt rosam odoratiorem sativâ : adeò terra non cessat parere. Unde vulgò dictum, « Plus apud Campanos « unguenti, quàm apud ceteros olei fieri. » Quantùm autem universas terras campus Campanus antecedit, tantùm ipsum pars

Mais il faut parler sur-tout de la manière d'apprêter l'alica, la plus délicate comme la plus saine des nourritures (11). A cet égard, la palme appartient sans contredit à l'Italie. On en fait aussi en Égypte, mais d'une très mauvaise qualité. L'alica se récolte en plusieurs contrées de l'Italie, telles que les campagnes de Vérone et de Pise : toutefois, celle de la Campanie est la plus vantée. Dans ce pays est une plaine de quarante mille pas, dominée dans toute son étendue par des montagnes couvertes de nuages. La terre est poudreuse à sa surface : dans sa partie inférieure, elle est spongieuse et criblée comme une pierre ponce. Le tort des montagnes tourne même à son avantage ; car les eaux que versent des orages continuels filtrent et pénètrent à mesure ; sans quoi cette terre délayée et détrempée rendroit la culture très difficile. Nulle part elle ne restitue par des sources l'eau qu'elle a reçue ; mais elle la digère en quelque sorte dans son sein, et l'y retient comme un suc nourricier. Elle est ensemencée pendant toute l'année, une fois en panis, deux fois en far. Au printemps, les parties qu'on n'a pas occupées se couvrent encore de roses plus odoriférantes que les roses cultivées. Tant il est vrai que ce fonds ne cesse jamais de produire ! De là ce propos vulgaire, qu'il se fait plus de parfums chez les Campaniens que d'huile chez

ejus, quæ Laboriæ vocantur, quem Phlegræum Græci appellant. Finiuntur Laboriæ viâ ab utroque latere consulari, quæ à Puteolis, et quæ à Cumis Capuam ducit.

Alica fit è zeâ, quam semen appellavimus. Tunditur granum ejus in pilâ ligneâ, ne lapidis duritia conterat. Nobilius, ut notum est, pilo, vinctorum pœnali operâ. Primori inest pyxis ferrea. Excussis indè tunicis, iterùm iisdem armamentis nudata conciditur medulla. Ita fiunt alicæ tria genera: minimum, ac secundarium: grandissimum verò aphærema appellant. Nondùm habent candorem suum quo præcellunt: jam tamen Alexandrinæ præferuntur. Posteà (mirum dictu) admiscetur creta, quæ transit in corpus, coloremque et teneritatem adfert. Invenitur hæc inter Puteolos et Neapolim, in colle Leucogæo appellato. Extatque divi Augusti decretum, quo annua vicena millia Neapolitanis pro eo numerari jussit è fisco suo, coloniam deducens Capuam.

les autres peuples. Autant la Campanie l'emporte sur toutes les autres contrées, autant la portion de ce pays qu'on nomme terre de Labour, et que les Grecs appellent champ Phlégréen, surpasse le reste de la Campanie elle-même. La terre de Labour est bornée de part et d'autre par les deux routes consulaires qui mènent de Pouzzoles et de Cumes à Capoue.

L'alica se fait avec le zéa, que nous avons nommé *semen* (grain par excellence). On le pile dans un mortier de bois. On écraseroit le grain, si on faisoit usage d'un mortier de pierre. Le pilon n'est pas celui qu'on fait remuer par les esclaves enchaînés. Son extrémité est garnie d'une capsule de fer. Avec ces mêmes instruments, on concasse le grain dépouillé de son enveloppe. Par ce moyen, on obtient trois sortes d'alica, la petite, la moyenne, et la grosse, que l'on appelle *aphærema* (grain dépouillé de son enveloppe). Quoiqu'elle n'ait pas encore acquis cette blancheur éclatante qui la distingue, cependant elle est déjà plus belle que celle d'Alexandrie. Ensuite, chose étonnante! on y mêle de la craie, qui, s'incorporant avec l'alica, la rend blanche et tendre. Cette craie se trouve entre Pouzzoles et Naples, dans une colline appelée Leucogéum. Nous avons encore aujourd'hui un décret d'Auguste, qui, conduisant une colonie à Capoue, ordonnoit qu'on payât de sa caisse, pour

Adjecitque causam adferendi quoniam negâssent Campani alicam confici sine eo metallo posse. In eodem reperitur et sulphur : emicantque fontes Araxi, oculorum claritati et vulnerum medicinæ dentiumque firmitati.

Alica adulterina fit maximè quidem è zeâ, quæ in Africâ degenerat. Latiores ejus spicæ, nigrioresqne, et brevi stipulâ. Pisunt cum arenâ, et sic quoque difficulter deterunt utriculos, fitque dimidia nudi mensura. Posteàque gypsi pars quarta inspergitur, atque ut cohæsit, farinario cribro subcernunt. Quæ in eo remansit, exceptitia appellatur, et grandissima est. Rursùs quæ transit, arctiore cernitur, et secundaria vocatur. Item cribraria, quæ simili modo in tertio remansit cribro angustissimo, et tantùm arenas transmittente. Alia ratio ubique adulterandi. Ex tritico candidissima et grandissima eligunt grana, ac semicocta in ollis, posteà arefaciunt sole ad initium, rursùsque leviter adspersa molis frangunt. Ex zeâ pulchrius, quàm ex tritico, fit graneum, quamvis id alicæ vitium sit.

cet objet, vingt mille sesterces par an aux Napolitains. Il énonce même le motif de son décret; c'est que les Campaniens assuroient que l'alica ne peut se faire sans craie. On trouve aussi du soufre dans cette colline. C'est là que jaillissent les sources d'Araxi, très renommées pour éclaircir la vue, pour guérir les blessures et raffermir les dents.

L'alica bâtarde se fait sur-tout avec le zéa dégénéré d'Afrique. Celui-ci a l'épi plus large et la paille très courte. On le pile avec du sable, et même ainsi l'écorce s'enlève difficilement. En cet état, le grain est réduit de moitié. On y ajoute une quatrième partie de plâtre, et quand le tout est bien mêlé, on le tamise avec le crible dont on se sert pour la farine. Ce qui reste est ce qu'on appelle grosse alica. On repasse, dans un tamis plus fin, ce qui est tombé du premier, et c'est l'alica moyenne. La petite est ce qui demeure dans un troisième encore plus serré, et qui ne laisse passer que la poussière. Il est une autre manière de contrefaire l'alica dans tous les pays. On choisit les grains de *triticum* les plus blancs et les plus gros : après les avoir fait cuire à demi dans des pots de terre, on les met sécher au soleil; ensuite on les arrose d'un peu d'eau, et on les brise sous la meule. L'alica de triticum a moins belle apparence que celle de zéa, quoique celle-ci ne soit qu'une alica bâtarde. Au lieu de craie, on

Candorem autem ei pro cretâ lactis incocti mixtura confert.

XLVII. 18. Nunc de arandi ratione dicemus, ante omnia Ægypti facilitate commemoratâ. Nilus ibì coloni vice fungens, evagari incipit à solstitio, aut novâ lunâ: primò lentè, deindè vehementiùs, quandiù in leone sol est. Mox pigrescit in virginem transgresso, atque in librâ residet. Si duodecim cubita non excessit, fames certa est. Nec minùs, si sedecim exsuperavit. Tantò enim tardiùs decedit, quantò abundantiùs crevit, et sementem arcet. Vulgò credebatur ab ejus decessu serere solitos, mox sues impellere vestigiis semina deprimentes in madido solo: et credo antiquitùs factitatum. Nunc quoque non multò graviora opera: sed tamen inarari certum est abjecta priùs semina in limo degressi amnis, hoc est, novembri mense incipiente: posteà pauci runcant, quod botanismon vocant. Reliqua pars non nisì cum falce arva visit paulò ante kalendas aprilis. Peragitur autem messis maio, stipulâ nunquàm cubitali: quippè sabulum

y mêle du lait bouilli, pour lui donner de la blancheur.

Je vais parler de la manière de labourer, et je rappellerai d'abord les procédés faciles de l'Égypte. En ce pays, le Nil, suppléant le laboureur, commence à se déborder au solstice ou à la nouvelle lune suivante. Il croît d'abord lentement, puis avec plus de violence, tant que le soleil est au signe du lion : il se ralentit quand le soleil est au signe de la vierge, et se retire quand cet astre est entré dans la balance : si l'inondation n'a point passé douze coudées, la famine est certaine : elle ne l'est pas moins, si elle excède seize coudées. Car le fleuve met d'autant plus de temps à se retirer que sa crue a été plus abondante, et il écarte le semeur. C'a été une opinion vulgaire que les Égyptiens semoient aussitôt après la retraite du Nil, et qu'ils faisoient passer sur le grain des troupeaux de cochons qui l'enfonçoient sous leurs pieds dans le sol détrempé. Tel a pu être l'ancien usage. Aujourd'hui encore, on ne prend pas beaucoup plus de peine. Cependant il est certain qu'ils enterrent avec la charrue le grain jeté sur le limon que le fleuve a déposé. C'est ce qui a lieu au commencement de novembre. Quelques uns, en petit nombre, vont, par la suite, arracher les mauvaises herbes. Les autres ne retournent aux champs qu'avec la faucille, un peu avant les

subest; granumque limo tantùm continetur. Excellentius Thebaidis regioni frumentum, quoniam palustris Ægyptus. Similis ratio, sed felicitas major Babyloniæ Seleuciæ, Euphrate atque Tigri restagnantibus, quoniam rigandi modus ibì manu temperatur. Syria quoque tenui sulco arat, cùm multifariàm in Italiâ octoni boves ad singulos vomeres anhelent. In omni quidem parte culturæ, sed in hâc quidem maximè, valet oraculum illud, « Quid quæque regio pa« tiatur. »

XLVIII. Vomerum plura genera: culter vocatur, inferiùs prædensam, priusquàm proscindatur, terram secans, futurisque sulcis vestigia præscribens incisuris, quas resupinus in arando mordeat vomer. Alterum genus est vulgare, rostrati vectis. Tertium in solo facili, nec toto porrectum dentali, sed exiguâ cuspide in rostro. Latior hæc quarto generi, et acutior in mucronem fastigata, eodemque gladio scindens solum, et acie laterum radices herbarum secans. Non pridem inventum in Rætiâ Galliæ,

calendes d'avril. La moisson est terminée au mois de mai. Le chaume n'a jamais une coudée de haut; car le fond n'est que du sable, et le limon seul nourrit le grain. Le froment de la Thébaïde est d'une qualité supérieure, parceque la Basse-Égypte est marécageuse. Les inondations de l'Euphrate et du Tigre procurent les mêmes avantages à la Séleucie babylonique; mais les effets en sont plus heureux, attendu que les habitants savent régler les irrigations. Dans la Syrie aussi, on ne trace qu'un léger sillon, tandis qu'en plusieurs contrées de l'Italie, huit bœufs attelés à une seule charrue épuisent tous leurs efforts.

Il y a des socs de plusieurs sortes : on appelle coutre ce fer qui coupe la terre solide avant qu'elle soit soulevée par la charrue, et qui trace la ligne du sillon que le soc renversé sur son dos doit ouvrir en labourant. Une autre espèce, qui est le soc commun, n'est qu'un levier qui se termine en bec. Le soc de la troisième espèce, employé dans les terres franches, ne recouvre pas la totalité du cep, mais seulement la partie antérieure où il forme une pointe. Dans une quatrième espèce, la pointe est plus large, ses côtés sont tranchants, et le même instrument fend la terre et coupe les racines des herbes. Dans la Gaule rhétienne, on a imaginé, il y a peu de temps,

ut duas adderent alii rotulas, quod genus vocant plaumorati.

XLIX. 19. In arando magnoperè servandum est Catonis oraculum: « Quid est « primum? Agrum benè colere. Quid « secundum? Benè arare. Quid tertium? « Stercorare. Sulco vario ne ares. Tem- « pestivè ares. » Tepidioribus locis à brumâ proscindi arva oportet: frigidioribus ab æquinoctio verno. Et maturiùs siccâ regione, quàm humidâ. Maturiùs densâ terrâ, quàm solutâ, pingui quàm macrâ. Ubi siccæ et graves æstates, terra cretosa aut gracilis, utiliùs inter solstitium et autumni æquinoctium aratur. Ubì leves æstus, frequentes imbres, pingue herbosumque solum, ibì mediis caloribus. Altum et grave solum etiam hieme moveri placet: tenue valdè et aridum, paulò ante sationem.

L. 20. Quarto seri sulco Virgilius existimatur voluisse, cùm dixit optimam esse segetem, quæ bis solem, bis frigora sensisset. Spissius solum, sicut plerumque in Italiâ, quinto sulco seri melius est, in Tusco

d'ajouter deux roues à la charrue, qu'ils nomment alors *plaumoratum*.

Il faut, en labourant, suivre exactement la maxime de Caton : quelle est la première chose? C'est de bien cultiver. La seconde? de bien labourer. La troisième? de fumer. — Ne formez pas des sillons inégaux. — Labourez en temps convenable. Dans les pays chauds, il faut ouvrir la terre au solstice d'hiver; et dans les pays froids, à l'équinoxe du printemps; et plutôt dans les pays secs que dans les pays humides; plutôt aussi dans une terre compacte que dans une terre déliée, dans une terre grasse que dans une terre maigre. Dans les pays où les étés sont secs et brûlants, et la terre calcaire et légère, il est plus utile de labourer entre le solstice et l'équinoxe d'automne. Où les chaleurs sont modérées, les pluies fréquentes, le sol gras et abondant en herbes, il faut labourer pendant les chaleurs. Un sol profond et pesant aime à être remué l'hiver : celui qui est sec et sans profondeur, un peu avant les semailles.

Quand Virgile a dit que le champ qui produit les meilleures moissons est celui qui a ressenti deux fois les influences du soleil et deux fois les influences du froid, on voit qu'il a voulu qu'on labourât quatre fois avant que de semer. Il vaut mieux labourer cinq fois les terres fortes, comme

verò nono. At fabam et viciam non proscisso serere sine damno, compendium operæ est.

LI. 22. Civitas Africæ in mediis arenis, petentibus Syrtes Leptinque magnam, vocatur Tacape, felici super omne miraculum riguo solo: ternis ferè millibus passuum in omnem partem fons abundat, largus quidem, sed certis horarum spatiis dispensatur inter incolas. Palmæ ibi prægrandi subditur olea, huic ficus, fico Punica, illi vitis: sub vite seritur frumentum, mox legumen, deindè olus, omnia eodem anno: omniaque alienâ umbrâ aluntur. Quaterna cubita ejus soli in quadratum, nec ut à porrectis metiantur digitis, sed in pugnum contractis, quaternis denariis venundantur. Super omnia est, biferâ vite, bis anno vindemiare. Et nisi multiplici partu exinaniatur ubertas, pereunt luxuriâ singuli fructus. Nunc verò toto anno metitur aliquid: constatque fertilitati non occurrere homines.

LXXII. 30. Messis ipsius ratio varia.

dans la plus grande partie de l'Italie. Dans la Toscane, on laboure neuf fois. On peut sans inconvénient semer la fève et la vesce dans une terre non labourée : c'est autant de travail épargné.

Au milieu des sables de l'Afrique, sur la route qui mène aux Syrtes et à la grande Leptis, on rencontre la ville de Tacape. Le sol des environs doit aux eaux qui l'arrosent une fertilité qui tient du prodige. Une source se répand par toute la plaine, dans un espace d'à peu près trois mille pas. Elle est très abondante; mais les eaux sont distribuées entre les habitants pendant un nombre d'heures déterminé. Là, sous le haut palmier, croît l'olivier : sous l'olivier, le figuier : sous le figuier, le grenadier : sous le grenadier, la vigne, et sous la vigne on sème du froment, puis des légumes, ensuite des plantes potagères : tout cela dans la même année, et chaque production est protégée par une ombre étrangère. Quatre petites coudées de ce terrain se vendent quatre deniers. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la vigne portant deux fois l'an, on y fait deux vendanges. A moins que la fécondité ne soit affoiblie par la multiplicité des productions diverses, les fruits d'une espèce unique périssent par leur abondance. On récolte toute l'année, et l'homme ne fait rien pour aider la fertilité.

On moissonne de différentes manières : dans

Galliarum latifundiis valli prægrandes dentibus in margine infestis, duabus rotis per segetem impelluntur, jumento in contrarium juncto : ita dereptæ in vallum cadunt spicæ. Stipulæ alibì mediæ falce præciduntur, atque inter duas mergites spica distringitur. Alibì ab radice vellunt : quique id faciunt, proscindi ab se obiter agrum interpretantur, cùm extrahant succum. Differentia hæc : ubi stipulâ domos contegunt, quàm longissimam servant. Ubì feni inopia est, stramento paleam quærunt. Panici culmo non tegunt. Milii culmum ferè inurunt. Hordei stipulam bubus gratissimam servant. Panicum et milium singulatìm pectine manuali legunt Galliæ.

Messis ipsa alibì tribulis in areâ, alibi equarum gressibus exteritur, alibì perticis flagellatur. Triticum, quò seriùs metitur, copiosius invenitur : quò celeriùs verò, hoc speciosius ac robustius. Lex aptissima antequàm granum indurescat, et çùm jam

les vastes plaines des Gaules (12), une caisse très grande, et dont les bords sont garnis de dents tranchantes, s'avance sur deux roues à travers les blés ; un bœuf attelé en sens contraire la pousse devant lui, et les épis ainsi arrachés tombent dans la caisse. En d'autres pays, on scie le blé par le milieu avec une faucille, ensuite on sépare l'épi avec un peigne. Ailleurs on l'arrache jusqu'à la racine : ils prétendent par-là donner une espèce de labour à la terre ; mais ils ne font qu'en extraire le suc. Dans les pays où l'on couvre les maisons en chaumes, on laisse sur pied la paille, la plus longue qu'il est possible : dans ceux où l'on manque de foin, on s'en sert pour faire de la litière. Le chaume du panis n'est pas propre à couvrir les maisons. On brûle ordinairement celui du millet. La paille de l'orge se conserve pour les bœufs, qui en sont très friands. Dans les Gaules, on cueille les épis du panis et du millet un à un avec un peigne qu'on tient à la main.

Il est aussi plusieurs manières de battre le grain : en certains pays on se sert de traîneaux (13) ; en d'autres on le fait fouler par des chevaux ; ailleurs on le frappe avec de longues perches. Plus le *triticum* est moissonné tard, plus il rend de farine : plutôt il est coupé, plus il est beau et pesant. Le temps le plus convenable est avant

traxerit colorem. Oraculum verò, biduò celeriùs messem facere potiùs, quàm biduò seriùs. Siliginis et tritici etiam ratio in areâ horreoque. Far, quia difficulter excutitur, convenit cum paleâ suâ condi : et stipulâ tantùm et aristis liberatur.

LXXIII. Connexa est ratio frumenti servandi. Horrea operosè tripedali crassitudine, pariete lateritio, exædificari jubent aliqui. Prætereà supernè impleri, nec adflatus admittere, aut fenestras habere ullas. Alii ab exortu tantùm æstivo, aut septentrione, eaque sine calce construi, quoniam sit frumento inimicissima. Alibì contrà suspendunt granaria lignea columnis, et perflari undiquè malunt, atque etiam à fundo. Alii omninò pendente tabulato extenuari granum arbitrantur : et si tegulis subjaceat, confervescere. Nobis referre plurimùm tempestivitas condendi videbitur. Nam si parùm tostum atque robustum collectum sit, aut calidum conditum, inimica innasci necesse est.

que le grain durcisse, et lorsqu'il a déjà pris couleur. C'est une maxime non contestée qu'il vaut mieux moissonner deux jours trop tôt que deux jours trop tard. Le *siligo* et le *triticum* profitent même dans l'aire et dans la grange. Comme le far s'égrène difficilement, il convient de l'engranger en épis, en le débarrassant seulement de sa paille et de ses barbes.

Passons à la manière de conserver le froment. Quelques uns exigent qu'on bâtisse à grands frais des greniers en brique, dont les murs aient trois pieds d'épaisseur. Ils veulent de plus qu'on les emplisse par le haut, et que le vent ne puisse y pénétrer par aucune ouverture : d'autres permettent qu'ils soient ouverts du côté du nord ou du lever estival : mais ils les veulent construits sans chaux, parceque la chaux est très préjudiciable au froment. En d'autres pays, on suspend sur des colonnes les greniers construits en bois ; on aime mieux qu'ils reçoivent l'air de tous les côtés, même par dessous. D'autres croient que le grain se dessèche sur ces planchers suspendus, et qu'il s'échauffe sous la tuile. Pour moi, je pense que ce qui importe le plus, c'est que le grain soit serré à propos. Car s'il est récolté sans être assez mur ni assez ferme, ou si on le serre étant chaud, il produira infailliblement les insectes qui le détruisent.

Quidam ipsum triticum diuturnitatis gratiâ adspergunt amurcâ, mille modios quadrantali. Alii Chalcidicâ aut Caricâ cretâ, aut etiam absinthio. Est et Olynthi, ac Cerinthi Eubœæ terra, quæ corrumpi non sinat. Nec ferè condita in spicâ læduntur. Utilissimè tamen servantur in scrobibus, quos siros vocant, ut in Cappadociâ, et in Thraciâ. In Hispaniâ et Africâ, ante omnia ut sicco solo fiant, curant: mox ut palea substernatur. Præthereà cum spicâ suâ conduntur. Ita frumenta si nullus spiritus penetret, certum est nihil maleficum nasci. Varro auctor est, sic conditum triticum durare annis quinquaginta, milium verò centum. Idem fabam à Pyrrhi regis ætate, in quodam specu Ambraciæ usque ad piraticum Pompeii Magni bellum durâsse, annis circiter centum viginti.

Quelques uns, pour conserver le triticum, l'arrosent de lie d'huile ; ils emploient une amphore pour mille *modius* : d'autres le saupoudrent de craie de Chalcis ou de Carie, et même d'absinthe. Aux environs d'Olynthe et de Cérinthe, dans l'île d'Eubée, se trouve une terre qui préserve le froment de toute corruption. Rarement il se gâte, s'il est serré en épi. La manière la plus sûre est de le déposer dans des fosses qu'on nomme *siri*, comme c'est l'usage dans la Cappadoce et dans la Thrace. En Espagne et en Afrique, on a soin de creuser ces fosses dans un terrain sec. On y étend de la menue paille, et l'on y entasse le grain avec ses épis. Si on ne laisse aucun accès à l'air, il est certain qu'il ne s'y engendrera point d'animaux malfaisants. Varron assure que le triticum, ainsi renfermé, se conserve cinquante ans et le millet cent ans (14) : que la fève et les légumes couverts de cendres, dans des vases qui ont servi à l'huile, se gardent très long-temps Le même auteur écrit que, dans une caverne d'Ambracie, des fèves se sont conservées depuis le temps du roi Pyrrhus jusqu'à la guerre des pirates sous le grand Pompée, c'est à dire pendant cent vingt ans.

LIBER XIX.

LINUM, SPARTUM, HORTENSIA.

I. SERITUR, ac dici neque inter fruges, neque inter hortensia potest linum. Sed in quâ non occurret vitæ parte, quodve miraculum majus, herbam esse quæ admoveat Ægyptum Italiæ, in tantum ut Galerius à freto Siciliæ Alexandriam septimâ die pervenerit, Babillus sextâ, ambo præfecti: æstate verò proximâ Valerius Marianus ex prætoriis senatoribus, à Puteolis nono die lenissimo flatu? Audax vita, scelerum plena: aliquid seri ut ventos procellasque recipiat: et parùm esse fluctibus solis vehi! jam verò nec vela satis esse majora navigiis! Sed quamvis amplitudini antennarum singulæ arbores sufficiant, super eas tamen addi velorum alia vela, præterque

LIVRE XIX.

DU LIN, DU SPART, DU JARDINAGE.

Le lin vient de semence : il ne peut être compté ni parmi les grains ni parmi les herbes des jardins. Mais à combien de besoins il offre ses secours ? Et quoi de plus merveilleux qu'une plante qui rapproche l'Égypte de l'Italie à un tel degré que Galérius et Babillus, tous deux préfets d'Égypte, passèrent, le premier en sept jours, et l'autre en six jours, du détroit de Sicile au port d'Alexandrie. L'été dernier, Valérius Marianus, ex-préteur, arriva de Pouzzoles à ce même port, le neuvième jour, avec un vent très modéré.... O comble de l'audace et de la perversité ! semer à dessein de recevoir les vents et les orages ! compter pour rien d'être voituré par les flots seuls ! Que dis-je ? des voiles plus grandes que les vaisseaux ne suffisent plus. Quoique chaque mât supporte des antennes immenses, cependant, pour seconder les voiles

alia in proris et alia in puppibus pandi, ac tot modis provocari mortem : deniquè tàm parvo semine nasci quod orbem ultrò citròque portet, tàm gracili avenâ, tàm non altè à tellure tolli : neque id viribus suis necti, sed fractum tusumque et in mollitiem lanæ coactum, injuriâ ac summâ audaciâ, eò pervenire! nulla exsecratio sufficit contra inventorem dictum suo loco à nobis : cui satis non fuit hominem in terrâ mori, nisì periret et insepultus. At nos priore libro imbres et flatus cavendos, frugum causâ victûsque, præmonebamus. Ecce seritur hominis manu, metitur ejusdem hominis ingenio, quod ventos in mari optet. Prætereà ut sciamus favisse pœnas, nihil gignitur faciliùs lino : ut sentiamus nolente id fieri naturâ, urit agrum, deterioremque etiam terram facit.

II. 1. Seritur sabulosis maximè, unoque sulco : nec magis festinat aliud. Vere satum æstate vellitur : et hanc quoque

qu'elles soutiennent, d'autres voiles sont suspendues au-dessus d'elles : à la poupe, à la proue d'autres encore sont déployées : tant on provoque la mort par tous les moyens ! Et c'est d'une semence si petite, d'une tige si frêle et si courte, que provient ce qui doit un jour transporter çà et là toutes les parties du globe ? encore ne lui laisse-t-on pas sa force entière. Avant que de tisser le lin, on le brise, on le broie, on le réduit à la souplesse de la laine : c'est en le maltraitant que notre audace extrême en obtient de si grands effets. J'ai nommé en son lieu l'auteur de cette invention. Mortel exécrable ! on ne peut assez le maudire. Non content que l'homme meure sur la terre, il a voulu qu'il périsse même sans sépulture. Je disois au livre précédent que nous devons, pour l'intérêt des grains nécessaires à la vie, nous précautionner contre les orages et les vents : et voilà que sur la mer, grace à cette fatale culture, les vents deviennent un besoin pour l'homme. Ah ! nos funestes vœux sont trop bien remplis. Rien ne croît plus aisément que le lin ; mais ce qui prouve aussi que la nature répugne à le produire, c'est qu'il brûle le champ qui le nourrit, et qu'il détériore la terre elle-même.

On le sème principalement dans les terrains sablonneux, et après un seul labour. Nulle plante n'arrive aussi vite à sa perfection. Semé au

terræ injuriam facit. Ignoscat tamen aliquis Ægypto serenti ut Arabiæ Indiæque merces importet : itane et Galliæ censentur hoc reditu, montesque mari oppositos esse non est satis, et à latere oceani obstare ipsum quod vocant inane ? Cadurci, Caleti, Ruteni, Bituriges, ultimique hominum existimati Morini, imò verò Galliæ universæ vela texunt : jam quidem et Transrhenani hostes : nec pulchriorem aliam vestem eorum feminæ novêre. Quâ admonitione succurrit quod M. Varro tradit, in Seranorum familiâ gentilitium esse, feminas lineâ veste non uti. In Germaniâ autem defossi atque sub terrâ id opus agunt.

Hispania citerior habet splendorem lini præcipuum, torrentis in quo politur naturâ, qui adluit Tarraconem : et tenuitas mira. Est sua gloria et Cumano in Campaniâ, ad piscium et alitum capturam eadem et plagis materia. Neque enim minores cunctis animalibus insidias, quàm nobismetipsis lino tendimus. Sed Cumanæ plagæ concidunt apros, et hi casses vel

printemps, on l'arrache en été, et cette manière de le récolter est encore un de ses torts envers la terre. Toutefois pardonnons à l'Égypte de le cultiver pour qu'il apporte les richesses de l'Inde et de l'Arabie : mais les Gaules! quelle sera leur excuse? leurs montagnes ne sont-elles pas les barrières de la mer, et leur océan le terme de la nature? Et cependant, les Cadurciens, les Calétiens, les Ruténiens, les Bituriges, les Morins, reculés aux bornes du monde, en un mot, les Gaules entières fabriquent des voiles. Déjà même nos ennemis d'outre-Rhin se livrent à ce travail, et leurs femmes ne connoissent pas de plus beaux vêtements. Ceci me rappelle ce qu'on lit chez Varron, que, dans la famille des Séranus, les femmes ne portèrent jamais de lin. Dans la Germanie, ces ouvrages se font dans des souterrains.

Les lins de l'Espagne citérieure se distinguent par leur éclat : avantage qu'ils doivent aux eaux d'un torrent qui baigne Tarragone. Ils sont d'une finesse admirable. Naguère les lins de Zélia, ville de Galice, sur l'océan, ont passé de cette même Espagne en Italie. Ils sont excellents pour les toiles de chasse. Le lin de Cumes en Campanie forme des filets très estimés pour les poissons et pour les oiseaux. On en fait aussi des toiles de chasse : car avec le

ferri aciem vincunt. Vidimusque jam tantæ tenuitatis ut annulum hominis cum epidromis transirent, uno portante multitudinem quâ saltus cingerentur : (nec id maximè mirum, sed singula earum stamina centeno quinquageno filo constare) : sicut paulò antè Julio Lupo, qui in præfecturâ Ægypti obiit. Mirentur hoc ignorantes in Ægyptii quondàm regis, quem Amasim vocant, thorace, in Rhodiorum insulâ ostendi in templo Minervæ, CCCLXV. filis singula fila constare : quod se expertum nuper Romæ prodidit Mucianus ter consul, parvasque jam reliquias ejus superesse hâc experientium injuriâ.

Italia et pelignis etiamnùm linis honorem habet, sed fullonum tantùm in usu; nullum est candidius, lanæve similius : sicut in culcitis præcipuam gloriam cadurci obtinent. Galliarum hoc, et tomenta pariter, inventum. Italiæ quidem mos etiam nunc durat in appellatione stramenti.

lin nous ne dressons pas moins de pièges aux animaux qu'à nous-mêmes. Les toiles de Cumes enchaînent les efforts des sangliers et résistent même au tranchant du fer. J'en ai vu d'une telle finesse qu'elles passoient par un anneau avec tout leur appareil. Un seul homme portoit de quoi entourer un bois. Ce n'est pas encore ce qu'il y avoit de plus extraordinaire ; car chaque fil étoit composé de cent cinquante brins. Julius Lupus, qui est mort préfet d'Égypte, possédoit un filet de ce genre. Que ceux-là s'en étonnent qui ne savent pas que les Rhodiens montrent, dans leur temple de Minerve, une cuirasse d'Amasis, ancien roi d'Égypte, dont chaque fil est formé de trois cent soixante-cinq brins. Mucien nous a récemment attesté s'en être assuré par lui-même. Il ne reste plus que quelques parties de cette cuirasse trop endommagée par les curieux.

L'Italie distingue encore les lins de l'Abruzze ; mais ils ne servent qu'à l'usage des foulons. Il n'en est pas de plus blancs, et qui ressemblent davantage à la laine. Celui de Cahors est le plus renommé pour les matelats. Ces matelats, ainsi que les lits de bourre, sont une invention des Gaules. En Italie, on couchoit sur des paillasses, et l'usage a conservé jusqu'à nos jours le nom de *stramentum*, jonchée de paille.

IV. Inventum jam est etiam quod ignibus non absumeretur. Vivum id vocant, ardentesque in focis conviviorum ex eo vidimus mappas, sordibus exustis splendescentes igni magis quàm possent aquis. Regum indè funebres tunicæ corporis favillam ab reliquo separant cinere. Nascitur in desertis adustisque sole Indiæ, ubi non cadunt imbres, inter diras serpentes : adsuescitque vivere ardendo, rarum inventu, difficile textu propter brevitatem. Rufus de cetero colos splendescit igni. Cùm inventum est, æquat pretia excellentium margaritarum.

V. Tentatum est tingui linum quoque, et vestium insaniam accipere, in Alexandri Magni primùm classibus, Indo amne navigantis, cùm duces ejus ac præfecti in certamine quodam variâssent insignia navium : stupueruntque littora, flatu versicoloria implente. Velo purpureo ad Actium cum M. Antonio Cleopatra venit, eodemque effugit. Hoc fuit imperatoriæ navis insigne.

On a même découvert une sorte de lin à l'épreuve du feu. On le nomme lin vivant. J'ai vu des serviettes de ce lin incombustible jetées dans un foyer ardent (1). Après que toutes les souillures avoient été consumées par le feu, on les retiroit plus nettes et plus éclatantes que si elles eussent été lavées dans l'eau. On en forme, pour les funérailles des rois, des linceuls qui séparent leurs cendres de celles du bûcher. Ce lin croît parmi des serpents cruels, dans les déserts brûlants de l'Inde, où la pluie ne tombe jamais. C'est ainsi qu'il s'habitue à l'action du feu. On le rencontre rarement, et on le file avec beaucoup de peine, à cause de son peu de longueur. Du reste, sa couleur est rousse et s'éclaircit au feu. Ceux qui le trouvent le vendent au prix des perles parfaites.

On a essayé aussi de teindre le lin, et de l'asservir, comme les étoffes, aux caprices de la mode. C'est ce qui a été vu pour la première fois dans la flotte d'Alexandre, naviguant sur l'Indus. Ses généraux et ses capitaines voulurent dans un combat distinguer leurs vaisseaux par des signes différents, et les rivages s'étonnèrent en voyant s'enfler ces voiles diversement coloriées. Cléopatre, suivant Antoine à Actium, vint et s'enfuit avec une voile de pourpre. Telle étoit la distinction du vaisseau amiral.

VI. Posteà in theatris tantùm umbram fecêre : quod primus omnium invenit Q. Catulus, cùm Capitolium dedicaret. Carbasina deindè vela primus in theatro duxisse traditur Lentulus Spinther, Apollinaribus ludis. Mox Cæsar dictator totum forum Romanum intexit, viamque sacram ab domo suâ et clivum usque in Capitolium, quod munere ipso gladiatorio mirabilius visum tradunt. Deindè et sine ludis Marcellus Octaviâ sorore Augusti genitus, in ædilitate suâ, avunculo XI. consule, a. d. kalendas augusti, velis Forum inumbravit, ut salubriùs litigantes consisterent : quantùm mutatis moribus Catonis Censorii, qui sternendum quoque Forum muricibus censuerat ! vela nuper colore cœli, stellata per rudentes iêre etiam in amphitheatro principis Neronis. Rubent in cavis ædium et muscum à sole defendunt. Ceterò mansit candori pertinax gratia. Honor etiam et Trojano bello. Cur enim non et præliis interfit, ut naufragiis ? Thoracibus lineis paucos tamen pugnâsse testis est Homerus.

Ensuite ces voiles teintes furent employées dans les théâtres, seulement pour donner de l'ombre. Q. Catulus en fit le premier cet usage à la dédicace du Capitole. Le premier que l'on cite pour avoir couvert le théâtre de toiles fines est Lentulus Spinther aux jeux Apollinaires. Après lui, le dictateur César couvrit le Forum entier, la rue sacrée depuis sa maison, et la descente du Capitole jusqu'au temple : ce qui parut plus magnifique encore que ses combats de gladiateurs. La veille des calendes d'août, Marcellus, fils d'Octavie sœur d'Auguste, étant édile, sous le onzième consulat de son oncle, fit tendre des toiles sur le Forum : ce n'étoit pas pour une célébration de fête, mais seulement pour la commodité des plaideurs. Combien les mœurs étoient changées depuis Caton le censeur, qui auroit voulu que le Forum fût semé de coquilles de murex ! De nos jours, des voiles couleur de ciel, parsemées d'étoiles, ont été tendues sur des câbles dans l'amphithéâtre de Néron. Celles qui ombragent nos cours, et qui garantissent la mousse des ardeurs du soleil, sont teintes en rouge. Au surplus, la couleur blanche a toujours conservé la prééminence : elle étoit en honneur dès la guerre de Troie ; car pourquoi le lin n'auroit-il pas sa place dans les combats ainsi que dans les naufrages ? Toutefois Homère atteste que peu de guerriers portoient des cuirasses de lin.

VII. 2. Sparti usus multa post secula cœptus est: Nec ante pœnorum arma, quæ primùm Hispaniæ intulerunt. Herba et hæc sponte nascens, et quæ non queat seri, juncusque propriè aridi soli, uni terræ dato vitio. Namque in malum telluris est: nec aliud ibì seri aut nasci potest. In Africâ exiguum et inutile gignitur. Carthaginiensis Hispaniæ citerioris portio, nec hæc tota, sed quatenùs parit, montes quoque sparto operit. Hinc strata rusticis eorum, hinc ignes facesque, hinc calceamina, et pastorum vestis, animalibus noxium: præterquàm cacuminum teneritate.

VIII. Hoc autem tunditur ut fiat utile, præcipuè in aquis marique invictum. In sicco præferunt è cannabi funes. At spartum alitur demersum, velutì natalium sitim pensans. Est quidem ejus natura interpolis: rursùsque quàm libeat vetustum novo miscetur. Verum tamen complectatur animo, qui volet miraculum æstimare, quanto sit in usu, omnibus terris, navium armamentis, machinis ædificationum, aliisque desideriis

L'usage du spart est postérieur de plusieurs siècles. Il date de la première guerre que les Carthaginois firent en Espagne. Le spart croît de lui-même, sans qu'on puisse le semer. C'est proprement le jonc d'un sol aride. Un seul pays a le malheur de le produire; car il est le fléau de la terre qui le porte : elle est stérile pour tout le reste. Celui d'Afrique est petit, et ne sert à rien. La province de Carthagène, dans l'Espagne citérieure, le produit, mais non dans toute son étendue (2). Par-tout où il vient, les montagnes mêmes en sont couvertes. Les habitants des campagnes se servent du spart pour se chauffer et s'éclairer. Ils en font des lits, des chaussures et des vêtements pour les bergers. Cette plante est nuisible aux animaux, excepté la partie tendre qui est à la sommité.

Il faut le battre pour le mettre en œuvre : il se conserve sur-tout dans l'eau et dans la mer. Sur terre, on préfère les cordes de chanvre. Le spart se nourrit même dans l'eau. Il semble se dédommager de la soif qu'il éprouva dans l'état de végétation. Cette sorte de cordage se répare aisément. Quelque vieux qu'il soit, il se renoue avec le neuf. Au surplus, l'imagination s'effraie quand on calcule à combien d'usages on l'emploie en tous lieux, soit pour les agrès des vaisseaux, soit pour la construction des édifices, ou pour les

vitæ. Ad hos omnes usus quæ sufficiant, minùs triginta millia passuum in latitudinem à littore Carthaginis novæ, minùsque c. in longitudinem esse reperientur. Longiùs vehi impendia prohibent.

IX. Junco Græcos ad funes usos nomini credamus quo herbam eam appellant: posteà palmarum foliis, philurâque manifestum est: et indè translatum à Pœnis sparti usum, perquàm simile veri est.

XIX. 4. Antiquitas nihil priùs mirata est, quàm Hesperidum hortos, ac regum Adonis et Alcinoi: itemque pensiles, sive illos Semiramis, sive Assyriæ rex Cyrus fecit, de quorum opere alio volumine dicemus. Romani quidem reges ipsi coluêre. Quippè etiam Superbus Tarquinius nuntium illum sævum atque sanguinarium filio remisit ex horto. In XII. tabulis legum nostrarum nusquàm nominatur villa; semper in significatione eâ hortus: in horto verò hæredium.

Jam quidem hortorum nomine in ipsâ urbe delicias, agros, villasque possident.

autres besoins de la vie. Le terrain qui suffit pour tant d'usages n'a pas trente milles de largeur, à partir du rivage de Carthagène; il a moins de cent milles de longueur. Les frais empêchent que le spart ne se transporte à des distances éloignées (3).

Le nom que les Grecs donnent au jonc induit à croire qu'ils se servirent de cette plante pour faire des cordes (4). Il est démontré que dans la suite ils firent usage de la feuille du palmier et de l'écorce intérieure du tilleul. C'est là probablement ce qui donna aux Carthaginois l'idée d'employer le spart.

Rien n'a plus excité l'admiration de l'antiquité, que les jardins des Hespérides et des rois Adonis et Alcinoüs, et ces terrasses suspendues qui furent l'ouvrage ou de Sémiramis, ou de Cyrus, roi des Assyriens. Je parlerai ailleurs de leur construction. Les rois de Rome se sont eux-mêmes occupés de cette culture. Ce fut de son jardin que Tarquin le Superbe renvoya vers son fils ce courrier, porteur d'un message cruel et sanguinaire. Le mot *villa* ne se trouve nulle part dans nos lois des douze tables. Pour désigner une métairie, elles emploient par-tout le mot *hortus*. Le jardin constituoit l'héritage.

Aujourd'hui, sous le nom de jardins, on possède, au centre même de Rome, des promenades

Primus hoc instituit Athenis Epicurus, otii magister. Usque ad eum, moris non fuerat in oppidis habitari rura. Romæ quidem per se hortus ager pauperis erat.

Ex horto plebei macellum, quantò innocentiore victu! Mergi enim, credo, in profunda satius est, et ostrearum genera naufragio exquiri, aves ultra Phasidem amnem peti, et fabuloso quidem terrore tutas, immò sic pretiosiores, alias in Numidiam atque Æthiopiæ sepulcra: aut pugnare cum feris, mandique capientem quod mandat alius. At herculè quàm vilia hæc, quàm parata voluptati satietatique, nisì eadem, quæ ubiquè, indignatio occurreret!

Ferendum sanè fuerit exquisita nasci poma, alia sapore, alia magnitudine, alia monstro, pauperibus interdicta: inveterari vina, saccisque castrari: nec cuiquam adeò longam esse vitam, ut non ante se genita

délicieuses, des champs et des métairies. Epicure, le législateur des oisifs, établit le premier cet usage dans Athènes. Avant lui, on ne savoit pas habiter la campagne au milieu des villes. A Rome, le jardin étoit le champ du pauvre.

C'étoit du jardin que le peuple tiroit ses provisions. Combien alors il s'épargnoit de maux! mais sans doute il vaut mieux s'enfoncer dans les abîmes de la mer, se perdre sous les flots pour choisir des huîtres, chercher au-delà du Phase des oiseaux que les récits effrayants de la fable devroient garantir de nos atteintes, et qui n'en ont que plus de prix à nos yeux : en poursuivre d'autres dans la Numidie et dans les tombeaux de l'Éthiopie : livrer des combats aux monstres des forêts, et se faire dévorer en saisissant une proie pour la voracité d'autrui. Ah! que les productions des jardins seroient à peu de frais! qu'elles s'offriroient d'elles-mêmes à nos plaisirs et à nos besoins, si on ne trouvoit ici les mêmes sujets d'indignation qu'on rencontre par-tout ailleurs!

Eh bien! souffrons-le, s'il le faut, qu'il naisse des fruits que leur délicatesse, leur grosseur, leur forme extraordinaire interdisent au pauvre : qu'on laisse vieillir les vins, qu'on les énerve en les passant par la chausse, et que la vie la plus longue ne puisse réduire un homme à ne

potet: è frugibus quoque quoddam alimentum sibi excogitâsse luxuriam, ac medullam tantùm earum: superque pistrinarum operibus et cælaturis vivere, alio pane procerum, alio vulgi, tot generibus usque ad infimam plebem descendente annonâ. Etiamne in herbis discrimen inventum est, opesque differentiam fecêre in cibo, etiam uno asse venali? In his quoque aliqua sibi nasci tribus negant, caule in tantum saginato, ut pauperis mensa non capiat. Silvestres fecerat natura corrudas, ut quisque demeteret passìm: ecce altiles spectantur asparagi: et Ravenna ternos libris rependit. Heu prodigia ventris! Mirum esset non licere pecori carduis vesci: non licet plebi.

Aquæ quoque separantur: et ipsa naturæ elementa vi pecuniæ discreta sunt. Hi nives, illi glaciem potant, pœnasque montium in voluptatem gulæ vertunt. Servatùr algor æstibus, excogitaturque ut alienis mensibus nix algeat. Decoquunt alii aquas: mox et illas hiemant. Nihil

boire que des vins moins vieux que lui. Souffrons que le luxe, prenant la seule moelle du grain, en ait composé un mets réservé pour lui seul : que la pâte sculptée par des mains habiles offre à l'œil les contours les plus agréables : que le pain du riche ne soit pas celui du pauvre, et qu'il y ait des blés pour chaque condition, jusqu'à la plus basse. Mais trouver des distinctions jusque dans les herbes ! Les richesses établir une différence dans un aliment qui ne se vend qu'un as ! Il en est même auxquelles le peuple n'ose prétendre : par exemple, l'art grossit le chou au point que la table du pauvre en seroit écrasée. La nature avoit voulu que les asperges fussent sauvages, afin que chacun les cueillît en tous lieux ; mais déjà perfectionnées à force de soins, elles étonnent par leur grosseur. Ravenne les vend trois à la livre. Excès monstrueux de la gourmandise ! on auroit vu avec surprise le cardon interdit aux bestiaux, il l'est au peuple (5).

Il y a aussi des eaux privilégiées, et l'argent a mis des distinctions, même entre les élements de la nature. Les uns boivent de la neige, et les autres de la glace. Le fléau des montagnes est devenu une jouissance pour la sensualité. On conserve la glace pour les feux de l'été. On a le secret de faire geler la neige dans les mois les plus brûlants. D'autres font bouillir l'eau pour la

utiquè homini sic, quomodò rerum naturæ placet. Etiamne herba aliqua divitiis tantùm nascitur? Nemo Sacros Aventinosque montes, et iratæ plebis secessus circumspexerit: mox enim certè æquabit, quos pecunia separavit.

Itaque herculè, nullum macelli vectigal majus fuit Romæ, clamore plebis incusantis apud omnes principes, donec remissum est portorium mercis hujus: compertumque non aliter quæstuosiùs censum haberi aut tutiùs, ac minore fortunæ jure, cùm credatur pensio ea pauperum. Is in solo sponsor est, et sub dio reditus, superficiesque cœlo quocunque gaudens.

Hortorum Cato prædicat caules. Hinc primùm agricolæ æstimabantur prisci, et sic statìm faciebant judicium, nequam esse in domo matrem familias (etenim hæc cura feminæ dicebatur) ubì indiligens esset hortus: quippè è carnario, aut macello vivendum esse. Sed nec caules, ut nunc,

transformer en glace un moment après. Nulle chose ne plaît à l'homme comme elle plaît à la nature. Mais qu'il y ait aussi des herbes qui croissent seulement pour le riche ! Et personne ne tourne ses regards vers le mont Sacré, vers le mont Aventin : personne ne redoute ces retraites du peuple irrité : ah ! bientôt l'égalité rapprocheroit ceux que les richesses ont séparés.

Nul droit sur les autres denrées ne fut plus productif à Rome : et la multitude fatigua de ses cris tous les empereurs, jusqu'à ce que les herbes eussent été affranchies de toute imposition. L'expérience a fait connoître que le moyen d'asseoir la taxe personnelle, le plus avantageux, le plus certain et le moins dépendant de la fortune, est de regarder le jardin du pauvre comme sa caution envers l'Etat. Le sol répond pour lui : c'est un bien au soleil, une surface qui réussit sous toute exposition.

Caton vante les choux des jardins. C'étoit d'après cette culture qu'on apprécioit les anciens laboureurs ; et comme ce soin regardoit la femme, on jugeoit, lorsque le jardin étoit négligé, que la maîtresse n'entendoit rien au ménage, parcequ'il falloit alors avoir recours à la boucherie ou au marché. Mais les choux eux-mêmes n'étoient pas recherchés de préférence comme aujourd'hui :

maximè probabant, damnantes pulmentaria, quæ egerent alio pulmentario: id erat oleo parcere; nam gari desideria etiam in exprobratione erant.

Horti maximè placebant, quia non egerent igni, parcerentque ligno, expedita res et parata semper: undè et acetaria appellantur, facilia concoqui, nec oneratura sensum cibo, et quæ minimè accenderent desiderium panis. Pars eorum ad condimenta pertinens fatetur domi versuram fieri solitam: atque non Indicum piper quæsitum, quæque trans maria petimus. Jam quoque in fenestris suis plebs urbana in imagine hortorum quotidiana oculis rura præbebat, antequàm præfigi prospectus omnes coëgit multitudinis innumeræ sæva latrocinatio.

on réprouvoit un mets qu'il faut qu'un autre mets assaisonne : on vouloit ménager l'huile. Pour le garum, il eût été honteux même de le désirer.

Ce qui leur faisoit sur-tout aimer les jardins, c'est que les légumes n'exigent pas de feu, qu'ils épargnent le bois ; c'est un mets toujours prêt et sous la main. Confits au vinaigre, ils sont d'une facile digestion, et ne chargent pas l'estomac ; il tiendroient presque lieu de pain. Ceux qui servent aux assaisonnements attestent que nos anciens se suffisoient à eux-mêmes pour les besoins de la vie : ils se passoient du poivre indien et de toutes ces épices que nous allons chercher au-delà des mers. Le peuple même de la ville, cultivant des espèces de jardins à ses fenêtres, offroit aux yeux l'image des champs, avant que les brigandages affreux d'une multitude trop nombreuse eussent forcé à griller toutes les fenêtres des maisons.

LIBER XXI.

FLORES ET CORONAMENTA.

I. 1. In hortis seri et coronamenta jussit Cato, inenarrabili florum maximè subtilitate: quandò nulli potest facilius esse loqui, quàm rerum naturæ pingere, lascivienti præsertìm, et in magno gaudio fertilitatis tàm variæ ludenti. Quippè reliqua usûs alimentique gratiâ genuit, ideòque secula annosque tribuit iis. Flores verò odoresque in diem gignit: magnâ, ut palàm est, admonitione hominum, quæ spectatissimè floreant, celerrimè marcescere. Sed ne picturâ quidem sufficiente imagini colorum reddendæ mixturarumque varietati, sivè alterni atque multiplices inter se nectantur,

LIVRE XXI.

FLEURS, COURONNES DE FLEURS.

Caton veut aussi qu'on sème dans les jardins de quoi former les couronnes. Il seroit impossible de décrire la délicatesse et la finesse des fleurs, parceque jamais il ne peut être aussi facile à l'homme de s'exprimer qu'il l'est à la nature de peindre, sur-tout lorsque dans ses moments de gaieté elle s'amuse à varier les jeux de son inépuisable fécondité. Elle a produit les autres choses pour notre usage et notre nourriture : aussi leur a-t-elle donné des années et des siècles d'existence ; mais elle fait éclore les fleurs et les odeurs pour un jour. Grande leçon qu'elle donne évidemment à l'homme, que ce qui fleurit avec le plus d'éclat, se flétrit aussi le plus vite. La peinture même ne suffiroit pas à rendre la vivacité des couleurs et la diversité

sivè privatis generum funiculis in orbem, in obliquum, in ambitum, quædam coronæ per coronas currant.

II. 2. Tenuioribus utebantur antiqui, struppos appellantes: undè nata strophiola. Quìn et vocabulum ipsum tardè communicatum est, inter sacra tantùm et bellicos honores coronis suum nomen vindicantibus. Cùm verò è floribus fierent, serta, à serendo serieve, appellabantur: quod apud Græcos quoque non adeò antiquitùs placuit.

III. Arborum ramis coronari in sacris certaminibus, mos erat primùm: posteà variari cœptum mixturâ versicolori florum, quæ invicem odores coloresque accenderet, Sicyone, ex ingenio Pausiæ pictoris atque Glyceræ coronariæ, dilectæ admodùm illi, cùm opera ejus picturâ imitaretur, et illa provocans variaret, essetque certamen artis ac naturæ: quales etiam nunc extant artificis illius tabellæ, atque in primis appellata Stephaneplocos, quâ pinxit ipsam. Idque

de leurs mélanges, soit qu'en les assemblant on les nuance l'une par l'autre, soit que de chacune séparément on forme divers compartiments, qui nous présentent plusieurs couronnes enlacées dans une seule.

Les couronnes chez les anciens étoient fort minces. Ils les appeloient *struppi*, d'où on a fait le nom *strophiola* (1). Le nom lui-même de couronnes leur a été donné fort tard : il étoit réservé pour celles que portoient les sacrificateurs, ou qui étoient décernées aux guerriers. Lorsqu'on les formoit de fleurs, on les nommoit *serta*, de *serere* ou de *series* (2). L'usage même n'en est pas fort ancien chez les Grecs.

Dans les premiers temps, les vainqueurs aux jeux sacrés étoient couronnés d'une branche d'arbre, dans laquelle on mêla ensuite différentes fleurs pour lui donner plus d'éclat et de parfum : cet usage commença à Sicyone. Il dut sa naissance à l'imagination du peintre Pausias et de la bouquetière Glycéra, dont cet artiste étoit éperduement épris. Il s'occupoit à peindre les ouvrages de son amante, et celle-ci, pour le défier, varioit l'arrangement de ses fleurs. L'art et la nature rivaux se disputoient le prix. C'est ce que nous pouvons voir dans quelques

factum est post olympiadem centesimam. Sic coronis è floribus receptis, paulò mox subiêre, quæ vocantur Ægyptiæ, ac deindè hibernæ, cùm terra flores negat, ramento è cornibus tincto. Paulatìmque et Romæ subrepsit appellatio, corollis inter initia propter gracilitatem nominatis : mox et corollariis, postquàm è laminâ æreâ tenui inauratâ aut inargentatâ dabantur.

IV. 3. Crassus dives, primus argento auroque folia imitatus, ludis suis coronas dedit. Accesseruntque et lemnisci, quos adjici ipsarum coronarum honos erat, propter Etruscas, quibus jungi nisì aurei non debebant. Puri diù fuêre ii : cælare eos primus instituit P. Claudius Pulcher, bracteasque etiam philyræ dedit.

V. Semper tamen auctoritas vel ludicro quæsitarum fuit. Namque ad certamina in Circum per ludos et ipsi descendebant, et servos suos quique mittebant. Indè illa

uns de ses tableaux qui existent encore, entre autres celui qu'on appelle *Stephaneplocos* (la Bouquetière), dans lequel il peignit Glycéra elle-même. Ce fut après la centième olympiade. Les couronnes de fleurs s'étant introduites de cette manière, on vit bientôt paroître celles qu'on nomme égyptiennes (3), et celles d'hiver qui se font de raclures de cornes teintes, pour la saison où la terre refuse les fleurs. Peu à peu le nom lui-même s'établit jusque dans Rome. Elles furent d'abord appelées *corollæ*, à cause de leur peu d'épaisseur : ensuite on nomma *corollaria*, celles de feuilles de cuivre doré ou argenté, qu'on distribuoit dans les jeux.

Le riche Crassus est le premier qui, dans ses jeux, ait donné des couronnes dont les feuilles fussent d'or et d'argent. On y ajouta des rubans qui en relevoient encore le mérite (4), à cause des couronnes étrusques, dont les rubans ne pouvoient être que d'or. Ils furent long-temps unis et sans gravures. Claudius Pulcher les fit ciseler le premier, et même il plaça des bas-reliefs sur l'écorce tendre du tilleul.

Au reste, les couronnes furent toujours honorées, même celles qui avoient été obtenues dans les jeux. Les citoyens alors pouvoient également descendre dans le Cirque, ou envoyer leurs esclaves (5). De là cette loi des douze

XII. tabularum lex : « Qui coronam parit « ipse, pecuniâve, ejus virtutis ergo duitor « ei. » Quam servi equive meruissent, pecuniâ partam lege dici, nemo dubitavit. Quis ergo honos ? ut ipsi mortuo, parentibusque ejus, dùm intùs positus esset, forìsve ferretur, sine fraude esset imposita. Aliàs in usu promiscuo ne ludicræ quidem erant.

VI. Ingènsque et hinc severitas. L. Fulvius, argentarius, bello Punico secundo, cum coronâ rosaceâ interdiù è pergulâ suâ in Forum prospexisse dictus, ex auctoritate senatûs in carcerem abductus, non ante finem belli emissus est. P. Munatius, cùm demptam Marsyæ coronam è floribus capiti suo imposuisset, atque ob id duci eum in vincula triumviri jussissent, appellavit tribunos plebis. Nec intercessêre illi : aliter quàm Athenis, ubi comessabundi juvenes ante meridiem conventus sapientium quoque doctrinæ frequentabant. Apud nos exemplum licentiæ hujus non est aliud

tables : la couronne sera donnée à quiconque l'aura gagnée lui-même, ou à ses frais. On n'a jamais douté que par ces mots la loi ne désignât ceux dont les esclaves ou les chevaux auroient mérité le prix. Quel honneur leur étoit donc accordé? C'est qu'après leur mort, on leur mettoit cette couronne sur la tête, tout le temps qu'ils étoient exposés dans leur maison et pendant qu'on les portoit au bûcher. Leurs parents jouissoient de la même distinction. On n'étoit pas libre de porter, quand on vouloit, celles même qu'on avoit gagnées dans les jeux (6).

On cite à ce sujet un trait d'une grande sévérité. Pendant la seconde guerre punique, L. Fulvius, banquier, fut accusé d'avoir, en plein jour, regardé de sa galerie sur la place publique, ayant une couronne de roses sur la tête. Le sénat le fit mettre en prison, et il n'en sortit pas avant la fin de la guerre. P. Munatius osa poser sur sa tête une couronne de fleurs qu'il avoit prise à Marsyas : les triumvirs ordonnèrent qu'il fût conduit en prison. Il en appela aux tribuns du peuple ; mais ils refusèrent leur secours. Il en étoit autrement à Athènes, où les jeunes libertins, au sortir d'une partie, alloient le matin se mêler dans les assemblées même des philosophes. Chez nous on ne connoît point d'autres exemples d'une pareille licence que celui

quàm filia divi Augusti; cujus luxuriâ noctibus coronatum Marsyam litteræ illius dei gemunt.

VII. Florum quidem populus Romanus honorem Scipioni tantùm habuit. Serapio cognominabatur, propter similitudinem suarii cujusdam negotiatoris. Ob id erat in tribunatu plebi admodùm gratus, dignusque Africanorum familiâ. Nec erat in bonis funeris impensa. Asses ergo contulit populus, ac funus elocavit, quâque præferebatur, flores è prospectu omni sparsit.

VIII. Et jam tunc coronæ deorum honos erant, et larium publicorum privatorumque, ac sepulcrorum, et manium: summaque auctoritas pactili coronæ. Sutiles Saliorum sacris invenimus, et solemnes cœnis. Transiêre deindè ad rosaria: eòque luxuria processit, ut non esset gratia nisi mero folio sutilibus, mox petitis ab Indiâ, aut ultra Indos. Lautissimum quippè habetur è nardi folio eas dari, aut veste sericâ versicolores unguentis madidas. Hunc

de la fille d'Auguste. Ce dieu malheureux se plaint dans ses lettres de ce que Julie a couronné Marsyas dans ses débauches nocturnes (7).

Le seul que le peuple romain ait honoré par des fleurs a été Scipion, que sa ressemblance avec un marchand de porcs fit surnommer Sérapion. Cette singularité le rendit très agréable au peuple dans son tribunat. Il se montra digne de son illustre famille ; et comme il ne laissoit pas de quoi fournir aux frais de ses funérailles, le peuple se chargea de cette dépense : chacun contribua d'un as, et dans toutes les rues où passa le convoi on jeta des fleurs par les fenêtres.

Dès-lors on employoit les couronnes à honorer les dieux, les pénates tant publics que particuliers, les tombeaux et les mânes. Celles de fleurs entrelacées étoient les plus révérées. Nous trouvons dans les sacrifices des Saliens les couronnes travaillées à l'aiguille (8) : ils en faisoient usage dans leurs festins. La préférence fut donnée ensuite aux rosiers ; et grace aux progrès du luxe, on n'attacha plus de prix à celles qui n'étoient pas toutes en feuilles de roses cousues. Bientôt on en fit venir de l'Inde et de pays encore plus éloignés. Car aujourd'hui on regarde comme le comble de la magnificence d'en distribuer de feuilles de nard, ou de soie de diverses

habet novissimè exitum luxuria feminarum.

IX. Et apud Græcos quidem de coronis privatìm scripsêre Mnesitheus atque Callimachus medici, quæ nocerent capiti: quoniam et in hoc est aliqua valetudinis portio, in potu atque hilaritate præcipuè odorum vi subrepente fallaciter, sceleratâ Cleopatræ solertiâ. Namque in apparatu belli Actiaci gratificationem ipsius reginæ Antonio timente, nec nisì prægustatos cibos sumente, fertur pavore ejus lusisse, extremis coronæ floribus veneno illitis, ipsâque capiti impositâ, mox procedente hilaritate invitavit Antonium, ut coronas biberent. Quis ita timeret insidias? Ergo concerptâ in scyphum, incipienti haurire oppositâ manu: « En ego sum, inquit « illa, Marce Antoni, quam tu novâ præ« gustantium diligentiâ caves: adeò mihi, « si possim sine te vivere, occasio aut ratio « deest. » Indè eductum custodiâ bibere jussit, illicò expirantem.

couleurs, humectées de parfums : et c'est le dernier terme où se soit encore arrêté le luxe des femmes.

Chez les Grecs, deux médecins, Mnésithée et Callimaque, ont écrit en particulier sur les couronnes qui peuvent affecter le cerveau ; car l'usage des couronnes n'est pas indifférent à la santé. C'est dans la joie sur-tout et dans la gaieté des festins que les odeurs s'insinuent sans qu'on s'en aperçoive. Cléopatre a donné en ce genre une preuve de sa criminelle adresse. Lorsqu'on faisoit les préparatifs de la guerre d'Actium, Antoine, devenu défiant, redoutoit jusqu'aux présents de la reine : il ne mangeoit rien qu'on n'en eût fait l'essai. Cléopâtre, s'amusant de ses frayeurs, mit sur sa tête une couronne de fleurs, dont les bords avoient été empoisonnés ; et bientôt profitant de la gaieté des convives, elle invita Antoine à boire les couronnes (9). Étoit-ce le moment de soupçonner une trahison ? Il arrache les fleurs et les jette dans la coupe. Déjà il alloit boire : elle l'arrêta. Antoine, lui dit-elle, « voilà cette femme contre laquelle vous prenez « des précautions si extraordinaires. Croyez-vous « que je manquasse de moyens ou d'occasions, « si je pouvois vivre sans vous ? » Un criminel amené en sa présence but la coupe par son ordre, et il expira sur-le-champ.

De floribus suprà dictos scripsit Theophrastus apud Græcos. Ex nostris autem inscripsêre aliqui libros Anthologicôn : flores verò persecutus est nemo, quòd equidem inveniam.

Outre les deux médecins que j'ai nommés, un autre Grec, Théophraste, a aussi écrit sur les fleurs. Quelques uns de nos auteurs ont intitulé leurs ouvrages *Anthologies*; aucun n'a fait un traité suivi sur les fleurs.

LIBER XXII.

DE HERBIS.

Implêsse poterant miraculum sui natura atque tellus reputantium vel prioris tantùm voluminis dotes, totque genera herbarum, utilitatibus hominum, aut voluptatibus genita. Sed quantò plura restant? quantòque mirabiliora inventu? Illa enim majore in parte cibi aut odoris decorisve commendatio ad numerosa experimenta duxit. Reliquarum potentia adprobat, nihil à rerum naturâ sine aliquâ occultiore causâ gigni.

Equidem et formæ gratiâ ritûsque perpetui, in corporibus suis aliquas exterarum gentium uti herbis quibusdam adverto

LIVRE XXII.

DES HERBES.

Les propriétés que nous venons de décrire dans le livre précédent, ces plantes de toute espèce, que la nature et la terre ont produites pour nos besoins et pour nos plaisirs, épuiseroient seules toute notre admiration. Mais qu'il nous reste encore bien plus de prodiges ! Combien de découvertes plus étonnantes ! La plupart de ces plantes sont utiles à la vie, elles charment par leur éclat et leur parfum. Ces avantages précieux nous ont conduits naturellement à de nombreuses expériences ; mais les vertus qui sont dans les autres démontrent que la nature ne produit rien sans quelque dessein caché.

J'observe d'abord que, chez plusieurs nations étrangères, c'est un usage constant et sacré d'employer certaines herbes pour la parure. Du moins

animum. Illinunt certè aliis aliæ faciem in populis barbarorum feminæ, maresque etiam apud Dacos et Sarmatas corpora sua inscribunt. Simile plantagini glastum in Galliâ vocatur, quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ, quibusdam in sacris et nudæ incedunt, Æthiopum colorem imitantes.

Jam verò infici vestes scimus admirabili fuco. Atque ut sileamus Galatiæ, Africæ, Lusitaniæ granis coccum imperatoriis dicatum paludamentis, transalpina Gallia herbis Tyria atque Conchylia tinguit, omnesque alios colores. Nec quærit in profundis murices, seque objiciendo escam, dùm præripit belluis marinis, intacta etiam ancoris scrutatur vada, ut inveniat per quod faciliùs matrona adultero placeat, corruptor insidietur nuptæ. Stans et in sicco carpit, quo fruges modo : sed culpa non ablui usu : alioquì fulgentiùs instrui poterat luxuria, certè innocentiùs.

chez les barbares les femmes se peignent le visage avec des sucs, et chez les Daces et les Sarmates, les hommes eux-mêmes se tracent des figures sur le corps. Les Gaulois nomment pastel une herbe qui ressemble au plantain : les femmes et les filles des Bretons s'en frottent tout le corps, et même, après s'être rendues aussi noires que les Ethiopiens, elles marchent nues dans quelques unes de leurs cérémonies religieuses.

Je sais aussi que les herbes donnent aux étoffes une teinture admirable; et sans parler des graines de la Galatie, de l'Afrique et de la Lusitanie, qui fournissent l'écarlate consacrée aux cottes d'armes des généraux, la Gaule transalpine imite, avec le suc des herbes, la pourpre tyrienne et conchylienne, et toutes les autres couleurs. Le Gaulois ne cherche pas le murex au fond des flots : il ne s'expose pas à être la proie des monstres marins, en ravissant leur pâture : il ne fouille point des abîmes, où les ancres même n'ont jamais pénétré, pour donner à une mère de famille les moyens de plaire à un adultère, ou aider un séducteur à corrompre une femme mariée. Il cueille ses herbes debout et en terre ferme, comme les grains dont il se nourrit. Le défaut de cette teinture est de ne pouvoir se laver : sans quoi le luxe auroit pu acquérir un éclat plus brillant, ou du moins plus innocent.

Non est nunc propositum ista consectari; nec omittemus, ut subjiciendo utiliora luxuriam vilitate circumscribamus, dicturi et aliàs herbis tingui lapides, parietesque pingi. Nec tinguendi tamen rationem omisissemus, si unquàm ea liberalium artium fuisset. Interìm fortiùs agetur: auctoritasque quanta debeatur etiam surdis, hoc est, ignobilibus herbis, perhibebitur. Siquidem auctores imperii Romani conditoresque immensum quiddam et hinc sumpsêre, quoniam non aliundè sagmina in remediis publicis fuêre, et in sacris legationibusque verbenæ. Certè utroque nomine idem significatur, hoc est, gramen ex arce cum suâ terrâ evulsum: ac semper è legatis cùm ad hostes clarigatumque mitterentur, id est, res raptas clarè repetitum, unus utiquè Verbenarius vocabatur.

IV. 3. Corona quidem nulla fuit gramineâ nobilior, in majestate populi terrarum principis, præmiisque gloriæ. Gemmatæ et aureæ, vallares, murales, rostratæ, civicæ, triumphales, post hanc fuêre, suntque

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans ces détails : je ne les passerai pas non plus sous silence ; car je veux renfermer le luxe dans le mépris, en lui opposant des objets plus utiles ; je montrerai même dans la suite qu'on se sert des herbes pour teindre les pierres et peindre les murailles. Au surplus je ne me serois pas dispensé de parler de la teinture, si jamais elle eût fait partie des arts libéraux. En attendant je m'élèverai au-dessus de ces frivolités, et je ferai voir quelle estime est due même aux herbes qui sont méprisées, c'est-à-dire inconnues. Elles ont été d'une ressource infinie pour les auteurs et les fondateurs de l'empire romain, puisque seules elles étoient employées dans les calamités publiques, dans les sacrifices et les ambassades ; les noms par lesquels on les désignoit, *sagmina*, *verbenæ*, signifient l'un et l'autre le gazon arraché dans la citadelle avec la terre qui l'a produit : et toutes les fois qu'on envoyoit des députés pour demander clairement satisfaction aux ennemis, un d'eux étoit nommé *verbenarius*, porteur de verveine.

La majesté du peuple-roi n'eut jamais de couronne plus honorable que celle de gazon. C'étoit la plus belle récompense de la gloire. Celles qui étoient ornées d'or et de pierreries, les couronnes vallaire, murale, rostrale, civique,

cunctæ magno intervallo, magnâque differentiâ. Ceteras omnes singuli, et duces ipsi imperatoresque militibus, aut aliquandò collegis dedêre : decrevit in triumphis senatus curâ belli solutus, et populus otiosus.

4. Graminea nunquàm nisì in desperatione supremâ contigit : nulli nisì ab universo exercitu servato decreta. Ceteras imperatores dedêre, hanc solam miles imperatori. Eadem vocatur obsidionalis, liberatis obsidione abominandoque exitio totis castris. Quòd si civicæ honos, uno aliquo ac vel humillimo cive servato, præclarus sacerque habetur, quid tandem existimari debet unius virtute servatus universus exercitus? Dabatur hæc viridi è gramine, decerpto indè ubì obsessos servâsset aliquis. Namque summum apud antiquos signum victoriæ erat, herbam porrigere victos, hoc est, terrâ et altrice ipsâ humo, et humatione etiam cedere : quem morem etiam nunc durare apud Germanos scio.

triomphale, furent toujours moins estimées. Elles en sont à une grande distance, et la différence est infinie. Les autres étoient données par un seul homme. Les chefs et les généraux les ont accordées à leurs soldats et quelquefois à leurs collègues. Le sénat délivré des soins de la guerre, et le peuple jouissant des douceurs de la paix, les ont décernées dans les triomphes.

Celle de gazon ne se donna jamais que dans une situation désespérée. Nul ne l'obtint que d'une armée entière sauvée par sa valeur. Les généraux donnoient les autres : celle-là seule étoit donnée au général par les soldats. Elle est aussi nommée obsidionale, lorsque tout un camp a été délivré d'un siége et de l'horreur d'une destruction inévitable. Si la couronne civique accordée pour avoir sauvé un citoyen, même le plus obscur, est une distinction éminente et sacrée, pour combien doit-on compter une armée entière sauvée par la valeur d'un seul ? On formoit cette couronne de gazon vert, cueilli dans le lieu où l'on avoit sauvé les assiégés. Car présenter de l'herbe au vainqueur étoit chez les anciens l'aveu le plus solennel de la victoire : c'étoit céder tout à la fois et la terre qui nourrit, et le droit d'y être inhumé. Cet usage subsiste encore chez les Germains.

V. 5. Donatus est eâ L. Siccius Dentatus semel, cùm civicas quatuordecim meruisset, depugnâssetque cxx. præliis semper victor. Tantò rarius est servatorem unum à servatis donari. Quidam imperatores et sæpiùs donati sunt, veluti P. Decius Mus, tribunus militum, ab exercitu: alterâ ab his qui in præsidio obsessi fuerant, quanta esset ejus honoris auctoritas confessus religione: siquidem donatus bovem album Marti immolavit, et centum fulvos qui ei virtutis causâ dati fuerant simul ab obsessis. Hic Decius posteà se consul, Imperioso collegâ, pro victoriâ devovit.

Data est et à senatu populoque Romano, quâ claritate nihil equidem in rebus humanis sublimius duco, Fabio illi qui rem omnem Romanam restituit non pugnando. Nec data, cùm magistrum equitum et exercitum ejus servâsset, tunc satius fuit nomine novo coronari appellatum patrem ab his quos servaverat: sed quo dictum est consensu honoratus est, Annibale ex Italiâ pulso. Quæ corona adhuc sola ipsius

Siccius Dentatus la reçut une seule fois, quoiqu'il ait mérité quatorze couronnes civiques, et qu'il soit sorti vainqueur de cent vingt combats. Tant il est plus rare qu'un seul l'obtienne pour avoir sauvé toute une armée! Quelques commandants en ont obtenu plusieurs. Par exemple, Décius Mus, tribun légionnaire, en reçut une de l'armée, et une autre du détachement qui avoit été enveloppé par les Samnites. Il témoigna par un acte de religion quelle étoit l'éminence de cet honneur : il immola au dieu Mars un bœuf blanc, et cent bœufs de poil roux, que les assiégés lui donnèrent pour prix de sa valeur. Ce même Décius, collégue du consul Manlius Impériosus, se dévoua dans la suite pour assurer la victoire.

Le célèbre Fabius, qui rétablit la fortune de Rome en ne combattant pas, la reçut aussi du sénat et du peuple romain. Je ne trouve rien dans toutes les choses humaines qui soit au-dessus d'un tel honneur. Ce ne fut pas, lorsqu'il eut sauvé Minucius et son armée : on préféra de lui décerner un titre nouveau; ceux qui lui devoient la vie le saluèrent du nom de père (1) : cet hommage glorieux lui fut déféré après qu'Annibal eut été chassé de l'Italie. C'est la seule couronne qui jamais ait été posée sur la tête d'un citoyen par les mains de la patrie

imperii manibus imposita est; et, quod peculiare ei est, sola à totâ Italiâ data.

VI. 6. Præter hos contigit ejus coronæ honos, M. Calpurnio Flammæ, tribuno militum in Siciliâ: centurioni verò uni ad hoc tempus Cn. Petreio Atinati; Cimbrico bello. Primum pilum is capessens sub Catulo, exclusam ab hoste legionem suam hortatus, tribunum suum dubitantem per castra hostium erumpere interfecit, legionemque eduxit. Invenio apud auctores eumdem, præter hunc honorem, adstantibus Mario et Catulo coss. prætextatum immolâsse ad tibicinem foculo posito.

Scripsit et Sulla dictator ab exercitu se quoque donatum apud Nolam, legatum bello Marsico. Idque etiam in villâ suâ Tusculanâ, quæ fuit posteà Ciceronis, pinxit. Quod si verum est, hoc execrabiliorem eum dixerim, quandoquidem eam capiti suo proscriptione suâ ipse detraxit, tantò paucioribus civium servatis, quàm posteà occisis. Addat etiamnùm huic gloriæ superbum cognomen Felicem; ipse tamen,

elle-même ; et ce qui la distingue de toutes les autres, c'est la seule qui ait été donnée par l'Italie entière.

Calpurnius Flamma, tribun des soldats en Sicile, obtint aussi l'honneur de cette couronne. Petréius Atinas est jusqu'à présent l'unique centurion qui l'ait reçue ; ce fut dans la guerre des Cimbres, sous Catulus. La légion dont il commandoit la première compagnie avoit été enveloppée (2), il exhorta ses camarades à s'ouvrir un passage à travers le camp ennemi : le tribun hésitoit ; il le tua et dégagea la légion (3). Je trouve dans les auteurs que de plus il offrit un sacrifice, au son de la flûte et revêtu de la prétexte, en présence des consuls Marius et Catulus.

Le dictateur Sylla écrit dans ses mémoires que l'armée lui décerna la couronne obsidionale auprès de Nole, lorsqu'il étoit lieutenant dans la guerre des Marses. Il fit même peindre cet évènement dans sa maison de Tusculum, qui appartint ensuite à Cicéron. Si le fait est vrai, Sylla n'en est que plus exécrable, puisqu'il se l'est arrachée lui-même par sa proscription. Pour quelques citoyens sauvés alors, combien il en égorgea dans la suite ! Qu'à cette gloire il ajoute encore le titre superbe d'heureux : en fermant

obsessis in toto orbe proscriptis, hâc coronâ Sertorio cessit.

Æmilianum quoque Scipionem Varro auctor est donatum obsidionali in Africâ, Manilio consule, cohortibus servatis, totidemque ad servandas eas eductis: quod et statuæ ejus in foro suo divus Augustus subscripsit. Ipsum Augustum, M. Cicerone filio consule, idibus septembris, senatus obsidionali donavit. Adeò civica non satis videbatur. Nec prætereà quemquam hâc invenimus donatum.

VII. Nullæ ergò herbæ fuêre certæ in hoc honore: sed quæcunque fuerant in periculi sede, quamvis ignobiles ignotæque, honorem nobilem faciebant: quod latere apud nos minùs quidem miror, cernens negligi ea quoque, quæ ad valetudinem conservandam, cruciatusque corporis propulsandos, et mortem arcendam pertinent.

Sed quis non mores jure castiget? Addidêre vivendi pretia deliciæ luxusque. Nunquàm fuit cupido vitæ major, nec minor cura. Aliorum hanc operæ esse credimus: ne mandato quidem nostro alios

toute la terre aux proscrits, il céda lui-même cette couronne à Sertorius.

Varron écrit que Scipion Emilien la reçut en Afrique, sous le consulat de Manilius, pour avoir sauvé plusieurs cohortes, ayant marché à leur secours avec un pareil nombre. C'est ce qu'Auguste grava au bas de la statue de Scipion dans son forum. Elle fut décernée par le sénat à Auguste lui-même, sous le consulat du fils de Cicéron, aux ides de septembre; tant la couronne civique paroissoit insuffisante! Après ceux que je viens de nommer, je ne trouve plus personne à qui elle ait été donnée.

On la formoit de toutes les herbes indistinctement. Celles qui se trouvoient dans le lieu même du danger, quoique viles et inconnues, procuroient cet honneur suprême. Je suis moins étonné que ces détails soient ignorés aujourd'hui, quand je vois qu'on a la même indifférence pour les choses qui servent à conserver la santé, à calmer les douleurs, à repousser la mort.

Eh! qui ne s'indigneroit avec raison contre les mœurs du siècle? les délices et le luxe ont donné plus de prix à la vie; on ne l'aima jamais avec plus de passion, et jamais on n'en prit moins de soin. Nous croyons que c'est l'affaire des autres, qu'ils s'en occupent sans attendre

id agere, medicisque provisum esse pro nobis. Ipsi fruimur voluptatibus et (quo nihil equidem probrosius duco) vivimus alienâ fiduciâ. Imò verò plerisque ultrò etiam irrisui sumus ista commentantes, atque frivoli operis arguimur: magno quanquam immensi laboris solatio, sperni cum rerum naturâ: quam certè non defuisse nobis docebimus, et invisis quoque herbis inseruisse remedia: quippè cùm medicinas dederit etiam aculeatis.

In quibus ipsis providentiam naturæ satis mirari, amplectique non est. Dederat, quas diximus, molles cibisque gratas. Pinxerat remedia in floribus, visuque ipso animos invitaverat, etiam deliciis auxilia permiscens. Excogitavit aliquas aspectu hispidas, tactu truces, ut tantùm non vocem ipsius fingentis illas, rationemque reddentis exaudire videamur, ne se depascat avida quadrupes, ne procaces manus rapiant, ne neglecta vestigia obterant, ne insidens ales infringat: his muniendo

nos ordres, et que les médecins y ont pourvu. On ne s'en fie qu'à soi pour les plaisirs, et ce qui est le comble de la honte, on vit sur la foi d'autrui. La plupart même se rient de mes travaux, ils les accusent de frivolité : mais quelque peine qu'ils me coûtent, c'est une grande consolation pour moi de partager ce mépris avec la nature. Je montrerai du moins que sa bonté pour nous ne s'est jamais démentie, et qu'elle a placé des remèdes jusque dans les plantes qui nous sont odieuses, puisqu'elle a donné des vertus médicinales, même à celles qui sont hérissées de piquants.

Ici nous ne pouvons assez admirer et comprendre la prévoyance de la nature. Elle avoit fait les premières douces au toucher, agréables au goût : elle avoit peint les remèdes dans les fleurs : elle nous avoit attirés par le plaisir des yeux, en mêlant des secours salutaires aux sensations les plus délicieuses. Elle en a imaginé d'autres dont l'aspect est rebutant, et qu'on ne touche pas impunément. Il semble l'entendre elle-même donner des raisons de sa conduite, et nous dire qu'elle les a faites ainsi, afin qu'elles ne soient point broutées par un avide quadrupède, enlevées par des mains indiscrètes, foulées par des pas portés au hasard, ou rompues par les oiseaux qui viendroient s'y reposer. Ces

aculeis telisque armando, remediis ut tuta ac salva sint. Ita hoc quoque, quod in iis odimus, hominum causâ excogitatum est.

LVI. 24. Non fecit cerotum, malagmata, emplastra, collyria, antidota, parens illa ac divina rerum artifex: officinarum hæc, imò veriùs avaritiæ, commenta sunt. Naturæ quidem opera absoluta atque perfecta gignuntur, paucis ex causâ, non ex conjecturâ, rebus adsumptis, ut succo aliquo sicca temperentur ad meatus: aut corpore alio humentia ad nexus. Scrupulatìm quidem colligere ac miscere vires, non conjecturæ humanæ opus, sed impudentiæ est. Nos nec Indicarum Arabicarumque mercium, aut externi orbis adtingimus medicinas. Non placent remediis tàm longè nascentia: non nobis gignuntur: imò ne illis quidem, alioquì non venderent. Odorum causâ, unguentorumque, et deliciarum, si placet, etiam superstitionis gratiâ emantur, quoniam thure supplicamus et costo. Salutem quidem sine istis posse

dards et ces pointes dont elles sont armées les sauvent et les conservent pour guérir nos maux. Ainsi ce que nous haïssons en elles est fait encore pour l'homme.

Cette mère des êtres, la nature, si admirable dans ses productions, n'a point fait le cérat, les topiques, les emplâtres, les collyres, les antidotes; ils sont un raffinement de l'art, disons mieux, une imposture de la cupidité. Les ouvrages de la nature sortent de ses mains entiers et parfaits. Il suffit, en suivant la raison, et sans se livrer à de vaines conjectures, de délayer les substances sèches dans quelques sucs, afin de les rendres coulantes, et de joindre les liquides aux solides pour leur donner de la consistance. Mais réunir, mais combiner leurs vertus par grains et par oboles, ce n'est pas un calcul permis à l'homme, c'est le comble de l'impudence. Je ne m'occupe pas ici des drogues qu'on nous apporte de l'Inde, de l'Arabie, et d'un monde étranger. Je n'aime point les remèdes qui naissent si loin; ils ne sont pas produits pour nous, ni même pour les peuples chez lesquels ils naissent; autrement ils ne les vendroient pas. Qu'on les achète pour les odeurs, pour les parfums, pour les délices, et même, si l'on veut, pour la superstition, puisque nous croyons fléchir les dieux par l'encens et les aromates: du moins elles sont

constare, vel ob id probabimus, ut tantò magis suì delicias pudeat.

LIBER XXIII.

I. Pomona partes medicas et pendentibus dedit, non contenta protegere arborumque alere umbrâ quæ diximus : imò velut indignata plus auxilii inesse his quæ longiùs à cœlo abessent, quæque posteà cœpissent. Primum enim homini cibum fuisse indè, et sic inducto cœlum spectare, pascique et nunc ex se posse sine frugibus.

Ergo hercule has artes in primis dedit vitibus, non contenta delicias etiam, et odores, atque unguenta, omphacio, et œnanthe, ac massari, nobiliter instruxisse. « Plurimum, inquit, homini voluptatis « ex me est. Ego succum vini : liquorem « olei gigno. Ego palmas et poma, totque « varietates : neque ut tellus, omnia per « labores, aranda tauris, terenda areis, « deindè saxis, ut quandò quantove opere

inutiles pour la santé : et nous le prouverons, ne fût-ce que pour forcer le luxe à rougir encore plus de lui-même.

LIVRE XXIII.

Pomone a pourvu aussi de vertus médicinales les fruits qu'elle a suspendus aux branches. Elle ne s'est pas contentée de couvrir les plantes de l'ombre vivifiante des arbres ; on diroit qu'elle s'est indignée de ce qu'on trouvoit plus de secours dans des productions plus éloignées du ciel, et dont on a fait usage plus tard. En effet, les fruits ont été les premiers aliments de l'homme. Il apprit par eux à élever ses regards au ciel, et seuls ils suffiroient encore pour le nourrir.

Elle a sur-tout communiqué aux vignes ces vertus salutaires. Non contente d'avoir prodigué les odeurs et les parfums les plus exquis au verjus, à la fleur de la vigne, à la vigne sauvage. « C'est à moi, a-t-elle dit, que l'homme doit « le plus de plaisirs : c'est moi qui produis le « vin, l'huile, les dattes, et tous ces fruits dont « les espèces sont si nombreuses et si variées. La « terre lui vend ses présents bien cher. Il faut « qu'il l'arrose de ses sueurs, qu'il l'entr'ouvre « avec le secours des bœufs, qu'il batte le grain

« cibi fiant ? At ex me parata omnia, nec « curvo laboranda, sed sese porrigentia « ultrò : et si pigeat attingere, etiam ca- « dentia. » Certavit ipsa secum, plusque utilitatis causâ genuit etiam, quàm voluptatis.

LIBER XXIV.

I. Ne silvæ quidem, horridiorque naturæ facies, medicinis carent, sacrâ illâ parente rerum omnium nusquàm non remedia disponente homini, ut medicina fieret etiam solitudo ipsa.

Naturæ placuerat esse remedia parata vulgo, inventu facilia, ac sine impendio, et quibus vivimus. Posteà fraudes hominum et ingeniorum capturæ officinas invenêre istas, in quibus sua cuique homini venalis promittitur vita. Statìm compositiones et mixturæ inexplicabiles decantantur. Arabia atque India in remedia æstimantur : ulcerique parvo medicina à Rubro mari

« dans l'aire, qu'il le broie sous la pierre. Que « de temps et de travaux avant qu'il puisse s'en « nourrir ! Mes dons n'exigent aucun apprêt. Il « n'est pas besoin qu'il se courbe pour travailler, « ils s'offrent à lui, et s'il ne prend pas la peine « d'y porter la main, ils tombent à ses pieds. » Pomone a voulu se surpasser elle-même : elle a produit encore plus de choses pour notre utilité que pour notre plaisir.

LIVRE XXIV.

Les forêts, qui nous montrent la nature hérissée et sauvage, offrent aussi des secours à la médecine. Cette mère sacrée de tous les êtres a placé par-tout des remèdes pour l'homme, afin que les déserts mêmes contribuassent à sa santé.

La nature avoit mis les remèdes à notre portée : elle avoit voulu qu'ils se trouvassent sous la main, sans frais et dans nos aliments. La fraude et le charlatanisme ont inventé dans la suite des âges ces pharmacies où l'on promet la vie pour de l'argent. Bientôt on a vanté des compositions et des mélanges qu'il seroit impossible d'analyser. L'Arabie et l'Inde sont renommées pour les médicaments. Il faut pour un petit ulcère des drogues apportées de la mer Rouge,

imputatur : cùm remedia vera quotidiè pauperrimus quisque cœnet. Nam si ex horto petantur, aut herba vel frutex quæratur, nulla artium vilior fiat. Ita est profectò, magnitudo populi Romani perdidit ritus, vincendoque victi sumus. Paremus externis, et unâ artium imperatoribus quoque imperaverunt.

LIBER XXV.

I. Ipsa quæ nunc dicetur herbarum claritas, medicinæ tantùm gignente eas tellure, in admirationem curæ priscorum diligentiæque animum agit. Nihil ergo intentatum inexpertumque illis fuit : nihil deindè occultatum, quodque non prodesse posteris vellent. At nos elaborata iis abscondere atque supprimere cupimus, et fraudare vitam etiam alienis bonis. Ita certè recondunt, qui pauca aliqua novêre, invidentes aliis : et neminem docere, in auctoritatem scientiæ est. Tantùm ab excogitandis novis, ac juvandâ vitâ mores absunt, summumque opus ingeniorum diù jam hoc fuit, ut intra

tandis que le pauvre se nourrit journellement des vrais remèdes. Si on les tiroit de son jardin, si on employoit les herbes et les plantes communes, nul art ne deviendroit plus vil que la médecine. Mais la grandeur de l'empire a détruit les mœurs antiques; nos victoires nous ont asservis. Nous obéissons aux étrangers, et les arts les ont rendus les maîtres de leurs maîtres.

LIVRE. XXV.

La célébrité des plantes que je vais décrire, et que la terre a produites seulement pour la médecine, me transporte d'admiration pour les soins et l'activité infatigable des anciens. Il n'est donc rien qui ait échappé à leurs recherches et à leurs expériences; rien qu'ils aient dérobé à leurs semblables, et dont ils n'aient voulu transmettre les avantages à la postérité : et nous, notre désir est de dérober et de soustraire le fruit de leurs travaux, de frustrer la société des biens mêmes qu'elle ne tient pas de nous. Ceux qui savent quelque chose, le cachent mystérieusement, afin que d'autres n'en jouissent pas. En n'instruisant personne, on donne une haute idée de son savoir : tant il est loin de nos mœurs de travailler au soulagement de l'humanité, et d'ajouter aux recherches des anciens! Garder pour

unumquemque rectè facta veterum perirent! At hercules singula quosdam inventa deorum numero addidêre : omnium utiquè vitam clariorem fecêre cognominibus herbarum, tàm benignè gratiam memoriâ referente.

Non æquè hæc cura eorum mira in his, quæ satu blandiuntur, aut cibo invitant: culmina quoque montium invia et solitudines abditas, omnisque terræ fibras scrutati invenêre quid quæque radix polleret, ad quos usus herbarum folia pertinerent, etiam quadrupedum pabulo intacta ad salutis usus vertentes.

II. 2. Minùs hoc, quàm par erat, nostri celebravêre, omnium utilitatum et virtutum rapacissimi. Primusque et diù solus idem ille M. Cato, omnium bonarum artium magister, paucis duntaxat adtigit, boum etiam medicinâ non omissâ. Post eum unus illustrium tentavit C. Valgius eruditione spectatus, imperfecto volumine ad divum Augustum, inchoatâ etiam præfatione

soi le secret de leurs connoissances, c'est depuis long-temps le plus grand effort du talent : cependant plusieurs ont été placés au rang des dieux pour une seule découverte, et tous se sont illustrés en donnant leurs noms à des herbes : pour prix de leurs bienfaits, ils vivent dans la mémoire des peuples.

Il n'est pas aussi étonnant qu'ils aient consacré leurs soins aux plantes que le plaisir ou le besoin invitent à cultiver. Mais c'est en parcourant des montagnes inaccessibles, des solitudes affreuses; c'est en fouillant les entrailles de la terre, qu'ils ont trouvé la propriété des racines et des feuilles de chaque simple : celles même dont les animaux ne daignent pas se nourrir sont devenues par eux utiles à la santé de l'homme.

Nos Romains, si ardents à saisir tout ce qui est utile et honnête, n'ont pas étudié les plantes autant qu'elles le méritent. Le célèbre Caton, qui a donné des leçons de tous les arts profitables à la société, a été le premier, et long-temps le seul qui en ait parlé, mais en très peu de mots, quoique pourtant il n'ait pas omis ce qui concerne les maladies des bœufs. Après lui, C. Valgius, un de nos premiers citoyens, et recommandable par l'étendue de ses connoissances, a laissé imparfait l'ouvrage qu'il dédioit à Auguste. En le commençant, il

religiosâ, ut omnibus malis humanis illius potissimùm principis semper mederetur majestas.

III. Anteà condiderat solus apud nos, (quod equidem inveni) Pompeius Lenæus, Magni libertus: quo primùm tempore hanc scientiam ad nostros pervenisse animo adverto. Namque Mithridates, maximus suâ ætate regum, quem debellavit Pompeius, omnium ante se genitorum diligentissimus vitæ fuisse argumentis, præterquàm famâ, intelligitur. Uni ei excogitatum quotidiè venenum bibere præsumptis remediis, ut consuetudine ipsâ innoxium fieret. Primo inventa genera antidoti, ex quibus unum etiam nomen ejus retinet. Illius inventum autumant, sanguinem anatum Ponticarum miscere antidotis, quoniam veneno viverent. Ad illum Asclepiadis, medendi arte clari, volumina composita extant, cùm sollicitatus ex urbe Româ præcepta pro se mitteret. Illum solum mortalium viginti duabus linguis locutum certum est, nec de subjectis gentibus ullum hominem per interpretem appellatum ab eo annis LXI.

exprime son vœu pour que l'humanité doive sur-tout à la majesté de ce prince la guérison de tous ses maux.

Avant ce Valgius, le seul historien des plantes que je trouve parmi les Latins, est Pompéius Lénéus, affranchi du grand Pompée. J'observe que c'est de son temps que cette connoissance est parvenue chez les Romains. Mithridate, le plus grand des rois de son siècle, ce prince dont Pompée a détruit la puissance, s'occupa des moyens de conserver la vie plus qu'aucun homme ne l'avoit fait avant lui. Ce que la renommée publie à ce sujet est confirmé par des faits authentiques. Lui seul a imaginé de boire tous les jours du poison, après avoir pris des préservatifs, afin que l'habitude en neutralisât la force. Plusieurs antidotes ont été inventés par lui : il en est un qui conserve encore son nom. C'est à lui qu'on attribue l'art de mêler aux antidotes le sang des canards du Pont, parceque ces animaux se nourrissent d'herbes venimeuses. Nous possédons le traité qu'Asclépiade, célèbre dans l'art de guérir, lui envoya au lieu de se rendre lui-même à sa cour, comme il l'en avoit sollicité. Il est certain que lui seul a parlé vingt-deux langues, et que, pendant les soixante-un ans qu'il régna, il ne se servit jamais d'interprète

quibus regnavit. Is ergo reliquâ ingenii magnitudine medicinæ peculiariter curiosus, et ab omnibus subjectis, qui fuêre pars magna terrarum, singula exquirens, scrinium commentationum harum et exemplaria, effectusque in arcanis suis reliquit. Pompeius autem omni regiâ prædâ potitus, transferre ea sermone nostro libertum suum Lenæum, grammaticæ artis, jussit: vitæque ita profuit non minùs, quàm reipublicæ victoria illa.

IV. Præter hos Græci auctores medicinæ prodidêre, quos suis locis diximus. Ex his Cratevas, Dionysius, Metrodorus, ratione blandissimâ, sed quâ nihil penè aliud, quàm rei difficultas intelligatur. Pinxêre namque effigies herbarum, atque ita subscripsêre effectus. Verùm et pictura fallax est, et coloribus tàm numerosis, præsertìm in æmulatione naturæ, multùm degenerat transcribentium sors varia. Prætereà parum est singulas earum ætates pingi,

pour converser avec aucun de ses sujets. Mithridate ayant donc appliqué spécialement à la médecine la vaste étendue de son génie, et prenant des informations de tous les habitants de son empire, qui occupoit la plus grande partie de la terre, laissa dans son trésor secret le recueil de tous les mémoires qu'on lui avoit envoyés, les originaux des recettes et les effets qu'elles avoient produits. Pompée, devenu maître des richesses du roi, ordonna au grammairien Lénéus, son affranchi, de traduire ces écrits en latin : et par-là sa victoire ne fut pas moins profitable à l'humanité entière qu'à la république.

Les Grecs ont aussi leurs auteurs qui ont écrit sur les plantes médicinales. J'en ai parlé plus haut : quelques uns d'entre eux, Cratévas, Dionysius, Métrodore, employèrent un procédé très agréable, mais qui n'a guère servi qu'à faire sentir la difficulté de la chose. En effet ils peignoient les plantes, et au-dessous ils en écrivoient les propriétés. Mais d'abord la peinture est trompeuse, et dans cette multitude de couleurs, nécessaire sur-tout en imitant la nature, le talent inégal des copistes produit beaucoup d'altérations. D'ailleurs, c'est peu de les peindre

cùm quadripartitis varietatibus anni faciem mutent.

V. Quarè ceteri sermone eas tradidêre: aliqui ne effigie quidem indicatâ, et nudis plerumque nominibus defuncti, quoniam satis videbatur potestates vimque demonstrare quærere volentibus. Nec est difficile cognitu. Nobis certè, exceptis admodùm paucis, contigit reliquas contemplari scientiâ Antonii Castoris, cui summa auctoritas erat in eâ arte nostro ævo, visendo hortulo ejus, in quo plurimas alebat, centesimum ætatis annum excedens, nullum corporis malum expertus, ac ne ætate quidèm memoriâ aut vigore concussis.

Primus autem omnium, quos memoria novit, Orpheus de herbis curiosiùs aliqua prodidit. Post eum Musæus et Hesiodus polion herbam in quantum mirati sunt, diximus. Orpheus et Hesiodus suffitiones commendavêre. Homerus et alias nominatìm herbas celebrat, quas suis locis dicemus. Ab eo Pythagoras, clarus sapientiâ, primus volumen de earum effectu composuit:

dans un seul état, puisqu'elles changent dans les quatre saisons de l'année.

Aussi les autres n'ont-ils traité des plantes que de vive voix : plusieurs, sans même les décrire, se contentoient de les nommer ; ils croyoient suffisant d'en indiquer les vertus et les propriétés à ceux qui s'occupoient de cette recherche. Elles ne sont pas difficiles à connoître. J'ai eu l'avantage de les observer presque toutes, grace aux vastes connoissances d'Antonius Castor qui, de notre temps, s'est acquis le plus de considération dans ce genre d'instruction. C'étoit dans son jardin où il entretenoit une immense quantité de plantes. Ce vieillard, plus que centenaire, n'avoit jamais éprouvé de maladies : l'âge n'avoit altéré en lui ni la mémoire ni la vigueur.

Le premier de tous qui nous ait transmis quelques notions exactes sur les plantes est Orphée. J'ai dit avec quel enthousiasme Musée et Hésiode qui vinrent après lui ont parlé du *polion*. Hésiode et Orphée ont recommandé l'usage des herbes en fumigation. Homère nomme avec éloge d'autres herbes que j'indiquerai en temps et lieu. Après lui, Pythagore, célèbre philosophe, a composé un traité sur les propriétés des plantes : il en attribue la découverte à Apollon, à Esculape, et généralement aux dieux immortels. Démocrite a

Apollini, Æsculapioque, et in totum diis immortalibus inventione, et origine adsignatâ. Composuit et Democritus: ambo peragratis Persidis, Arabiæ, Æthiopiæ, Ægyptique magis. Adeòque ad hæc adtonita antiquitas fuit, ut adfirmaverit etiam incredibilia dictu.

VII. 3. Fuit quidem et hic quondàm ambitus nominibus suis eas adoptandi, ut docebimus fecisse reges: tanta res videbatur, herbam invenire, vitam juvare, nunc fortassìs aliquibus curam nostram frivolam quoque existimaturis: adeò deliciis sordent etiam quæ ad salutem pertinent. Auctores tamen quarum inveniuntur, in primis celebrare par est, effectu earum digesto in genera morborum. Quâ quidem in reputatione misereri sortis humanæ subit, præter fortuita casusque, et quæ nomina omnis hora excogitat, ad millia morborum singulis mortalium timenda.

Qui gravissimi ex his sint discernere, stultitiæ propè videri potest, cùm suus cuique ad præsens quisque atrocissimus videatur. Et de hoc tamen judicavêre ævi

fait aussi un traité : ils avoient, l'un et l'autre, visité les mages de la Perse, de l'Arabie, de l'Éthiopie et de l'Égypte. Frappée de ce qu'ils avoient dit sur la vertu des plantes, l'antiquité n'a pas craint d'affirmer des choses incroyables.

Adopter des herbes, en leur donnant son nom, fut autrefois l'ambition même des rois. Telle étoit l'importance qu'on attachoit à la découverte d'une plante utile, à un service rendu à l'humanité : et peut-être se trouvera-t-il aujourd'hui des hommes à qui mon travail semblera oiseux et frivole? tant les objets qui intéressent la santé sont eux-mêmes peu de chose aux yeux du luxe! Quoi qu'il en soit, les indicateurs, dont on retrouve les noms, méritent d'être cités avec distinction, à mesure que les propriétés des plantes seront énoncées pour chaque genre de maladies; calcul affligeant pour l'humanité, puisque sans compter les hasards, les accidents et ces maux qui forcent à créer sans cesse de nouveaux noms, chaque individu est exposé à des maladies sans nombre.

Prétendre décider quelles sont les plus douloureuses seroit presque une absurdité. Le mal présent semble toujours le plus horrible. Cependant, si nous en jugeons par l'expérience des siècles passés, les maux les plus cruels sont

experimenta, asperrimos cruciatus esse calculorum à stillicidio vesicæ: proximum stomachi, tertium eorum quæ in capite doleant: non ob alios ferè morte conscitâ.

LIBER XXVI.

VI. 2. Hippocratis, qui primus medendi præcepta clarissimè condidit, referta herbarum mentione invenimus volumina: nec minùs Dioclis Carystii, qui secundus ætate famâque exstitit: item Praxagoræ, et Chrysippi, ac deindè Erasistrati: Herophilo quidem, quanquam subtilioris sectæ conditori, ante omnes celebratam rationem eam, paulatìm usu efficacissimo rerum omnium magistro, peculiariter utiquè medicinæ, ad verba garrulitatemque defendente. Sedere namque in his scholis auditioni operatos gratius erat, quàm ire per solitudines, et quærere herbas alias aliis diebus anni.

VII. 3. Durabat tamen antiquitas firma, magnasque confessæ rei vindicabat reliquias, donec Asclepiades ætate Magni Pompeii orandi magister, nec satis in arte

ceux de la pierre, puis ceux de l'estomac, et en troisième lieu, ceux qui affectent la tête : ce sont presque les seuls pour lesquels on se soit jamais donné la mort.

LIVRE XXVI.

Hippocrate, dont les préceptes sont le traité le plus ancien et le plus renommé que nous ayons sur la médecine, fait mention des plantes dans toutes les parties de ses ouvrages (1). Dioclès de Carystos, le second après lui et par l'ancienneté et par la célébrité, a suivi son exemple, ainsi que Praxagoras, Chrysippe, et ensuite Erasistrate. Hérophile, quoique fondateur d'une secte plus subtile, ne s'est pas écarté de cette méthode, qui étoit la plus généralement pratiquée, parceque l'expérience devient peu à peu le meilleur maître en toutes choses, et spécialement en médecine. Celui-ci donnoit ses leçons de vive voix, en discourant devant ses disciples. On trouvoit plus agréable d'écouter asis dans les écoles, que de parcourir les solitudes et de chercher tantôt une plante et tantôt une autre, selon les saisons.

Cependant l'ancienne méthode se maintenoit sans atteinte. Elle invoquoit en sa faveur des succès non contestés, lorsque du temps du grand Pompée, Asclépiade, maître d'éloquence, trouvant

eâ quæstuosus, ut ad alia, quàm forum, sagacis ingenii, hùc se repentè convertit: atque (ut necesse erat homini, qui nec id egisset, nec remedia nôsset, oculis usuque percipienda) torrenti ac meditatâ quotidiè oratione blandiens omnia abdicavit: totamque medicinam ad causam revocando, conjecturæ fecit: quinque res maximè communium auxiliorum professus, abstinentiam cibi, aliàs vini, fricationem corporis, ambulationem, gestationes: quæ cùm unusquisque semetipsum sibi præstare posse intelligeret, faventibus cunctis, ut essent vera quæ facillima erant, universum propè humanum genus circumegit in se, non alio modo, quàm si cœlo emissus advenisset.

VIII. Trahebatettereà mentes artificio mirabili, vinum promittendo ægris, dandoque tempestivè, tùm frigidam aquam. Et quoniam causas morborum scrutari prior Herophilus instituerat, vini rationem illustraverat Cleophantus apud priscos, ipse cognominari se frigidâ dandâ præferens, ut auctor est M. Varro, alia quoque blandimenta

peu de profit à donner ses leçons, se sentant d'ailleurs du talent pour d'autres états que celui du barreau, se tourna tout à coup vers la médecine. Il ne s'en étoit jamais occupé, il n'avoit pas la connoissance des remèdes : elle ne s'acquiert que par l'observation et l'usage. Il fit donc un art nouveau, travaillant chaque jour à plaire par des phrases brillantes et des discours étudiés. En rappelant la médecine toute entière aux causes des maladies, il la rendit conjecturale, et annonça cinq moyens de guérison applicables à tous les maux, la diète, l'abstinence du vin, les frictions, l'exercice à pied et les promenades en litière. Chacun sentoit qu'il pouvoit s'administrer lui-même ces secours, et tous ayant intérêt à ce que les remèdes les plus faciles fussent aussi les véritables, l'enthousiasme fut presque général. On le regarda comme un homme envoyé du ciel.

Ajoutez à cela qu'il séduisoit les esprits avec une adresse admirable, promettant du vin aux malades, l'ordonnant à propos, et sur-tout prescrivant l'eau froide. Hérophile le premier avoit établi pour principe de rechercher les causes des maladies. Cléophante chez les anciens avoit mis en vogue le régime du vin. Asclépiade préférant, comme nous l'apprend Varron, d'être surnommé le médecin d'eau froide, imaginoit en

excogitabat, jam suspendendo lectulos, quorum jactatu aut morbos extenuaret, aut somnos adliceret: jam balineas avidissimâ hominum cupidine instituendo, et alia multa dictu grata atque jucunda: magnâ auctoritate, nec minore famâ, cùm occurrisset ignoto funeri, relato homine ab rogo atque servato, ne quis levibus momentis tantam conversionem factam existimet. Id solum possumus indignari, unum hominem è levissimâ gente, sine opibus ullis orsum, vectigalis sui causâ, repentè leges salutis humano generi dedisse, quas tamen posteà abrogavêre multi.

Asclepiadem adjuvêre multa, in antiquorum curâ nimis anxia et rudia, ut obruendi ægros veste, sudoresque omni modo ciendi: nunc corpora ad ignes torrendi, solesve assiduò quærendi, in urbe nimbosâ, imò verò totâ Italiâ imperatrice: tùm primùm pensili balinearum usu ad infinitum blandientem. Prætereà in quibusdam morbis medendi cruciatus detraxit, et in anginis,

même temps d'autres moyens de plaire : tantôt les lits suspendus, dont le balancement calmoit les douleurs, ou invitoit le sommeil : tantôt les bains chauds, pour lesquels on avoit la plus forte passion, et mille autres douceurs, qui flattoient les malades. Il jouissoit d'une grande confiance : et sa renommée n'eut plus de bornes, lorsque ayant rencontré le convoi d'un homme qui lui étoit inconnu, il eût fait rapporter du bûcher le prétendu mort, auquel il sauva la vie. Car il ne faut pas croire que cette grande révolution dans la médecine ait été opérée par de petites causes. Mais ne suffit-il pas pour exciter notre indignation, qu'un Asiatique sans ressources ait tout à coup, dans la seule vue de s'enrichir, prescrit au genre humain des lois de santé, que tant d'autres cependant ont abrogées après lui ?

Plusieurs choses concoururent à servir Asclépiade. Les anciens cherchant tous les moyens de provoquer la sueur, accabloient leurs malades sous le poids des couvertures : d'autres fois ils les faisoient rôtir auprès d'un feu ardent, ou les exposoient sans cesse aux rayons brûlants du soleil, malgré ces orages si fréquents à Rome, comme dans toute l'Italie, cette dominatrice des nations. A ces méthodes gênantes et enseignées par l'ignorance, il substitua le premier les bains suspendus, qui causèrent un plaisir infini. De

quas curabant in fauces organo demisso. Damnavit meritò et vomitiones, tunc supra modum frequentes. Arguit et medicamentorum potus stomacho inimicos, quod est magnâ ex parte vetitum.

IX. 4. Super omnia adjuvêre eum magicæ vanitates, in tantum evectæ, ut abrogare herbis fidem cunctis possent. Æthiopide herbâ amnes ac stagna siccari conjectu, tactu clausa omnia aperiri: Achæmenide conjectâ in aciem hostium, trepidare agmina ac terga vertere: Latacen dari solitam à Persarum rege legatis, ut quocunque venissent, omnium rerum copiâ abundarent, ac multa similia.

Ubinàm istæ fuêre, cùm Cimbri Teutonique terribili Marte ularent, aut cùm Lucullus tot reges magorum paucis legionibus sterneret? Curve Romani duces primam semper in bellis commerciorum habuêre curam? Cur Cæsaris miles ad Pharsaliam famem sensit, si abundantia omnis contingere unius herbæ felicitate poterat? Non satius fuit Æmilianum Scipionem

plus, il rendit les opérations moins cruelles dans certaines maladies, comme dans l'esquinancie, pour laquelle on introduisoit un instrument dans la gorge. Il condamna avec raison les vomissements, dont l'usage étoit porté à l'excès. Il réprouva aussi les breuvages ennemis de l'estomac, et la plûpart sont encore interdits aujourd'hui.

Les impostures de la magie le servirent plus que tout le reste. L'excès de leur impudence auroit suffi pour décréditer toutes les herbes. On prétendoit que l'éthiopis desséchoit les fleuves et les étangs, qu'elle ouvroit toutes les serrures; que l'achémenis, jetée parmi les ennemis, y répandoit la terreur et la fuite : que le roi de Perse donnoit à ses ambassadeurs une herbe nommée latacé, afin que par-tout où ils iroient ils eussent tout en abondance, et beaucoup d'absurdités semblables.

Où étoient ces herbes, lorsque les Cimbres et les Teutons couroient au combat en poussant des hurlements terribles, ou que Lucullus, avec quelques légions, tailloit en pièces les rois de tant de magiciens? Pourquoi les convois ont-ils été dans toutes les guerres le premier soin de nos généraux? Pourquoi l'armée de César éprouva-t-elle la famine à Pharsale, si la vertu d'une seule herbe pouvoit procurer une abondance générale? Ne valoit-il pas mieux que Scipion Æmilien

Carthaginis portas herbâ patefacere, quàm machinis claustra per tot annos quatere? Siccentur hodiè Meroïde Pomptinæ paludes, tantùmque agri suburbanæ reddatur Italiæ. Nam quæ apud eumdem Democritum invenitur compositio medicamenti, quo pulchri bonique et fortunati gignantur liberi, cui unquàm Persarum regi tales dedit?

Mirum esset profectò, hùc usque provectam credulitatem antiquorum, saluberrimis ortam initiis, si in ullâ re modum humana ingenia novissent, atque non hanc ipsam medicinam ab Asclepiade repertam, suo loco probaturi essemus evectam ultra magos etiam. Sed hæc est omni in re animorum conditio, ut à necessariis orsa primò cuncta pervenirent ad nimium.

---

ouvrît les portes de Carthage avec une herbe, au lieu de les battre tant d'années avec des machines? Que la Méroïs nous dessèche aujourd'hui les marais Pontins, qu'elle rende ce vaste terrain à la partie de l'Italie, qui s'étend aux portes de Rome. Démocrite parle encore d'une autre recette, pour avoir des enfants beaux, vertueux et heureux. A quel roi de Perse en procura-t-elle jamais de pareils?

Certes on ne comprendroit pas comment la crédulité des anciens, fondée d'abord sur des vérités utiles, s'est portée à de tels excès, si l'esprit humain pouvoit jamais s'arrêter dans de justes bornes, et si nous ne devions pas prouver dans la suite que la médecine, inventée par Asclépiade a donné lieu à des excès encore plus incroyables. Mais telle est en général la condition de l'esprit humain, que tout commence par la nécessité, et finit par l'abus.

LIBER XXIX.

DE MEDICINA.

I. 1. Diis primùm inventores suos adsignavit, et cœlò dicavit. Necnon et hodiè multifariàm ab oraculis medicina petitur. Auxit deindè famam etiam crimine, ictum fulmine Æsculapium fabulata, quoniam Tyndareum revocavisset ad vitam. Nec tamen cessavit narrare alios revixisse operâ suâ, clara Trojanis temporibus, quibus fama certior, vulnerum tamen duntaxat remediis.

II. Sequentia ejus (mirum dictu) in nocte densissimâ latuêre usque ad Peloponnesiacum bellum : tunc eam revocavit in lucem Hippocrates, genitus in insulâ Coo, in primis clarâ ac validâ, et Æsculapio dicatâ. Is cùm fuisset mos, liberatos morbis scribere in templo ejus dei quid

LIVRE XXIX.

DE LA MÉDECINE.

La médecine a placé d'abord ses inventeurs dans le ciel; elle en a fait des dieux. Il est encore aujourd'hui plusieurs manières de consulter les oracles sur les maladies. Puis leur supposant des crimes, afin de leur donner plus de renom, elle a raconté la fable d'Esculape, frappé de la foudre pour avoir rappelé Tyndare à la vie, et ne s'en est pas moins attribué d'autres résurrections. Elle étoit célèbre pendant le siège de Troie, temps où les faits commencent à être plus certains; mais elle se bornoit au traitement des blessures.

Depuis cette époque, chose étonnante, la médecine est restée dans l'obscurité la plus profonde, jusqu'à la guerre du Péloponnèse (1). Alors Hippocrate la remit en lumière. Il étoit né à Cos, île célèbre, puissante et consacrée à Esculape. C'étoit l'usage que ceux qui avoient été

auxiliatum esset, ut posteà similitudo proficeret, exscripsisse ea traditur, atque (ut Varro apud nos credit) templo cremato, instituisse medicinam hanc, quæ clinice vocatur. Nec fuit posteà quæstûs modus: quoniam Prodicus Selymbriæ natus, è discipulis ejus, instituit quam vocant iatralepticen, et unctoribus quoque medicorum ac mediastinis vectigal invenit.

III. Horum placita Chrysippus ingenti garrulitate mutavit, plurimùmque et ex Chrysippo discipulus ejus Erasistratus, Aristotelis filiâ genitus. Hic Antiocho rege sanato centum talentis donatus est à rege Ptolemæo filio ejus, ut incipiamus et præmia artis ostendere.

IV. Alia factio (ab experimentis cognominant empiricen) cœpit in Siciliâ, Acrone Agrigentino, Empedoclis physici auctoritate commendato.

V. Dissederuntque hæ diù scholæ et omnes eas damnavit Herophilus, in musicos pedes venarum pulsu descripto per ætatum gradus. Deserta deindè et hæc secta est: quoniam necesse erat in eâ litteras

guéris écrivissent dans le temple de ce dieu par quels remèdes ils avoient été secourus, afin qu'on en fît usage dans les mêmes circonstances. On dit qu'il en tira copie, et, si nous en croyons Varron, le temple ayant été brûlé, il établit la médecine clinique. Dans la suite les gains furent sans bornes. Un de ses disciples, Prodicus de Sélymbria établit la médecine iatraleptique, et créa un impôt au profit des baigneurs même et des frotteurs employés par les médecins.

Chysippe, discoureur inépuisable, adopta une nouvelle méthode à laquelle son disciple Erasistrate, né de la fille d'Aristote, fit aussi beaucoup de changements; et pour commencer à parler des gains de la médecine, il reçut cent talents du roi Ptolémée, pour avoir guéri Antiochus son père.

Une autre secte, nommée empirique, parcequ'elle ne consulte que l'expérience, fut fondée en Sicile par Acron d'Agrigente, soutenu de l'autorité du physicien Empédocle.

Ces écoles se combattirent long-temps : Hérophile les condamna toutes. Il connoissoit l'état du pouls par les temps de la musique, selon la différence des âges (2). Sa méthode fut abandonnée aussi, parcequ'elle exigeoit de l'instruction. Celle d'Asclépiade établie ensuite ne fut

scire. Mutata et quam posteà Asclepiades (ut retulimus) invenerat. Auditor ejus Themison fuit, qui quæ inter initià scripsit, illo mox recedente à vitâ, ad sua placita mutavit. Sed et illa Antonius Musa ejusdem auctoritate divi Augusti, quem contrariâ medicinâ gravi periculo exemerat.

Multos prætereo medicos, celeberrimosque ex iis Cassios, Calpetanos, Arruntios, Albutios, Rubrios. Ducena quinquagena H-S. annuâ mercede iis fuêre apud principes. Q. verò Stertinius imputavit principibus, quòd sestertiis quingenis annuis contentus esset: sexcena enim sibi quæstu Urbis fuisse numeratis domibus ostendebat. Par et fratri ejus merces à Claudio Cæsare infusa est: censusque, quanquam exhausti operibus Neapoli exornatâ, heredi H-S. $\overline{\text{CCC}}$. reliquêre, quantùm ad eam ætatem Arruntius solus. Exortus deindè est Vectius Valens, adulterio Messalinæ Claudii Cæsaris nobilitatus, pariterque eloquentiæ adsectator. Is eam potentiam nactus, novam instituit sectam.

Eadem ætas Neronis principatu ad

pas elle-même à l'abri des changements. A peine eut-il cessé de vivre, que Thémison, un de ses disciples, abjura ses premiers écrits et fit un nouveau système (3) : mais il fut abandonné à son tour par Antonius Musa, disciple du même maître (4). Celui-ci étoit appuyé par Auguste, qu'il avoit tiré d'un très grand danger, en suivant une méthode toute contraire.

Je passe sous silence une foule de médecins. Les plus fameux sont Cassius, Calpetanus, Arruntius, Albutius et Rubrius. Ils recevoient des empereurs deux cent cinquante mille sesterces par an. Stertinius même vouloit qu'ils lui sussent gré de ce qu'il se contentoit de cinq cent mille sesterces d'honoraires. Il prouvoit, par la liste de ses visites, que Rome lui en avoit rapporté six cent mille. Son frère reçut la même somme de l'empereur Claude. Malgré les dépenses incroyables qu'ils avoient faites pour l'embellissement de Naples, leur succession monta à trente millions de sesterces (6,750,000 fr.). Jusque-là nul autre qu'Arruntius n'avoit laissé une pareille fortune. Ensuite parut Vectius Valens, fameux par son commerce avec Messaline, épouse de Claude. Il eut aussi des prétentions à l'éloquence, et profita de son crédit pour fonder une nouvelle secte.

Dans le même siècle, sous l'empire de Néron,

Thessalum transilivit, delentem cuncta majorum placita, et rabie quâdam in omnis ævi medicos perorantem: quali prudentiâ ingenioque æstimari vel uno argumento abundè potest, cùm monumento suo (quod est Appiâ viâ) Iatronicem se inscripserit. Nullius histrionum equarumque trigarii comitatior egressus in publico erat, cùm Crinas Massiliensis arte geminatâ, ut cautior religiosiorque, ad siderum motus ex ephemeride mathematicâ cibos dando, horasque observando, auctoritate eum præcessit. Nuperque centies H-S. reliquit, muris patriæ mœnibusque aliis penè non minori summâ exstructis.

Hi regebant fata, cùm repentè civitatem Charmis ex eâdem Massiliâ invasit, damnatis non solùm prioribus medicis, verùm et balineis: frigidâque etiam hibernis algoribus lavari persuasit. Mersit ægros in lacus. Videbamus senes consulares usque in ostentationem rigentes. Quâ de re exstat

le sceptre de la médecine passa entre les mains de Thessalus, qui proscrivit tous les systèmes des anciens, et se déchaîna avec une sorte de rage contre tous les médecins qui l'avoient précédé. Un seul trait suffit pour juger de sa modestie et de son caractère, c'est que dans son épitaphe, sur la voie Appia, il se donna lui-même le titre *d'Iatronice*, vainqueur des médecins. Jamais histrions ni conducteurs de chars ne parurent en public avec un cortége plus nombreux; mais il fut éclipsé par Crinas de Marseille. Celui-ci, réunissant deux sciences à la fois, sut se donner la réputation d'un homme plus circonspect et plus scrupuleux, en réglant la nourriture de ses malades sur le calcul des heures, et sur les mouvements des astres. Il a laissé, dans ces derniers temps, dix millions de sesterces, après en avoir dépensé presque autant pour construire les murs de sa patrie et ceux de plusieurs autres villes.

Ces deux médecins régloient à leur gré les destinées, lorsque tout à coup un autre Marseillois, Charmis, vint s'emparer de Rome, en condamnant, tout ensemble, et ses prédécesseurs, et l'usage des bains chauds. Il fit adopter les bains froids, même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver. Il plongea les malades dans des cuves glacées. J'ai vu des vieillards consulaires, roides de

etiam Annæi Senecæ adstipulatio. Nec dubium est omnes istos famam novitate aliquâ aucupantes animâ statìm nostrâ negotiari.

Hinc illæ circa ægros miseræ sententiarum concertationes, nullo idem censente, ne videatur accessio alterius. Hinc illa infelicis monumenti inscriptio, TURBA SE MEDICORUM PERÌSSE. Mutatur ars quotidiè toties interpolis, et ingeniorum Græciæ flatu impellimur. Palàmque est, ut quisque inter istos loquendo polleat, imperatorem illicò vitæ nostræ necisque fieri : ceu verò non millia gentium sine medicis degant, nec tamen sine medicinâ : sicut populus Romanus ultra sexcentesimum annum, nec ipse in accipiendis artibus lentus, medicinæ verò etiam avidus, donec expertam damnavit.

VI. Etenim percensere insignia priscorum in his moribus convenit. Cassius Hemina, ex antiquissimis auctor est, primum è medicis venìsse Romam Peloponneso Archagatum Lysaniæ filium, L. Æmilio, M. Livio coss. anno Urbis DXXXV. eique jus

froid, faire parade de leur constance. La preuve s'en trouve aussi dans les lettres de Sénèque (5). Nul doute que ces intrigants, cherchant la célébrité dans l'innovation, ne se font aucun scrupule de trafiquer de nos jours.

De là ces malheureuses contestations autour des malades. Aucun des consultants n'opine de la même manière, parcequ'aucun ne veut être le second d'un autre. De là cette triste épitaphe gravée sur un tombeau : *J'ai succombé sous le nombre des médecins*. Après tant de variations, l'art change encore tous les jours; et nous flottons sans cesse à la merci des Grecs. Celui qui sait le mieux discourir devient à l'instant l'arbitre suprême de notre vie et de notre mort. Et cependant combien de nations connoissent la médecine, et vivent sans médecins? Tel a été pendant plus de six cents ans le peuple romain, qu'on n'accusera pas d'une lente indifférence pour les arts (6). Il s'est même empressé d'accueillir la médecine, jusqu'à ce que l'expérience l'ait forcé de la rejeter.

C'est dans un siècle comme le nôtre qu'il convient de rechercher les faits qui caractérisent les anciens. Cassius Hémina, auteur de la plus haute antiquité, rapporte que le premier médecin qui ait paru dans Rome fut Archagatus, fils de Lysanias. Il vint du Péloponnèse, sous le

quiritium datum, et tabernam in compito Acilio emptam ob id publicè. Vulnerarium eum fuisse è re dictum: mirèque gratum adventum ejus initio: mox à sævitiâ secandi urendique, transisse nomen in carnificem, et in tædium artem omnesque medicos: quod clarissimè intelligi potest ex M. Catone, cujus auctoritati triumphus atque censura minimùm conferunt: tantò plus in ipso est! Quamobrem verba ejus ipsa ponemus.

VII. « Dicam de istis Græcis suo loco, « Marce filì: quid Athenis exquisitum « habeam, et quod bonum sit illorum « litteras inspicere, non perdiscere, vincam. « Nequissimum et indocile genus illorum: « et hoc puta vatem dixisse: Quandocun- « què ista gens suas litteras dabit, omnia « corrumpet. Tùm etiam magis, si medicos « suos hùc mittet. Jurârunt inter se bar- « baros necare omnes medicinâ. Et hoc « ipsum mercede faciunt, ut fides iis sit, « et facilè disperdant. Nos quoque dictitant

consulat d'Æmilius et de Cassius, l'an 535; il reçut le droit de citoyen, et on lui acheta, aux dépens de l'État, une boutique dans le carrefour Acilius, pour y exercer sa profession. Il fut nommé *Vulnerarius*, le médecin des blessures, parce-qu'il s'attachoit à cette partie. Son arrivée causa d'abord le plus grand plaisir; mais la cruauté avec laquelle il employoit le fer et le feu lui fit donner le nom de bourreau, et inspira de l'aversion pour l'art et pour tous les médecins. On peut s'en convaincre par les lettres de Caton, ce grand homme dont le triomphe et la censure sont les moindres titres pour déterminer notre opinion : tant le mérite chez lui est supérieur aux dignités! Je citerai donc ses propres paroles.

« Mon fils, je parlerai de ces Grecs en temps « et lieu : je dirai ce que j'ai observé à Athènes, « et je prouverai qu'il est bon d'effleurer leurs « arts, mais non de les approfondir. C'est l'espèce « la plus méchante et la plus intraitable. Pensez « que c'est ici un oracle qui parle. Toutes les « fois que cette nation nous communiquera ses « arts, elle corrompra tout, et le mal est sans « remède, si elle nous envoie ses médecins. Ils « ont juré entre eux d'exterminer tous les barbares « par la médecine. Le salaire même qu'ils exigent « est pour eux un moyen d'usurper la confiance, « et de tuer à leur aise. Et nous aussi ils nous

« barbaros, et spurciùs nos quàm alios, « opicos appellatione fœdant. Interdixi tibi « de medicis. »

VIII. Atque hic Cato DCV. anno Urbis nostræ obiit, LXXXV. suo, ne quis illi defuisse publicè tempora, aut privatìm vitæ spatia ad experiendum arbitretur. Quid ergo? damnatam ab eo rem utilissimam credimus? Minimè hercules: subjicit enim quâ medicinâ et se et conjugem usque ad longam senectam perduxerit, iis ipsis scilicet, quæ nunc nos tractamus. Profiteturque esse commentarium sibi, quo medeatur filio, servis familiaribus, quem nos per genera usûs sui digerimus. Non rem antiqui damnabant, sed artem. Maximè verò quæstum esse immani pretio vitæ recusabant. Ideò templum Æsculapii, etiam cùm reciperetur is deus, extra Urbem fecisse, iterùmque in insulâ, traduntur, et cùm Græcos Italiâ pellerent, diù post Catonem, excepisse medicos.

Augebo providentiam illorum. Solam hanc artium Græcarum nondùm exercet Romana gravitas in tanto fructu, paucissimi

« appellent barbares : c'est nous qu'ils affectent « sur-tout de flétrir par un titre injurieux (7). « Je vous interdis les médecins. »

Or, Caton est mort l'an 605, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Ainsi ni Rome, ni lui-même n'ont manqué du temps nécessaire pour l'expérience. Faut-il en conclure qu'il a condamné une chose réellement utile ? Non sans doute. Il nous indique à l'aide de quels remèdes sa femme et lui sont parvenus à une extrême vieillesse. Ce sont ceux dont je parle ici. Il déclare qu'il possède un livre de recettes, qui lui sert pour son fils et pour toute sa maison; et ces recettes, je les ai rangées suivant les genres de maladies auxquelles elles conviennent. Ce n'étoit pas la chose ; c'étoit l'art que les anciens condamnoient. Ils ne vouloient pas sur-tout qu'on s'enrichît en mettant la vie à un prix énorme. Voilà pourquoi, en recevant Esculape, ils placèrent son temple hors de la ville, et ensuite dans une île : et quand ils chassèrent les Grecs de l'Italie, long-temps après Caton, ils nommèrent spécialement les médecins.

Quelques réflexions ajouteront à leur prévoyance. De tous les arts de la Grèce, la médecine, cette profession si lucrative, est la seule à laquelle

quiritium attigêre, et ipsi statìm ad Græcos transfugæ: imò verò auctoritas aliter quàm Græcè eam tractantibus, etiam apud imperitos expertesque linguæ, non est. Ac minùs credunt, quæ ad salutem suam pertinent, si intelligunt. Itaque, herculè, in hâc artium solâ evenit, ut cuicunque medicum se professo statìm credatur, cùm sit periculum in nullo mendacio majus. Non tamen illud intuemur: adeò blanda est sperandi pro se cuique dulcedo.

Nulla prætereà lex, quæ puniat inscitiam: capitale nullum exemplum vindictæ. Discunt periculis nostris, et experimenta per mortes agunt: medicoque tantùm hominem occidisse impunitas summa est. Quin imò transit convicium, et intemperantia culpatur: ultròque qui periêre arguuntur.

Sed Decuriæ pro more censuris principum examinantur: inquisitio per parietes agitur: et qui de nummo judicet, à Gadibus columnisque Herculis arcessitur: de exilio verò non nisì XLV. electis viris datur tabella. At de judice ipso quales in consilium eunt,

la majesté romaine ne se soit pas encore abaissée. Peu de nos citoyens l'ont exercée, et ce n'a été qu'en désertant aussitôt chez les Grecs. Car à moins qu'un médecin ne parle grec, il est sans crédit, même auprès de ceux qui n'entendent pas cette langue. Ils ont moins de foi aux choses qui intéressent leur santé, lorsqu'elles sont intelligibles pour eux. Aussi (et c'est ce qui n'arrive que pour cet art) dès qu'un homme se dit médecin, on le croit sur parole, quoique nul autre mensonge ne puisse avoir des suites aussi funestes; mais nous n'y faisons aucune attention, tant l'espérance a de charmes pour nous !

D'ailleurs nulle loi qui sévisse contre l'ignorance : nul exemple de punition. Ils s'instruisent à nos risques et périls : leurs expériences nous coûtent la vie, et le seul médecin tue avec impunité. Que dis-je, les reproches ne tombent pas sur eux : on accuse l'intempérance du malade, et les morts ont toujours tort.

Cependant les juges sont soumis à l'examen des empereurs : l'œil scrutateur perce leurs murailles. On appelle de Cadix et des colonnes d'Hercule l'homme qui doit décider les affaires du plus léger intérêt. L'exil ne peut être prononcé que par quarante-cinq hommes choisis : mais quelles gens tiennent conseil sur le juge lui-même qu'ils

statìm occisuri? Meritò, dùm nemini nostrûm libet scire quid saluti suæ opus sit. Alienis pedibus ambulamus: alienis oculis agnoscimus: alienâ memoriâ salutamus: alienâ vivimus operâ. Perieruntque rerum naturæ pretia, et vitæ argumenta. Nihil aliud pro nostro habemus, quàm delicias.

Non deseram Catonem tàm ambitiosæ artis invidiæ à me objectum, aut senatum illum qui ita censebat: idque non criminibus artis arreptis, ut aliquis exspectaverit. Quid enim venenorum fertilius, aut undè plures testamentorum insidiæ? Jam verò et adulteria etiam in principum domibus, ut Eudemi in Liviâ Drusi Cæsaris: item Valentis, in quâ dictum est reginâ. Non sint artis ista, sed hominum. Non magis hæc Urbi timuit Cato, ut equidem credo, quàm reginas.

Ne avaritiam quidem arguam, rapacesque nundinas pendentibus fatis, et dolorum indicaturam, ac mortis arrham, aut arcana præcepta: Squamam in oculis emovendam

vont à l'instant livrer à la mort? Ah! nous n'avons pas droit de nous plaindre, puisque nul de nous ne daigne s'instruire de ce qui est nécessaire à sa propre conservation. Marcher, voir, saluer, vivre, sont des choses que nous ne faisons plus que par le ministère et les soins d'autrui. Les dons de la nature, les signes de la vie, n'existent plus pour nous. Les délices sont la seule propriété que nous ayons réservée.

Je n'abandonnerai point Caton, après l'avoir exposé à la haine de cet art intrigant: je défendrai le sénat qui pensoit comme ce grand homme, et je n'irai pas chercher, comme on pourroit l'attendre, tous les torts dont on charge la médecine. Quel art en effet plus fertile en poisons? plus adroit à surprendre les testaments? Il a même souillé le lit des empereurs. Eudème entretint un commerce criminel avec Livie, épouse de Drusus César, et Valens avec l'impératrice que j'ai nommée plus haut. Mais n'imputons pas ces crimes à l'art, n'en accusons que les hommes. Sans doute Caton ne les a pas plus redoutés pour Rome, qu'il ne redoutoit les impératrices.

Je ne dénoncerai pas même cette avarice insatiable, cette cupidité qui marchande avec le malade expirant, ce tarif fixé pour chaque douleur, ces avances prises sur la mort, et plus que tout

potiùs, quàm extrahendam : per quæ effectum est, ut nihil magis prodesse videretur, quàm multitudo grassantium. Neque enim pudor, sed æmuli pretia summittunt. Notum est ab eodem Charmide unum ægrum ex provincialibus H-S. ducentis reconductum : Alconti vulnerum medico H-S. C. damnato ademisse Claudium principem : eidemque in Galliâ exsulanti, et deindè restituto, adquisitum non minùs intra paucos annos. Et hæc personis imputentur.

Ne fæcem quidem aut inscitiam ejus turbæ arguamus, ipsorum intemperantiam in morbis, aquarum calidarum diverticulis : imperiosam inediam et ab iisdem deficientibus cibos sæpiùs die ingestos, mille præterea pœnitentiæ modis, culinarum etiam præceptis et unguentorum mixturis, quandò nullas omisêre vitæ illecebras.

Invehi peregrinas merces, conciliarique externa pretia, displicuisse majoribus crediderim equidem : non tamen hoc Catonem

cela, ces secrets du métier, celui, par exemple, d'abaisser la cataracte plutôt que de l'arracher. Grace à ces abus, le seul remède contre l'excès du brigandage a été le nombre même des brigands. La concurrence, et non la pudeur, les rend moins chers. On sait que Charmis fit son marché à deux cent mille sesterces, pour traiter une seconde fois un habitant de nos provinces. Lorsque le chirurgien Alconte fut banni, l'empereur Claude lui confisqua dix millions de sesterces; et ce même homme, pendant son exil dans la Gaule, et après son retour à Rome, regagna en peu d'années ce qu'il avoit perdu. Mais que ces reproches tombent encore sur les personnes.

N'accusons pas même l'impéritie de cette tourbe méprisable, cette attention à flatter la sensualité des malades en permettant les bains chauds, cette diète rigoureuse, puis ces aliments entassés plusieurs fois le jour dans les estomacs épuisés, ces essais sans nombre qu'ils hasardent pour réparer leurs fautes. Ils étendent leurs droits jusque sur nos cuisines et président à la composition des parfums. Tout ce qui peut flatter nos sens est de leur ressort.

Sans doute nos ancêtres n'approuvoient pas qu'on apportât des marchandises de pays lointains, et qu'on donnât du prix aux productions

providisse, cùm damnaret artem. Theriace vocatur excogitata compositio luxuriæ. Fit ex rebus externis, cùm tot remedia dederit natura, quæ singula sufficerent. Mithridaticum antidotum ex rebus LIV. componitur, interìm nullo pondere æquali, et quarumdam rerum sexagesimâ denarii unius imperatâ. Quo deorum perfidiam istam monstrante? Hominum enim subtilitas tanta esse non potuit. Ostentatio artis et portentosa scientiæ venditatio manifesta est. Ac ne ipsi quidem illam novêre. Comperique vulgò pro cinnabari Indicâ in medicamenta minium addi, inscitiâ nominis, quod esse venenum docebimus inter pigmenta.

Verùm hæc ad singulorum salutem pertinent. Illa autem, quæ timuit Cato, atque providit, innocentiora multò et parva opinatu, quæ proceres artis ejus de semet ipsi fateantur: Illa perdidêre imperii mores, illa quæ sani patimur, luctatus, ceromata, ceu valetudinis causâ instituta: balineæ

étrangères. Mais Caton ne prévoyoit pas ces abus, lorsqu'il condamnoit l'art de la médecine. On appelle thériaque une composition imaginée pour le luxe : il n'y entre que des drogues étrangères, quoique la nature ait fait naître chez nous tant de remèdes, qui tous suffiroient par eux-mêmes. L'antidote de Mithridate est composé de cinquante-quatre substances différentes, toutes mêlées à poids inégaux; il en est même qu'on prescrit de n'employer que pour la soixantième partie d'un denier pesant. Lequel des dieux a donc enseigné ces raffinements perfides? Jamais la subtilité de l'homme n'auroit pu aller aussi loin. Ce n'est évidemment qu'un fastueux charlatanisme, une monstrueuse ostentation de connoissances qu'ils n'ont pas. Je me suis assuré que, faute de savoir les noms, ils font entrer dans les médicaments le minium, au lieu du cinabre de l'Inde; et je ferai voir, en parlant des couleurs, que le minium est un poison.

Au reste ces abus n'intéressent que la santé des individus. Mais ce qui a perdu les mœurs de l'empire, ce sont les choses que Caton a prévues et redoutées, des choses moins funestes en apparence, indifférentes au premier coup d'œil, et que les maîtres de l'art avouent pour eux-mêmes: c'est tout ce que nous endurons sans être malades, la lutte, les mixtions d'huile et de cire, établies

ardentes, quibus persuasêre in corporibus cibos coqui, ut nemo non minùs validus exiret, obedientissimi verò efferrentur. Potus deindè jejunorum ac vomitiones, et rursùs perpotationes, ac pilorum eviratio instituta resinis eorum. Ita est profectò: lues morum, nec aliundè major quàm è medicinâ, vatem prorsùs quotidiè facit Catonem, et oraculum: « Satis esse ingenia « Græcorum inspicere, non perdiscere. »

sous prétexte de santé, les étuves ardentes qu'ils ont prescrites pour la digestion, et d'où personne n'est jamais sorti sans être affoibli; les plus dociles ont été emportés de là au tombeau; l'usage de boire à jeun, de vomir pour boire encore avec excès; et ces résines épilatoires qu'ils ont mises à la mode. Oui sans doute la dépravation des mœurs, dont la médecine est la cause la plus active, nous prouve que Caton prononçoit un oracle trop certain, lorsqu'il disoit qu'il suffit de jeter un coup d'œil sur les arts des Grecs, sans les approfondir.

LIBER XXXIII.

METALLORUM NATURA.

I. Metalla nunc, ipsæque opes, et rerum pretia dicentur, tellurem intùs exquirente curâ multiplici modo : quippè alibì divitiis foditur, quærente vitâ aurum, argentum, æs : alibì deliciis, gemmas et parietum digitorumque pigmenta : alibì temeritati, ferrum, auro etiam gratius inter bella cædesque. Persequimur omnes ejus fibras, vivimusque super excavatam, mirantes dehiscere aliquandò aut intremiscere illam, ceu verò non hoc etiam indignatione sacræ parentis exprimi possit.

Imus in viscera ejus, et in sede manium opes quærimus, tanquam parùm benignâ fertilique, quaquà secatur. Et inter hæc

LIVRE XXXIII.

DES MÉTAUX.

Je vais parler des métaux, signes des richesses et richesses eux-mêmes. L'industrie de l'homme va les chercher dans les profondeurs de la terre : il la déchire avec effort pour offrir à l'avarice l'or, l'argent et l'airain ; au luxe, les pierreries et tout ce qui décore les murailles ou les doigts ; à la fureur guerrière, le fer préféré à l'or même dans les combats et le carnage. Nulle de ses fibres n'échappe à nos regards : nous vivons sur les abîmes que nos bras ont creusés ; et l'on s'étonne qu'elle s'entr'ouvre quelquefois, ou qu'elle tremble, comme si les convulsions de cette mère sacrée ne pouvoient pas être aussi l'effet de son indignation !

Nous pénétrons dans ses entrailles : nous poursuivons les richesses jusque dans le séjour des mânes. N'est-elle donc pas assez bienfaisante,

minimùm remediorum gratiâ scrutamur : quoto enim cuique fodiendi causa medicina est ? Quanquam et hæc summâ suì parte tribuit, ut minimè parca, facilisque in omnibus quæcunque prosunt. Illa nos premunt, illa nos ad inferos agunt, quæ occultavit atque demersit, illa quæ non nascuntur repentè. Mens ad inane evolans reputet quæ deindè futura sit finis seculis omnibus exhauriendi eam : quousquè penetratura avaritia. Quàm innocens, quàm beata, imò verò et delicata esset vita, si nihil aliundè, quàm supra terras, concupisceret, haberetque non nisì quod secum est !

II. Eruitur aurum, et chrysocolla juxtà, ut pretiosior videatur, non naturâ. Parùm erat unam vitæ invenîsse pestem, nisì in pretio esset auri etiam sanies. Quærebat argentum avaritia : boni consuluit interìm invenìsse minium, rubentisque terræ excogitavit usum. O prodiga ingenia ! quot modis auximus pretia rerum ? Accessit ars picturæ ; et aurum argentumque cælando

assez fertile, sous le fer qui la sillonne? Cependant ce qu'on cherche le moins, ce sont les remèdes: rarement la médecine est l'objet de ces travaux. Au surplus, prodigue de tout ce qui est utile, sa surface les offre à nos besoins; mais les biens qu'elle a dérobés au jour, qu'elle a ensevelis loin de nous, les productions qui lui coûtent des siècles entiers, voilà ce qui nous précipite, ce qui nous entraîne jusqu'aux enfers. Que l'imagination humaine, s'élançant aux bornes du vide, pense quel sera, dans toute la suite des âges, le terme où l'avarice doit enfin s'arrêter, à quelle profondeur alors elle sera descendue! Ah! combien la vie seroit innocente, combien elle seroit heureuse, délicieuse même, si la surface de la terre suffisoit aux désirs de l'homme, s'il ne possédoit que ce qui est auprès de lui!

L'or se tire des mines: près de lui se trouve la chrysocolle (1), qui emprunte de ce voisinage une valeur qu'elle n'a pas reçue de la nature. C'étoit peu de n'avoir trouvé qu'un fléau pour la vie; il falloit que la lie même de l'or devînt un objet précieux. L'avarice cherchoit l'argent; et dans ses recherches, elle s'est applaudie d'avoir rencontré le minium (2), elle a créé l'usage et l'emploi d'une terre rouge. Monstrueuse prodigalité! Par combien de moyens nous avons augmenté la valeur des choses! La peinture a imprimé ses couleurs

carius fecimus. Didicit homo naturam provocare. Auxêre et artem vitiorum irritamenta. In poculis libidines celebraverunt, ac per obscenitates bibêre. Abjecta deindè sunt hæc, et sordere cœpêre : et auri argentique nimium fuit. Murrhina et crystallina ex eâdem terrâ effodimus, quibus pretium faceret ipsa fragilitas. Hoc argumentum opum, hæc vera luxuriæ gloria existimata est, habere quod posset statìm totum perire. Nec hoc fuit satis, turbâ gemmarum potâmus, et smaragdis teximus calyces : ac temulentiæ causâ tenere Indiam juvat : et aurum jam accessio est.

III. 1. Utinàmque posset è vitâ in totum abdicari auri sacra fames, ut celeberrimi auctores dixêre ! Proscissum est conviciis ab optimis quibusque, et ad perniciem vitæ repertum. Quantùm feliciore ævo, cùm res ipsæ permutabantur inter se, sicut et Trojanis temporibus factitatum Homero credi convenit ! Ita enim (ut opinor) commercia victûs gratiâ invecta. Alios coriis boum, alios ferro captivisque rebus mutâsse

sur l'or et sur l'argent; en les ciselant, nous les avons rendus plus chers. L'homme a appris à défier la nature; et l'art s'est accru en se prostituant au vice. Le secret des plaisirs lascifs fut divulgué sur les coupes : on but dans l'image obscène de la débauche; bientôt ces vases même perdirent leur prix, on s'en dégoûta. L'or, l'argent devinrent trop communs. Nous avons tiré de la terre les murrhins et les cristaux, dont la fragilité même devoit faire le prix. Ce fut le signe de l'opulence, ce fut le vrai triomphe du luxe, de posséder un objet qui pût à l'instant périr tout entier. Cela ne suffisoit pas encore. Aujourd'hui nous buvons dans des monceaux de pierreries; nos coupes sont tissues d'émeraudes; et l'Inde semble avoir été conquise pour la vanité de l'ivresse. L'or n'est plus qu'un accessoire.

Plût au ciel qu'il fût possible d'éteindre dans le cœur de l'homme la maudite soif de l'or (3)! C'est l'expression des auteurs les plus célèbres. Tous les amis de la vertu l'ont chargé d'imprécations. La découverte de ce métal a fait le malheur du monde. Heureux les siècles où les échanges se faisoient en nature, comme on doit croire d'après Homère, que c'étoit l'usage, aux temps de Troie! car c'est ainsi que le commerce a dû s'établir pour les besoins de la vie. Ce poëte raconte que les uns ont donné en échange des cuirs, les autres du

tradit : quanquam et ipse mirator auri, æstimationes rerum ita fecit, ut centum boum arma aurea permutâsse Glaucum diceret cum Diomedis armis novem boum. Ex quâ consuetudine multa legum antiquarum pecore constat, etiam Romæ.

IV. Pessimum vitæ scelus fecit, qui id primus induit digitis. Nec hoc quis fecerit traditur. Nam de Prometheo omnia fabulosa arbitror, quanquam illi quoque ferreum annulum dedit antiquitas : vinculumque id, non gestamen, intelligi voluit. Midæ quidem annulum, quo circumacto habentem nemo cerneret, quis non etiam fabulosiorem fateatur? Manus et prorsùs sinistræ maximam auctoritatem conciliavêre auro, non quidem Romanæ, quarum in more ferreum id erat, ut virtutis bellicæ insigne.

De regibus Romanis non facilè dixerim. Nullum habet Romuli in Capitolio statua, nec præter Numæ Serviique Tullii alia, ac ne Lucii quidem Bruti. Hoc in Tarquiniis maximè miror, quorum è Græciâ fuit origo, undè hic annulorum usus venit,

fer, et des effets enlevés aux ennemis. Au reste, Homère lui-même, admirateur de l'or, exprime la valeur des choses, en disant que Glaucus échangea ses armes d'or, qui étoient du prix de cent bœufs, contre celles de Diomède, qui en valoient neuf. A Rome, d'après cet usage des échanges en nature, l'amende prononcée par les anciennes lois est encore imposée en bétail.

Le premier qui porta l'or à ses doigts commit le plus grand des attentats contre la société. Nous ignorons son nom. Il est vrai que l'antiquité a donné un anneau de fer à Prométhée : mais tout ce qu'on raconte de lui me paroît fabuleux : cet anneau d'ailleurs désignoit une chaîne et non une parure. On regardera comme plus fabuleux encore l'anneau de Midas, qui, tourné d'un certain sens, rendoit invisible celui qui le portoit (4). C'est la main gauche, main vraiment sinistre, qui a donné tant d'importance à l'or. Du moins ce ne fut pas une main romaine : marque distinctive de la valeur guerrière, l'anneau étoit de fer chez les Romains.

Il me seroit difficile de rien dire des rois de Rome. La statue de Romulus au Capitole, et si on excepte les statues de Numa et de Servius, toutes les autres, celle même de L. Brutus, n'ont pas d'anneau. C'est ce qui m'étonne sur-tout dans les Tarquins, originaires de la Grèce, d'où

quanquam etiam nunc Lacedæmone ferreo utuntur.

Longo certè tempore ne senatum quidem Romanum habuisse aureos manifestum est. Siquidem his tantùm qui legati ad exteras gentes ituri essent, annuli publicè dabantur : credo, quoniam ita exterorum honoratissimi intelligebantur. Neque aliis uti mos fuit, quàm qui ex eâ causâ publicè accepissent : vulgòque sic triumphabant. Et cùm corona ex auro Etrusca sustineretur à tergo, annulus tamen in digito ferreus erat, æquâ fortunâ triumphantis, et servi coronam sustinentis. Sic triumphavit de Jugurthâ C. Marius : aureumque non ante tertium consulatum sumpsisse traditur. Hi quoque, qui ob legationem acceperant aureos, in publico tantùm utebantur his : intra domos verò ferreis. Quo argumento etiam nunc sponsæ muneri ferreus annulus mittitur, isque sine gemmâ.

V. Romæ ne fuit quidem aurum, nisi admodùm exiguum, longo tempore. Certè cùm à Gallis captâ Urbe pax emeretur, non plus quàm mille pondo potuêre. Nec

nous est venu cet usage des anneaux. Au surplus, les Spartiates les portent encore de fer.

Il est démontré qu'à Rome les sénateurs ont pris fort tard les anneaux d'or. La république en donnoit seulement à ses ambassadeurs ; sans doute parceque c'étoit chez les étrangers la marque de la plus haute distinction. Nul autre n'avoit droit de les porter, même dans la cérémonie du triomphe ; et quoique la couronne étrusque d'or fût suspendue sur la tête du triomphateur, il n'avoit qu'un anneau de fer, comme l'esclave qui soutenoit la couronne. Ce fut ainsi que Marius triompha de Jugurtha. Il ne prit l'anneau d'or qu'à son troisième consulat. Ceux même qui l'avoient reçu, à titre d'ambassadeurs, ne le portoient qu'en public : dans leurs maisons, ils reprenoient celui de fer. C'est par une suite de cet usage qu'aujourd'hui on envoie encore aux fiancées un anneau de fer sans pierreries.

Il n'y eut pas même d'or à Rome pendant longtemps, si ce n'est en très petite quantité. Du moins, lorsqu'à la prise de cette ville par les Gaulois on voulut acheter la paix, on ne put en rassembler plus de mille livres pesant. Je n'ignore

ignoro M. Crassum duo millia pondo auri rapuisse suo et Pompeii secundo consulatu, è Capitolini Jovis solio, à Camillo ibì condita, et ideò à plerisque existimari duo millia pondo collata. Sed quod accessit, Gallorum præda fuit, detractumque ab his in parte captæ Urbis delubris. Gallos autem cum auro pugnare solitos, Torquatus indicio est. Apparet ergo Gallorum templorumque tantumdem, nec ampliùs fuisse: quod quidem in augurio intellectum est, cùm Capitolinus duplum reddidisset. Illud quoque obiter indicare convenit, quoniam de annulis sermonem repetimus, æditumm custodiæ ejus comprehensum, fractâ in ore annuli gemmâ, statìm expirâsse, et indicium ita extinctum. Ergo ut maximè duo tantùm millia pondo, cùm capta est Roma anno CCCLXIV. fuêre, cùm jam capitum liberorum censa essent CLII. millia, quingenti LXXIII. In eâdem post annos CCCVII. quod ex Capitolinæ ædis incendio ceterisque omnibus delubris C. Marius filius Præneste detulerat, tredecim millia pondo, quæ sub eo titulo in triumpho transtulit

pas que Crassus, collègue de Pompée, dans son second consulat, enleva deux mille livres d'or qui avoient été cachées par Camille sous le trône de Jupiter Capitolin : ce qui a fait penser à la plupart qu'on avoit rassemblé deux mille livres pour la rançon de Rome; mais le surplus provenoit du butin fait sur les Gaulois, et de ce qu'ils avoient enlevé des temples dans la partie de la ville dont ils étoient maîtres. L'histoire de Torquatus prouve que ces peuples portoient de l'or dans leurs armes. Il est donc aisé de voir qu'il n'y avoit pas plus de mille livres, et que l'or des Gaulois et des temples forma le surplus. On prit pour un augure favorable que le dieu du Capitole eût doublé la quantité. Il est bon d'observer en passant que le gardien de ce trésor ayant été arrêté, il brisa avec ses dents la pierre de son anneau, qu'il mourut à l'instant, et que par-là toutes les preuves furent anéanties. Ainsi, lorsque Rome fut prise, l'an 364 de sa fondation, il s'y trouvoit tout au plus deux mille livres d'or, et déjà le recensement donnoit cent cinquante-deux mille cinq cent soixante-treize hommes libres. Trois cent sept ans après, Marius le fils avoit emporté à Préneste treize mille livres d'or, enlevées de l'incendie du Capitole (5), et pillées dans les autres temples. Sylla les rapporta dans son triomphe avec une inscription qui annonçoit cette circonstance : il

Sulla, et argenti VI. millia. Idem ex reliquâ omni victoriâ pridiè transtulerat auri pondo XV. millia, argenti pondo centum et quindecim millia.

VI. Frequentior autem usus annulorum non ante Cn. Flavium, Annii filium, deprehenditur. Hic namque publicatis diebus fastis, quos populus à paucis principum quotidiè petebat, tantam gratiam plebis adeptus est (alioquì libertino patre genitus, et ipse Appii Cæci scriba, cujus hortatu exceperat eos dies, consultando assiduè sagaci ingenio, promulgaveratque), ut ædilis curulis crearetur cum Q. Anicio Prænestino, qui paucis antè annis hostis fuisset, præteritis C. Pœtelio et Domitio, quorum patres consules fuerant. Additum Flavio, ut simul et tribunus plebis esset. Quo facto tantâ senatus indignatione exarsit, ut annulos ab eo abjectos fuisse in antiquissimis reperiatur annalibus.

Ita CCCCXLIX. à conditâ Urbe gestum est: et primum annulorum vestigium exstat: promiscui autem usûs alterum, secundo Punico bello: neque enim aliter potuissent

rapporta de plus six mille livres d'argent. La veille, il avoit fait entrer dans Rome quinze mille livres d'or et cent quinze mille livres d'argent, produit de ses autres victoires.

On ne voit pas que les anneaux aient été d'un usage commun avant Flavius, fils d'Annius. Il publia la liste des jours appelés *fasti*. Avant lui le peuple, pour les connoître, étoit obligé de s'adresser sans cesse à un petit nombre de nobles. Né d'un père affranchi, Flavius avoit été lui-même secrétaire d'Appius Cæcus, par le conseil duquel il entreprit ce travail, qui demandoit autant d'exactitude que de sagacité. Le peuple en fut si reconnoissant, qu'il le nomma édile curule, avec Anicius de Préneste, qui, peu d'années auparavant, avoit porté les armes contre Rome. Tous deux furent préférés à Pételius et à Domitius, dont les pères avoient été consuls. Flavius fut en même temps nommé tribun du peuple : le sénat en conçut une telle indignation, que, selon les plus anciennes annales, il déposa les anneaux.

Ce fut l'an de Rome 449, et c'est le premier vestige que nous en trouvions dans l'histoire. Nous voyons dans la seconde guerre punique que l'usage des anneaux étoit commun : autrement, Annibal en auroit-il pu envoyer trois

trimodia illa annulorum Carthaginem ab Annibale mitti. Inter Cæpionem quoque et Drusum ex annulo in auctione venali inimicitiæ cœpêre : undè origo socialis belli, et exitia rerum. Ne tùm quidem omnes senatores habuerunt : utpotè cùm memoriâ avorum multi, præturâ quoque functi, in ferreo consenuerint, sicut Calpurnium et Manilium, qui legatus Caii Marii fuerat Jugurthino bello, Fenestella tradit, et multi L. Fufidium illum, ad quem Scaurus de vitâ suâ scripsit : in Quinctiorum verò familiâ, aurum ne feminas quidem habere mos fuerit : nullosque omninò annulos major pars gentium hominumque, etiam qui sub imperio nostro degunt, hodièque habeat. Non signat Oriens aut Ægyptus etiam nunc, litteris contenta solis.

Multis hoc modis, ut cetera omnia, luxuria variavit, gemmas addendo exquisiti fulgoris, censuque opimo digitos onerando, sicut dicemus in gemmarum volumine : mox et effigies varias cælando, ut alibì ars, alibì materia esset in pretio. Alias deindè

boisseaux à Carthage? L'inimitié de Cépion et de Drusus commença aussi à l'occasion d'un anneau disputé dans une enchère : telle fut l'origine de la guerre sociale et du bouleversement de la république ; et dans ce temps même tous les sénateurs ne portoient pas l'anneau d'or. Nos aïeux ont vu d'anciens préteurs parvenir à une extrême vieillesse, sans quitter celui de fer. Fenestella cite Calpurnius, et Manilius, lieutenant de Marius dans la guerre de Jugurtha. Beaucoup d'autres nomment Fufidius, à qui Scaurus adresse ses Mémoires. Dans la famille des Quintius, les femmes mêmes ne portèrent jamais d'or. Les anneaux sont inconnus au plus grand nombre des peuples et des hommes, de ceux même qui vivent sous notre empire. L'Orient et l'Égypte ne font pas encore usage du sceau : ils ne se servent que de lettres.

Le luxe a introduit en ce genre, comme dans tous les autres, une infinité de variations : d'abord en ajoutant à l'anneau des pierres d'un éclat éblouissant, et chargeant les doigts de patrimoines entiers, comme nous le verrons à l'article des pierreries. Bientôt il grava diverses figures sur ces pierres, en sorte que les unes furent précieuses par le travail, les autres par

gemmas violari nefas putavit : ac ne quis signandi causam in annulis esse intelligeret, solidas induit. Quasdam verò neque ab eâ parte quæ digito occultatur, auro clusit, aurumque millibus lapillorum vilius fecit. Contrà verò multi nullas admittunt gemmas, auroque ipso signant ; id Claudii Cæsaris principatu repertum. Nec non et servitia jam ferrum auro cingunt : alia per sese mero auro decorant : cujus licentiæ origo nomine ipso in Samothrace id institutum declarat.

Singulis primò digitis geri mos fuerat, qui sunt minimis proximi : sic in Numæ et Servii Tullii statuis videmus. Posteà pollici proximo induêre, etiam deorum simulacris : dein juvit et minimo dare. Galliæ Britanniæque medio dicuntur usæ. Hic nunc solus excipitur : ceteri omnes onerantur, atque etiam privatìm articuli minoribus aliis. Sunt qui tres uni minimo congerant : alii verò et huic unum tantùm, quo signantem signent. Conditus ille, ut res rara, et injuriâ usûs indigna, velut è

la matière. Il y en eut qu'il se fit un crime d'endommager par la gravure : on les porta tout unies, pour ne pas laisser croire qu'elles servissent de cachet. En quelques unes, la partie qui touche au doigt ne fut pas enfermée dans l'or : et des milliers de cailloux devinrent plus précieux au gré du luxe que l'or même. D'autres au contraire ne portent aucune pierre. Leur sceau est d'or massif. Cette invention est du temps de l'empereur Claude. Déjà les esclaves eux-mêmes entourent le fer de leur anneau d'un cercle d'or : d'autres l'en recouvrent tout entier. Le nom de ce luxe insolent annonce qu'il a commencé dans la Samothrace (6).

Les anneaux furent placés d'abord au quatrième doigt, comme nous le voyons dans les statues de Numa et de Servius Tullius : puis au second, même dans les images des dieux : ensuite on préféra le petit doigt. On dit que les Gaulois et les Bretons les portoient à celui du milieu. C'est aujourd'hui le seul qui soit libre, tous les autres en sont chargés. On en a même de plus petits pour chaque articulation en particulier. Plusieurs portent trois anneaux au petit doigt : d'autres n'en portent qu'un seul, pour sceller leur propre sceau. Ce dernier est déposé dans une espèce de sanctuaire, comme un objet rare, et qui ne doit pas être profané par un

sacrario promitur : et unum in minimo digito habuisse, pretiosioris in recondito supellectilis ostentatio est.

Jam alii pondera eorum ostentant. Aliis plures quàm unum gestare labor est. Alii bracteas infarcire leviore materiâ, propter casum, tutius gemmarum sollicitudini putant. Alii sub gemmis venena cludunt, sicut Demosthenes, summus Græciæ orator, annulosque mortis gratiâ habent. Deniquè ut plurimùm opum scelera annulis fiunt.

Quæ fuit illa priscorum vita, qualis innocentia, in quâ nihil signabatur! At nunc cibi quoque ac potus annulo vindicantur à rapinâ. Hoc profecêre mancipiorum legiones, et in domo turba externa, ac servorum quoque causâ nomenclator adhibendus. Aliter apud antiquos, singuli marcipores, luciporesve dominorum gentiles, omnem victum in promiscuo habebant : nec ullâ domi custodiâ à domesticis opus erat. Nunc rapiendæ comparantur epulæ, pariterque qui rapiant eas, et claves quoque ipsas signâsse non est satis : gravatis

usage journalier. N'avoir au petit doigt qu'un seul anneau, c'est annoncer qu'on renferme chez soi des effets d'un grand prix.

Les uns affectent de faire remarquer le poids de leurs bagues : c'est une fatigue pour les autres d'en porter plus d'une. Quelques uns garnissent leurs pierres de feuilles d'une matière légère, pour les garantir en cas de chute. Quelques autres renferment du poison sous la pierre, comme Démosthène, le plus grand orateur de la Grèce : et c'est pour mourir qu'ils portent des bagues ! Enfin presque tous les crimes qu'enfantent les richesses se commettent à l'aide des anneaux.

O sagesse de nos ancêtres ! Heureuse innocence de ces temps où rien n'étoit mis sous le scellé ! Aujourd'hui il faut qu'on appose le sceau jusque sur les aliments et les boissons (7). Voilà ce qu'ont produit ces légions d'esclaves, cette armée d'étrangers qui remplissent nos maisons, et dont les noms sont inconnus à leur propre maître. Chez les anciens, au contraire, chacun avoit son marcipore, ou son lucipore (8). L'esclave faisoit partie de la famille : tous les vivres étoient à sa discrétion : il n'étoit pas nécessaire de se précautionner dans la maison contre les gens de la maison. A présent on achète à grands frais, et des mets qui seront volés, et les hommes qui les voleront. Il ne suffit plus de mettre les

somno aut morientibus annuli detrahuntur: majorque vitæ ratio circa hoc instrumentum esse cœpit, incertum à quo tempore. Videmur tamen posse in externis auctoritatem ejus rei intelligere, circa Polycratem, Sami tyrannum, cui dilectus ille annulus in mare abjectus, capto relatus est pisce, ipso circiter ccxxx. annum Urbis nostræ interfecto.

Celebratior quidem usus cum fenore cœpisse debet: argumento est consuetudo vulgi, ad sponsiones etiamnùm annulo exsiliente, tracta ab eo tempore, quo nondùm erat arrha velocior: ut planè adfirmare possimus, nummos antè apud nos, mox cœpisse annulos.

X. Auxilia et externos torquibus aureis donavêre, at cives non nisì argenteis. Præterque, armillas civibus dedêre, quas non habent externi.

XI. Iidem (quod magis miremur) coronas ex auro dedêre civibus. Quis primùm donatus sit eâ, non inveni equidem: qui primus donaverit, à L. Pisone traditur

clefs elles-mêmes sous le scellé; on détache les anneaux du maître endormi ou expirant. Les anneaux sont devenus un des instruments les plus employés dans la vie. Depuis quel temps? on l'ignore. Nous voyons toutefois que déjà ils étoient une chose importante chez les étrangers, vers le temps de Polycrate, tyran de Samos, qui retrouva dans un poisson cet anneau précieux qu'il avoit jeté à la mer. Ce prince fut tué vers l'an 230 de Rome.

L'usure a dû multiplier l'usage des anneaux. Nous en avons la preuve dans la coutume qui subsiste encore parmi le peuple, de présenter l'anneau pour gage : elle remonte à ces temps où l'on n'avoit point d'arrhes plus faciles à donner. Nous pouvons en conclure que, chez nous, l'usage des monnoies a précédé les anneaux, et que ceux-ci l'ont suivi de près.

Nos ancêtres décernoient des colliers d'or aux auxiliaires et aux étrangers. Ceux qu'on donnoit aux citoyens étoient toujours d'argent. Ils distribuoient aussi des bracelets aux citoyens, et jamais aux étrangers.

Et ce qui doit nous étonner davantage, on donnoit des couronnes d'or aux citoyens. Les auteurs ne disent pas lequel reçut le premier cette récompense. Le premier qui l'accorda fut,

A. Postumius dictator: apud lacum Regillum castris Latinorum expugnatis, ei cujus maximè operâ capta essent, hanc coronam ex prædâ is dedit. Item L. Lentulus coss. Servio Cornelio Merendæ, Samnitum oppido capto: sed huic quinque librarum. Piso Frugi filium ex privatâ pecuniâ donavit: eamque coronam testamento ei prælegavit.

XII. 3. Deorum verò honori in sacris nihil aliud excogitatum est, quàm ut auratis cornibus hostiæ, majores duntaxat, immolarentur. Sed in militiâ quoque in tantum adolevit hæc luxuria, ut M. Bruti in Philippicis campis epistolæ reperiantur frementes, fibulas tribunicias ex auro geri. Ita hercules: idem enim tu, Brute, mulierum pedibus aurum gestari tacuisti: et nos sceleris arguimus illum qui primus auro dignitatem per anulos fecit, ut habeant in lacertis jam pridem et viri.

Habeant feminæ in armillis digitisque totis, collo, auribus: spiris discurrant

suivant Pison, le dictateur A. Postumius. Lorsqu'il eut forcé le camp des Latins auprès du lac Régille, il décerna, sur le produit du butin, une couronne d'or à celui qui avoit le plus contribué au succès. L. Lentulus en donna une aussi à Servius Cornélius Merenda, après s'être rendu maître de la ville des Samnites. Elle pesoit cinq livres. Pison Frugi en décerna une à son fils, mais à ses propres dépens. Il ordonna par son testament qu'elle seroit prélevée sur ses biens.

On n'a rien imaginé de plus pour honorer les dieux dans les sacrifices que de dorer les cornes des victimes, et seulement des victimes majeures. Mais ce luxe a fait, même au milieu des armées, des progrès si rapides, que Brutus, dans ses lettres écrites des plaines de Philippes, s'indigne de ce que les tribuns portent des agrafes d'or. Certes, Brutus, ce courroux est légitime; mais vous avez vu les femmes porter l'or à leurs pieds : et vous avez gardé le silence. Et nous ici, nous dénonçons comme un criminel le premier qui donna de la dignité à l'or, par l'invention des anneaux. Grace à lui, depuis longtemps les bras des hommes mêmes sont décorés de ce métal.

Que les femmes couvrent d'or leurs bras, leurs doigts, leur cou, leurs oreilles : que des

catenæ circa latera, et in secreto margaritarum sacculi è collo dominarum aureo pendeant, ut in somno quoque unionum conscientia adsit: etiamne pedibus induitur, atque inter stolam plebemque hunc medium feminarum equestrem ordinem facit? Honestiùs viri pædagogiis id damus, balineasque dives puerorum forma convertit. Jam verò etiam Harpocratem, statuasque Ægyptiorum numinum, in digitis viri quoque portare incipiunt.

Fuit et alia Claudii principatu differentia insolens his, quibus admissionem liberti ejus dedissent, imaginem principis ex auro in annulo gerendi, magnâ criminum occasione: quæ omnia salutaris exortus Vespasiani imperatoris abolevit, æqualiter publicando principem.

XIII. Proximum scelus fecit, qui primus ex auro denarium signavit: quod et ipsum latet, auctore incerto. Populus Romanus ne argento quidem signato, ante Pyrrhum regem devictum, usus est. Librales (undè etiam nunc libella dicitur, et dupondius),

chaînes d'or serpentent autour de leur corps : que dans l'intérieur de leurs maisons elles suspendent des sachets de perles à leur cou tout brillant d'or, afin que, même dans le sommeil, la présence des perles flatte encore leur orgueil, faut-il aussi que l'or couvre leurs pieds ? Faut-il qu'il établisse un ordre équestre entre les patriciennes et les plébéiennes ? Ah ! du moins les hommes abandonnent cette riche parure aux enfants qui servent dans les bains. Mais que dis-je ! Déjà les hommes eux-mêmes portent aux doigts l'image d'Harpocrate et des dieux Égyptiens.

Sous l'empire de Claude, on vit naître encore une distinction nouvelle ; c'étoit de porter à son anneau l'image du prince en or. Ceux à qui ses affranchis avoient accordé les grandes entrées jouissoient seuls de ce privilège : source intarissable de délations, auxquelles l'heureux avènement de Vespasien imposa silence, en donnant à tous indistinctement le droit de porter l'image du prince.

Après l'inventeur de l'anneau, le mortel le plus coupable est celui qui le premier frappa le denier d'or. On ne peut dire à quelle époque, l'auteur étant incertain. Le peuple romain n'eut pas même d'argent monnoyé avant la défaite du roi Pyrrhus. L'as pesoit une livre et se donnoit au poids. De là on a dit, l'amende en cuivre de

adpendebantur asses. Quarè æris gravis pœna dicta. Et adhuc expensa in rationibus dicuntur : item impendia, et dependere. Quin et militum stipendia, hoc est, stipis pondera, dispensatores, libripendes dicuntur : quâ consuetudine in his emptionibus, quæ mancipii sunt, etiam nunc libra interponitur. Servius rex primus signavit æs. Anteà rudi usos Romæ Timæus tradit. Signatum est notâ pecudum : undè et pecunia appellata. Maximus census CX. M. assium fuit illo rege : et ideò hæc prima classis. Argentum signatum est anno Urbis CCCCLXXXV. Q. Ogulnio, C. Fabio coss. quinque annis ante primum bellum Punicum. Et placuit denarium pro decem libris æris, quinarium pro quinque, sestertium pro dupondio ac semisse. Librale autem pondus æris imminutum bello Punico primo, cùm impensis respublica non sufficeret : constitutumque ut asses sextantario pondere ferirentur. Ita quinque partes factæ lucri, dissolutumque æs alienum. Nota æris fuit ex alterâ parte Janus geminus, ex alterâ rostrum navis : in triente verò et

poids. De là dans nos livres de compte, les mots *expensa*, *impendia*, *dependere* : comme aussi, *stipendia*, *dispensatores*, *libripendes*. D'après les usages anciens, la balance intervient encore aujourd'hui dans les contrats de vente. Le roi Servius mit le premier une empreinte sur le cuivre. Timée nous dit que jusqu'alors les Romains s'étoient servis du cuivre uni et sans aucune marque. L'empreinte d'une brebis ou d'une vache fit nommer la monnoie *pecunia*. Les plus grandes fortunes sous le roi Servius furent de cent dix mille as; il en forma la première classe. La première monnoie d'argent fut frappée l'an 485, sous le consulat de Q. Ogulnius et de C. Fabius, cinq ans après la première guerre punique. Le denier représenta dix livres de cuivre, le quinaire cinq livres, et le sesterce deux livres et demie. Le poids de l'as fut réduit pendant la première guerre punique, attendu que la république ne suffisoit pas à ses dépenses. On frappa des as de deux onces. Par-là elle gagna cinq sixièmes, et la dette fut liquidée. Les pièces de cuivre portoient d'un côté un Janus au double front, et sur le revers un éperon de galère. Sur le triens et le quadrans, on figura des radeaux. Auparavant on avoit nommé le quadrans *teruncius*, parcequ'il pesoit trois onces. Ensuite, dans le temps des succès d'Annibal

quadrante, rates. Quadrans anteà teruncius vocatus à tribus unciis. Posteà Annibale urgente Marcum Minucium, Q. Fabio Maximo dictatore, asses unciales facti: placuitque denarium sedecim assibus permutari, quinarium octonis, sestertium quaternis. Ita respublica dimidium lucrata est. In militari tamen stipendio semper denarius pro decem assibus datus. Notæ argenti fuêre bigæ atque quadrigæ: et indè bigati quadrigatique dicti. Mox lege Papiriâ semunciales asses facti. Livius Drusus in tribunatu plebis octavam partem æris argento miscuit. Qui nunc Victoriatus appellatur, lege Clodiâ percussus est. Anteà enim hic nummus ex Illyrico advectus, mercis loco habebatur. Est autem signatus victoriâ, et indè nomen. Aureus nummus post annum LXII. percussus est, quàm argenteus, ita ut scripulum valeret sestertiis vicenis: quod effecit in libras, ratione sestertiorum, qui tunc erant, sestertios DCCCC. Post hæc placuit X. XL. signari ex auri libris: paulatìmque principes imminuêre pondus: minutissimè Nero ad XLV.

XIV. A nummo prima origo avaritiæ,

contre Marcus Minucius, sous la dictature de Fabius Maximus, on fit des as d'une once. Le denier valut seize as, le quinaire huit, et le sesterce quatre. La république gagna moitié. Toutefois, dans la paye des soldats, le denier fut toujours donné pour dix as. Les deniers avoient pour empreinte un char à deux ou à quatre chevaux, ce qui les fit nommer *bigati* et *quadrigati*. Bientôt, en vertu de la loi Papiria, on frappa des as de demi-once. Livius Drusus, dans son tribunat, mêla à l'argent un huitième de cuivre. Le denier qu'on nomme aujourd'hui *victoriatus* fut frappé d'après la loi Clodia. Avant cette époque, cette monnoie apportée d'Illyrie étoit regardée comme marchandise : elle est marquée d'une victoire; de là son nom. La monnoie d'or fut frappée soixante et deux ans après celle d'argent. Le scrupule étoit évalué vingt sesterces. Ce qui produisit à l'Etat par livres d'or un gain de neuf cents sesterces, comme on les comptoit dans ce temps-là. Ensuite on frappa les deniers d'or à raison de quarante par livre. Peu à peu les empereurs en réduisirent le poids : mais sur-tout Néron, qui les fit frapper à raison de quarante-cinq par livre.

C'est à l'invention des monnoies que remonte

ſenore excogitata, quæstuoſaque segnitia. Nec paulatìm exarsit rabie quâdam, non jam avaritia, sed fames auri: utpotè cùm Septimuleius, Caii Gracchi familiaris, auro rependendum caput ejus excisum ad Opimium tulerit, plumboque in os addito parricidio suo rempublicam etiam circumscripserit: nec jam Quiritium aliquo, sed universo nomine Romano infami, rex Mithridates Aquilio duci capto aurum in os infudit: hæc parit habendi cupido.

Pudet intuentem tantùm nomina ista, quæ subindè nova Græco sermone excogitantur, expresso argenteis vasis auro aut incluso: quibus deliciis veneunt tàm inaurata quàm aurea, cùm sciamus interdixisse castris suis Spartacum, ne quis aurum haberet aut argentum. Tantò fuit plus animi fugitivis nostris!

Messala orator prodidit, Antonium triumvirum aureis usum vasis in omnibus

l'avarice enfantée par l'usure, et l'art de gagner de l'argent sans travailler. La passion des richesses ne s'est pas enflammée par degrés, mais avec une sorte de rage. On n'est plus avide de l'or, on en est affamé. N'a-t-on pas vu Septimuléius porter à Opimius la tête de C. Gracchus son ami, pour la vendre au poids de l'or ? En lui versant du plomb dans la bouche, il abusa la république elle-même, et joignit l'imposture au parricide. Déjà cette fureur n'étoit plus le crime de quelques individus, elle avoit imprimé son opprobre sur le nom romain tout entier, lorsque Mithridate versa de l'or fondu dans la bouche du général Aquilius qu'il avoit fait prisonnier. Voilà les fruits de la cupidité.

Je ne puis même penser sans honte à ces noms, qu'il faut sans cesse emprunter des Grecs, à mesure qu'on varie la manière d'incruster l'or ou de le placer en relief sur l'argenterie ; à ces usages voluptueux pour lesquels on achète tous ces vases, ou dorés ou d'or massif, quoique nous sachions que Spartacus avoit interdit l'or et l'argent dans son camp : tant les esclaves échappés de nos fers avoient l'ame plus grande que nous !

L'orateur Messala rapporte qu'Antoine le triumvir se servoit de vases d'or pour les besoins

obscenis desideriis, pudendo crimine, etiam Cleopatræ. Summæ apud exteros licentiæ fuerat, poculo aureo pulvinis subdito, Philippum regem dormire solitum: Agnonem Teium, Alexandri Magni præfectum, aureis clavis suffigere crepidas. Antonius apud nos in contumeliam naturæ vilitatem auro fecit: proscriptione dignum, sed Spartaci.

XV. Equidem miror populum Romanum victis gentibus in tributo semper argentum imperitâsse, non aurum: sicut Carthagini cum Annibale victæ XII. M. pondo annua in quinquaginta annos, nihil auri. Nec potest videri penuriâ mundi id evenisse. Jam Midas et Crœsus infinitum possederant. Jam Cyrus devictâ Asiâ pondo XXXIV. M. invenerat, præter vasa aurea, aurumque factum, et in eo folia ac platanum, vitemquè. Quâ victoriâ argenti quingenta millia talentorum reportavit, et craterem Semiramidis, cujus pondus quindecim talenta colligebat. Talentum autem Ægyptium pondo LXXX. patere Varro

les plus honteux ; reproche dont eût rougi Cléopatre elle-même. Philippe, roi de Macédoine, mettoit une coupe d'or sous le chevet de son lit. Agnon de Théos, lieutenant d'Alexandre, portoit des clous d'or sous ses semelles. Tel avoit été le dernier terme de la licence chez les anciens. Mais chez nous, Antoine a su avilir l'or pour faire outrage à la nature. Action digne de la proscription, mais de la proscription d'un Spartacus.

Je m'étonne que le peuple romain ait toujours imposé aux nations vaincues des tributs en argent, et jamais en or. Par exemple, après la défaite d'Annibal, Carthage fut condamnée à payer chaque année douze mille livres d'argent pendant cinquante ans : on n'exigea rien en or : ce qu'on ne peut attribuer à la disette de ce métal. Déjà Midas et Crésus en avoient possédé une quantité immense. Déjà Cyrus, en faisant la conquête de l'Asie, avoit trouvé trente-quatre mille livres d'or, sans compter les vases et les divers ouvrages, entre autres des feuillages, un platane et une vigne. Il rapporta de cette expédition cinquante mille talents d'argent et le cratère de Sémiramis, qui pesoit quinze talents. Or Varron nous apprend que le talent égyptien pesoit quatre-vingts livres. Déjà Salaucés et Esubopés

tradit. Jam regnaverat in Colchis Salauces et Esubopes, qui terram virginem nactus, plurimùm argenti aurique eruisse dicitur in Suanorum gente, et alioquì velleribus aureis inclyto regno. Sed et illius aureæ cameræ, et argenteæ trabes narrantur, et columnæ, atque parastaticæ, victo Sesostri Ægypti rege, tàm superbo, ut prodatur annis quibusque sorte reges singulos è subjectis jungere ad currum solitus, atque ita triumphare.

XVII. Et nos fecimus, quæ posteri fabulosa arbitrentur. Cæsar, qui posteà dictator fuit, primus in ædilitate munere patris funebri, omni apparatu arenæ argenteo usus est: ferasque argenteis hastis incessivêre tùm primùm noxii, quod etiam in municipiis æmulantur. C. Antonius ludos scenâ argenteâ fecit. Item L. Muræna; et Caius princeps in Circo pegma duxit, in quo fuêre argenti pondo CXXIV. M. Claudius successor ejus, cùm de Britanniâ trium-

avoient régné dans la Colchide. Celui-ci, dit-on, ayant trouvé une terre vierge, tira des mines des Suaniens une immense quantité d'or et d'argent (9). D'ailleurs la Colchide est fameuse par ses toisons d'or. On ajoute que les voûtes de son palais étoient d'or, et les poutres, les colonnes et les pilastres, d'argent. Cet édifice fut construit après la défaite de Sésostris roi d'Egypte, ce potentat superbe qui, faisant tirer au sort les rois qu'il avoit domtés, les atteloit une fois l'année à son char, et paroissoit ainsi dans la pompe d'un triomphateur.

Nous avons fait nous-mêmes des choses que la postérité placera au nombre des fables. César, qui depuis fut dictateur, orna le premier l'arène entière d'une décoration d'argent, aux jeux funèbres qu'il donna pendant son édilité, en l'honneur de son père. Alors, pour la première fois, les criminels combattirent contre les bêtes féroces avec des lances d'argent, sorte de luxe qu'aujourd'hui l'on imite jusque dans les villes municipales. Aux jeux de C. Antonius, la décoration du théâtre étoit d'argent. Il en fut de même à ceux de Muréna. L'empereur Caligula fit avancer dans le cirque un théâtre mobile, dans lequel on avoit employé cent vingt-quatre mille livres d'argent. Lorsque Claude son

pharet, inter coronas aureas VII. C. pondo habere, quam contulisset Hispania citerior, IX. C. quam Gallia Comata, titulis indicavit. Hujus deindè successor Nero, Pompeii theatrum operuit auro in unum diem, quod Tiridati regi Armeniæ ostenderet. Et quota pars ea fuit aureæ domûs ambientis urbem?

XVII. Auri in ærario populi Romani fuêre, Sex. Julio, L. Aurelio coss. septem annis ante bellum Punicum tertium, pondo XVI. M. DCCCX.; argenti XXII. M. LXX., et in numerato, LXII. LXXXV. M. CCCC. Item Sex. Julio, L. Marcio coss., hoc est, belli socialis initio, auri pondo XVI. XX. M. DCCCXXIV.

C. Cæsar primo introitu urbis, civili bello suo, ex ærario protulit laterum aureorum XV. M., argenteorum XXXV. M., et in numerato H-S. CCCC. Nec fuit aliis temporibus respublica locupletior. Intulit

successeur triompha de la Bretagne, les inscriptions des couronnes d'or annonçoient que celle qui avoit été offerte par l'Espagne citérieure, pesoït sept cents livres, et celle de la Gaule transalpine neuf cents (10). Néron, qui régna après lui, couvrit d'or, pour un seul jour, le théâtre de Pompée, afin d'étaler sa magnificence aux yeux de Tiridate, roi d'Arménie. Mais ce théâtre n'étoit qu'une petite partie du palais d'or, qui renfermoit une ville entière dans son enceinte.

Sous le consulat de Sex. Julius, et de L. Aurelius, sept ans avant la troisième guerre punique, il y avoit dans le trésor public seize mille huit cent dix livres d'or, vingt-deux mille soixante et dix livres d'argent, et en espèces monnoyées, six millions deux cent quatre-vingt cinq mille quatre cents sesterces (1,413,090 fr.) Sous le consulat de ce même Julius, et de L. Marcius, c'est-à-dire au commencement de la guerre sociale, il y avoit seize cent vingt mille huit cent vingt-neuf livres d'or.

C. César, la première fois qu'il entra dans Rome pendant la guerre civile, tira du trésor public quinze mille barres d'or, et trente cinq mille d'argent, et en espèces monnoyées quarante millions de sesterces (9,000,000 fr.). Jamais la

Æmilius Paulus, Perseo rege victo, è Macedonicâ prædâ H-S. $\overline{MM}$. $\overline{CCC}$., à quo tempore populus Romanus tributum pendere desiit.

XVIII. Laquearia, quæ nunc et in privatis domibus auro teguntur, post Carthaginem eversam primò inaurata sunt in Capitolio, censurâ L. Mummii. Indè transiêre in cameras quoque et parietes, qui jam et ipsi tanquam vasa inaurantur: cùm sua ætas varia de Catulo existimaverit, quòd tegulas æreas Capitolii inaurâsset primus.

XXIII. Omni auro inest argentum vario pondere, alibì nonâ, alibì octavâ parte. In uno tantùm Galliæ metallo, quod vocant Albucrarense, tricesima sexta portio invenitur: ideò ceteris præest. Ubicunquè quinta argenti portio est, electrum vocatur. Fit et curâ electrum argento addito. Quod si quintam portionem excessit, incudibus non resistit. Et electro auctoritas, Homero teste, qui Menelai regiam auro, electro, argento, ebore fulgere tradit. Minervæ templum habet Lindos, insulæ

république ne fut plus riche. Paul Émile, après avoir vaincu Persée, déposa dans le trésor deux cent trente millions de sesterces. C'étoit le produit du butin fait en Macédoine. A cette époque, le peuple romain cessa de payer la taxe (11).

Les lambris, dorés aujourd'hui jusque dans les maisons particulières, ne le furent au Capitole qu'après la destruction de Carthage, sous la censure de L. Mummius. De là ce luxe a passé aux voûtes et aux murailles : car à présent on dore les murailles comme les vases. Mais Catulus ne fut pas de son temps généralement approuvé, pour avoir fait le premier dorer le toit du Capitole.

XXIII. Tout or est plus ou moins mêlé d'argent : il s'y en trouve tantôt un neuvième, tantôt un huitième. Une seule mine de la Gaule, connue sous le nom d'Albucrare, n'en contient qu'un trente-sixième. Aussi l'or de ce pays est-il le plus estimé. Le mélange d'un cinquième d'argent constitue ce qu'on appelle *electrum*. On compose un electrum artificiel en mêlant de l'argent à l'or. Mais s'il y a plus d'un cinquième d'argent, il ne résiste pas au marteau. L'electrum est considéré. Homère dit que le palais de Ménélas étoit resplendissant d'or, d'electrum, d'argent et d'ivoire. A Lindos, dans l'île de Rhodes, est un temple de Minerve

Rhodiorum, in quo Helena sacravit calicem ex electro. Electri natura est, ad lucernarum lumina clariùs argento splendere.

XXIV. Aurea statua prima omnium nullâ inanitate, et antequàm ex ære aliqua illo modo fieret, quam vocant holosphyraton, in templo Anaitidis posita dicitur, numine gentibus Armeniæ sacratissimo. Direpta est Antonii Parthicis rebus. Scitumque narratur dictum unius veteranorum Bononiæ, hospitali divi Augusti cœnâ, cùm interrogaretur, « essetne verum, eum qui « primus violâsset hoc numen, oculis « membrisque captum exspirâsse ? » Respondit enim : « tùm maximè Augustum de « crure ejus cœnare, seque illum esse, « totumque sibi censum ex eâ rapinâ. »

Hominum primus et auream statuam et solidam Gorgias Leontinus Delphis in templo sibi posuit, LXX. circiter olympiade. Tantus erat docendæ oratoriæ artis quæstus.

XLVII. 10. Non erat apud antiquos numerus ultra centum millia : itaque et hodiè multiplicantur hæc, ut decies centena millia,

où Hélène consacra un vase d'electrum. La propriété de cette composition est de briller aux lumières plus que l'argent.

La première statue d'or massif qui ait été faite, avant même qu'il en existât de ce genre en airain, fut placée, dit-on, dans le temple d'Anaïtis, la divinité la plus révérée chez les Arméniens. Elle fut mise en pièces dans l'expédition d'Antoine contre les Parthes. On cite à ce sujet une réponse assez plaisante d'un vétéran de Bologne à Auguste qui soupoit chez lui. Ce prince lui demandoit s'il étoit vrai que celui qui avoit porté le premier coup à la statue fût mort aveugle et perclus de tous ses membres. Dans ce moment même, reprit le vétéran, vous soupez d'une des jambes de la déesse. Ce fut moi qui frappai le premier, et la part que j'enlevai fait toute ma fortune.

Gorgias de Léontium est le premier qui se soit érigé à lui même une statue d'or, et d'or massif, qu'il plaça dans le temple de Delphes, vers la soixante et dixième olympiade : tant étoit lucrative alors la profession de maître d'éloquence !

Les anciens n'avoient pas de nombre au-delà de cent mille. Voilà pourquoi nous multiplions encore aujourd'hui ce nombre, et nous disons

aut sæpiùs dicantur. Fenus hoc fecit nummusque percussus: et sic quoque æs alienum etiamnùm appellatur. Posteà divites cognominati: dummodò notum sit, eum qui primus acceperit hoc cognomen, decoxisse creditoribus suis. Ex eâdem gente M. Crassus negabat locupletem esse, nisì qui reditu annuo legionem tueri posset. In agris sestertiûm MM. possedit, quiritium post Sullam ditissimus. Nec fuit satis, nisì totum Parthorum esurîsset aurum: atque in memoriam quidem optimum occupavit: juvat enim insectari inexplebilem istam habendi cupidinem.

Multos posteà cognovimus servitute liberatos opulentiores: pariterque tres Claudii principatu, Pallantem, Callistum, et Narcissum. Atque ut hi omittantur, tanquam adhuc rerum potiantur, C. Asinio Gallo, C. Marcio Censorino coss. a. d. VI. kal. febr. C. Cæcilius Claudius Isidorus testamento suo edixit, quamvis multa civili bello perdidisset, tamen relinquere servorum quatuor millia centum sedecim: juga boum

dix fois cent mille, et ainsi de suite. L'usure et l'invention de la monnoie ont rendu ce calcul nécessaire. C'est d'elles aussi que nous vient l'expression *æs alienum*, pour dire les dettes. Ensuite le mot *riche* est devenu un surnom. Observons toutefois que le premier qui l'a reçu fit banqueroute. Un de ces riches, M. Crassus, disoit qu'un homme n'étoit pas opulent, s'il ne pouvoit, de son revenu, entretenir une légion. Il posséda deux cents millions de sesterces (45,000,000 fr.) en fonds de terre, et fut le plus riche des citoyens après Sylla. Mais ce n'étoit pas assez pour lui. Son avarice étoit encore affamée de tout l'or des Parthes. Il en fut rassasié de cet or; et disons-le, sans ménager cette cupidité que rien n'assouvit, ce fut du moins une grande leçon pour tous les siècles.

Nous avons vu par la suite beaucoup d'affranchis encore plus opulents, et trois tout à la fois sous l'empire de Claude, Pallas, Calliste et Narcisse. Mais passons-les sous silence, comme s'ils étoient encore les maîtres de l'empire. Sous le consulat de C. Asinius Gallus, et de C. Marcius Censorinus, C. Cécilius Claudius Isidorus déclara par son testament, daté du sixième jour avant les calendes de février, que, malgré les pertes qu'il avoit faites dans la guerre civile, il laissoit quatre mille cent seize esclaves, trois

tria millia sexcenta, reliqui pecoris ducenta quinquaginta septem millia: in numerato H-S. $\overline{\text{DC}}$. Funerari se jussit H-S. $\overline{\text{XI}}$.

Congerant excedentes numerum opes, quota tamen portio erunt Ptolemæi? quem Varro tradit, Pompeio res gerente circa Judæam, octona millia equitum suâ pecuniâ toleravisse: mille convivas, totidem aureis potoriis, mutantem vasa cum ferculis, saginâsse. Quota verò ille ipse (neque enim de regibus loquor) portio fuit Pythii Bithyni, qui platanum auream, vitemque nobilem illam Dario regi donavit: Xerxis copias, hoc est, septies centena LXXXVIII. millia hominum excepit epulo, stipendium quinque mensium frumentumque pollicitus, ut è quinque liberis in delectu senectuti suæ unus saltem concederetur. Hunc quoque ipsum aliquis comparet Crœso regi. Quæ (malum) amentia est, id in vitâ cupere, quod aut etiam servis contigerit, aut ne in regibus quidem invenerit finem!

mille six cents paires de bœufs, deux cent cinquante-sept mille têtes de bétail, soixante millions de sesterces en espèces monnoyées. Il ordonnoit qu'on en dépensât onze cent mille (247,500 fr.) à ses funérailles.

Eh bien! qu'ils entassent ces hommes avides, qu'ils accumulent des richesses que les nombres ne puissent exprimer, que seront-ils auprès de ce Ptolémée, qui, si l'on en croit Varron, entretint à ses frais huit mille cavaliers, pendant la guerre de Pompée contre les Juifs, et traita somptueusement mille convives, qui tous buvoient dans une coupe d'or, et en changeoient autant de fois que de mets? Et qu'étoit-il lui-même auprès de Pythius le Bithynien, car ce ne sont pas des rois que je cite ici; qu'étoit-il auprès de ce Pythius, qui fit présent à Darius d'un platane d'or et de cette vigne si fameuse, et qui donna un festin à l'armée entière de Xerxès, c'est-à-dire à sept cent quatre-vingt-huit mille hommes; offrant de payer et de nourrir cette armée pendant cinq mois, pour obtenir que, de cinq fils qu'il avoit, un seul du moins fût accordé à sa vieillesse, et dispensé du service? Lui-même comparez-le au roi Crésus! O ciel! quelle démence de désirer dans la vie une chose que de vils esclaves ont obtenue, ou dont les rois eux-mêmes n'ont pu atteindre le terme!

XLIX. 11. Vasa ex argento mira inconstantia humani ingenii variat, nullum genus officinæ diù probando, nunc Firmiana, nunc Clodiana, nunc Gratiana: etenim tabernas mensis adoptavimus: nunc anaglypta, in asperitatemque excisa, circa linearum picturas quærimus. Jam verò et mensas repositoriis imponimus, et ad sustinenda obsonia interradimus latera: et interest, quàm plurimùm lima perdiderit. Vasa coquinaria ex argento Calvus orator fieri quiritat: at nos carrucas ex argento cælare invenimus: nostrâque ætate Poppæa conjux Neronis principis delicatioribus jumentis suis soleas ex auro quoque induere;

L. Libras XXXII. argenti Africanus sequens hæredi reliquit. Idemque cùm de Pœnis triumpharet, quatuor millia CCCLXXX. pondo transtulit. Hoc argenti tota Carthago habuit, illa terrarum æmula, quot mensarum posteà apparatu victa? Numantiâ quidem deletâ, idem Africanus in triumpho

L'inconstance prodigieuse de l'esprit humain varie sans cesse la forme de l'argenterie. Nul atelier n'est long-temps en vogue. Tantôt nous préférons la vaisselle Firmienne, Clodienne, Gratienne. Car nous adoptons pour nos tables les noms des fabriques. Tantôt nous voulons des ciselures, des reliefs, des contours dessinés en couleur : déjà même nous mettons des plateaux sur les tables, et ces plateaux, qui ne servent qu'à soutenir nos mets, nous en ciselons les côtés ; le prix en est d'autant plus grand, que le burin a moins laissé de matière. L'orateur Calvus se plaint, en plusieurs endroits de ses ouvrages, de ce qu'on fait la batterie de cuisine en argent. Mais nous avons imaginé de ciseler en argent jusques aux voitures, et de nos jours, Poppée, l'épouse de Néron, faisoit même chausser en or les plus belles de ses mules (12).

Le second Scipion laissa trente-deux livres d'argent à son héritier. Dans son triomphe sur les Carthaginois, il en fit porter quatre mille trois cent quatre-vingts livres. Voilà tout l'argent que possédoit cette Carthage, qui nous disputoit l'empire du monde. Combien de tables l'ont vaincue depuis en magnificence ! Après la destruction de Numance, le même Scipion, le jour de son triomphe, donna sept deniers

militibus x. vii. dedit. O viros illo imperatore dignos, quibus hoc satis fuit!

Frater ejus Allobrogicus primus omnium pondo mille habuit. At Livius Drusus in tribunatu plebis, x. Nam propter quinque pondo notatum à censoribus triumphalem senem, fabulosum jam videtur. Item Catum Ælium, cùm legati Ætolorum in consulatu prandentem in fictilibus adîssent, missa ab his vasa argentea non accepisse, neque aliud habuisse argenti ad supremum vitæ diem, quàm duo pocula, quæ L. Paulus socer ei ob virtutem, devicto Perseo rege, donâsset. Invenimus legatos Carthaginiensium dixisse nullos hominum inter sese benigniùs vivere, quàm Romanos. Eodem enim argento apud omnes cœnitavisse ipsos. At hercules Pompeium Paulinum Arelatensis equitis Romani filium, paternâ quoque gente pulsum, quod XII. pondo argenti habuisset apud exercitum ferocissimis gentibus oppositum, scimus.

LI. Lectos verò mulierum jam pridem

(6 fr. 30 cent.) à chacun de ses soldats. O guerriers dignes d'un tel général, puisqu'ils se contentèrent de cette récompense!

Son frère, surnommé Allobrogique, fut le premier qui posséda mille livres d'argenterie; mais le tribun Livius Drusus, en posséda dix mille. On regarde aujourd'hui comme une fable, qu'un vieillard décoré du triomphe ait été noté par les censeurs pour avoir eu chez lui cinq livres d'argenterie, que Catus Ælius n'ait pas accepté la vaisselle d'argent envoyée par les députés Étoliens, qui l'avoient trouvé mangeant dans des vases de terre, et que jusqu'à sa mort il n'ait jamais eu d'autre argenterie que deux coupes, que Paul Émile son beau-père lui avoit décernées pour prix de sa valeur, après la défaite de Persée. Nous trouvons dans l'histoire que les députés des Carthaginois disoient qu'aucune nation ne vivoit en aussi bonne intelligence que les Romains; que par-tout on les avoit servis dans la même argenterie. Mais ce que nous savons tous, c'est que Pompeïus Paulinus, fils d'un chevalier romain de la ville d'Arles, a été chassé de son pays, parcequ'il avoit eu douze livres d'argenterie, servant dans une armée qui étoit en présence des nations les plus belliqueuses. (13)

Depuis long-temps les lits des femmes se

totos operiri argento, et triclinia quædam, quibus argentum addidisse primus traditur Carvilius Pollio, eques Romanus, non ut operiret, aut Deliacâ specie faceret, sed Punicanâ. Eâdem et aureos fecit. Nec multò pòst argentei Deliacos imitati sunt. Quæ omnia expiavit bellum civile Sullanum.

LII. Paulò enim antè hæc facta sunt, lancesque è centenis libris argenti, quas tunc super quingentas numero Romæ fuisse constat, multosque ob eas proscriptos, dolo concupiscentium. Erubescant annales, qui bellum civile illud talibus vitiis imputavêre. Nostra ætas fortior fuit : Claudii principatu, servus ejus Drusillanus nomine Rotundus, dispensator Hispaniæ citerioris, quingenariam lancem habuit, cui fabricandæ officina priùs exædificata fuerat : et comites ejus, octo DCCCL. librarum : quæso, ut quàm multi eas conservi ejus inferrent, aut quibus cœnantibus ?

Cornelius Nepos tradit ante Sullæ victoriam duo tantùm triclinia Romæ fuisse

recouvrent en argent, et même quelques lits de table. Carvilius Pollion est, dit-on, le premier qui les ait argentés, non en les couvrant tout entiers, comme ceux de Délos, mais à la manière carthaginoise. Ce fut dans le même goût qu'il les garnit en or. Bientôt les lits argentés imitèrent ceux de Délos. Tous ces excès furent expiés par la guerre civile de Sylla.

Ces raffinements du luxe, et les plats d'argent, du poids de cent livres, la précédèrent de peu de temps : on en comptoit alors plus de cinq cents dans Rome, et plusieurs citoyens, victimes de la cupidité, durent leur proscription à cette seule cause. Au surplus que nos annales rougissent d'avoir imputé cette guerre civile à de tels excès. Notre siècle a été plus hardi : sous l'empire de Claude, un de ses esclaves, Drusillanus, surnommé Rotundus, intendant de l'Espagne citérieure, possédoit un plat qui pesoit cinq cents livres. Pour le faire, on avoit construit tout exprès un atelier. Huit autres qui complétoient le service pesoient ensemble huit cent cinquante livres. Grands dieux ! combien cet esclave employoit-il de ses pareils pour servir de tels plats, ou quels étoient donc ses convives ?

Cornélius Népos nous a transmis qu'avant la victoire de Sylla, il n'existoit dans Rome

argentea. Repositoriis argentum addi suâ memoriâ cœptum Fenestella, qui obiit novissimo Tiberii Cæsaris principatu. Sed et testudinea tùm in usum venisse. Ante se autem paulò, lignea, rotunda, solida: nec multò majora, quàm mensas fuisse. Se quidem puero, quadrata et compacta, aut acere operta, aut citro cœpisse. Mox additum argentum in angulis, lineasque per commissuras.

LIII. Nec copiâ tantùm argenti furit vita, sed validiùs penè manipretiis: idque jam pridem, ut ignoscamus nobis. Delphinos quinis millibus sestertiûm in libras emptos C. Gracchus habuit. Lucius verò Crassus orator duos scyphos Mentoris artificis manu cælatos sestertiis c. Confessus tamen est, nunquàm se his uti propter verecundiam ausum. Constat eumdem sestertiûm VII. millibus in singulas libras vasa empta habuisse.

Asia primùm devicta luxuriam misit in Italiam. Siquidem Lucius Scipio, transtulit in triumpho argenti cælati pondo MCCCCL.

que deux lits de table garnis en argent. Fénestella, qui mourut la dernière année de Tibère, écrit que l'on commença de son temps à revêtir d'argent les surtouts de table, qu'à cette époque l'usage s'établit de les garnir en écaille : que peu de temps avant lui on les faisoit en bois, ronds et massifs, pas beaucoup plus grands que les tables : que dans son enfance on avoit commencé à les faire carrés, de plusieurs morceaux assemblés ou revêtus en érable ou en citre, et que bientôt on garnit en argent les angles et les jointures.

Ce n'est pas seulement la quantité du métal, c'est la main-d'œuvre sur-tout qu'on recherche avec fureur; et disons-le pour notre justification, cette manie est déjà très-ancienne. C. Gracchus eut chez lui des dauphins qu'il avoit achetés cinq mille sesterces (1,125 fr.) la livre, et L. Crassus deux coupes ciselées par Mentor, qui lui coûtoient cent mille sesterces (22,500 fr.). Il avoua cependant qu'il n'avoit jamais eu le front de s'en servir. Il est certain que plusieurs de ses vases lui revenoient à six mille sesterces la livre (1,350 fr.).

L'Asie vaincue fit passer pour la première fois le luxe en Italie. L'an de Rome 565, Lucius Scipion porta dans son triomphe quatorze cent cinquante livres d'argenterie ciselée,

Et vasorum aureorum pondo MD. anno conditæ urbis quingentesimo sexagesimo quinto. Eadem Asia donata multò etiam graviùs adflixit mores, inutiliorque victoriâ illâ hæreditas Attalo rege mortuo fuit. Tùm enim hæc emendi Romæ in auctionibus regiis verecundia exempta est, Urbis anno sexcentesimo vicesimo secundo, mediis quinquaginta septem annis eruditâ civitate amare etiam, non solùm admirari, opulentiam externam : immenso et Achaicæ victoriæ momento ad impellendos mores, quæ et ipsa hoc intervallo, anno Urbis sexcentesimo octavo parta, signa et tabulas pictas invexit, ne quid deesset : pariterque luxuria nata est, et Carthago sublata : ita congruentibus fatis, ut liberet amplecti vitia, et liceret. Petière et dignationem hinc aliqui veterum. C. Marius post victoriam Cimbricam cantharis potâsse Liberi patris exemplo traditur, ille arator Arpinas, et manipularis imperator.

LIV. 12. Argenti usum in statuas primùm divi Augusti in adulatione temporum transîsse, falsò existimatur. Jam enim

et quinze cents livres de vases d'or. Cette même province léguée au peuple romain fut encore plus funeste aux mœurs, et la donation d'Attale causa plus de mal que la victoire même : car on ne se fit point de scrupule d'acheter à Rome tous ces objets de luxe, lorsqu'on y vendit les effets de ce prince, l'an 622. Pendant cet intervalle de cinquante-sept ans, les citoyens avoient appris à aimer l'opulence étrangère; ils ne se bornoient plus à l'admirer. A cette époque, l'an de Rome 608, la réduction de l'Achaïe porta le dernier coup aux mœurs. Rien ne manqua plus alors. Les statues et les tableaux étoient entrés à la suite des vainqueurs; et le même siècle vit naître le luxe et périr Carthage, le concours de nos destinées permettant que le peuple romain voulût et pût tout à la fois embrasser le vice. Quelques uns des anciens ont cru trouver même dans le luxe un surcroît de grandeur. On prétend qu'après sa victoire sur les Cimbres, Marius, ce paysan d'Arpinum, ce général jadis légionnaire, ne se servit plus que de canthares, à l'exemple du dieu Bacchus.

C'est une erreur de croire que les premières statues d'argent aient été celles que la flatterie érigea en l'honneur d'Auguste. Nous lisons qu'au

triumpho Magni Pompeii reperimus translatam Pharnacis, qui primus regnavit in Ponto, argenteam statuam: item Mithridatis Eupatoris, et currus aureos argenteosque.

Argentum succedit aliquandò et auro, luxu feminarum plebis compedes sibi ex eo facientium, quas induere aureas mos tritior vetat. Vidimus et ipsi Arellium Fuscum (motum equestri ordine, ob insignem calumniam, cùm celebritate adsectarentur adolescentium scholæ) ex argento annulos habentem.

Et quid hæc attinet colligere, cùm capuli militum, ebore etiam fastidito, cælentur argento, vaginæ catillis, baltei laminis crepitent? Jam verò feminæ nisi argentea, solia fastidiant: eademque materia et cibis et probris serviat. Videret hæc Fabricius, et stratas argento mulierum balineas, ita ut vestigio locus non sit cum viris lavantium: Fabricius, inquam, qui bellicosos imperatores plus quàm pateram

triomphe de Pompée on avoit déjà porté la statue d'argent de Pharnace, premier roi de Pont, et celle de Mithridate-Eupator : on y porta aussi des chars d'or et d'argent.

Quelquefois le luxe substitue l'argent à l'or lui-même. Les femmes du peuple s'en font des chaînes pour leur chaussure; celles d'or sont devenues d'un usage trop commun. J'ai vu moi-même Arellius Fuscus, qui fut dégradé de l'ordre équestre, parceque l'empressement de ses jeunes auditeurs, qui le suivoient en foule, avoit donné lieu à des bruits infamants; j'ai vu, dis-je, Arellius porter des anneaux d'argent.

Mais à quoi bon recueillir ces faits? Nos soldats, dédaignant même l'ivoire, garnissent la poignée de leurs épées en argent ciselé. On entend le cliquetis des lames et des plaques d'argent qui couvrent leurs fourreaux et leurs baudriers. Les femmes ne daignent pas faire usage d'une baignoire, si elle n'est pas d'argent; le même métal sert et pour nos tables, et pour les emplois les plus honteux. Que diroit Fabricius, lui qui ne permettoit à des généraux triomphateurs qu'une coupe et une salière d'argent? que diroit-il, si, témoin de tant d'excès, il voyoit encore les bains des

et salinum ex argento habere vetabat. Videret hinc dona fortium fieri, aut in hæc frangi. Heu mores! Fabricii nos pudet.

---

femmes embarrassés d'argenterie, au point que, lorsqu'elles s'y baignent avec les hommes, on trouve à peine une place pour poser le pied? De quel œil verroit-il ce métal, tour à tour le prix de la valeur guerrière, et le plus vil instrument du luxe? O mœurs! nous rougissons de Fabricius.

LIBER XXXIV.

ÆRIS METALLA.

III. 2. Quondam æs confusum auro argentoque miscebatur, et tamen ars pretiosior erat : nunc incertum est pejor hæc sit, an materia. Mirumque, cùm ad infinitum operum pretia creverint, auctoritas artis extincta est. Quæstûs causâ enim, ut omnia, exerceri cœpta est, quæ gloriæ solebat. Ideò etiam deorum adscripta operi, cùm proceres gentium claritatem et hâc viâ quærerent : adeòque exolevit fundendi æris pretiosi ratio, ut jamdiù ne Fortuna quidem in ære jus artis habeat.

Ex illâ autem antiquâ gloriâ Corinthium

LIVRE XXXIV.

LE CUIVRE.

Autrefois on mêloit le cuivre avec l'or et l'argent : et quelque riche que fût cette composition, le travail étoit encore plus précieux : aujourd'hui on ne pourroit dire lequel vaut moins du travail ou de la matière. Chose étonnante! les ouvrages ont été portés au plus haut prix, et l'art a perdu toute sa considération. C'est qu'il est devenu un métier qu'on exerce, comme tous les autres, pour gagner de l'argent : d'abord on n'eut en vue que la gloire. Aussi en avoit-on fait une profession des dieux, dans ces temps où les chefs des nations s'en faisoient même un titre d'honneur. La manière de fondre l'airain précieux est tellement perdue, que, dès long-temps, la fortune elle-même figurée en airain n'offre aucun vestige de l'art.

De tous les airains célèbres de l'antiquité, le

maximè laudatur : hoc casus miscuit, Corintho, cùm caperetur, incensâ : mirèque circa id multorum adfectatio fuit : quippè cùm tradatur non aliâ de causâ Verrem, quem Cicero damnaverat, proscriptum esse ab Antonio, quàm quòd Corinthiis se ei cessurum negavisset. At mihi major pars eorum simulare eam scientiam videtur, ad segregandos se à ceteris magis, quàm intelligere aliquid ibì subtilius : et hoc paucis docebo. Corinthus capta est olympiadis CLVIII. anno tertio, nostræ Urbis DCVIII. : cùm ante secula fictores nobiles esse desîssent, quorum ista omnia signa hodiè Corinthia appellant.

Sunt ergo vasa tantùm Corinthia, quæ isti elegantiores modò in esculenta transferunt, modò in lucernas, aut trulleos, nullo munditiarum despectu. Ejus tria genera : candidum, argento nitore quàm proximè accedens, in quo illa mixtura prævaluit : alterum, in quo auri fulva natura : tertium, in quo æqualis omnium temperies fuit. Præter hæc est, cujus ratio

plus vanté est celui de Corinthe. Le hasard en fit l'alliage dans l'incendie de cette ville, lorsqu'elle fut prise par les Romains. Bien des gens l'ont recherché avec une passion extrême. Verrès, que Cicéron avoit fait condamner, ne fut proscrit par Antoine que pour avoir refusé de lui céder ses vases corinthiens. Mais je crois que la plupart de ces connoisseurs ne cherchent qu'à se distinguer du commun des hommes, et qu'ils ne sont ni plus habiles ni plus instruits que les autres. Pour le prouver, il suffira de dire que Corinthe fut prise la troisième année de la cent cinquante-huitième olympiade, l'an 608 de Rome. Or ces fameux artistes, aux ouvrages desquels ils donnent le nom de corinthiens, ont cessé de vivre plusieurs siècles avant cette époque.

Les seuls vases corinthiens qui existent sont ceux que les amateurs du luxe transforment en plats, en lampes, ou même en bassins; car rien ne répugne à notre délicatesse. On distingue trois sortes d'airain de Corinthe : le blanc par son éclat approche de l'argent, et l'argent y domine. Le second nous offre le jaune de l'or. Dans le troisième, les trois métaux sont mêlés à portions égales. Il en est encore un quatrième; mais les proportions de l'alliage ne sont pas

non potest reddi, quanquam hominis manu facta dederit Fortuna temperamentum simulacro signisque illud, suo colore pretiosum ad jecinoris imaginem vergens, quod ideò hepatizon appellant, procul à Corinthio : longè tamen ante Ægineticum atque Deliacum, quæ diù obtinuêre principatum.

IV. Antiquissima æris gloria Deliaco fuit, mercatus in Delo concelebrante toto orbe, et ideò cura officinis tricliniorum pedibus fulcrisque. Ibì prima nobilitas æris. Pervenit deindè ad deûm simulacra, effigiemque hominum, et aliorum animalium.

V. Proxima laus Æginetico fuit. Insula et ipsa, nec æs gignens, sed officinarum temperaturâ nobilitata. Bos æreus indè captus in foro boario est Romæ. Hoc erit exemplar Æginetici æris : Deliaci autem Jupiter in Capitolio, in Jovis Tonantis æde. Illo ære Myron usus est, hoc Polycletus, æquales atque condiscipuli. Æmulatio iis et in materiâ fuit.

VII. Prisci limina etiam ac valvas ex

connues. La fortune, secondant l'artiste qui travailloit pour elle, a produit pour ses propres statues cette nouvelle combinaison, précieuse par sa couleur qui tire sur le foie; d'où on l'a nommé hépatique. Au reste cet airain est bien inférieur à celui de Corinthe, quoiqu'il l'emporte beaucoup sur ceux d'Égine et de Délos, qui long-temps ont été les premiers.

L'airain de Délos est celui dont la gloire est la plus ancienne. Tout l'univers accouroit aux marchés de cette île. Ses artistes s'occupoient à faire des pieds et des dossiers pour les lits de table : c'est ce qui a commencé la réputation de l'airain. Ensuite il s'est élevé jusqu'aux figures des dieux, des hommes et des autres animaux.

Après lui, l'airain d'Égine tint le premier rang. L'île elle-même n'en produit pas; mais ses artistes l'ont rendue fameuse par leur habileté à le mélanger. C'est là que fut pris le bœuf d'airain qui est à Rome dans le marché aux bœufs. Nous avons en lui un échantillon de l'airain d'Égine, et dans le Jupiter Tonnant du Capitole nous en avons un autre de celui de Délos. Myron employoit le premier, et Polyclète le second : contemporains et formés à la même école, ces artistes furent rivaux jusque dans les choix du métal.

Les anciens faisoient en airain les seuils même

ære in templis factitavêre. Invenio et à Cn. Octavio, qui de Perseo rege navalem triumphum egit, factam porticum duplicem ad Circum Flaminium, quæ Corinthia sit appellata à capitulis æreis columnarum. Vestæ quoque ædem ipsam Syracusanâ superficie regi placuisse. Syracusana sunt in Pantheo capita columnarum à M. Agrippâ posita. Quin etiam privata opulentia eo modo usurpata est. Camillo inter crimina objecit Sp. Carvilius quæstor, quòd ærata ostia haberet in domo.

VIII. Nam triclinia ærata, abacosque, et monopodia Cn. Manlium Asiâ devictâ primùm invexisse triumpho suo, quem duxit Urbis anno DLXVII. L. Piso auctor est. Antias quidem L. Crassum heredem L. Crassi oratoris, multa etiam triclinia ærata vendidisse. Ex ære factitavêre et cortinas tripodum, nomine Delphicas, quoniam donis maximè Apollinis Delphici dicabantur. Placuêre et lychnuchi pensiles in delubris, aut arborum modo mala ferentium lucentes : qualis est in templo Apollinis Palatini, quod Alexander Magnus Thebarum

et les portes de leurs temples. Je trouve que Cn. Octavius, qui remporta un triomphe naval sur Persée, éleva auprès du cirque Flaminius un portique à doubles colonnes, qu'on nomma corinthien parceque les chapiteaux étoient d'airain. Le temple de Vesta fut revêtu d'une couverture d'airain de Syracuse. Les chapiteaux du Panthéon, placés par Agrippa, sont du même airain. Ce métal a servi aussi pour le luxe des particuliers. Entre autres griefs, Sp. Carvilius, questeur, accusa Camille d'avoir des portes garnies d'airain.

Quant aux lits de table, aux buffets, aux monopodes garnis d'airain, L. Pison nous apprend que Cn. Manlius les apporta le premier dans son triomphe, l'an 567, après la conquête de l'Asie. Antias écrit que L. Crassus, héritier de l'orateur Crassus, vendit un grand nombre de lits garnis d'airain. On faisoit aussi en airain des bassins de trépieds, nommés delphiques, parceque c'étoit ce qu'on offroit le plus communément à l'Apollon de Delphes. On se plut aussi à posséder des lustres suspendus ou qui s'élevoient en forme d'arbres portant leurs fruits. Tel est celui du temple d'Apollon palatin. Alexandre-le-Grand, en étant

expugnatione captum in Cyme dicaverat eidem deo.

IX. 4. Transiit deindè ars ubiquè vulgò ad effigies deorum. Romæ simulacrum ex ære factum Cereri primum reperio ex peculio Sp. Cassii, quem regnum adfectantem pater ipsius interemerat. Transiit et ab diis ad hominum statuas, atque multis modis. Bitumine antiqui tinguebant eas, quò magis mirum est placuisse auro integere. Hoc nescio an Romanum fuerit inventum; certè etiam Romæ non habet vetustatem. Effigies hominum non solebant exprimi, nisi aliquâ illustri causâ perpetuitatem merentium, primò sacrorum certaminum victoriâ, maximèque Olympiæ: ubi omnium qui vicissent statuas dicari mos erat. Eorum verò, qui ter ibi superavissent, ex membris ipsorum similitudine expressâ, quas iconicas vocant. Athenienses nescio an primi omnium Harmodio et Aristogitoni tyrannicidis publicè posuerint statuas. Hoc actum est eodem anno, quo et Romæ reges pulsi. Excepta deindè res est à toto orbe terrarum humanissimâ ambitione. Et

devenu maître à la prise de Thèbes l'avoit dédié, à Cymé, au même dieu.

Ensuite l'art travailla par-tout pour les dieux. Je trouve qu'à Rome, la première statue d'airain élevée à Cérès fut faite des deniers de Sp. Cassius, tué par son propre père, pour avoir aspiré à la royauté. L'art fit bientôt pour les hommes ce qu'il avoit fait pour les dieux, et leurs statues furent de plusieurs espèces. Les anciens les peignoient avec du bitume. Il en est d'autant plus surprenant qu'on se soit avisé de les dorer. Je ne sais si cette invention est d'un Romain; du moins elle n'est pas ancienne, même à Rome. On n'érigeoit des statues qu'aux hommes qui méritoient l'immortalité par quelque action éclatante; d'abord par une victoire dans les jeux sacrés, sur-tout à Olympie, où l'on dédioit celle de chaque athlète couronné. Ceux qui avoient été trois fois vainqueurs étoient représentés au naturel, et dans toutes leurs proportions. Ces statues se nomment iconiques. Je ne sais si les premières statues posées par l'autorité publique ne sont pas celles que les Athéniens élevèrent aux tyrannicides Harmodius et Aristogiton. Ce fut l'année même de l'expulsion des rois à Rome. Tous les peuples de l'univers ont adopté ce genre d'hommage, sans doute le plus digne de l'homme. Déjà dans toutes les villes municipales

jam omnium municipiorum foris statuæ ornamentum esse cœpêre, prorogarique memoria hominum, et honores legendi ævo basibus inscribi, ne in sepulcris tantùm legerentur. Mox forum et in domibus privatis factum, atque in atriis. Honos clientum instituit sic colere patronos.

XIV. L. Piso prodidit, M. Æmilio, C. Popilio II. coss. à censoribus P. Cornelio Scipione, M. Popilio, statuas circa Forum eorum qui magistratum gesserant, sublatas omnes, præter eas quæ populi aut senatûs sententià statutæ essent. Eam verò quam apud ædem Telluris statuisset sibi Sp. Cassius, qui regnùm adfectaverat, etiam conflatam à censoribus. Nimirùm in eà quoque re ambitioni providebant illi viri. Exstant Catonis in censurà vociferationes, mulieribus Romanis in provinciis statuas poni. Nec tamen potuit inhibere, quominùs Romæ quoque ponerentur, sicutì Corneliæ Gracchorum matri, quæ fuit Africani prioris filia. Sedens huic posita, soleisque sine amento insignis, in Metelli publicâ

les statues font l'ornement des places publiques. La mémoire des mortels est perpétuée. Leurs titres gravés sur le piédestal sont offerts aux regards de la postérité, qui peut ainsi les lire ailleurs que sur des tombeaux. Les galeries et les maisons des particuliers sont devenues comme autant de places publiques. Le respect des clients a établi l'usage d'honorer ainsi les patrons.

Lucius Pison a écrit que, sous le second consulat de M. Émilius et de C. Popilius, les censeurs P. Cornélius Scipion et M. Popilius enlevèrent d'autour du Forum toutes les statues des citoyens qui avoient exercé des magistratures; qu'ils exceptèrent seulement celles qui avoient été posées par l'ordre du peuple ou du sénat; que même ils firent fondre celle que Sp. Cassius, qui voulut se faire roi, s'étoit érigée à lui-même auprès du temple de Tellus. Sans doute leur sagesse vouloit arrêter aussi de ce côté les efforts de l'ambition. Nous avons encore les harangues véhémentes de Caton pendant sa censure : il s'indignoit que, dans les provinces, des statues fussent érigées à des femmes romaines. Toutefois il ne put empêcher qu'on ne leur en dressât même à Rome, par exemple, à Cornélia, mère des Gracques et fille du premier des Scipions. Elle étoit représentée assise, et remarquable par

porticu : quæ statua nunc est in Octaviæ operibus.

XVI. 7. Fuisse autem statuariam artem familiarem Italiæ quoque et vetustam, indicant Hercules ab Evandro sacratus, ut produnt, in Foro boario, qui triumphalis vocatur, atque per triumphos vestitur habitu triumphali. Prætereà Janus geminus à Numâ rege dicatus, qui pacis belliqne argumento colitur, digitis ita figuratis, ut trecentorum quinquaginta quinque dierum notâ, per significationem anni, temporis et ævi se deum indicaret. Signa quoque Tuscanica per terras dispersa, quæ in Etruriâ factitata non est dubium. Deorum tantùm putarem ea fuisse, nì Metrodorus Scepsius, cui cognomen à Romani nominis odio inditum est, propter duo millia statuarum Volsinios expugnatos objiceret. Mirumque mihi videtur, cùm statuarum origo tàm vetus in Italiâ sit, lignea potiùs aut fictilia deorum simulacra in delubris dicata, usque ad devictam Asiam, undè luxuria.

XVII. In M. Scauri ædilitate tria millia

sa chaussure sans courroie; placée d'abord sous le portique public de Métellus, elle existe aujourd'hui dans les édifices d'Octavie.

Que la statuaire ait été commune et ancienne dans l'Italie, c'est ce que témoigne l'Hercule consacré, dit-on, par Évandre dans le marché aux bœufs, et qu'on nomme triomphal : les jours de triomphe, on le revêt d'une robe de triomphateur. C'est ce qu'atteste aussi le Janus au double front, dédié par le roi Numa, et qu'on adore comme symbole de la guerre et de la paix. Ses doigts figurés de manière qu'ils expriment le nombre de trois cent cinquante-cinq jours, pour signifier l'année (1), annoncent qu'il est le dieu du temps et de la durée. On peut citer encore les statues étrusques dispersées par toute la terre : nul doute qu'elles n'aient été faites en Étrurie. Je serois porté à croire qu'elles ne figurent que des dieux, si Métrodore de Scepsis, à qui sa haine pour les Romains a fait donner le surnom de *Misoromæus* ne nous reprochoit d'avoir assiégé Volsinie pour nous emparer de deux mille statues. Ce qui m'étonne, c'est que les statues étant d'une origine si ancienne en Italie, les simulacres des dieux aient été faits en bois et en argile, jusqu'à la conquête de l'Asie qui introduisit le luxe.

Pendant l'édilité de M. Scaurus, trois mille

signorum in scenâ tantùm fuêre temporario theatro. Mummius devictâ Achaiâ replevit Urbem : ipse excessit non relicturus filiæ dotem. Cur enim non cum excusatione ponatur? Multa et Luculli invexêre. Rhodi etiamnùm tria millia signorum esse, Mucianus ter consul prodidit : nec pauciora Athenis, Olympiæ, Delphis superesse creduntur. Quis ista mortalium persequi possit? aut quis usus noscendi intelligatur? Insignia tamen maximè, et aliquâ de causâ notata, voluptarium sit attigisse, artificesque celebratos nominavisse, singulorum quoque inexplicabili multitudine, cùm Lysippus DCX. opera fecisse dicatur, tantæ omnia artis, ut claritatem possent dare vel singula. Numerum apparuisse defuncto eo, cùm thesaurum effregisset heres : solitum enim ex manipretio cujusque signi denarios seponere aureos singulos. Evecta supra humanam fidem ars est successu, mox et audaciâ. In argumentum successûs unum exemplum adferam, nec deorum hominisve similitudinis expressæ. Ætas nostra vidit in Capitolio, priusquàm id novissimè

statues furent employées à la seule décoration du théâtre construit pour le temps des jeux. Mummius, après la réduction de l'Achaïe, en remplit Rome entière, et lui-même mourut sans laisser une dot à sa fille; car pourquoi ne pas dire aussi ce qui peut l'excuser? les deux Lucullus apportèrent de même un grand nombre de statues. Mucien, trois fois consul, écrit qu'il en existe encore à présent trois mille à Rhodes. On croit qu'il n'y en a pas moins à Athènes, à Olympie et à Delphes. Quel mortel pourroit en faire la description? d'ailleurs quelle seroit l'utilité de cette connoissance? cependant on me saura gré d'indiquer en peu de mots les ouvrages distingués par leur mérite ou seulement par une particularité remarquable, et de faire connoître les noms des artistes célèbres. Ici la multitude interdit les détails. Lysippe seul a fait, dit-on, six cent dix morceaux, tous d'une beauté si accomplie que chacun auroit suffi pour illustrer son auteur. Le nombre en fut connu lorsque son héritier ouvrit son trésor: car il étoit dans l'usage de mettre à part un denier d'or sur le prix de chaque statue. La sculpture a porté ses succès et bientôt son audace au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Pour preuve de ses succès, je citerai un seul exemple, et ce ne sera ni la statue d'un dieu, ni celle

conflagravit à Vitellianis incensum, in cellâ Junonis, canem ex ære vulnus suum lambentem: cujus eximium miraculum et indiscreta veri similitudo, non eo solùm intelligitur, quòd ibì dicata fuerat, verùm et novâ satisdatione: nam summa nulla par videbatur: capite tutelarios cavere pro eo, instituti publici fuit.

XVIII. Audaciæ innumera sunt exempla. Moles quippè excogitatas videmus statuarum, quas colosseas vocant, turribus pares. Talis est in Capitolio Apollo, translatus à M. Lucullo ex Apolloniâ, Ponti urbe, xxx. cubitorum, quingentis talentis factus: talis in Campo Martio Jupiter à divo Claudio Cæsare dicatus, qui vocatur Pompeianus à vicinitate theatri: talis et Tarenti factus à Lysippo, xl. cubitorum. Mirum in eo, quòd manu, ut ferunt, mobilis (ea ratio libramenti est), nullis convellatur procellis. Id quidem providisse et artifex dicitur, modico intervallo, undè maximè flatum opus erat frangi, oppositâ columnâ. Itaque

d'un homme. Nous avons vu, dans la chapelle de Junon, au Capitole, un chien en airain, léchant sa blessure. On peut juger de la perfection du travail et de la vérité de la ressemblance, non seulement par le lieu où il avoit été placé, mais encore par la nouveauté du cautionnement. Comme nulle somme ne sembloit pouvoir le payer, un édit public ordonnoit que les gardiens en répondroient sur leur tête.

Quant à la hardiesse, les exemples sont innombrables. On a imaginé de faire des statues nommées colossales, qui par leur masse sont pareilles à des tours. Tel est, au Capitole, l'Apollon transporté d'Apollonie, ville de Pont, par M. Lucullus. Il a trente coudées de hauteur et coûta cinq cents talents. Tel est au Champ-de-Mars le Jupiter consacré par l'empereur Claude et qu'on appelle Pompéien, parcequ'il est voisin du théâtre de Pompée. Tel est encore le Jupiter de Tarente, ouvrage de Lysippe : sa hauteur est de quarante coudées. Ce qu'il y a d'étonnant en lui, c'est qu'on peut le mouvoir à la main, tant l'équilibre est parfaitement établi, et que cependant la violence des tempêtes ne l'ébranle jamais. On dit que l'artiste y a pourvu en opposant une colonne à quelque distance, du côté où il importoit le plus

propter magnitudinem difficultatemque movendi, non attigit eum Fabius Verrucosus, cùm Herculem, qui est in Capitolio, indè transferret. Ante omnes autem in admiratione fuit Solis colossus Rhodi, quem fecerat Chares Lindius, Lysippi suprà dicti discipulus. Septuaginta cubitorum altitudinis fuit. Hoc simulacrum post quinquagesimum sextum annum terræ motu prostratum, sed jacens quoque miraculo est. Pauci pollicem ejus amplectuntur. Majores sunt digiti, quàm pleræque statuæ. Vasti specus hiant defractis membris. Spectantur intùs magnæ molis saxa, quorum pondere stabiliverat constituens. Duodecim annis tradunt effectum ccc. talentis, quæ contulerant ex apparatu regis Demetrii relicto, moræ tædio.

Verùm omnem amplitudinem statuarum ejus generis vicit ætate nostrâ Zenodorus, Mercurio facto in civitate Galliæ Arvernis, per annos decem, H-S. CCCC. manipretio. Is postquàm satis ibì artem adprobaverat, Romam adscitus est à Nerone, ubì destinatum illius principis simulacrum, colossum

de rompre le vent. Sa grandeur et la difficulté de le déplacer forcèrent Fabius Verrucosus de le laisser à Tarente, lorsqu'il enleva l'Hercule que nous voyons au Capitole. Mais le plus admiré de tous les colosses a été celui du soleil à Rhodes. C'étoit l'ouvrage de Charès de Lindes, élève de Lysippe dont j'ai parlé ci-dessus : il avoit soixante et dix coudées. Au bout de cinquante six ans, il fut renversé par un tremblement de terre. Mais en cet état il excite encore l'admiration. Peu d'hommes embrassent son pouce. Ses doigts sont plus grands que la plupart des statues. Les ouvertures de ses membres brisés présentent de vastes cavernes. On aperçoit au-dedans les pierres énormes qu'on y avoit placées pour l'affermir. On rapporte qu'il coûta douze ans de travail et trois cents talents, produit des machines de guerre qu'avoit abandonnées le roi Démétrius, ennuyé de la longueur du siège.

Mais, de notre temps, Zénodore a surpassé la grandeur de toutes les statues de ce genre par le Mercure qu'il exécuta chez les Arverniens, peuple de la Gaule, ouvrage qui coûta dix années de travail et quatre cent mille sesterces par an. Après qu'il eut donné dans ce pays des preuves suffisantes de son talent, il fut appelé à Rome par Néron, pour y faire la

fecit, cx. pedum longitudine, qui dicatus solis venerationi est, damnatis sceleribus illius principis. Mirabamur in officinâ non modò ex argillâ similitudinem insignem, verùm et ex parvis admodùm surculis, quod primùm operis instar fuit. Ea statua indicavit interîsse fundendi æris scientiam, cùm et Nero largiri aurum argentumque paratus esset, et Zenodorus scientiâ fingendi cælandique nulli veterum postponeretur. Statuam Arvernorum cùm faceret, provinciæ Vibio Avito præsidente, duo pocula Calamidis manu cælata, quæ Cassio Silano, avunculo ejus, præceptori suo Germanicus Cæsar adamata donaverat, æmulatus est, ut vix ulla differentia esset artis. Quantòque major in Zenodoro præstantia fuit, tantò magis deprehendi æris obliteratio potest.

8. Signis, quæ vocant Corinthia, plerique in tantum capiuntur, ut secum circumferant, sicut Hortensius orator sphingem Verri reo ablatam. Propter quam Cicero illo judicio in altercatione neganti ei « se « ænigmata intelligere, respondit debere,

statue colossale de ce prince. Cette statue, de cent dix pieds de hauteur, a été consacrée au soleil, lorsque la mémoire de ce monstre eût été vouée à l'infamie. Nous allions à l'atelier admirer la ressemblance frappante du prince non seulement dans le modèle d'argile, mais encore dans de très petites esquisses qui étoient comme les premières études de l'ouvrage. Cette statue a montré que l'art de fondre l'airain précieux est anéanti. Car Néron étoit disposé à prodiguer l'or et l'argent, et Zénodore ne le cédoit à aucun des anciens pour l'art de modeler et de sculpter. Pendant qu'il travailloit chez les Arverniens, il imita pour Vibius Avitus, préfet de la province, deux coupes ciselées par Calamis, et que Germanicus César, qui les aimoit beaucoup, avoit données à son précepteur Cassius Silanus, oncle de Vibius. La copie étoit si bien faite que la différence étoit à peine sensible. Le talent de l'artiste faisoit mieux apercevoir l'infériorité du métal.

La plupart sont tellement engoués des statues qu'il nomment corinthiennes, que par-tout ils les portent avec eux, comme Hortensius le faisoit du sphinx qu'il avoit enlevé à Verrès son client. Ce qui donna lieu à un bon mot de Cicéron. Pendant l'instruction du procès, Hortensius, dans la chaleur des débats, avoit dit qu'il n'entendoit

« quoniam sphingem domi haberet. » Circumtulit et Nero princeps Amazonem, et paulò antè C. Cestius consularis signum, quod secum etiam in prælio habuit. Alexandri quoque Magni tabernaculum sustinere traduntur solitæ statuæ, ex quibus duæ ante Martis Ultoris ædem dicatæ sunt, totidem ante regiam.

XIX. Minoribus simulacris signisque innumera propè artificum multitudo nobilitata est.

Venêre autem et in certamen laudatissimi, quanquam diversis ætatibus geniti, quoniam fecerant Amazonas : quæ cùm in templo Ephesiæ Dianæ dicarentur, placuit eligi probatissimam, ipsorum artificum qui præsentes erant judicio, cùm apparuit eam esse, quam secundam à suâ quisque judicâssent. Hæc est Polycleti, proxima ab eâ Phidiæ, tertia Ctesilai, quarta Cydonis, quinta Phradmonis.

Phidias, præter Jovem olympium quem nemo æmulatur, fecit et ex ebore æquè Minervam Athenis, quæ est in

pas les énigmes : « Vous devriez les entendre, « reprit Cicéron, puisque vous avez le sphinx chez « vous. » Néron portoit par-tout une Amazone; et avant lui, Cestius, consulaire, portoit aussi une statue qu'il ne quitta pas même dans une bataille. On dit que la tente d'Alexandre étoit ordinairement soutenue par quatre statues : deux d'entre elles ont été dédiées devant le temple de Mars vengeur, et les deux autres devant le palais de Numa.

Une foule presque innombrable d'artistes s'est distinguée par des figures et des statues moins grandes.

Quoique les plus célèbres aient vécu à des époques bien différentes, cependant ils concoururent ensemble pour les Amazones qu'ils avoient faites. Lorsqu'on voulut dédier ces Amazones dans le temple de Diane à Éphèse, on convint de choisir la plus parfaite, d'après le jugement des artistes qui vivoient alors. On reconnut que c'étoit celle que chacun avoit placée la première après la sienne. L'Amazone de Polyclète eut cet honneur, ensuite ce furent celles de Phidias, de Ctésilaüs, de Cidon et de Phradmon.

Phidias, outre le Jupiter olympien, qui n'a point de rivaux, fit également en ivoire une Minerve debout, qui est dans le Parthenon à

Parthenone astans. Ex ære verò, præter Amazonem suprà dictam, Minervam tàm eximiæ pulchritudinis, ut formæ cognomen acceperit. Fecit et cliduchum et aliam Minervam, quam Romæ Æmilius Paulus ad ædem Fortunæ hujusce diei dedicavit. Ideò duo signa quæ Catulus in eâdem æde posuit palliata, et alterum colossicon nudum: primusque artem toreuticen aperuisse atque demonstrâsse meritò judicatur.

Lysippum Sicyonium Tullius adfirmat, primò ærarium fabrum, audendi rationem cepisse pictoris Eupompi responso. Eum enim interrogatum quem sequeretur antecedentium dixisse, demonstratâ hominum multitudine, naturam ipsam imitandam esse, non artificem. Plurima ex omnibus signa fecit, ut diximus, fecundissimæ artis, interque destringentem se, quem Marcus Agrippa ante thermas suas dicavit, mirè gratum Tiberio principi: qui non quivit temperare sibi in eo, quanquàm imperiosus sui inter initia principatûs, transtulitque in cubiculum, alio ibi signo substituto:

Athènes (2). En airain, il fit non seulement l'Amazone dont je viens de parler, mais encore une Minerve d'une beauté si exquise qu'on la surnomma la belle. Nous avons de lui un homme qui porte des clefs, une seconde Minerve que Paul Émile a dédiée à Rome devant le temple de la *Fortune de chaque jour*, et de plus, deux statues drapées, que Catulus a placées dans le même temple, un colosse nû. On juge avec raison que Phidias a le premier expliqué et enseigné les règles du bas-relief.

Cicéron dit formellement que Lysippe de Sicyone fut d'abord ouvrier en airain, et qu'une réponse du peintre Eupompe donna l'impulsion à son talent (3). Il lui avoit demandé lequel de ses devanciers il devoit prendre pour modèle : Imite la nature, répondit le peintre en montrant une foule de peuple. Lysippe étoit, comme je l'ai dit, d'une fécondité merveilleuse. C'est de tous les statuaires celui qui a laissé le plus d'ouvrages. Il a fai, entre autres, un baigneur qui se frotte. Marcus Agrippa le dédia devant ses thermes. Ce chef-d'œuvre plut singulièrement à Tibère. Ce prince, qui, dans les premières années, savoit se commander à lui-même, ne put cependant résister au désir de le posséder. Il le transporta dans sa chambre à

cùm quidem tanta populi Romani contumacia fuit, ut magnis theatri clamoribus reponi apoxumenon flagitaverit, princepsque quanquam adamatum reposuerit.

Fecit Lysippus et Alexandrum Magnum multis operibus, à pueritiâ ejus orsus. Quam statuam inaurari jussit Nero princeps, delectatus admodùm illâ. Dein cùm pretio perisset gratia artis, detractum est aurum : pretiosiorque talis existimatur, etiam cicatricibus operis atque concisuris, in quibus aurum hæserat, remanentibus.

Statuariæ arti plurimùm traditur contulisse, capillum exprimendo, capita minora faciendo, quàm antiqui : corpora graciliora siccioraque, per quæ proceritas signorum major videretur. Non habet latinum nomen symmetria, quam diligentissimè custodivit, novâ intactâque ratione quadratas veterum staturas permutando, vulgòque dicebat ab illis factos, quales essent, homines : à se, quales viderentur esse. Propriæ hujus videntur esse argutiæ

coucher, après avoir substitué une autre statue. Mais rien ne put vaincre l'opiniâtreté du peuple romain. De toutes les parties du théâtre, il demandoit à grands cris qu'on remplaçât le baigneur. Tibère, forcé d'en faire le sacrifice, ordonna qu'il fût remis à sa place.

Lysippe avoit représenté Alexandre à différents âges, en le prenant dès l'enfance. Néron aimoit beaucoup sa statue d'Alexandre enfant. Il la fit dorer. Mais la richesse ayant fait disparoître les finesses de l'art, on enleva la dorure, et dans cet état, la statue est jugée plus précieuse, quoique les hachures et les cicatrices de l'incrustation paroissent encore.

On dit qu'il contribua beaucoup à la perfection de la statuaire en exprimant les cheveux, en faisant les têtes moins grosses qu'on ne les faisoit avant lui, les corps plus sveltes et moins charnus, ce qui faisoit paroître ses statues plus hautes. La langue latine n'a point de mot pour exprimer cette justesse de proportions qui règne dans ses ouvrages, où il a remplacé par des formes nouvelles et non encore usitées les tailles carrées des anciens (4). Il disoit souvent qu'ils avoient représenté les hommes tels qu'ils étoient, et lui tel qu'ils sembloient être (5). L'élégance et la finesse jusque dans

operum, custoditæ in minimis quoque rebus.

Iphicratis leæna laudatur: scortum hæc lyræ cantu familiare Harmodio et Aristogitoni, consilia eorum de tyrannicidio, usque ad mortem excruciata à tyrannis, non prodidit. Quamobrem Athenienses et honorem habere ei volentes, nec tamen scortum celebrâsse, animal nominis ejus fecêre: atque ut intelligeretur causa honoris, in opere linguam addi ab artifice vetuerunt.

Theodorus, qui labyrinthum fecit Sami, ipse se ex ære fudit, præter similitudinem mirabilem famâ magnæ subtilitatis celebratus. Dextrâ limam tenet, lævâ tribus digitis quadrigulam tenuit, translatam Præneste, tantæ parvitatis, ut totam eam currumque et aurigam integeret alis simul facta musca.

Perillum nemo laudat sæviorem Phalaride tyranno, cui taurum fecit, mugitus hominis pollicitus igne subdito, et primus eum expertus cruciatum justiore sævitiâ.

les moindres parties paroissent être son caractère distinctif.

On vante la lionne d'Iphicrate : la lionne étoit le nom d'une courtisane que son talent pour la lyre avoit intimement liée avec Harmodius et Aristogiton. Elle expira dans les tortures, sans révéler la conspiration qu'ils avoient formée contre les tyrans. Les Athéniens voulant honorer sa mémoire, sans rendre hommage à une courtisane, représentèrent l'animal dont elle portoit le nom, et, pour que leur intention ne fût pas méconnue, ils ordonnèrent qu'il fût représenté sans langue.

Théodore, qui a construit le labyrinthe de Samos, fit sa propre statue en airain. Outre la ressemblance parfaite, on vantoit l'extrême délicatesse du travail. La figure tient une lime de la main droite : de la gauche, elle tenoit avec trois doigts un quadrige si petit, qu'une mouche qui faisoit partie de l'ouvrage couvroit de ses ailes les chevaux, le char et le cocher. Le char a été transporté à Préneste.

Personne ne loue Périllus, plus cruel que Phalaris pour lequel il fit un taureau : il promettoit au tyran qu'en allumant du feu sous ce taureau il entendroit mugir l'homme qu'il y auroit enfermé. Par une cruauté plus juste, ce

In hoc à simulacris deûm hominumque devocaverat humanissimam artem. Ideò ne tot conditores ejus elaboraverant ut ex eâ tormenta fierent? Itaque unâ de causâ servantur opera ejus, ut quisquis illa videat, oderit manus.

Ex omnibus autem maximè cognomine insignis est Callimachus, semper calumniator suî, nec finem habens diligentiæ, ob id cacizotechnos appellatus, memorabili exemplo adhibendi curæ modum. Hujus sunt saltantes Lacænæ, emendatum opus, sed in quo gratiam omnem diligentia abstulerit. Hunc quidem et pictorem fuisse tradunt. Non ære captus, nec arte, unam solummodò Zenonis statuam Cypriâ in expeditione non vendidit Cato, sed quia philosophi erat, ut obiter hoc quoque noscatur tàm inane exemplum.

XXXIX. 14. Ferrum, optimum pessimumque vitæ instrumentum : siquidem hoc tellurem scindimus, serimus arbusta, ponimus pomaria, vites squalore deciso

fut sur lui que s'en fit la première épreuve. C'est à ce point qu'il avoit dégradé un art cher à l'humanité et consacré d'abord à figurer les dieux et les hommes. Tant de mains habiles n'avoient-elles travaillé que pour perfectionner l'art des tortures! Aussi les ouvrages de Périllus sont conservés, seulement afin que ceux qui les voient en détestent l'auteur.

Callimaque est distingué de tous les autres par son surnom. Toujours mécontent de lui, il ne cessoit pas de retoucher ses ouvrages. On le nomma *cacizotecknos* (le sculpteur pessimiste), exemple mémorable qu'il faut mettre un terme à son travail. On a de lui des Lacédémoniennes qui dansent; ouvrage correct, mais où la correction même a effacé la grace. On dit aussi qu'il a été peintre. Caton, dans son expédition de Chypre, vendit toutes les statues, excepté celle de Zénon qu'il se réserva, non pas qu'il fût séduit par la beauté de l'airain ou par la perfection du travail, mais, qu'on me permette de citer ce trait de simplicité, parceque c'étoit la statue d'un philosophe.

Le fer est l'instrument de la vie et le plus utile et le plus funeste. Avec le fer, nous ouvrons la terre, nous plantons les arbustes, nous disposons les arbres fruitiers, et délivrant la vigne des outrages du temps, nous la

annis omnibus cogimus juvenescere. Hoc exstruimus tecta, cædimus saxa, omnesque ad alios usus ferro utimur. Sed eodem ad bella, cædes, latrocinia, non cominùs solùm, sed etiam missili volucrique, nunc tormentis excusso, nunc lacertis, nunc verò pennato: quam sceleratissimam humani ingenii fraudem arbitror: siquidem, ut ociùs mors perveniret ad hominem, alitem illam fecimus, pennasque ferro dedimus. Quamobrem culpa ejus non naturæ fiat accepta. Aliquot experimentis probatum est posse innocens esse ferrum. In fœdere, quod expulsis regibus populo Romano dedit Porsenna, nominatìm comprehensum invenimus, ne ferro nisì in agriculturâ uterentur. Et cum stylo scribere intutum, ut vetustissimi auctores prodiderunt. Magni Pompeii in tertio consulatu exstat edictum in tumultu necis Clodianæ, prohibentis ullum telum esse in Urbe.

XL. Et tamen vita ipsa non defuit honorem mitiorem habere ferro quoque.

forçons à se rajeunir chaque année. Avec le fer, nous construisons des habitations, nous taillons les pierres; en un mot, nous l'employons à tous les usages. Mais il est aussi l'instrument de la guerre, du meurtre et du brigandage. Il blesse de près, il atteint de loin, lancé tantôt par des machines, tantôt par des bras nerveux : des plumes même secondent sa vitesse, et de tous les moyens de nuire, c'est, à mon gré, le plus détestable que l'esprit humain ait jamais inventé. Afin que la mort arrive plus rapidement à l'homme, nous lui avons donné le vol de l'oiseau. Nous avons prêté des ailes au fer. Ainsi n'imputons pas ses crimes à la nature. Quelques expériences ont prouvé qu'il peut ne pas être nuisible. Dans le traité accordé aux Romains par le roi Porsenna, après l'expulsion des Tarquins, il est dit expressément qu'on ne fera usage du fer que pour l'agriculture. Écrire même avec le stylet de fer n'est pas sans danger pour la sûreté publique, comme l'ont observé de très anciens auteurs. Nous avons un édit du grand Pompée, qui, pendant les troubles excités par la mort de Clodius, défendoit que l'on conservât aucune arme offensive dans Rome.

Ce n'est pas que l'homme n'ait essayé de consacrer aussi le fer à des arts plus doux.

Aristonidas artifex cùm exprimere vellet Athamantis furorem Learcho filio præcipitato residentem pœnitentiâ, æs ferrumque miscuit, ut rubigine ejus per nitorem æris relucente, exprimeretur verecundiæ rubor. Hoc signum exstat Thebis hodierno die. Est in eâdem urbe et ferreus Hercules, quem fecit Alcon, laborum dei patientiâ inductus. Videmus et Romæ scyphos è ferro dicatos in templo Martis ultoris. Obstitit eadem naturæ benignitas, exigentis à ferro ipso pœnas rubigine: eâdemque providentiâ nihil in rebus mortalius faciente, quàm quod infestissimum mortalitati.

L'artiste Aristonidas, voulant représenter dans Athamas le repentir qui succède à la fureur après qu'il a précipité son fils Léarque, mêla ensemble l'airain et le fer, afin que la rouille de l'un, sortant à travers le luisant de l'autre, exprimât la rougeur de la honte. Cette statue existe aujourd'hui à Thèbes. Il y a aussi dans cette ville un Hercule de fer. Alcon préféra ce métal, comme symbole des travaux que le dieu supporta. Nous voyons à Rome des coupes de fer, consacrées dans le temple de Mars vengeur. Mais l'art trouve un obstacle dans la bonté de la nature : elle punit le fer lui-même par la rouille qui le consume; et sa prévoyance toujours attentive n'a rien produit qui soit plus sujet à la destruction que ce qui sert le plus à détruire les humains.

LIBER XXXV.

DE PICTURA.

I. 1. Nunc dicemus de picturâ, arte quondàm nobili, tunc cùm expeteretur à regibus populisque, et illos nobilitante, quos esset dignata posteris tradere : nunc verò in totum marmoribus pulsâ, jam quidem et auro : nec tantùm ut parietes toti operiantur, verùm et interraso marmore, vermiculatisque ad effigies rerum et animalium crustis. Non placent jam abaci, nec spatia montis in cubiculo delitentia : cœpimus et lapidem pingere. Hoc Claudii principatu inventum : Neronis verò, maculas quæ non essent, in crustis inserendo, unitatem variare, ut ovatus esset Numidicus, ut purpurâ distingueretur Synnadicus,

LIVRE XXXV.

DE LA PEINTURE.

Je vais parler de la peinture, de cet art jadis honoré, lorsque ses productions étoient recherchées par les rois et par les peuples. Elle ennoblissoit alors ceux qu'elle daignoit transmettre à la postérité. Aujourd'hui elle est bannie de tous les lieux; les marbres et même l'or ont tout envahi. Non seulement les murailles entières en sont couvertes, mais on creuse même le marbre pour y représenter en marqueterie des animaux et d'autres objets. Déjà ces compartiments, ces portions de montagnes cachées dans nos chambres à coucher ne suffisent plus au luxe. Nous avons commencé à peindre la pierre elle-même. Cette invention est du temps de Claude. Sous Néron, afin de varier l'uniformité du marbre, on y incrusta des taches artificielles. Celui de Numidie fut semé d'ovales : la pourpre circula sur celui de Synnade : et l'art les rendit tels

qualiter illos nasci optarent deliciæ. Montium hæc subsidia deficientium : nec cessat luxuria id agere, ut quàm plurimùm incendiis perdat.

II. 2. Imaginum quidem picturâ quàm maximè similes in ævum propagabantur figuræ : quod in totum exolevit. Ærei ponuntur clypei, argenteæ facies surdo figurarum discrimine, statuarum capita permutantur, vulgatis jam pridem salibus etiam carminum. Adeò materiam malunt conspici omnes, quàm se nosci. Et inter hæc pinacothecas veteribus tabulis consuunt, alienasque effigies colunt, ipsi honorem non nisì in pretio ducentes, ut frangat hæres, furisque detrahat laqueus. Itaque nullius effigie vivente, imagines pecuniæ, non suas, relinquunt. Iidem palæstras athletarum imaginibus, et ceromata sua exornant, et vultus Epicuri per cubicula gestant, ac circumferunt secum. Natali ejus vicesimâ lunâ sacrificant, feriasque omni mense custodiunt, quas Icadas vocant, ii maximè qui se ne viventes quidem nosci volunt.

que nos caprices voudroient que la nature les eût faits. On supplée ainsi à l'épuisement des montagnes, et le luxe se tourmente sans cesse pour avoir plus à perdre par les incendies.

Jadis, la peinture transmettoit aux âges suivants les figures parfaitement ressemblantes. A cet usage, qui n'est plus, ont succédé les écussons d'airain, et des figures d'argent sans caractère et sans expression. On change les têtes des statues; ce qui dès long-temps a donné lieu à des vers satiriques, que tout le monde répète : tant il est vrai que tous veulent non pas être reconnus, mais offrir aux regards une matière brillante ! Cependant ils tapissent leurs galeries de tableaux antiques : ils révèrent des portraits étrangers : mais pour eux-mêmes ils ne prisent que le métal, afin que leur portrait soit brisé par un héritier ou dérobé par un filou. Ces figures n'ayant donc rien de vivant, ils laissent après eux la représentation de leur opulence et non de leur personne : et ces mêmes gens décorent leurs palestres et leurs salles d'exercices de figures d'athlètes : ils placent dans leurs chambres les portraits d'Épicure, et les portent par-tout avec eux. Le vingtième jour de la lune, ils sacrifient en l'honneur de sa naissance, ils célèbrent chaque mois les fêtes qu'ils nomment Icades (1) : et les plus exacts à remplir ce devoir

Ita est profectò : artes desidia perdidit : et quoniam animorum imagines non sunt, negliguntur etiam corporum.

Aliter apud majores in atriis hæc erant quæ spectarentur, non signa externorum artificum, nec æra, aut marmora : expressi cerâ vultus singulis disponebantur armariis, ut essent imagines, quæ comitarentur gentilitia funera : semperque defuncto aliquo, totus aderat familiæ ejus, qui unquàm fuerat, populus. Stemmata verò lineis discurrebant ad imagines pictas. Tablina codicibus implebantur, et monumentis rerum in magistratu gestarum. Aliæ foris et circa limina domitarum gentium imagines erant, adfixis hostium spoliis, quæ nec emptori refigere liceret : triumphabantque etiam dominis mutatis ipsæ domus : et erat hæc stimulatio ingens, exprobrantibus tectis quotidiè imbellem dominum intrare in alienum triumphum. Exstat Messalæ oratoris indignatio, quâ prohibuit inseri genti suæ Lævinorum

sont les hommes qui ne veulent pas qu'on les connoisse, même de leur vivant. Ah ! notre lâche indolence a perdu les arts, et si on ne se met pas en peine de conserver les traits de sa figure, c'est que les ames sont elles-mêmes sans physionomie.

Des objets bien différents étoient offerts aux regards dans les galeries de nos ancêtres. On n'y voyoit ni bronzes, ni marbres, ni statues faites par des artistes étrangers. Des bustes de cire étoient disposés chacun dans une case particulière, afin que chaque pompe funèbre pût être suivie des images de la famille. A la mort d'un citoyen, la foule de ses glorieux ancêtres assistoit toute entière à ses funérailles. Des lignes correspondantes aux portraits expliquoient l'ordre de la généalogie. Les archives se remplissoient des mémoires et des actes de leurs magistratures. Hors de la maison, autour des portes, étoient les images des nations vaincues. Là, on suspendoit les dépouilles ennemies : un nouvel acquéreur n'avoit pas le droit de les déplacer, et les maisons elles-mêmes triomphoient encore, après avoir changé de maître. Puissant motif d'émulation ! les murs reprochoient chaque jour à un propriétaire sans nom et sans gloire qu'il entroit dans un triomphe qui n'étoit pas le sien. Nous voyons avec quelle

alienam imaginem. Similis causa Messalæ seni expressit volumina illa, quæ de Familiis condidit, cùm Scipionis Pomponiani transìsset atrium, vidissetque adoptione testamentariâ Salutiones (hoc enim fuerat cognomen), Africanorum dedecore irrepentes Scipionum nomini. Sed pace Messalarum dixisse liceat, etiam mentiri clarorum imagines, erat aliquis virtutum amor: multòque honestius, quàm mereri ne quis suas expeteret.

Non est prætereundum et novitium inventum. Siquidem non solùm ex auro argentove, aut certè ex ære in bibliothecis dicantur illi, quorum immortales animæ in locis iisdem loquuntur: quìn imò etiam quæ non sunt, finguntur, pariuntque desideria non traditos vultus, sicut in Homero evenit. Quò majus (ut equidem arbitror) nullum est felicitatis specimen, quàm semper omnes scire cupere, qualis fuerit aliquis. Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando,

indignation l'orateur Messala défendit qu'on mêlât, parmi les images de sa famille, celle d'un Lévinus qui lui étoit étranger. Le même sentiment dicta aussi au vieux Messala son ouvrage sur les familles, lorsque, traversant les galeries de Scipion Pomponien, il eut vu qu'à la faveur d'une adoption testamentaire, les Salutions (tel avoit été le surnom de Pomponien) outrageoient ce beau nom d'Africain, en se mêlant aux vrais Scipions. Mais que la sévérité des Messala me permette cette réflexion : Usurper un nom glorieux, annonçoit du moins quelque amour pour la vertu; et sans doute il seroit bien plus honteux de mériter que personne ne désirât le nôtre.

Je ne dois pas omettre ici une invention moderne. Depuis quelque temps on consacre dans les bibliothèques, en or, en argent, ou du moins en airain, les bustes des grands hommes dont la voix immortelle retentit dans ces lieux; et même, quand leur image ne nous a pas été transmise, nos regrets y substituent les traits que notre imagination leur prête : c'est ce qui est arrivé à Homère; et certes, je ne conçois pas de plus grand bonheur pour un mortel que ce désir qu'éprouvent les hommes de tous les siècles, de savoir quels ont été ses traits. L'usage dont je parle fut établi à Rome par Asinius

ingenia hominum rem publicam fecit. An priores cœperint Alexandriæ et Pergami reges, qui bibliothecas magno certamine instituêre, non facilè dixerim.

Imaginum amore flagrâsse quosdam testes sunt et Atticus ille Ciceronis edito de his volumine, et Marcus Varro benignissimo invento, insertis voluminum suorum fecunditati, non nominibus tantùm septingentorum illustrium, sed et aliquo modo imaginibus, non passus intercidere figuras, aut vetustatem ævi contra homines valere, inventor muneris etiam diis invidiosi, quandò immortalitatem non solùm dedit, verùm etiam in omnes terras misit, ut præsentes esse ubìque credi possent.

III. 3. Et hoc quidem alienis ille præstitit. Suorum verò clypeos in sacro vel publico privatìm dicare primus instituit (ut reperio) Appius Claudius, qui consul cùm Servilio fuit anno Urbis CCLIX. Posuit enim in Bellonæ æde majores suos,

Pollion qui, le premier, ouvrant une bibliothèque publique, rendit le génie des grands écrivains le patrimoine des nations. Je ne pourrois dire si les rois d'Alexandrie et de Pergame, qui se disputèrent la gloire de fonder des bibliothèques, n'ont pas fait la même chose avant lui.

Plusieurs ont eu la passion des portraits. On peut citer Atticus l'ami de Cicéron, et Marcus Varron. Le premier composa un traité sur ce sujet; l'autre, par l'invention la plus généreuse, inséra dans ses nombreux ouvrages non seulement les noms, mais les portraits de sept cents hommes célèbres, mettant ainsi leurs traits à l'abri du temps, et ne souffrant pas que la durée des siècles pût prévaloir contre des mortels. Don précieux, invention capable d'exciter la jalousie des dieux mêmes, puisqu'en donnant l'immortalité à ces grands hommes, il les a répandus chez toutes les nations, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, présents dans toutes les parties du monde!

Au reste, il rendit cet honneur à des étrangers. Appius Claudius, collègue du consul Servilius, l'an de Rome 259, donna le premier l'exemple de consacrer, de son autorité privée, dans un temple ou dans un lieu public, les portraits de sa famille. Il plaça ses ancêtres dans le temple de Bellone, et voulut qu'ils fussent contemplés

placuitque in excelso spectari, et titulos honorum legi. Decora res, utiquè si liberorum parvulis imaginibus ceu nidum aliquem sobolis pariter ostendat : quales clypeos nemo non gaudens favensque aspicit.

IV. Post eum M. Æmilius, collega in consulatu Quinti Lutatii, non in basilicâ modò Æmiliâ, verùm et domi suæ posuit, id quoque Martio exemplo. Scutis enim qualibus apud Trojam pugnatum, continebantur imagines : origo plena virtutis, faciem reddi in scuto cujusque, qui fuerit usus illo. Pœni ex auro factitavêre et clypeos, et imagines, secumque in castris tulêre. Certè captis eis talem Asdrubalis invenit Marcius, Scipionum in Hispaniâ ultor : isque clypeus supra fores Capitolinæ ædis usque ad incendium primum fuit. Majorum quidem nostrorum tanta securitas in eâ re adnotatur, ut L. Manlio, Q. Fulvio coss. anno Urbis DLXXV. M. Aufidius tutelæ Capitolii redemptor, docuerit patres

dans un lieu élevé, avec les titres qui les distinguoient. Hommage glorieux, sur-tout lorsque les médaillons qui représentent les enfants d'un grand homme montrent à la fois tous les rejetons qui sortent d'une seule tige. Il n'est personne qui voie ces tableaux sans plaisir et sans intérêt.

Après lui, M. Émilius, collègue du consul Lutatius, plaça ses ancêtres, non seulement dans la basilique Émilienne, mais dans sa propre maison. Leurs portraits avoient aussi quelque chose de martial (2); car ils étoient peints sur des boucliers pareils à ceux dont on se servoit à la guerre de Troie. Idée grande et généreuse, de représenter un citoyen sur le bouclier dont il avoit fait usage. Les Carthaginois ont souvent exécuté en or ces boucliers et ces portraits, et ils les portoient à la guerre : du moins tel étoit celui d'Asdrubal, qui fut trouvé à la prise de leur camp par Marcius, vengeur des Scipions en Espagne. Il demeura suspendu au-dessus de la porte du Capitole, jusqu'au premier incendie de ce temple. On observe que telle étoit, sur cet objet, la sécurité de nos ancêtres que, sous le consulat de L. Manlius et de Q. Fulvius, l'an de Rome 575, Aufidius, gardien comptable du Capitole, avertit les sénateurs que ces boucliers étoient d'argent, quoique depuis quelque

argenteos esse clypeos, qui pro æreis per aliquot jam lustra adsignabantur.

V. De picturæ initiis incerta, nec instituti operis quæstio est. Ægyptii sex millibus annorum apud ipsos inventam, priusquàm in Græciam transiret, adfirmant, vanâ prædicatione, ut palàm est. Græci autem alii Sicyone, alii apud Corinthios repertam, omnes umbrâ hominis lineis circumductâ. Itaque talem primam fuisse: secundam singulis coloribus, et monochromaton dictam, postquàm operosior inventa erat: duratque talis etiam nunc. Inventam linearem dicunt à Philocle Ægyptio, vel Cleanthe Corinthio. Primi exercuêre Ardices Corinthius, et Telephanes Sicyonius, sine ullo etiamnùm hi colore, jam tamen spargentes lineas intùs. Ideò et quos pingerent, adscribere institutum. Primus invenit eas colorare, testâ (ut ferunt) tritâ, Cleophantus Corinthius.

VII. 4. Apud Romanos quoque honos

lustres on les passât en compte sur le pied de boucliers d'airain.

Nous n'avons rien de certain sur les commencements de la peinture, et cette recherche n'entre pas dans le plan de mon ouvrage. Les Égyptiens la soutiennent inventée chez eux six mille ans avant qu'elle ait passé dans la Grèce. C'est une prétention mal fondée. Les Grecs la font naître, les uns à Sicyone, les autres à Corinthe (3); mais tous conviennent qu'elle dut son origine à l'ombre d'un homme circonscrite par des lignes. Telle fut la première manière de peindre. Ensuite on ajouta la couleur, mais une seule couleur. Cette sorte de peinture fut nommée monochromate, lorsque l'art devint plus compliqué. Elle est encore en usage aujourd'hui. On dit que le dessin au simple trait fut inventé par Philoclès, Égyptien, ou par Cléanthe, Corinthien. Ardices de Corinthe, et Téléphanes de Sicyone, furent les premiers qui travaillèrent en ce genre. Ils n'employoient pas encore la couleur, quoique déjà ils jetassent quelques traits dans l'intérieur du dessin. Aussi écrivoient-ils au bas le nom de celui qu'ils représentoient. Cléophante, Corinthien, inventa l'art de colorer le dessin, en se servant, dit-on, de brique réduite en poudre.

La peinture ne tarda pas à être en honneur

maturè huic arti contigit. Siquidem cognomina ex eâ pictorum traxerunt Fabii clarissimæ gentis, princepsque ejus, cognominis ipse, ædem Salutis pinxit anno Urbis conditæ CCCCL. quæ pictura duravit ad nostram memoriam, æde Claudii principatu exustâ. Proximè celebrata est in Foro Boario, æde Herculis, Pacuvii poëtæ pictura. Ennii sorore genitus hic fuit: clarioremque eam artem Romæ fecit gloria scenæ. Posteà non est spectata honestis manibus: nisì fortè quis Turpilium equitem Romanum nostræ ætatis è Venetiâ velit referre, hodieque pulchris ejus operibus Veronæ exstantibus. Lævâ is manu pinxit, quod de nullo antè memoratur. Parvis gloriabatur tabellis, extinctus nuper in longâ senectâ, Antistius Labeo prætorius, etiam proconsulatu provinciæ Narbonensis functus. Sed ea res in risu et contumeliâ erat.

Fuit et principum virorum non omittendum de picturâ celebre consilium. Q. Pedius, nepos Q. Pedii consularis triumphalisque, à Cæsare dictatore cohæredis Augusto dati, cùm naturâ mutus

à Rome. Le nom de *Pictor* affecté à l'illustre famille des Fabius en est la preuve. Le premier qui le porta peignit le temple de Salus l'an de Rome 450. Cette peinture a subsisté jusqu'à notre siècle, le temple ayant été brûlé sous l'empire de Claude. Ensuite l'ouvrage qu'on a le plus vanté est celui du poëte Pacuvius, qui peignit le temple d'Hercule dans le marché aux bœufs. Il étoit fils de la sœur d'Ennius, et la gloire de la peinture s'accrut à Rome par les succès qu'il obtint au théâtre. Depuis lui, cet art n'a plus été exercé par des mains honnêtes, à moins qu'on ne veuille citer, de nos jours, Turpilius, chevalier romain, né à Venise, et dont il existe encore de bons ouvrages à Vérone. Il peignit de la main gauche, ce qu'on ne rapporte d'aucun autre avant lui (4). Antistius Labéon, mort depuis peu dans une extrême vieillesse, après avoir été préteur, et même proconsul de la Gaule narbonnaise, faisoit vanité de ses petits tableaux; mais il n'a recueilli de son travail que le ridicule et le mépris.

Il ne faut pas taire ici une préférence honorable accordée à la peinture par les premiers citoyens de Rome. Q. Pédius, petit-fils de Pédius qui fut décoré du triomphe et du consulat, et appelé avec Auguste à la succession du dictateur César, étoit muet de naissance. L'orateur

esset, eum Messala orator, ex cujus familiâ pueri avia erat, picturam docendum censuit, idque etiam divus Augustus comprobavit. Puer magni profectûs in eâ arte obiit. Dignatio autem præcipua Romæ increvit (ut existimo) à M. Valerio Maximo Messalâ, cùm princeps tabulam picturæ prælii, quo Carthaginienses et Hieronem in Siciliâ devicerat, proposuit in latere Curiæ Hostiliæ, anno ab Urbe conditâ ccccxc. Fecit hoc idem et L. Scipio, tabulamque victoriæ suæ Asiaticæ in Capitolio posuit: idque ægrè tulisse fratrem Africanum tradunt, haud immeritò quandò filius ejus in illo prælio captus fuerat. Non dissimilem offensionem et Æmiliani subiit Lucius Hostilius Mancinus, qui primus Carthaginem irruperat, situm ejus oppugnationesque depictas proponendo in Foro, et ipse adsistens populo spectanti singula enarrando: quâ comitate proximis comitiis consulatum adeptus est. Habuit et scena ludis Claudii Pulchri magnam admirationem picturæ, cùm ad tegularum similitudinem corvi decepti imagine advolarent.

Messala, parent de son aïeule, proposa de lui faire apprendre la peinture. Auguste approuva ce dessein. L'enfant mourut après avoir fait de grands progrès. Mais celui qui dans Rome donna le plus de considération à cet art fut Valérius Maximus Messala, lorsqu'il exposa le premier, sur une des murailles de la salle Hostilia, l'an 490, le tableau de la bataille qu'il avoit gagnée sur Hiéron et les Carthaginois en Sicile. A son exemple, L. Scipion plaça au Capitole le tableau de sa victoire en Asie. On prétend que Scipion l'Africain, son frére, en fut offensé : il étoit excusable, puisque son fils avoit été pris dans ce combat. Lucius Hostilius Mancinus, qui étoit entré le premier dans Carthage, déplut pareillement à Scipion Émilien, en exposant dans le Forum le tableau de cette ville et des différentes attaques. Lui-même, debout, en expliquoit les détails à la foule qui l'entouroit. Cette complaisance lui valut le consulat aux comices suivants. Pendant les jeux de Claudius Pulcher, on admira la magie de la peinture, lorsque des corbeaux, trompés par la ressemblance, vinrent s'abattre sur les décorations, qu'ils prenoient pour un toit véritable.

VIII. Tabulis autem externis auctoritatem Romæ publicè fecit primus omnium Lucius Mummius, cui cognomen Achaïci victoria dedit. Namque cùm in prædâ vendendâ rex Attalus distraxisset, et x. $\overline{\text{VI}}$. emisset tabulam Aristidis, Liberum patrem, pretium miratus, suspicatusque aliquid in eâ virtutis, quod ipse nesciret, revocavit tabulam, Attalo multùm querente, et in Cereris delubro posuit : quam primam arbitror picturam externam Romæ publicatam. Deindè video et in Foro positas vulgò. Hinc enim ille Crassi oratoris lepos agentis sub Veteribus, cùm testis compellatus instaret : « Dic ergo, Crasse, qualem « me reris? » « Talem », inquit, ostendens in tabulâ pictum inficetissimè Gallum exserentem linguam. In Foro fuit et illa pastoris senis cum baculo, de quâ Teutonorum legatus respondit, interrogatus, « quanti eum æstimaret », « sibi donari « nolle talem vivum, verumque. »

IX. Sed præcipuam auctoritatem fecit publicè tabulis Cæsar dictator, Ajace et

L. Mummius, que sa victoire fit surnommer Achaïque, est le premier qui, dans Rome, ait donné une consistance publique aux tableaux étrangers. A la vente du butin, Attale avoit acheté six cent mille deniers (540,000 fr.) un Bacchus d'Aristide : le consul étonné du prix, et soupçonnant dans le tableau quelque vertu qu'il ne connoissoit pas, le retira de la vente, malgré les plaintes du roi, et le plaça dans le temple de Cérès. Je crois que c'est le premier tableau étranger qui ait été rendu public à Rome. Je vois que dans la suite un grand nombre furent placés dans le Forum. L'un d'eux donna lieu à une répartie plaisante de l'orateur Crassus, un jour qu'il plaidoit sous les vieux portiques. Un témoin qu'il récusoit lui avoit adressé plusieurs fois ces mots : « Dites donc, « Crassus, que suis-je à vos yeux? — Ce qu'est « cet homme », reprit l'orateur, en montrant un Gaulois qu'on avoit peint tirant la langue d'une manière hideuse. Dans le Forum étoit aussi un vieux berger appuyé sur sa houlette. On demandoit au député des Teutons combien il estimoit ce tableau : « Je ne voudrois pas même de « l'original vivant, répondit-il, quand on me le « donneroit pour rien. »

Mais celui qui a le plus particulièrement assuré une existence publique aux tableaux, a été César,

Medeâ ante Veneris Genitricis ædem dicatis. Post eum M. Agrippa, vir rusticitati propior quàm deliciis. Exstat certè ejus oratio magnifica, et maximo civium digna, de tabulis omnibus signisque publicandis: quod fieri satius fuisset, quàm in villarum exilia pelli. Verùm eadem illa torvitas tabulas duas Ajacis et Veneris mercata est à Cyzicenis x. III. In Thermarum quoque calidissimâ parte marmoribus incluserat parvas tabellas paulò antè, cùm reficerentur, sublatas.

XXXII. 7. Quatuor coloribus solis immortalia illa opera fecêre, ex albis Melino, ex silaceis Attico, ex rubris Sinopide Ponticâ, ex nigris atramento, Apelles, Echion, Melanthius, Nicomachus, clarissimi pictores, cùm tabulæ eorum singulæ oppidorum venirent opibus. Nunc et purpuris in parietes migrantibus, et Indiâ conferente fluminum suorum limum, et draconum et elephantorum saniem, nulla nobilis pictura est. Omnia ergo meliora tunc fuêre, cùm minor copia. Ita est,

en dédiant ceux d'Ajax et de Médée devant le temple de Vénus *Génitrix*, et après lui, M. Agrippa, quoique plus voisin de la rusticité que de la délicatesse du luxe. Du moins il existe de lui une harangue pleine de noblesse, et digne du plus grand citoyen de Rome, sur l'utilité de rendre publics tous les tableaux et toutes les statues. Ce qui auroit mieux valu que de les reléguer dans les jardins des particuliers. Malgré sa grossière austérité, il acheta des habitants de Cyzique un Ajax et une Vénus trois cent mille deniers (228,437 liv.) : et dans la partie la plus chaude de ses thermes, il avoit aussi placé de petits tableaux incrustés dans le marbre. Ils en ont été enlevés depuis peu, lorsqu'on a réparé les bains.

C'est avec quatre couleurs seulement, savoir, le blanc de Mélos, le jaune d'Athènes, la sinope de Pont, et le noir de fumée, que ces artistes fameux, Apelle, Echion, Melanthe, Nicomaque ont produit leurs chefs-d'œuvre immortels ; et cependant les richesses des villes entières suffisoient à peine pour payer un seul de leurs tableaux. Aujourd'hui que la pourpre est prodiguée sur les murailles : que l'Inde nous envoie le limon de ses fleuves, le sang des dragons et des éléphants, nous n'avons pas un seul ouvrage qui soit cité. Tout étoit donc meilleur lorsque les moyens étoient moins abondants. La raison en est, comme

quoniam, ut suprà diximus, rerum, non animi pretiis, excubatur.

XXXVI. 9. Omnes priùs genitos futurosque posteà superavit Apelles Cous, olympiade CXII. Picturæ plura solus propè, quàm ceteri omnes, contulit, voluminibus etiam editis, quæ doctrinam eam continent. Præcipua ejus in arte venustas fuit: cùm eâdem ætate maximi pictores essent, quorum opera cùm admiraretur, collaudatis omnibus, deesse iis unam venerem dicebat, quam Græci charita vocant: cetera omnia contigisse: sed hâc soli sibi neminem parem. Et aliam gloriam usurpavit, cùm protogenis opus immensi laboris ac raræ supra modum anxiæ miraretur. Dixit enim omnia sibi cum illo paria esse, aut illi meliora: sed uno se præstare, quòd manum ille de tabulâ non sciret tollere: memorabili præcepto, nocere sæpè nimiam diligentiam. Fuit autem non minoris simplicitatis quàm artis. Melanthio de dispositione cedebat, Asclepiodoro de

je l'ai déjà dit, qu'on prise plus la matière que le talent.

Apelle de Cos s'est élevé au-dessus de tous les peintres qui l'ont précédé et qui devoient le suivre. Il parut dans la cent douzième olympiade. Lui seul peut-être a fait pour la peinture plus que tous les autres ensemble, ayant même publié des livres qui contiennent les principes de l'art. Le caractère éminent de ses productions est la grace. De très grands peintres ont vécu de son temps : il rendoit hommage à leur talent, mais après leur avoir prodigué les éloges, il disoit qu'ils manquoient de ce charme que les Grecs appeloient *charis* (la grace) : qu'ils réunissoient tous les autres genres de mérite, mais qu'en cette partie lui-même n'avoit point d'égal. Un jour qu'il admiroit un tableau de Protogène, d'un travail infini et d'une exactitude minutieuse, il se décerna un autre genre de gloire. « Protogène, « dit-il, m'égale dans tout le reste, et même il « me surpasse : mais j'ai sur lui un avantage, « c'est qu'il ne sait pas quitter un tableau. » Importante leçon qui nous apprend que souvent on fait mal en voulant faire trop bien. Sa franchise égaloit son talent. Il reconnoissoit la supériorité de Mélanthius sur lui pour l'ordonnance, et celle d'Asclépiodore pour les mesures,

mensuris, hoc est, quanto quid à quo distare deberet.

Scitum est inter Protogenem et eum quod accidit. Ille Rhodi vivebat: quò cùm Apelles adnavigâsset, avidus cognoscendi opera ejus, famâ tantùm sibi cogniti, continuò officinam petit. Aberat ipse, sed tabulam amplæ magnitudinis in machinâ apparatam picturæ anus una custodiebat. Hæc Protogenem forìs esse respondit, interrogavitque à quo quæsitum diceret: ab hoc, inquit, Apelles: arreptoque penicillo lineam ex colore duxit summæ tenuitatis per tabulam. Reverso Protogeni, quæ gesta erant, anus indicavit. Ferunt artificem protinùs contemplatum subtilitatem dixisse Apellem venisse: non enim cadere in alium tàm absolutum opus: ipsumque alio colore tenuiorem lineam in illâ ipsâ duxisse, præcepisseque abeuntem, si redîsset ille, ostenderet, adjiceretque hunc esse, quem quæreret: atque ita evenit. Revertitur enim Apelles, sed vinci erubescens, tertio colore lineas secuit, nullum relinquens ampliùs subtilitati locum. At

c'est-à-dire pour les distances relatives des objets.

On sait ce qui se passa entre Protogène et lui. Le premier vivoit à Rhodes. Apelle fit le voyage, curieux de voir les ouvrages de cet artiste, qui ne lui étoit connu que par sa réputation. A peine débarqué, il court à son atelier. Protogène étoit absent. Une vieille femme gardoit un très grand tableau, monté sur un chevalet et disposé pour le travail. Elle lui dit que son maître est sorti, et lui demande son nom. Le voici, dit Apelle : et, prenant un pinceau, il trace un dessin d'une extrême délicatesse (5). Protogène à son retour fut instruit de ce qui s'étoit passé. On rapporte qu'ayant considéré la finesse de ces traits, il s'écria : C'est Apelle; nul autre n'est en état de rien faire d'aussi parfait. Lui-même, avec une autre couleur, conduit sur ce même dessin un dessin encore plus délicat. En sortant, il recommande à la vieille femme de le montrer à l'étranger, s'il revient, et de lui dire que c'est là celui qu'il cherche. En effet, Apelle se présenta une seconde fois. Mais honteux d'être surpassé, il refendit les deux dessins avec une troisième couleur, ne laissant plus rien à faire à la subtilité. Protogène, se confessant vaincu, courut au port chercher son hôte. Ils jugèrent à propos de laisser le tableau tel qu'il étoit, éternel objet d'admiration

Protogenes victum se confessus, in portum devolavit, hospitem quærens. Placuitque sic eam tabulam posteris tradi, omnium quidem, sed artificum præcipuo miraculo. Consumptam eam priore incendio domûs Cæsaris in palatio audio: spectatam olim tanto spatio nihil aliud continentem quàm lineas visum effugientes, inter egregia multorum opera inani similem, et eo ipso allicientem, omnique opere nobiliorem.

Apelli fuit alioquì perpetua consuetudo, nunquàm tàm occupatam diem agendi ut non lineam ducendo exerceret artem: quod ab eo in proverbium venit. Idem perfectâ operâ proponebat in pergulâ transeuntibus, atque post ipsam tabulam latens, vitia quæ notarentur auscultabat, vulgum diligentiorem judicem quàm se præferens. Feruntque à sutore reprehensum quòd in crepidis unâ pauciores intùs fecisset ansas: eodem, postero die, superbo emendatione pristinæ admonitionis, cavillante circa crus, indignatum prospexisse denuntiantem ne supra crepidam judicaret: quod et ipsum in proverbium venit. Fuit enim

pour tous, mais particulièrement pour les artistes. J'entends dire qu'il a péri dans le premier embrasement du palais d'Auguste, au mont Palatin. Les yeux s'attachoient sur ce tableau qui, dans un si grand espace, ne contenoit rien que des traits qui échappoient à la vue. Il sembloit vide au milieu de tant de chefs-d'œuvre; mais par cela même il attiroit les regards, et tous les autres étoient moins renommés.

Apelle avoit une habitude qu'il n'interrompit jamais; c'étoit de ne passer aucun jour, quelles que fussent ses occupations, sans exercer son art en formant quelques traits : ce qui a donné lieu à un proverbe. Quand il avoit fini un tableau, il l'exposoit sous un avant-toit à la vue des passants, et caché derrière, il écoutoit quels défauts on y remarqueroit. On dit qu'un jour il fut repris par un cordonnier, pour avoir mis à une chaussure une attache de moins qu'il ne falloit. Le lendemain, cet ouvrier, fier du succès de sa critique, censuroit quelque chose de la jambe. Apelle indigné se montra, lui enjoignant de ne pas juger au-dessus de la chaussure : ce qui a également passé en proverbe. L'amabilité de son caractère lui concilioit les bonnes graces d'Alexandre. Ce prince visitoit souvent son atelier;

et comitas illi, propter quam gratior Alexandro Magno erat, frequenter in officinam ventitanti : nam, ut diximus, ab alio pingi se vetuerat edicto. Sed et in officinâ imperitè multa disserenti silentium comiter suadebat, rideri eum dicens à pueris qui colores tererent. Tantum erat auctoritati juris in regem alioquì iracundum : quanquam Alexander honorem ei clarissimo perhibuit exemplo. Namque cùm dilectam sibi ex pallacis suis præcipuè, nomine Campaspem, nudam pingi ob admirationem formæ ab Apelle jussisset, eumque, dùm paret, captum amore sensisset, dono eam dedit : magnus animo, major imperio suî : nec minor hoc facto quàm victoriâ aliquâ. Quippè se vicit, nec torum tantum suum. sed etiam affectum donavit artifici : ne dilectæ quidem respectu motus, ut quæ modò regis fuisset, modò pictoris esset. Sunt qui Venerem Anadyomenem illo pictam exemplari putant.

Apelles et in æmulis benignus. Protogeni dignationem primus Rhodi constituit.

J'ai déjà rapporté qu'il avoit défendu, par un édit que nul autre peintre ne fît son portrait. Lorsque dans l'atelier le monarque, peu connoisseur, vouloit raisonner sur l'art, Apelle lui conseilloit le silence d'une manière aimable, en lui disant que les enfants qui broyoient les couleurs rioient de ses propos. Tel étoit l'ascendant que lui donnoit son talent sur un roi naturellement colère ! Au surplus, Alexandre lui rendit un hommage bien extraordinaire. Il avoit voulu faire peindre nue, à cause de son extrême beauté, Campaspe, celle de toutes ses concubines qu'il chérissoit le plus. S'étant aperçu qu'en lui obéissant le peintre avoit conçu pour elle une violente passion, il la lui donna. Grand par son courage, plus grand par son empire sur lui-même, et non moins admirable peut-être par cette action que par aucune de ses victoires, puisqu'il se vainquit lui-même, et qu'il sacrifioit à un artiste, non pas seulement ses plaisirs, mais ses plus chères affections, et même l'intérêt de sa favorite, qui passoit des bras d'un roi dans ceux d'un peintre. Quelques auteurs prétendent que cette Campaspe a servi de modèle pour la Vénus Anadyomène.

Apelle fut bienfaisant même envers ses rivaux. Le premier, il mit Protogène en réputation chez

Sordebat suis, ut plerumque domestica: percunctantique quanti liceret opera effecta, parvum nescio quid dixerat. At ille quinquagenis talentis poposcit: famamque dispersit, se emere, ut pro suis venderet. Ea res concitavit Rhodios ad intelligendum artificem: nec nisì augentibus pretium cessit.

Non fuerat ei gratia in comitatu Alexandri cum Ptolemæo: quo regnante, Alexandriam vi tempestatis expulsus, subornato fraude æmulorum plano regio, invitatus ad cenam venit: indignantique Ptolemæo et vocatores suos ostendenti, ut diceret à quo eorum invitatus esset, arrepto carbone extincto è foculo, imaginem in pariete delineavit, adgnoscente vultum plani rege, ex inchoato protinùs. Pinxit et Antigoni regis imaginem altero lumine orbam, priùs excogitatâ ratione vitia condendi: obliquam namque fecit, ut quod corpori deerat, picturæ potiùs deesse videretur: tantùmque eam partem è facie ostendit, quàm totam poterat ostendere.

les Rhodiens. Celui-ci vivoit sans considération dans son pays, comme c'est assez l'ordinaire. Apelle lui demandant un jour à quel prix il mettoit les ouvrages qu'il avoit faits, il marqua une somme assez modique. Le premier lui en proposa cinquante talents, et répandit le bruit qu'il les achetoit pour les vendre comme de lui. Par là il fit sentir aux Rhodiens le mérite de leur peintre, et il ne céda ses tableaux que pour une somme plus forte.

Pendant qu'il accompagnoit Alexandre, il avoit très mal vécu avec Ptolémée. Une tempête l'ayant jeté à Alexandrie, lorsque celui-ci régnoit en Égypte, des envieux subornèrent le bouffon de la cour pour l'inviter à dîner chez le roi. Ptolémée, irrité de son audace, lui ordonna, en montrant ses officiers, de nommer celui qui l'avoit invité. L'artiste aussitôt saisit dans le foyer un charbon éteint, et dessina une tête sur la muraille. Dès les premiers traits, le roi reconnut le bouffon. Apelle fit aussi le portrait du roi Antigone, qui étoit privé d'un œil. La réflexion lui ayant suggéré le moyen de cacher cette difformité, il le peignit de profil, afin que ce qui manquoit au visage parût plutôt manquer à la peinture, et il ne laissa voir de la face que la partie qu'il pouvoit montrer entière.

Venerem exeuntem è mari divus Augustus dicavit in delubro patris Cæsaris, quæ Anadyomene vocatur, versibus græcis tali opere, dùm laudatur, victo, sed illustrato. Hujus inferiorem partem corruptam qui reficeret, non potuit reperiri. Verùm ipsa injuria cessit in gloriam artificis. Consenuit hæc tabula carie : aliamque pro eâ Nero principatu substituit suo, Dorothei manu. Apelles inchoaverat aliam Venerem Cois, superaturus etiam suam illam priorem. Invidit mors peractâ parte : nec qui succederet operi ad scripta lineamenta inventus est. Pinxit et Alexandrum Magnum fulmen tenentem, in templo Ephesiæ Dianæ, viginti talentis auri. Digiti eminere videntur, et fulmen extra tabulam esse. Legentes meminerint omnia ea quatuor coloribus facta. Immane tabulæ pretium accepit aureos mensurâ, non numero. Alexandrum et Philippum quoties pinxerit enumerare supervacuum est.

Inventa ejus et ceteris profuêre in arte. Unum imitari nemo potuit, quòd absoluta opera atramento illinebat ita tenui, ut

Auguste dédia dans le temple de César, son père, la Vénus sortant de la mer, qu'on nomme *Anadyomène.* Ce chef-d'œuvre a été célébré par des vers grecs qui, en le surpassant, l'ont illustré davantage. On ne put trouver personne pour réparer la partie inférieure qui s'étoit endommagée. Mais ce dommage même tourna à la gloire de l'artiste. Ce tableau périt de pourriture, et Néron, pendant son règne, en substitua un autre de la main de Dorothée. Apelle avoit commencé, pour les habitants de Cos, une autre Vénus qui devoit surpasser même la première. La mort lui envia la gloire de l'achever, et personne n'osa jamais continuer l'ouvrage sur le dessin qu'il avoit tracé. Il peignit aussi, dans le temple de la Diane d'Éphèse, Alexandre lançant la foudre. Il reçut vingt talents d'or. Les doigts et la foudre semblent hors du tableau. Que mes lecteurs se souviennent que quatre couleurs seulement étoient employées pour tant de chefs-d'œuvre. Le prix de celui-ci est énorme. On ne compta pas une somme déterminée : il fut couvert de pièces d'or. Il est inutile de faire l'énumération de ses portraits d'Alexandre et de Philippe.

Ses inventions dans l'art ont été profitables aux autres. Une seule n'a pu être imitée par personne. C'est la composition d'un vernis noir

idipsum repercussu claritates colorum excitaret, custodiretque à pulvere et sordibus, ad manum intuenti demùm appareret. Sed et tùm ratione magnâ : ne colorum claritas oculorum aciem offenderet, veluti per lapidem specularem intuentibus è longinquo : et eadem res nimis floridis coloribus austeritatem occultè daret.

Simul, ut dictum est, et Protogenes floruit. Patria ei Caunus, gentis Rhodiis subjectæ. Summa paupertas initio, artisque summa intentio, et ideò minor fertilitas. Palmam habet tabularum ejus Ialysus, qui est Romæ, dicatus in templo Pacis : quem cùm pingeret, traditur madidis lupinis vixisse, quoniam simul famem sustinerent et sitim, ne sensus nimiâ dulcedine obstrueret. Huic picturæ quater colorem induxit, subsidia injuriæ et vetustatis, ut decedente superiore inferior succederet. Est in eâ canis mirè factus, ut quem pariter casus pinxerit. Non judicabat se exprimere in eo spumam anhelantis, cùm in reliquâ omni parte (quod difficillimum

qu'il appliquoit à ses tableaux, après qu'il les avoit achevés. Ce vernis étoit si léger, que le reflet donnoit du lustre aux couleurs : il les garantissoit de l'ordure et de la poussière. Il falloit le toucher pour l'apercevoir. Mais le grand avantage qu'il en retiroit, c'étoit de ménager la vue des spectateurs auxquels il montroit les objets comme de loin, et à travers une pierre spéculaire, en même temps qu'il donnoit une sorte d'austérité aux couleurs éclatantes.

Dans le même temps, comme je l'ai déjà dit, florissoit Protogène. Caune, ville dépendante des Rhodiens, fut sa patrie. Il vécut d'abord très pauvre : et comme il travailloit avec une grande application, il produisit moins d'ouvrages. Son Ialyse qui est à Rome, consacré dans le temple de la Paix, emporte le prix sur ses autres compositions (6). On dit que tout le temps qu'il mit à le peindre, il ne vécut que de lupins bouillis, parceque ce légume nourrit et désaltère à la fois. Il ne vouloit pas que son génie fût émoussé par une nourriture trop délicate. Pour le garantir des outrages du temps et de la vétusté, il y mit quatre couches de couleur, afin que la première venant à s'effacer, une autre la remplaçât. Il y a dans ce tableau un chien merveilleux, en ce que, pour le finir, le hasard concourut avec le

erat) sibi ipse satis fecisset. Displicebat autem ars ipsa, nec minui poterat, et videbatur nimia, ac longiùs à veritate discedere, spumaque illa pingi, non ex ore nasci: anxio animi cruciatu, cùm in picturâ verum esse, non verisimile vellet: absterserat sæpiùs, mutaveratque penicillum, nullo modo sibi adprobans. Postremò iratus arti, quòd intelligeretur, spongiam eam impegit inviso loco tabulæ, et illa reposuit ablatos colores, qualiter cura optaverat: fecitque in picturâ fortuna naturam. Canem ita Protogenes monstravit, et fortuna.

Propter hunc Ialysum, ne cremaret tabulas Demetrius rex, cum ab eâ parte solâ posset Rhodum capere, non incendit: parcentemque picturæ fugit occasio victoriæ. Erat tunc Protogenes in suburbano hortulo suo, hoc est, Demetrii castris. Neque interpellatus præliis inchoata opera intermisit omninò: nisì adcitus à

peintre. Protogène, assez content des autres parties, ce qui lui arrivoit très rarement, ne trouvoit pas qu'il eût bien exprimé l'écume d'un chien haletant. L'art même lui déplaisoit : il ne pouvoit rien retrancher. Cependant il lui sembloit que l'art se faisoit trop voir, et qu'il s'éloignoit de la vérité: cette écume n'étoit que peinte: elle ne sortoit pas de la gueule. En proie à mille agitations, parcequ'il vouloit, non la vraisemblance, mais la vérité, il effaçoit, il changeoit de pinceau, mais toujours inutilement. Enfin, dans son dépit, il jeta son éponge contre l'endroit qui lui causoit tant de peine. L'éponge rétablit les couleurs conformément à l'idée qu'il avoit conçue, et le hasard produisit la nature. Ce chien étoit donc autant l'ouvrage de la fortune que celui de Protogène.

L'Ialyse sauva Rhodes. Car dans la crainte qu'il ne fût brûlé, le roi Démétrius ne voulut pas qu'on mît le feu du côté où il étoit, quoique ce fût le seul par où la ville pût être prise, et pour épargner une peinture, il se priva d'une victoire. Protogène habitoit alors son petit jardin dans un faubourg, c'est-à-dire dans le camp de Démétrius. Tranquille au milieu du fracas des armes, il n'interrompit pas un seul instant ses

rege interrogatusque, « Quâ fiduciâ extra « muros ageret », respondit, « Scire se cum « Rhodiis illi bellum esse, non cum artibus. » Disposuit ergo rex in tutelam ejus stationes, gaudens quòd posset manus servare, quibus jam pepercerat : et ne sæpiùs avocaret, ultrò ad eum venit hostis, relictisque victoriæ suæ votis, inter arma et murorum ictus spectavit artificem. Sequiturque tabulam illius temporis hæc fama, quòd eam Protogenes sub gladio pinxerit. Satyrus hic est, quem Anapavomenon vocant, ne quid desit temporis ejus securitati, tenentem tibias. Fecit et Cydippen, Tlepolemon, Philiscum tragœdiarum scriptorem meditantem, et athletam, et Antigonum regem, et imaginem matris Aristotelis philosophi: qui ei suadebat ut Alexandri Magni opera pingeret, propter æternitatem rerum. Impetus animi et quædam artis libido in hæc potiùs eum tulêre. Novissimè pinxit Alexandrum, ac Pana : fecit et signa ex ære, ut diximus.

XXXVII. Subtexi par est minoris picturæ celebres in penicillo, è quibus fuit

travaux commencés, si ce n'est lorsque le roi le fit venir et lui demanda qui le rendoit si hardi de rester hors des murs. « Je sais, répon- « dit-il, que vous faites la guerre aux Rhodiens « et non point aux arts. » Le prince plaça des gardes autour de son habitation, charmé de pouvoir conserver le talent qu'il avoit sauvé. Pour ne le pas déranger trop souvent, il alloit le visiter lui-même : et sourd aux vœux de la victoire, le guerrier venoit au milieu des armes et des attaques considérer l'artiste. Aussi dit-on que le tableau qu'il faisoit alors a été travaillé sous le glaive. C'est un satyre, qu'on appelle *anapauomenos* (le satyre qui se repose). Afin que rien ne manque à l'expression de la sécurité dont il jouissoit, le peintre a mis des flûtes dans les mains du satyre. Nous avons du même artiste : Cydipe, Tlépolême, Philisque, auteur tragique méditant, un athlète, le roi Antigone, et le portrait de la mère d'Aristote. Ce philosophe lui conseilloit de peindre les actions d'Alexandre, à cause de leur immortalité. Mais son goût et son génie le portèrent plutôt vers les sujets dont je viens de parler. A la fin cependant il peignit Alexandre et Pan. Il a fait aussi quelques statues en airain.

Après ces grands noms, il est juste de citer quelques artistes célèbres dans un genre moins

Pyreicus, arte paucis postferendus: proposito nescio an destruxerit se: quoniam humilia quidem secutus, humilitatis tamen summam adeptus est gloriam. Tonstrinas, sutrinasque pinxit, et asellos, et obsonia, ac similia: ob hoc cognominatus Rhyparographos in iis consummatæ voluptatis. Quippè eæ pluris veniêre, quàm maximæ multorum.

Non fraudando et Ludio, divi Augusti ætate, qui primus instituit amœnissimam parietum picturam, villas et porticus, ac topiaria opera, lucos, nemora, colles, piscinas, euripos, amnes, littora, qualia quis optaret, varias ibi obambulantium species, aut navigantium, terrâque villas adeuntium asellis aut vehiculis. Jam piscantes, aucupantesque, aut venantes, aut etiam vindemiantes sunt in ejus exemplaribus: nobiles palustri accessu villæ, succollatis sponsione mulieribus, labantes trepidique feruntur: plurimæ prætereà tales argutiæ

élevé : tel a été Pyréicus, que peu de peintres ont surpassé en talent. Peut-être s'est-il fait tort à lui-même par le choix de ses sujets, puisque, n'ayant traité que de petits objets, il s'est pourtant acquis la plus grande gloire par la perfection de ce genre. Il a peint des boutiques de barbier et de cordonnier, des ânes, des provisions de cuisine et d'autres choses pareilles ; ce qui le fit nommer *rhyparographos* (peintre de choses viles) ; mais ses ouvrages sont délicieux, et ils se sont vendus à plus haut prix que de très grands tableaux de plusieurs autres.

Ludius ne doit pas être frustré de l'éloge qui lui est dû. Cet artiste, qui vécut du temps d'Auguste, commença le premier à décorer les murs des appartements de peintures très agréables. Il y représentoit des maisons de campagne, des portiques, des arbrisseaux taillés en diverses sortes de figures, des bois, des bosquets, des coteaux, des viviers, des canaux, des rivières, des rivages, selon le désir de chacun. Il y a placé des personnages qui se promènent, qui sont en bateau, qui arrivent à la maison sur des ânes ou en voiture : d'autres pêchent, chassent, tendent des filets aux oiseaux, ou même font vendange. Dans le nombre de ses tableaux on distingue des maisons de campagne où l'on n'arrive qu'à travers un marais. Des hommes qui ont fait prix

facetissimi salis. Idemque subdialibus maritimas urbes pingere instituit, blandissimo aspectu, minimoque impendio.

Sed nulla gloria artificum est, nisì eorum qui tabulas pinxêre : eoque venerabilior antiquitatis prudentia adparet. Non enim parietes excolebant dominis tantùm, nec domos uno in loco mansuras, quæ ex incendiis rapi non possent. Casulâ Protogenes contentus erat in hortulo suo. Nulla in Apellis tectoriis pictura erat. Nondùm libebat parietes totos pingere. Omnium eorum ars urbibus excubabat : pictorque res communis terrarum erat.

XXXIX. Illud verò perquàm rarum ac memoriâ dignum, etiam suprema opera artificum imperfectasque tabulas, sicut Irin Aristidis, Tyndaridas Nicomachi, Medeam Timomachi, et quam diximus Venerem Apellis, in majori admiratione esse, quàm

pour transporter des femmes, les ont chargées sur leurs épaules, et s'avancent en chancelant et craignant de tomber. On y voit encore beaucoup d'autres scènes très plaisantes. Ludius a imaginé de peindre, dans des promenades découvertes, des villes maritimes qui forment un coup d'œil très agréable, et ces peintures ne coûtent pas cher.

Mais la gloire n'est que pour les artistes qui ont fait des tableaux; et c'est en quoi la sagesse de l'antiquité se montre plus vénérable. Les anciens ne peignoient point des murailles pour le seul plaisir du maître : ils ne décoroient point des maisons, masses immobiles qui, fixées irrévocablement à leur place, ne pouvoient être enlevées d'un incendie. Protogène se contentoit d'une simple cabane dans son petit jardin. Nulle peinture ne paroissoit sur les murs d'Apelle. On n'avoit pas encore la manie de peindre les murailles entières. Leurs chefs-d'œuvre avoient les villes pour séjour : un peintre étoit la propriété du monde.

Une chose tout-à-fait singulière et digne d'être observée, c'est que les derniers ouvrages des artistes, et les tableaux qu'ils ont laissés imparfaits, tels que l'Iris d'Aristide, les Tyndarides de Nicomaque, la Médée de Timomaque, la Vénus d'Apelle, excitent une plus grande admiration

perfecta. Quippè in iis lineamenta reliqua, ipsæque cogitationes artificum spectantur, atque in lenocinio commendationis dolor est : manus, cùm id agerent, extinctæ desiderantur.

Pinxêre et mulieres, Timarete Miconis filia, Dianam in tabulâ, quæ Ephesi est in antiquissimis picturæ. Irene Cratini pictoris filia et discipula, puellam quæ est Eleusine : Calypso, senem et præstigiatorem Theodorum : Alcisthene, saltatorem : Aristarete Nearchi filia et discipula, Æsculapium. Lala Cyzicena perpetua virgo, Marci Varronis juventâ, Romæ, et penicillo pinxit, et cestro in ebore, imagines mulierum maximè, et Neapoli anum in grandi tabulâ : suam quoque imaginem ad speculum. Nec ullius velocior in picturâ manus fuit : artis verò tantùm, ut multùm manipretio antecederet celeberrimos eâdem ætate imaginum pictores, Sopolin et Dionysium, quorum tabulæ pinacothecas implent. Pinxit et quædam Olympias : de quâ hoc solum memoratur, discipulum ejus fuisse Autobulum.

que ceux qui sont entièrement finis. On croit apercevoir les traits qui auroient été ajoutés, et lire toute la pensée du génie qui les a conçus. La douleur aussi leur prête un nouveau charme. On regrette que la mort ait arrêté la main qui les conduisoit à la perfection.

On compte aussi des femmes parmi les peintres. Timarète, fille de Micon, peignit une Diane qui est placée à Éphèse parmi les productions les plus anciennes de cet art. Irène, fille et élève du peintre Cratinus, peignit une jeune fille qui est à Éleusis : Calypso, un vieillard et l'escamoteur Théodore : Alcisthène, un danseur : Aristanète, fille et élève de Néarque, Esculape : à Rome, pendant la jeunesse de Varron, Lala de Cizique, qui resta toujours fille, peignit au pinceau, et sur la cire avec le poinçon. Elle fit sur-tout des portraits de femmes. Elle peignit à Naples une vieille dans un grand tableau. Elle fit son propre portrait au miroir. Nulle autre main n'eut l'exécution plus prompte ; et tel étoit son talent, que ses portraits se payoient plus cher que ceux de Sopolis et Dionysius, les plus célèbres alors dans le même genre, et dont les ouvrages remplissent les cabinets des curieux. Il y a eu aussi une certaine Olympias. Mais tout ce qu'on en dit, c'est qu'Autobule fut son élève.

XLIII. 12. Fingere ex argillâ similitudines, Dibutades Sicyonius figulus primus invenit Corinthi, filiæ operâ: quæ capta amore juvenis, illo abeunte peregrè, umbram ex facie ejus ad lucernam in pariete lineis circumscripsit: quibus pater ejus impressâ argillâ typum fecit, et cum ceteris fictilibus induratum igni proposuit: eumque servatum in Nympheo, donec Corinthum Mummius everteret, tradunt. Sunt qui in Samo primos omnium plasticen invenisse Rhœcum et Theodorum tradant, multò antè Bacchiadas Corintho pulsos. Demaratum verò ex eâdem urbe profugum, qui in Etruriâ Tarquinium Priscum regem populi Romani genuit; comitatos fictores Euchira et Eugrammum: ab iis Italiæ traditam plasticen. Dibutadis inventum est, rubricam addere, aut ex rubrâ cretâ fingere. Primusque personas tegularum extremis imbricibus imposuit, quæ inter initia prostypa vocavit. Posteà idem ectypa fecit. Hinc et fastigia templorum orta: propter hunc plastæ appellati.

XLIV. Hominis autem imaginem gypso

Dibutade, de Sicyone, potier de terre, inventa à Corinthe l'art de modeler en argile. Sa fille lui en donna la première idée. Éprise d'amour pour un jeune homme qui partoit pour un long voyage, elle traça son profil sur la muraille, à la lueur d'une lampe. Le père ayant appliqué de l'argile sur ce dessin, fit un modèle qu'il mit durcir au feu avec ses autres poteries. On dit que ce modèle s'est conservé dans le temple des nymphes jusqu'à la destruction de Corinthe par Mummius. D'autres prétendent que la plastique fut inventée à Samos par Rhécus et Théodore, long-temps avant que les Bacchiades eussent été expulsés de Corinthe : que, fugitif de cette même ville, Démarate, qui donna le jour en Étrurie à Tarquin l'ancien, roi de Rome, fut accompagné par Euchir et Eugramme, et que ce sont eux qui ont apporté la plastique en Italie. Dibutade imagina de mêler la terre rouge à l'argile, ou de modeler avec cette terre. Le premier il posa des masques sur le bord des toits; il les nomma bas-reliefs : ensuite il fit des moules. De là sont venus les ornements du faîtage des temples. Ceux qui travailloient en ce genre furent appelés modeleurs.

Le premier qui ait fait un portrait en moulant

è facie ipsâ primus omnium expressit, ceráque in eam formam gypsi infusâ emendare instituit Lysistratus Sicyonius, frater Lysippi, de quo diximus. Hic et similitudinem reddere instituit: ante eum, quàm pulcherrimas facere studebant. Idem et de signis effigiem exprimere invenit. Crevitque res in tantum, ut nulla signa, statuæve, sine argillâ fierent. Quo adparet antiquiorem hanc fuisse scientiam, quàm fundendi æris.

XLV. Plastæ laudatissimi fuêre Damophilus et Gorgasus, iidemque pictores: qui Cereris ædem Romæ ad Circum maximum utroque genere artis suæ excoluerunt, versibus inscriptis Græcè, quibus significârunt à dextrâ opera Damophili esse, ab lævâ Gorgasi. Ante hanc ædem Tuscanica omnia in ædibus fuisse, auctor est M. Varro. Ex hâc, cùm reficeretur, crustas parietum excisas tabulis marginatis inclusas esse: item signa ex fastigiis dispersa.

Prætereà elaboratam hanc artem Italiæ, et maximè Etruriæ: adcitum à Fregellis, cui locaret Tarquinius Priscus effigiem Jovis

avec du plâtre sur le visage même, et en remaniant la cire qu'il avoit coulée dans le creux, est Lysistrate de Sicyone, frère de Lysippe dont j'ai parlé. Il s'attacha à faire des têtes très ressemblantes; avant lui on s'étudioit à les faire très belles. Le même trouva l'art de multiplier les figures par le moyen des moules, et l'usage s'en étendit au point que nulle figure, nulle statue ne se fit sans moule. Ce qui démontre que l'art de mouler est bien antérieur à l'art de fondre l'airain.

Les plus célèbres modeleurs ont été Damophile et Gorgase : l'un et l'autre aussi étoient peintres. Sous ce double rapport, ils décorèrent le temple de Cérès, près du grand cirque, à Rome. Une inscription en vers grecs annonçoit que les ouvrages de Damophile étoient à droite, et ceux de Gorgase à gauche. Varron observe qu'avant la construction de cet édifice tous les ornements des temples étoient étrusques; que, lorsqu'on le rebâtit, les peintures des murailles furent coupées et encadrées, et les statues du faîte dispersées.

Varron dit aussi que cet art fut très cultivé en Italie, sur-tout dans l'Étrurie : que Tarquin fit venir de Frègelles un artiste pour la statue de

in Capitolio dicandam. Fictilem eum fuisse, et ideò miniari solitum : fictiles in fastigio templi ejus quadrigas, de quibus sæpè diximus. Ab hoc eodem factum Herculem, qui hodièque materiæ nomen in Urbe retinet. Hæ enim tùm effigies deùm erant laudatissimæ. Nec pœnitet nos illorum, qui tales deos coluêre. Aurum enim et argentum në diis quidem conficiebant.

XLVI. Durant etiam nunc plerisque in locis talia simulacra. Fastigia quidem templorum etiam in Urbe crebra et municipiis, mirâ cælaturâ, et arte ævique firmitate sanctiora auro, certè innocentiora. In sacris quidem etiam inter has opes hodiè, non murrhinis crystallinisve, sed fictilibus prolibatur simpuviis. Inenarrabili terræ benignitate, si quis singula æstimet: etiam ut omittantur in frugum, vini, pomorum, herbarum, fruticum, medicamentorum, metallorum generibus, beneficia ejus, quæ adhuc diximus : vel adsiduitate satiant figlinarum opera, imbricibus, doliis ad vina excogitatis, ad

Jupiter, qu'il vouloit dédier dans le Capitole : que ce Jupiter étoit d'argile; c'est par cette raison qu'on avoit coutume de l'enluminer de vermillon. Les quadriges placés sur le faîte de ce temple étoient d'argile. Le même artiste fit cet Hercule qui conserve encore à Rome le nom de la matière dont il est formé. Ces statues des dieux étoient alors les plus vantées; et nous n'avons pas à rougir des hommes qui adoroient de telles divinités. Ils n'employoient ni l'or ni l'argent, même pour les dieux.

Ces sortes de statues subsistent encore en beaucoup d'endroits. Les faîtes des temples qui s'offrent en grand nombre à Rome et dans les villes municipales sont, par la beauté de la ciselure, par la perfection du travail et par la solidité que le temps leur a donnée, plus vénérables que l'or : ils sont du moins plus innocents. Dans les sacrifices, même au milieu de nos richesses, ce n'est point avec des vases murrhins ou de cristal, mais avec des simpuves d'argile que se font les libations. Si l'on veut apprécier en détail les bienfaits de la terre, le nombre en est incalculable. Sans rappeler ici les diverses espèces de grains, de vins, de fruits, d'herbes, d'arbrisseaux, de médicaments et de métaux qu'elle nous prodigue; l'art du potier se reproduisant sous toutes les formes, offre sans cesse à nos besoins les tuiles pour les gouttières,

aquas tubulis, ad balineas mammatis, ad tecta coctilibus laterculis frontatisque : ob quæ Numa rex septimum collegium figulorum instituit. Quin et defunctos sese multi fictilibus soliis condi maluêre : sicut M. Varro, Pythagoreo modo, in myrti et oleæ atque populi nigræ foliis. Major quoque pars hominum terrenis utitur vasis. Samia etiamnùm in esculentis laudantur. Retinet hanc nobilitatem et Arretium in Italiâ : et calycum tantùm, Surrentum, Asta, Pollentia : in Hispaniâ Saguntum, in Asiâ Pergamum. Habent et Tralles opera sua, Mutina in Italiâ : quoniam et sic gentes nobilitantur. Hæc quoque per maria terrasque ultrò citròque portantur, insignibus rotæ officinis. Erythris in templo hodièque ostenduntur amphoræ duæ propter tenuitatem consecratæ, discipuli magistrique certamine, uter tenuiorem humum duceret. Cois laus maxima, Adrianis firmitas : nonnullis circa hoc quoque severitatis exemplis. Q. Coponium invenimus ambitûs damnatum, quia vini amphoram dedisset dono ei*, cui suffragii latio erat.

les cuves pour contenir nos vins, les tuyaux pour la conduite des eaux, les bouches de chaleur pour les bains, les briques plates pour la couverture des maisons. C'est relativement à tous ces ouvrages que Numa établit une septième classe pour les potiers de terre. Beaucoup d'hommes ont préféré pour leur sépulture un cercueil de terre cuite. Varron, suivant l'usage des Pythagoriciens, voulut que le sien fût rempli de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier noir. La plupart des peuples font usage de vases de terre. On vante Samos pour sa vaisselle (7). Arrétium en Italie conserve encore sa célébrité. Surrente, Asta, Pollentia ont la vogue, mais seulement pour les coupes, ainsi que Sagonte en Espagne, et Pergame en Asie. Tralles et Mutine en Italie ont de même leurs fabriques; car les ouvrages de ce genre font aussi la gloire des nations; et quand ils sortent d'une manufacture distinguée, on les transporte par terre et par mer dans tous les pays du monde. On voit encore aujourd'hui dans le temple d'Érythris deux amphores consacrées à cause de leur finesse. Un maître et son élève s'étoient défiés à qui des deux feroit en terre le vase le plus mince. Les amphores de Cos sont les plus belles; celles d'Adria les plus fermes. Les amphores ont donné lieu à quelques exemples de sévérité. Nous lisons que Coponius fut condamné

Atque ut luxu quoque aliqua contingat auctoritas figlinis, tripatinum, inquit Fenestella, appellabatur summa cenarum lautitia. Una erat murænarum, altera luporum, tertia myxonis piscis, inclinatis jam scilicet moribus, ut tamen eos præferre Græciæ etiam philosophis possimus. Siquidem in Aristotelis heredum auctione LXX. patinas venisse traditur. Nam nos cùm unam Æsopi tragœdiarum histrionis in naturâ avium diceremus sestertiis centum stetisse, non dubito indignatos legentes. At hercules, Vitellius in principatu suo $\overline{\text{X}}$. H-S. condidit patinam, cui faciendæ fornax in campis exædificata erat: quoniam eò pervenit luxuria, ut etiam fictilia pluris constent, quàm murrhina. Propter hanc Mucianus altero consulatu suo, in conquisitione, exprobravit patinarum paludes Vitellii memoriæ: non illâ fœdiore, cujus veneno Asprenati reo Cassius Severus accusator objiciebat, interisse CXXX. convivas.

XLVII. 13. Verùm et ipsius terræ sunt

comme coupable de brigue, pour avoir donné une amphore à un homme qui avoit droit de suffrage. Et afin que le luxe assure aussi quelque dignité à la vaisselle de terre, je dirai que, du temps de Fenestella, le service à trois plats étoit le dernier effort de la magnificence dans les festins. Il consistoit en un plat de murène, un plat de loup de mer et un plat de merlus; ce qui annonçoit déjà la décadence des mœurs, moins perverties toutefois que celles des philosophes de la Grèce, puisqu'à la mort d'Aristote soixante et dix plats furent mis en vente par ses héritiers. Quant au plat du tragédien Œsopus, dont j'ai parlé à l'article des oiseaux, et qui seul coûta cent mille sesterces, je ne doute pas que mes lecteurs n'aient frémi d'indignation. Mais que dis-je? Vitellius, pendant son règne, se fit construire un plat qui coûta un million de sesterces, et pour lequel on bâtit un four en pleine campagne : car tels ont été les progrès du luxe, qu'un plat de terre est plus cher qu'un vase murrhin. C'est à ce sujet que Mucien, consul pour la seconde fois, portant la parole dans une enquête judiciaire, reprochoit à la mémoire de Vitellius ses étangs portatifs, non moins affreux ni moins détestables que ce plat par le moyen duquel Cassius Sévérus accusoit Asprénas d'avoir fait périr à la fois cent trente convives.

Mais par elle-même la terre nous rend bien

alia commenta. Quis enim satis miretur pessimam ejus partem, ideòque pulverem appellatum in Puteolanis collibus, opponi maris fluctibus: mersumque protinùs fieri lapidem unum inexpugnabilem undis, et fortiorem quotidiè, utiquè si Cumano misceatur cæmento?

Eadem est terræ natura et in Cyzicenâ regione: sed ibì non pulvis, verùm ipsa terra quâlibet magnitudine excisa, et demersa in mare, lapidea extrahitur.

XLVIII. 14. Quid? non et in Africâ Hispaniâque ex terrâ parietes, quos appellant formaceos, quoniam in formâ circumdatis utrinquè duabus tabulis inferciuntur veriùs, quàm instruuntur, ævis durant, incorrupti imbribus, ventis, ignibus, omnique cæmento firmiores? Spectat etiam nunc speculas Annibalis Hispania, terrenasque turres jugis montium impositas. Hinc et cespitum natura, castrorum vallis adcommodata, contra fluminum impetus aggeribus. Illini quidem crates parietum luto, et lateribus crudis exstrui, quis ignorat?

d'autres services. N'est-il pas merveilleux en effet que sa partie la plus mauvaise, que la poussière ramassée sur la colline de Pouzzole, soit capable de résister aux efforts de la mer, et que, plongée dans les flots, elle se transforme en une masse de pierre impénétrable à l'eau, et qui de jour en jour se durcit davantage, sur-tout si on l'a mêlée avec des moellons de Cumes.

La même nature de terre se trouve dans les environs de Cyzique; mais là, ce n'est point une poussière; ce sont des morceaux de terre que l'on coupe de toutes grandeurs. Plongés dans la mer, on les retire convertis en pierre.

En Afrique et en Espagne, ces murs de terre pétrie, qu'on y construit, ou plutôt qu'on moule entre deux planches qui bordent les côtés (8), ne se maintiennent-ils pas des siècles entiers, sans que les pluies, les vents, le feu, les détruisent, et plus solides que le plus fort moellon? Les guérites d'Annibal et ses tours de terre posées sur la cime des montagnes s'offrent encore aux regards de l'Espagne. Telle est la nature du gazon dont on revêt les palissades des camps et les digues opposées à l'impétuosité des fleuves. Qui ne sait qu'on recrépit de boue les claies dont on fait des clôtures, et que l'on construit des murs en briques crues?

XLIX. Græci, præterquàm ubì è silice fieri poterat structura, parietes lateritios prætulêre. Sunt enim æterni, si ad perpendiculum fiant. De eo et publica opera et regias domos struxêre: murum Athenis, qui ad montem Hymettum spectat: Patris, ædes Jovis et Herculis, quamvis lapideas columnas et epistylia circumdarent: domum Trallibus regiam Attali: item Sardibus Crœsi, quam gerusian fecêre: Halycarnassi, Mausoli: quæ etiam nunc durant. In Italiâ quoque lateritius murus Arretii et Mevaniæ est. Romæ non fiunt talia ædificia, quia sesquipedalis paries non plus quàm unam contignationem tolerat. Cautumque est, ne communis crassior fiat, nec intergerivorum ratio patitur.

Les Grecs préféroient les murs de brique, à moins qu'ils ne fussent maîtres de construire en pierre dure. En effet, quand ces murs sont bien d'aplomb, la durée en est éternelle. Ils bâtirent en briques les édifices publics, les maisons des rois, et le mur d'Athènes qui regarde le mont Hymette : à Patras, ils bâtirent de même les temples de Jupiter et d'Hercule, quoique les colonnes et les architraves du pourtour fussent en pierre. Le palais d'Attale à Tralles étoit de briques, comme à Sardes celui de Crésus, dont on a fait une maison de retraite pour les vieillards. Tel étoit celui de Mausole à Halycarnasse. Tous ces édifices existent encore. En Italie aussi le mur d'Arrétium et celui de Mévanie sont en brique. A Rome on construit autrement, parcequ'un mur de briques d'un pied et demi d'épaisseur ne peut soutenir plus d'un étage : or il est défendu de donner plus d'épaisseur aux murs mitoyens ; et les murs de cloison n'en comportent pas davantage.

LIBER XXXVI.

DE LAPIDIBUS.

I. 1. Lapidum natura restat, hoc est, præcipua morum insania, etiam ut gemmæ cum succinis, atque crystallinis, murrhinisque sileantur. Omnia quæ usque ad hoc volumen tractavimus, hominum causâ genita videri possunt. Montes natura sibi fecerat ad quasdam compages telluris visceribus densandas, simul ad impetus fluminum domandos, fluctusque frangendos, ac minimè quietas partes coërcendas durissimâ suî materiâ. Cædimus hos, trahimusque, nullâ aliâ, quàm deliciarum, causâ, quos transcendisse quoque mirum fuit. In portento propè majores habuêre Alpes ab Annibale exsuperatas, et posteà à Cimbris: nunc ipsæ cæduntur in mille

LIVRE XXXVI.

DES PIERRES.

Il me reste à faire connoître les pierres, c'est-à-dire la plus grande folie des hommes, quand même on n'y comprendroit pas les gemmes avec les succins, les cristaux, les murrhins. Toutes les substances dont j'ai parlé jusqu'ici semblent en quelque sorte avoir été produites pour l'homme. La nature avoit créé les montagnes pour elle-même. C'étoient des espèces de massifs établis pour lier et affermir les entrailles de la terre, pour arrêter l'impétuosité des fleuves, rompre la fureur des flots, et par sa matière la plus dure, contenir ses parties les plus mobiles; et nous, sans autre intérêt que nos plaisirs, nous coupons, nous transportons ces montagnes, dont le passage même fut jadis une merveille. Nos ancêtres regardèrent comme un prodige qu'Annibal, et après lui les Cimbres, eussent franchi les Alpes : et ces

genera marmorum: promontoria aperiuntur mari, et rerum natura agitur in planum. Evehimus ea, quæ separandis gentibus pro terminis constituta erant: navesque marmorum causâ fiunt, ac per fluctus, sævissimam rerum naturæ partem, huc illuc portantur juga, majore etiamnùm veniâ, quàm cùm ad frigidos potus vas petitur in nubila, cœloque proximæ rupes cavantur, ut bibatur glacie.

Secum quisque cogitet, cùm pretia horum audiat, cùm vehi trahique moles videat, quàm sine his fuerit beatior vita: ad quàm multorum neces sit necesse ista facere, veriùs pati mortales. Quos ob usus, quasve ad voluptates alias, nisì ut inter maculas lapidum jaceant? ceu verò non tenebris noctium dimidiæ parti vitæ cujusque gaudia hæc auferentibus.

II. 2. Ingens ista reputantem subit etiam antiquitatis rubor. Exstant censoriæ leges, glandia in cœnis, gliresque, et alia dictu minora adponi vetantes. Marmora invehi et maria hujus rei causâ transiri, quæ vetaret, lex nulla lata est. Dicàt fortassìs

mêmes Alpes, nous les brisons afin d'en extraire des milliers de marbres divers. Les promontoires sont ouverts à la mer. Le globe est aplani de jour en jour. Nous déplaçons les bornes qui séparoient les nations. On construit des vaisseaux pour les transporter, et les cimes des montagnes sont promenées sur le plus terrible des éléments. Excès plus pardonnables toutefois que d'aller dans les nues chercher un vase pour rafraîchir nos boissons, ou de creuser les roches les plus voisines du ciel, afin de boire à la glace.

Lorsqu'on nous dit le prix de ces marbres, lorsque nous voyons charrier et traîner ces blocs énormes, pensons en nous-mêmes combien la vie eût été plus heureuse sans eux, et combien d'hommes sont nécessairement victimes de ces travaux, disons mieux, de ces tourments. Et quelle utilité, quel plaisir en retirons-nous, sinon de reposer notre indolence entre des pierres tachetées ? comme si les ténèbres de la nuit ne nous privoient pas du plaisir de les voir pendant la moitié de la vie.

On ne peut réfléchir à ces excès sans rougir pour l'antiquité elle-même. Nous avons encore des lois censoriales qui prohiboient dans les repas les gorges de porc, les loirs et d'autres choses minutieuses. Nulle loi ne défendit jamais d'apporter des marbres et de traverser les mers pour cet

aliquis : non enim invehebantur. Id quidem falsò. Trecentas LX. columnas M. Scauri ædilitate ad scenam theatri temporarii, et vix uno mense futuri in usu, viderunt portari silentio legum. Sed publicis nimirùm indulgentes voluptatibus. Idipsum cur? aut quâ magis viâ irrepunt vitia, quàm publicâ? Quo enim alio modo in privatos usus illa venêre, ebora, aurum, gemmæ? aut quid omninò diis relinquimus? Verùm esto, indulserint publicis voluptatibus : etiamne tacuerunt maximas earum, atque adeò duodequadragenûm pedum, Lucullei marmoris, in atrio Scauri collocari? nec clàm illud occultèque factum est. Satisdari sibi damni infecti coëgit redemptor cloacarum, cùm in Palatium extraherentur. Non ergo in tàm malo exemplo moribus cavere utilius fuerat? Tacuêre tantas moles in privatam domum trahi præter fictilia deorum fastigia.

III. 3. Nec potest videri Scaurus rudi et hujus mali improvidæ civitati obrepsisse quodam vitii rudimento. Jam L. Crassum

objet : dira-t-on qu'on n'en apportoit pas ? ce seroit une erreur. Pendant l'édilité de Scaurus, nos ancêtres virent arriver trois cent soixante colonnes pour la décoration d'un théâtre qui devoit à peine servir un seul mois ; et les lois restèrent muettes. Mais c'étoit par indulgence pour les plaisirs du public ! Eh ! pourquoi cette indulgence ? Le public n'est-il pas le grand chemin du vice ? En effet, par quelle autre voie ces objets de luxe, l'ivoire, l'or, les pierreries, ont-ils passé à l'usage des particuliers ? Et que laissons-nous exclusivement aux dieux ? Mais je veux qu'on ait respecté les plaisirs du public. Devoit-on se taire du moins, lorsque les plus grandes de ces colonnes de marbre lucullien, lorsque des colonnes de trente-huit pieds furent placées dans la galerie de Scaurus ? Et l'on ne chercha pas à se soustraire aux regards. Quand on les transporta sur le mont Palatin, l'entrepreneur chargé des égouts exigea une caution pour le dommage qu'elles pourroient causer. N'étoient-ce donc pas les mœurs qu'il falloit assurer contre un exemple si funeste ? On vit ces masses énormes traînées à la maison d'un particulier passer devant les temples des dieux, qui n'avoient que des faîtes d'argile ; et on le vit sans réclamer.

Ne dites point que cet essai du vice ait été une surprise faite par Scaurus à la simplicité d'un siècle peu en garde contre de tels excès. Déjà

oratorem illum, qui primus peregrini marmoris columnas habuit in eodem Palatio, Hymettias tamen, nec plures sex, aut longiores duodenûm pedum, M. Brutus in jurgiis ob id « Venerem Palatinam » appellaverat. Nimirùm ista omisêre, moribus victis : frustràque interdicta quæ vetuerant cernentes, nullas potiùs, quàm irritas, esse leges maluerunt. Hæc, et quæ sequentur, meliores esse nos probabunt. Quis enim tantarum hodiè columnarum atrium habet?

IV. 5. Phidiam clarissimum esse per omnes gentes, quæ Jovis Olympii famam intelligunt, nemo dubitat : sed ut meritò laudari sciant, etiam qui opera ejus non viderunt, proferemus argumenta parva, et ingenii tantùm. Neque ad hoc Jovis Olympii pulchritudine utemur, non Minervæ Athenis factæ amplitudine, cùm sit ea cubitorum viginti sex; ebore hæc et auro constat : sed scuto ejus, in quo Amazonum prælium cælavit intumescente ambitu parmæ : ejusdem concavâ parte deorum.

l'orateur Crassus, qui, le premier, fit venir des marbres étrangers, avoit placé sur ce mont Palatin des colonnes qui cependant n'étoient que d'Hymette, et seulement au nombre de six; elles n'avoient que douze pieds de hauteur : et Brutus, dans une dispute, l'avoit à ce sujet nommé *Vénus palatine*. Mais les mœurs n'ayant plus de ressort, nos pères ne se mirent pas en peine d'arrêter ces abus. Comme les anciennes défenses étoient sans pouvoir, ils aimèrent mieux ne pas faire de lois que d'avoir des lois qui resteroient sans effet. Ces excès, et d'autres dont je parlerai, prouveront que nous sommes meilleurs que nos pères. En effet, dans quelle galerie voit-on aujourd'hui de pareilles colonnes?

Personne ne conteste la célébrité de Phidias chez toutes les nations qui ne sont pas étrangères à la réputation du Jupiter Olympien. Mais afin que ceux même qui n'ont pas vu ses ouvrages sachent combien il est digne des éloges qu'on lui prodigue, je citerai quelques particularités, pour donner seulement une idée de son esprit. Je ne vanterai pas ici la beauté du Jupiter Olympien, ni la grandeur de la Minerve d'Athènes, dont la hauteur est de vingt-six coudées : la statue entière est d'or et d'ivoire. Je me borne au bouclier de la déesse. Sur la partie convexe, il a ciselé la bataille des Amazones; dans la partie concave, la

et gigantum dimicationem : in soleis verò Lapitharum et Centaurorum : adeò momenta omnia capacia artis illi fuêre. In basi autem quod cælatum est, Pandoras genesin appellavit : ibì dii sunt xx. numero nascentes, Victoriâ præcipuè mirabili. Periti mirantur et serpentem, ac sub ipsâ cuspide æream sphingem. Hæc sunt obiter dicta de artifice nunquàm satis laudato : simul ut noscatur illam magnificentiam æqualem fuisse et in parvis.

Praxitelis ætatem inter statuarios diximus, qui marmoris gloriâ superavit etiam semet. Opera ejus sunt Athenis in Ceramico ; sed ante omnia, et non solùm Praxitelis, verùm et in toto orbe terrarum, Venus, quam ut viderent multi, navigaverunt Gnidum. Duas fecerat, simulque vendebat, alteram velatâ specie, quam ob id quidem prætulerunt, quorum conditio erat, Coi, cùm alteram etiam eodem pretio detulisset, severum id ac pudicum arbitrantes : rejectam Gnidii emerunt, immensâ differentiâ famæ. Voluit etiam posteà à Gnidiis mercari rex Nicomedes,

guerre des dieux et des géants ; et sur la chaussure, le combat des Lapithes et des Centaures : tant les plus petits espaces lui ont suffi pour y placer les beautés de l'art ! Il a nommé naissance de Pandore ce qui est représenté sur la base. On y voit vingt dieux naissants. La Victoire sur-tout est admirable. Les connoisseurs admirent aussi un serpent, et sous la lance de Minerve un sphinx d'airain. Je ne dirai que ces deux mots sur un artiste qu'on ne peut jamais assez louer : ils suffiront pour montrer que la richesse de son génie s'est déployée jusque dans les plus petits détails.

En parlant des statuaires, j'ai marqué l'époque où vécut Praxitèle, qui s'est élevé au-dessus de lui-même dans le marbre. Ses ouvrages sont dans le Céramique d'Athènes. Mais ce qui surpasse, je ne dirai pas seulement les chefs-d'œuvre de Praxitèle, mais ce qu'il y a de plus beau dans le monde entier, c'est la Vénus pour laquelle tant de curieux ont entrepris le voyage de Cnide. Il avoit fait deux Vénus qu'il mit en vente dans le même temps. L'une étoit drapée ; les habitants de Cos, qui avoient le choix, la préférèrent par cette raison, quoiqu'il leur proposât l'autre pour le même prix. Ils agirent ainsi par un sentiment de respect pour les mœurs et la décence publique. Les Cnidiens achetèrent celle qui avoit été rebutée. La différence est énorme pour la réputation. Le

totum æs civitatis alienum, quod erat ingens, dissoluturum se promittens. Omnia perpeti maluêre, nec immeritò: illo enim signo Praxiteles nobilitavit Gnidum. Ædicula ejus tota aperitur, ut conspici possit undiquè effigies deæ, favente ipsâ, ut creditur, facto. Nec minor ex quâcumque parte admiratio est. Sunt in Gnido et alia signa marmorea illustrium artificum: Liber pater Bryaxidis: et alter Scopæ, et Minerva: nec majus aliud Veneris Praxiteliæ specimen, quàm quòd inter hæc sola memoratur. Ejusdem est et Cupido objectus à Cicerone Verri, ille propter quem Thespiæ visebantur, nunc in Octaviæ scholis positus. Romæ Praxitelis opera sunt, Flora, Triptolemus, Ceres in hortis Servilii: Boni Eventûs, et Bonæ Fortunæ simulacra in Capitolio: item et Mænades, et quas Thyadas vocant, et Caryatidas: et Sileni, in Pollionis Asinii monumentis, et Apollo, et Neptunus.

Praxitelis filius Cephissodorus et artis heres fuit. Cujus laudatum est Pergami symplegma, signum nobile, digitis corpori

roi Nicomède voulut même dans la suite entrer en marché pour celle des Cnidiens, offrant de payer toute leur dette nationale, qui étoit immense. Ils aimèrent mieux tout souffrir, et ils eurent raison; car cette statue de Praxitèle a fait l'illustration de Cnide. La chapelle où ils l'ont placée est ouverte de toutes parts, en sorte que la figure peut être considérée dans tous les sens, ce que l'on croit ne pas déplaire à la déesse. De quelque côté qu'on la regarde, elle excite une égale admiration. Cnide possède d'autres marbres d'artistes célèbres, un Bacchus de Bryaxis, un autre Bacchus et une Minerve de Scopas : et ce qui prouve le mieux la beauté de cette Vénus, c'est que, parmi ces chefs-d'œuvre, on ne fait mention que d'elle seule. Le Cupidon reproché à Verrès par Cicéron, celui même qui attiroit les curieux à Thespies, est aussi de Praxitèle. On le voit aujourd'hui sous les portiques d'Octavie. Les ouvrages de cet artiste que nous avons à Rome sont Flore, Triptolème, Cérès dans les jardins de Servilius : le bon Succès, la bonne Fortune dans le Capitole, les Ménades et des statues qu'on appelle Thyades et Caryatides : et dans les édifices d'Asinius Pollion plusieurs Silènes, Apollon et Neptune.

Céphissodore, fils de Praxitèle, fut aussi héritier de son talent. On a de lui, à Pergame, un groupe de lutteurs, ouvrage distingué : les doigts

veriùs, quàm marmori, impressis. Romæ ejus opera sunt: Latona in Palatii delubro: Venus in Pollionis Asinii monumentis: et intra Octaviæ porticus in Junonis æde Æsculapius, ac Diana.

Scopæ laus cum his certat. Is fecit Venerem, et Pothon, et Phaëthontem, qui Samothrace sanctissimis cærimoniis coluntur. Item Apollinem Palatinum, Vestam sedentem laudatam in Servilianis hortis, duasque chametæras circa eam, quarum pares in Asinii monumentis sunt, ubì et Canephoros ejusdem. Sed in maximâ dignatione delubro Cn. Domitii in circo Flaminio Neptunus ipse, et Thetis, atque Achilles, Nereides supra delphinos et cete et hippocampos sedentes. Item Tritones, chorusque Phorci, et pristes, ac multa alia marina, omnia ejusdem manûs, præclarum opus, etiamsi totius vitæ fuisset. Nunc verò præter supra dicta, quæque nescimus, Mars est etiamnùm sedens colosseus ejusdem, in templo Bruti Callaici apud Circum eumdem.Ættereà Venus in eodem loco nuda Praxiteliam *illam*

semblent imprimés plutôt sur la chair que sur du marbre. Ses ouvrages à Rome sont : Latone, dans un temple du mont Palatin : Vénus, dans les édifices d'Asinius Pollion : et dans l'intérieur des portiques d'Octavie, au temple de Junon, Esculape et Diane.

Scopas rivalise de gloire avec eux. Il a fait les statues de Vénus, du Désir et de Phaéton, honorées dans la Samothrace d'un culte très solennel. On a encore de lui Apollon palatin, et, dans les jardins de Servilius, une belle Vesta, qui est assise ; deux de ses compagnes sont auprès d'elle. Il en existe de pareilles dans les monuments d'Asinius, où l'on voit un canéphore du même Scopas. Mais ses statues les plus renommées sont, au temple de Domitius, dans le cirque Flaminien, Neptune, Thétis, Achille, des Néréides assises sur des dauphins, sur des baleines et des chevaux marins, plusieurs tritons, le troupeau de Phorcus, des scies et d'autres animaux marins, tous du même artiste, et qui auroient suffi pour sa gloire, y eût-il employé sa vie entière. Outre les ouvrages que je viens de citer, et ceux que nous ne connoissons pas, nous avons encore, dans le temple de Brutus Callaïque, auprès du même Cirque, Mars assis, de proportion colossale ; et de plus, dans ce même temple, une Vénus sans voile, plus ancienne que

antecedens, et quemcumque alium locum nobilitatura.

Romæ quidem magnitudo operum eam obliterat, ac magni officiorum negotiorumque acervi omnes à contemplatione talium abducunt, quoniam otiosorum et in magno loci silentio apta admiratio talis est. Quâ de causâ ignoratur artifex ejus quoque Veneris, quam Vespasianus imperator in operibus Pacis suæ dicavit, antiquorum dignam famâ. Par hæsitatio est in templo Apollinis Sosiani, Nioben cum liberis morientem Scopas an Praxiteles fecerit: item Janus pater in suo templo dicatus ab Augusto, ex Ægypto advectus, utrius manus sit: jam quidem et auro occultatur. Similiter in curiâ Octaviæ quæritur de Cupidine fulmen tenente. Id demùm adfirmatur, Alcibiadem esse principem formâ in eâ ætate.

Scopas habuit æmulos eâdem ætate, Bryaxin, et Timotheum, et Leocharem, de quibus simul dicendum est, quoniam pariter cælavêre, Mausolo Cariæ regulo, qui obiit olympiadis centesimæ anno secundo.

la Vénus de Praxitèle, et faite pour illustrer tout autre lieu (1).

Mais, à Rome, elle se perd et se confond dans la foule des chefs-d'œuvre. D'ailleurs les devoirs, les affaires ne laissent à personne le temps de s'occuper de ces objets : pour se livrer à cette contemplation, le loisir et le silence d'un lieu tranquille sont nécessaires. Voilà pourquoi on ignore l'auteur de la Vénus que l'empereur Vespasien a dédiée dans son temple de la Paix. Elle est digne des beaux temps de l'antiquité. On ignore également si, dans le temple d'Apollon Sosien, Niobé mourante, avec ses enfants, est de Scopas ou de Praxitèle, et auquel des deux on doit le Janus dédié par Auguste dans son propre temple, et apporté d'Égypte : déjà il est caché par l'or qui le couvre. La même incertitude a lieu pour le Cupidon tenant la foudre, dans la salle d'Octavie. Tout ce qu'on en assure, c'est que la figure est celle d'Alcibiade, distingué à cet âge par sa beauté.

Scopas eut pour rivaux et pour contemporains Bryaxis, Timothée et Léocharès, que je ne dois pas séparer ici, puisqu'ils employèrent ensemble leur ciseau pour Mausole, roi de Carie, qui mourut la seconde année de la centième olympiade. Ce monnment doit sur-tout à leur travail

Opus id ut esset inter septem miracula, ii maximè artifices fecêre. Patet ab austro et septentrione sexagenos ternos pedes, brevius à frontibus, toto circuitu pedes quadringentos undecim: adtollitur in altitudinem viginti quinque cubitis: cingitur columnis triginta sex. Pteron vocavêre. Ab oriente cælavit Scopas, à septentrione Bryaxis, à meridie Timotheus, ab occasu Leochares. Priusque quàm peragerent, regina Artemisia, quæ mariti memoriæ id opus exstrui jusserat, obiit. Non tamen recesserunt nisi absoluto jam, id gloriæ ipsorum artisque monumentum judicantes: hodièque certant manus. Adcessit et quintus artifex. Namque supra pteron, pyramis altitudine inferiorem æquavit, viginti quatuor gradibus in metæ cacumen se contrahens. In summo est quadriga marmorea, quam fecit Pythis. Hæc adjecta centum quadraginta pedum altitudine totum opus includit.

Quorumdam claritati in operibus eximiis obstat numerus artificum, quoniam nec unus occupat gloriam, nec plures pariter

l'honneur d'avoir été mis au nombre des sept merveilles. Du côté du midi et du nord, il a soixante-trois pieds d'étendue : les deux autres faces sont moins larges. Le pourtour entier est de quatre cent onze pieds (2) ; la hauteur de vingt-cinq coudées. Il est entouré de trente-six colonnes. On a donné à cette colonnade le nom de Ptéron (3). Scopas travailla le côté de l'orient, Bryaxis celui du nord, Timothée la partie du midi, et Léocharès celle du couchant. La reine Artémise, qui consacroit cet ouvrage à la mémoire de son époux, mourut avant qu'il eût été terminé. Mais ils crurent que l'intérêt de l'art et de leur propre gloire ne leur permettoit pas de le laisser imparfait. La victoire entre eux est encore incertaine. A ces quatre artistes il s'en joignit un cinquième : car au-dessus du ptéron, on éleva une pyramide qui égale en hauteur la partie inférieure : elle est composée de vingt-quatre degrés toujours décroissants, et se termine en pointe. Sur le sommet est un quadrige de marbre, travaillé par Pythis. Ce quadrige ajouté donne à la totalité de l'ouvrage cent quarante pieds d'élévation (4).

Quelques artistes qui ont travaillé concurremment à des ouvrages excellents ont nui par leur nombre à leur célébrité personnelle (5). En

nuncupari possunt, sicut in Laocoonte, qui est in Titi imperatoris domo, opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præponendum. Ex uno lapide eum et liberos draconumque mirabiles nexus de consilii sententiâ fecêre summi artifices, Agesander et Polydorus et Athenodorus Rhodii. Similiter Palatinas domos Cæsarum replevêre probatissimis signis Craterus cum Pythodoro, Polydectes cum Hermolao; Pythodorus alius cum Artemone.

Nec Sauron atque Batrachum oblitterari convenit, qui fecêre templa Octaviæ porticibus inclusa, natione ipsi Lacones. Quidam et opibus præpotentes fuisse eos putant, ac suâ impensâ construxisse, inscriptionem sperantes. Quâ negatâ, hoc tamen alio modo usurpâsse. Sunt etiamnum in columnarum spiris inscalpta nominum eorum argumenta, lacerta atque rana.

V. 6. Versicolores quidem maculas, et in totum marmorum apparatum Menander etiam diligentissimus luxuriæ interpres,

effet, un seul ne doit pas emporter la gloire de tous, et l'on ne peut citer tous les noms à la fois. C'est ce qui est arrivé par rapport au Laocoon qui est dans le palais de l'empereur Titus, chef-d'œuvre préférable à tout ce qu'ont jamais produit la peinture et la statuaire. Trois Rhodiens, artistes du premier mérite, Agésandre, Polydore, Athénodore, y travaillèrent de concert, et firent d'un seul bloc le père, les enfants et les replis admirables des dragons. Cratère en société avec Pythodore; Polydecte avec Hermolaüs : un autre Pythodore avec Artémon ont de même rempli de très belles figures les palais des Césars sur le mont Palatin.

On ne doit point passer sous silence Saurus et Batrachus, qui ont bâti les temples renfermés dans l'enceinte des portiques d'Octavie. Ils étoient Lacédémoniens. Quelques uns pensent qu'ils jouissoient d'une fortune immense, et qu'ils y bâtirent ces temples à leurs frais, dans l'espoir d'y inscrire leurs noms. Cette faveur leur ayant été refusée, ils surent se dédommager par un autre moyen. On voit encore, gravés sur les bases des colonnes, un lézard et une grenouille, symboles de leurs noms.

Ménandre est le premier qui ait fait quelque mention du marbre à diverses couleurs, et en général de l'emploi des marbres : encore ce

primus et rarò attigit. Columnis demùm utebantur in templis, nec lautitiæ causâ (nondùm enim ista intelligebantur) sed quia firmiores aliter statui non poterant. Sic est inchoatum Athenis templum Jovis olympii; ex quo Sulla Capitolinis ædibus advexerat columnas. Fuit tamen inter lapidem atque marmor differentia jam et apud Homerum. Dicit enim « marmoreo « saxo percussum » : sed hactenùs. Regias quoque domos cùm laudatissimè præter æs, aurum, electrum, argentum, ebore tantùm adornans. Primùm (ut arbitror) versicolores istas maculas Chiorum lapicidinæ ostenderunt, cùm exstruerent muros, faceto in id M. Ciceronis sale: omnibus enim ostentabant, ut magnificum. « Multò, « inquit, magis mirarer, si Tiburtino la- « pide fecissetis. » Et herculès, non fuisset picturæ honos ullus, non modò tantus, in aliquâ marmorum auctoritate.

VI. Secandi marmor in crustas nescio

poëte, très fidèle peintre du luxe, en a-t-il parlé rarement. Les colonnes de marbre s'employoient uniquement dans les temples, non pour la magnificence, on ne leur soupçonnoit pas encore ce genre de mérite, mais parcequ'il n'y avoit pas de moyen d'en avoir de plus solides. Ainsi fut commencé dans Athènes le temple de Jupiter olympien, dont Sylla fit transporter les colonnes pour la construction du Capitole. Toutefois on voit déjà dans Homère une distinction entre la pierre et le marbre. Il parle d'un guerrier frappé d'un morceau de marbre; mais nulle part ailleurs ce mot ne se rencontre plus; et pour décrire les plus riches palais des rois, l'ivoire est le seul ornement qu'il ajoute à l'airain, à l'or, à l'électrum et à l'argent. Les carrières de Chio ont, à mon avis, offert pour la première fois ces marbres variés, quand on construisit les murailles de la ville. On cite à ce sujet un bon mot de Cicéron. Les habitants montroient leurs murs à tous les étrangers, comme une chose magnifique: Je les admirerois bien plus, leur dit-il, si vous les aviez bâtis en pierre de Tibur. Certes, si les marbres avoient été en vogue, la peinture, loin d'être parvenue au plus degré de gloire, n'auroit jamais joui d'aucune considération.

Peut-être l'art de scier le marbre a-t-il été

an Cariæ fuerit inventum. Antiquissima, quod equidem inveniam, Halicarnassi Mausoli domus Proconnesio marmore exculpta est, lateritiis parietibus. Is obiit olympiadis c. anno secundo, Urbis Romæ anno CCCLXXV.

VII. Primùm Romæ parietes crustâ marmoris operuisse totius domûs suæ in Cælio monte Cornelius Nepos tradidit Mamurram Formiis natum, equitem Romanum, præfectum fabrûm C. Cæsaris in Galliâ. Neque indignatio sit tali auctore inventâ re. Hic namque est Mamurra Catulli Veronensis carminibus proscissus, quem, ut res est, domus ipsius clariùs, quàm Catullus, dixit habere, quidquid habuisset Comata Gallia. Namque adjecit idem Nepos, eum primum totis ædibus nullam nisi è marmore columnam habuisse, omnes solidas è Carystio aut Lunensi.

VIII. M. Lepidus, Catuli in consulatu collega, primus omnium limina ex Numidico marmore in domo posuit, magnâ reprehensione. Is fuit consul anno Urbis DCLXXVI. Hoc primum invecti Numidici

inventé par les Cariens. Le palais de Mausole d'Halicarnasse, dont les murs étoient de briques, fut incrusté de marbre de Proconnèse. C'est en ce genre le plus ancien exemple qui soit à ma connoissance. Ce prince mourut la seconde année de la centième olympiade, l'an de Rome 375.

Cornélius Népos écrit que Mamurra de Formies, chevalier romain, chef des pionniers de César dans la Gaule, a le premier revêtu de lames de marbre les murs de sa maison toute entière sur le mont Célius. Qu'on ne s'indigne pas qu'un tel homme ait été l'inventeur de ce luxe : c'est ce Mamurra diffamé par les vers du poëte de Vérone (6), et que sa propre maison dénonçoit plus énergiquement encore que ne l'a fait Catulle, comme possédant tout ce qui avoit appartenu à la Gaule chevelue. En effet, le même Cornélius Népos ajoute que cet homme est le premier qui n'ait eu, dans toute sa maison, d'autres colonnes que des colonnes de marbre, et toutes massives en marbre de Carystum ou de Luna.

M. Lépidus, collègue du consul Catulus, l'an de Rome 676, établit le premier dans sa maison les seuils en marbre de Numidie, au grand scandale de toute la ville. C'est la première trace que je trouve du marbre Numidique apporté à

marmoris vestigium invenio; non in columnis tamen, crustisve: ut suprà Carystii: sed in massâ ac vilissimo liminum usu. Post hunc Lepidum fermè quadriennio L. Lucullus consul fuit, qui nomen (ut adparet ex re) Luculleo marmori dedit, admodùm delectatus illo: primusque Romam invexit, atrum alioquì, cùm cetera maculis aut coloribus commendentur. Nascitur autem in Chio insulâ, solumque penè horum marmorum ab amatore nomen accepit. Inter hos primùm, ut arbitror, marmoreos parietes habuit scena M. Scauri, non facilè dixerim sectos, an solidis glebis positos, sicuti est hodiè Jovis tonantis ædes in Capitolio. Nondùm enim secti marmoris vestigia invenio in Italiâ.

XIV. 8. Trabes è Syenite quem antè pyrrhopœcilon vocabant, fecêre reges quodam certamine, obeliscos vocantes, solis numini sacratos. Radiorum ejus argumentum in effigie est, et ita significatur nomine Ægyptio.

Primus omnium id instituit Mestres, qui in solis urbe regnabat, somnio jussus:

Rome, non en colonnes et en feuilles, mais en bloc, et pour le plus vil usage. Lucullus fut consul environ quatre ans après Lépidus. Il donna son nom au marbre Lucullien, qu'il aimoit beaucoup. Ce fut lui qui l'introduisit à Rome. Ce marbre est noir. Il n'a pas, ainsi que les autres, des taches ou des variétés qui le recommandent. On le tire de l'île de Chio, et c'est à peu près le seul auquel un amateur ait donné son nom. Je crois que c'est dans l'intervalle de ces deux consulats que le théâtre de Scaurus eut ses murailles en marbre : je ne puis dire si elles étoient incrustées ou construites en marbre plein, comme l'est aujourd'hui dans le Capitole la chapelle de Jupiter tonnant : car jusqu'à cette époque je ne trouve en Italie aucun vestige de marbre divisé par lames.

Les rois employèrent à l'envi le marbre Syénite (le granit rouge) à faire des espèces de poutres, qu'ils nommoient obélisques (7). Ils les consacroient au soleil. Leur forme est l'emblème de ses rayons; et le mot lui-même signifie rayon, en langue égyptienne.

Celui qui commença fut Mestrès, qui régnoit dans la ville du soleil : il en avoit reçu l'ordre

hoc ipsum inscriptum in eo : etenim scalpturæ illæ effigiesque, quas videmus, Ægyptiæ sunt litteræ.

Posteà et alii regum in suprà dictâ urbe, Sochis quatuor numero, quadragenûm octonûm cubitorum longitudine : Ramises autem is, quo regnante Ilium captum est, quadraginta cubitorum. Idem digressus indè, ubì fuit Mnevidis regia, posuit alium, longitudine undecentenis pedibus, per latera cubitis quatuor.

Opus id fecisse dicuntur CXX. M. hominum. Ipse rex, cùm subrecturus esset, vereretürque ne machinæ ponderi non sufficerent, quo majus periculum curæ artificum denuntiaret, filium suum adalligavit cacumini, ut salus ejus apud molientes prodesset et lapidi. Hâc admiratione operis effectum est, ut cùm oppidum id expugnaret Cambyses rex, ventumque esset incendio ad crepidines obelisci, extingui ignem juberet molis reverentiâ, qui urbis nullam habuerat.

Sunt et alii duo, unus à Zmarre positus, alter à Raphio, sine notis, quadragenûm

en songe. C'est ce que porte l'inscription. Car les caractères et les figures que nous y voyons gravés sont des lettres égyptiennes.

Il eut bien des imitateurs. Dans la même ville, Sochis éleva quatre obélisques de quarante-huit coudées; et Ramisès, sous le règne duquel Troie fut prise, en dressa un de quarante coudées. Ce prince, ayant quitté sa capitale, en plaça un autre de quatre-vingt-dix-neuf pieds dans l'endroit où fut le palais de Mnévis : chacun des côtés avoit quatre coudées.

On dit qu'on y employa cent vingt mille hommes. Lorsqu'on se disposoit à le dresser, le roi craignit que les machines ne rompissent sous le poids; et voulant qu'un plus grand danger redoublât les soins des travailleurs, il attacha son fils à la pointe, afin que le salut du prince garantît aussi celui du monument. Cet ouvrage étoit généralement admiré. Lorsque la ville fut prise par Cambyse, les flammes étant parvenues jusqu'au pied de l'obélisque, ce prince les fit éteindre. Il avoit été sans pitié pour une ville, il respecta un morceau de marbre.

Il y a encore deux obélisques dressés, l'un par Smarrès, l'autre par Raphius, sans inscriptions,

octonûm cubitorum. Alexandriæ statuit unum octoginta cubitorum Ptolemæus Philadelphus. Exciderat eum Necthebis rex purum : majusque opus in devehendo statuendove multò fuit, quàm in excidendo. A Satyro architecto aliqui devectum tradunt rate : Callixenus à Phœnice, fossâ perductâ usque ad jacentem obeliscum è Nilo : navesque duas in latitudinem patulas, pedalibus ex eodem lapide ad rationem geminati per duplicem mensuram ponderis oneratas, ita ut subirent obeliscum pendentem extremitatibus suis in ripis utrinquè : posteà egestis laterculis adlevatas naves excepisse onus. Statutum autem in sex talis è monte eodem, et artificem donatum talentis quinquaginta. Hic fuit in Arsinoeo positus ab rege suprà dicto, munus amoris in conjugem, eamdemque sororem, Arsinoen. Indè eum navalibus incommodum Maximus quidam, præfectus Ægypti, transtulit in forum, reciso cacumine, dùm vult fastigium addere auratum, quod posteà omisit.

et de quarante-huit coudées de hauteur. Ptolémée Philadelphe en érigea un de quatre-vingts coudées, dans la ville d'Alexandrie. Le roi Necthebis l'avoit fait tailler sans aucune sculpture. On eut beaucoup plus de peine à le transporter et à le placer, qu'à le tirer de la carrière. Quelques auteurs disent que l'architecte Satyrus le transporta sur un radeau. Callixène en fait honneur à Phénix. S'il faut croire cet auteur, on creusa un canal depuis le Nil jusqu'à l'endroit où il étoit étendu à terre. Deux bateaux très larges furent remplis de morceaux du même marbre, d'un pied de diamètre. Comme on avoit pris deux fois sa longueur, cette charge formoit le double du poids. On les fit passer sous l'obélisque, dont les extrémités portoient sur les deux bords du canal, et ils le soulevèrent après qu'on eut ôté les pierres. Il fut posé sur six cubes taillés dans la même montagne; et l'artiste reçut cinquante talents pour récompense. Ptolémée plaça ce monument dans la ville d'Arsinoïs, comme un gage de son amour pour Arsinoé, son épouse et en même temps sa sœur. Mais comme il gênoit le port, un préfet d'Égypte, nommé Maxime, le transporta dans la place publique, après en avoir fait couper le sommet. Il vouloit y substituer un faîte doré; ce projet resta sans exécution.

Et alii duo sunt Alexandriæ ad portum, in Cæsaris templo, quos excidit Mestres rex, quadragenûm binûm cubitorum. Super omnia adcessit difficultas mari Romam devehendi, spectatis admodùm navibus. Divus Augustus priorem advexerat, miraculique gratiâ Puteolis navalibus perpetuis dicaverat : sed incendio consumpta est. Divus Claudius aliquot per annos adservatam, quâ Caïus Cæsar importaverat, omnibus quæ unquàm in mari visæ sunt mirabiliorem, turribus Puteolano ex pulvere exædificatis, perductam Ostiam, portûs gratiâ mersit : alia ex hoc cura navium, quæ Tiberi subveherent. Quo experimento palàm fit, non minùs aquarum huic amni esse, quàm Nilo.

Is autem obeliscus, quem divus Augustus in Circo magno statuit, excisus est à rege Semneserteo, quo regnante Pythagoras in Ægypto fuit, LXXXII. pedum, et dodrantis, præter basim ejusdem lapidis : is verò, qui est in Campo Martio, novem pedibus

Deux autres encore, taillés par l'ordre de Mestrès, furent placés à Alexandrie, près du port, dans le temple de César. Leur hauteur est de quarante-deux coudées. La plus grande de toutes les difficultés fut de les transporter par mer à Rome. Les vaisseaux dont on se servit étoient vraiment dignes d'admiration. Auguste avoit consacré le premier, comme une merveille, pour être conservé à jamais dans l'arsenal de Pouzzoles, mais il y fut détruit par le feu. Celui sur lequel Caligula fit transporter l'autre obélisque, étoit le vaisseau le plus étonnant qu'on ait jamais vu sur la mer. Quelques années après, Claude y fit construire plusieurs tours en terre de Pouzzoles : il fut conduit à Ostie, où on le coula à fond pour les travaux du port. Quand les obélisques eurent passé la mer, il fallut encore construire d'autres vaisseaux pour les transporter sur le Tibre. Le succès de cette entreprise a démontré que ce fleuve n'est pas moins profond que le Nil.

L'obélisque placé dans le grand Cirque par Auguste avoit été taillé par les ordres de Semnesertée, sous le règne duquel Pythagore a vécu en Égypte. Sa hauteur est de quatre-vingt-deux pieds neuf pouces, sans compter la base qui est du même marbre. Celui du Champ-de-Mars

minor, à Sesostride. Inscripti ambo rerum naturæ interpretationem Ægyptiorum philosophiâ continent.

XV. 10. Ei, qui est in Campo, divus Augustus addidit mirabilem usum, ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium ita magnitudines, strato lapide ad magnitudinem obelisci, cui par fieret umbra, brumæ confectæ die, sextâ horâ; paulatìmque per regulas (quæ sunt ex ære inclusæ) singulis diebus decresceret, ac rursùs augesceret: digna cognitu res et ingenio fecundo.

Manilius mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus umbra vertice colligeretur in seipsâ, aliàs enormiter jaculante apice, ratione (ut ferunt) à capite hominis intellectâ. Hæc observatio triginta jam ferè annis non congruit, sive solis ipsius dissono cursu, et cœli aliquâ ratione mutato, sive universâ tellure à centro suo aliquid emotâ, ut deprehendi et in aliis locis accipio: sivè Urbis tremoribus, ibi

a neuf pieds de moins. Il est l'ouvrage de Sésostris. Les inscriptions dont ils sont chargés l'un et l'autre contiennent l'explication de la nature, selon la philosophie des Égyptiens.

Ce dernier fut d'ailleurs consacré par Auguste à un usage admirable. Pour déterminer l'ombre du soleil, et par ce moyen la longueur des jours et des nuits, ce prince fit étendre un lit de pierre, dans un tel rapport avec l'obélisque, que le jour du solstice d'hiver, à midi, l'ombre étoit égale au pavé; chaque jour elle décroissoit peu à peu, ensuite elle s'alongeoit de nouveau: et ces variations étoient marquées par des lignes d'airain, incrustées dans la pierre. Invention digne d'être connue, et qui prouve les ressources du génie.

Le mathématicien Manilius ajouta au sommet une boule dorée, dont l'ombre se ramassoit sur elle-même, au lieu qu'auparavant la pointe de l'obélisque projetoit la sienne d'une manière indéfinie. La tête de l'homme lui avoit, dit-on, suggéré cette idée. Au reste, cette observation n'a plus la même justesse depuis environ trente ans, soit que le cours du soleil et le mouvement du ciel aient souffert quelque altération, soit que le globe se soit écarté de son centre, comme on prétend l'avoir remarqué en d'autres lieux: peut-être aussi les tremblements

tantùm gnomone intorto, sive inundationibus Tiberis sedimento molis facto: quanquam ad altitudinem impositi oneris in terram quoque dicantur acta fundamenta.

11. Tertius Romæ in Vaticano Caii et Neronis principum Circo, ex omnibus unus omninò factus est imitatione ejus quem fecerat Sesostridis filius Nuncoreus. Ejusdem remanet et alius centum cubitorum, quem, post cæcitatem visu reddito, ex oraculo soli sacravit.

XVI. 12. Dicantur obiter et pyramides in eâdem Ægypto, regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio. Quippè cùm faciendi eas causa à plerisque tradatur, ne pecuniam successoribus aut æmulis insidiantibus præberent, aut ne plebs esset otiosa. Multa circa hoc vanitas illorum hominum fuit: vestigia complurium inchoatarum exstant. Una est in Arsinoite nomo, duæ in Memphite, non procul labyrintho de quo et ipso dicemus. Totidem, ubì fuit Mœridis lacus, hoc est, fossa grandis. Sed Ægyptus inter mira ac memoranda narrat harum cacumina extrema, quæ eminere dicuntur.

de terre ont-ils incliné le gnomon, ou les inondations du Tibre en ont-elles affaissé les fondements, quoiqu'on prétende que leur profondeur est égale à la hauteur de la masse qu'ils soutiennent.

Le troisième, placé à Rome sur le Vatican dans le Cirque de Caligula et de Néron, est le seul qui ait été fait à l'imitation de celui de Nuncorée, fils de Sésostris. Il en reste encore un de cent coudées, que ce prince consacra au soleil par l'ordre de l'oracle, après qu'il eut recouvré la vue.

Disons aussi quelque chose des pyramides d'Égypte, stérile et folle ostentation de la richesse des rois (8); puisque la plupart les ont fait construire pour ne pas garder des trésors qui pouvoient tenter leurs héritiers et leurs rivaux, ou pour empêcher que le peuple ne restât oisif. La vanité de ces rois s'est exercée souvent en ce genre. On trouve les vestiges d'un grand nombre de pyramides commencées (9). Il en existe une dans le nome Arsinoïte : deux dans le pays de Memphis, non loin du labyrinthe, dont je parlerai bientôt; deux autres, dans le lieu où fut le lac Méris, étang immense creusé par la main des hommes. L'Égypte vante, comme une des merveilles les plus étonnantes, la pointe de ces pyramides, qu'on dit les plus hautes de toutes.

Reliquæ tres, quæ orbem terrarum implevêre famâ, sanè conspicuæ undiquè adnavigantibus, sitæ sunt in parte Africæ, monte saxeo sterilique, inter Memphim oppidum, et quod appellari diximus Delta, à Nilo minùs quatuor millia passuum, à Memphi VII. M. D. vico adposito, quem vocant Busirin, in quo sunt adsueti scandere illas.

XVII. Antè has est sphinx, vel magis narranda, quasi silvestre numen adcolentium. Amasin regem putant in eâ conditum, et volunt invectam videri. Est autem saxo naturali elaborata, et lubrica. Capitis monstri ambitus per frontem centum duos pedes colligit, longitudo pedum CXLIII. est, altitudo à ventre ad summam apsidem in capite, LXII.

Pyramis amplissima ex Arabicis lapicidinis constat. Trecenta LX. hominum millia annis XX. eam construxisse produntur. Tres verò factæ annis LXXVIII, et mensibus IV. Qui de iis scripserint, sunt Herodotus, Euhemerus, Duris Samius, Aristagoras,

Les trois autres, dont la renommée a rempli l'univers entier, et qui se montrent aux navigateurs, de quelque côté qu'ils arrivent, sont situées sur une roche stérile, dans la partie de l'Afrique qui est entre Memphis et le Delta, à quatre mille pas à peu près du Nil, à sept mille cinq cents pas de Memphis. Tout auprès on a bâti un bourg, qu'on nomme Busiris; les habitants sont accoutumés à monter au haut des pyramides.

Devant elles est le sphinx (10), merveille encore plus mémorable, espèce de divinité sauvage adorée dans le pays. S'il faut en croire ces peuples, le roi Amasis y est enseveli, et cette masse a été apportée chez eux. Mais c'est le rocher lui-même ainsi façonné par l'art, et taillé en dos d'âne. La tête du monstre a cent deux pieds de circonférence, en la mesurant par le front: la longueur du corps est de cent quarante-trois pieds, et la hauteur, depuis le ventre jusqu'au sommet de la tête, est de soixante-douze pieds.

La plus grande pyramide est de pierres d'Arabie. Trois cent soixante mille hommes, dit-on, y travaillèrent vingt ans. Elles furent achevées toutes les trois en soixante-dix-huit ans et quatre mois. Les auteurs qui en ont parlé sont Hérodote, Evhémère, Duris le Samien, Aristagore, Denys,

Dionysius, Artemidorus, Alexander Polyhistor, Butorides, Antisthenes, Demetrius, Demoteles, Apion. Inter omnes eos non constat à quibus factæ sint, justissimo casu obliteratis tantæ vanitatis auctoribus. Aliqui ex his prodiderunt, in raphanos, et allium, ac cæpas, mille sexcenta talenta erogata.

Amplissima octo jugera obtinet soli, quatuor angulorum paribus intervallis, per septingentos octoginta tres pedes singulorum laterum, altitudo à cacumine, pedes xv. s. Alterius intervalla singula per quatuor angulos pares, DCCXXXVII. comprehendunt. Tertia minor quidem prædictis, sed multò spectatior, Æthiopicis lapidibus, adsurgit CCCLXIII. pedibus inter angulos. Vestigia ædificationum nulla exstant. Arena latè pura circùm, lentis similitudine, qualìs in majori parte Africæ.

Quæstionum summa est, quânam ratione in tantam altitudinem subvecta sint cæmenta. Alii enim nitro ac sale adaggeratis cum crescente opere, ac peracto fluminis irrigatione dilutis: alii lateribus

Artémidore, Alexandre Polyhistor, Butoride, Antisthène, Démétrius, Démotèle, Apion. Le nom des princes qui les ont construites est encore un problème, et l'oubli est la juste punition de leur vanité. Quelques uns de ces auteurs rapportent qu'on dépensa seize cents talents (8,640,000 fr.) en raves, en ail, en oignons.

La plus grande pyramide occupe huit jugerum : les quatre faces sont égales ; chaque côté a sept cent quatre-vingt-trois pieds : la largeur au sommet est de quinze pieds et demi. La seconde forme aussi quatre angles égaux, et chacun des côtés est de sept cent trente-sept pieds. La troisième, moins grande, mais plus admirable, est en pierres d'Éthiopie. La distance entre les angles est de trois cent soixante-trois pieds. On n'aperçoit aucun vestige des matériaux. Par-tout, à une grande distance, on ne trouve que du sable, qui a la forme d'une lentille, comme dans la plus grande partie de l'Afrique.

Mais le plus difficile à expliquer, c'est de quelle manière les pierres furent portées à une telle hauteur. Les uns disent qu'on entassoit des monceaux de nitre et de sel à mesure que l'ouvrage s'élevoit ; et que tout étant achevé, on les

è luto factis, in privatas domos distributis. Nilum enim non putant rigare potuisse, multò humiliorem. In pyramide maximâ est intùs puteus octoginta sex cubitorum, flumen illo admissum arbitrantur. Mensuram altitudinis earum omniumque similium deprehendere invenit Thales Milesius, umbram metiendo, quâ horâ par esse corpori solet.

Hæc sunt pyramidum miracula: supremumque illud, ne quis regum opus miretur, minimam ex his, sed laudatissimam, à Rhodope meretriculâ factam. Æsopi fabularum philosophi conserva quondàm et contubernalis hæc fuit, majore miraculo tantas opes meretricio esse conquisitas quæstu.

XVIII. Magnificatur et alia turris à rege facta in insulâ Pharo, portum obtinente Alexandriæ, quam constitisse octingentis talentis tradunt: magno animo, ne quid omittamus, Ptolemæi regis, quod in eâ permiserit Sostrati Gnidii architecti structuræ ipsius nomen inscribi. Usus ejus,

fit dissoudre, en amenant les eaux du Nil. Les autres prétendent que ce fut à l'aide de briques, qui furent distribuées ensuite aux particuliers pour se bâtir des maisons. Ils croient le lit du fleuve trop inférieur, pour qu'on ait pu amener les eaux jusque-là. Dans l'intérieur de la grande pyramide est un puits de quatre-vingt-six coudées, dont on croit que l'eau vient du Nil. Thalès de Milet découvrit le moyen de déterminer la grandeur des pyramides, ainsi que de toutes les hauteurs semblables, en mesurant l'ombre au moment où elle est égale au corps.

Telles sont ces pyramides si merveilleuses : et afin qu'on ne s'extasie pas en voyant l'ouvrage des rois, ajoutons un seul mot; c'est que la plus petite, mais aussi la plus vantée de toutes, a été construite aux frais de la courtisane Rhodope. D'abord esclave, elle avoit appartenu au même maître qu'Ésope, ce fabuliste philosophe; ce qui rend plus inconcevable qu'elle ait acquis d'aussi grandes richesses par le trafic de ses charmes.

On vante encore une tour bâtie par le roi Ptolémée, dans l'île de Pharos, à l'entrée du port d'Alexandrie : elle coûta huit cents talents. Disons, pour ne rien omettre, que ce prince montra de la grandeur d'ame, en permettant qu'on y gravât le nom de l'architecte, Sostrate de Gnide. Pendant la nuit, on allume des feux

nocturno navium cursu, ignes ostendere, ad prænuntianda vada, portûsque introitum: quales jam compluribus locis flagrant, ut Ostiæ, ac Ravennæ. Periculum in continuatione ignium ne sidus existimetur, quoniam è longinquo similis flammarum aspectus est. Hic idem architectus primus omnium pensilem ambulationem Gnidi fecisse traditur.

XIX. 13. Dicamus et labyrinthos, vel portentosissimum humani impendii opus, sed non, ut existimari potest, falsum.

Durat etiam nunc in Ægypto, in Heracleopolite nomo, qui primus factus est ante annos, ut tradunt, ter mille sexcentos, à Petesucco rege, sive Tithoe. Quanquam Herodotus totum opus regum esse dicit, novissimique Psammetichi. Causam faciendi variè interpretantur. Demoteles regiam Motherudis fuisse, Lyceas sepulcrum Mœridis: plures soli sacrum id exstructum, quod maximè creditur.

Hinc utiquè sumpsisse Dædalum exemplar ejus labyrinthi, quem fecit in Cretâ,

sur cette tour, afin d'annoncer aux navigateurs les bas-fonds et l'entrée du port. Déjà des fanaux semblables sont établis en plusieurs endroits, tels qu'Ostie et Ravenne. Il est à craindre que ces feux non interrompus ne soient pris pour des étoiles, parceque de loin ils produisent le même effet. Sostrate est encore le premier qui ait, dit-on, construit à Gnide une promenade suspendue.

Parlons aussi des labyrinthes, l'effort le plus prodigieux des dépenses humaines : leur existence n'est pas une chimère, comme on pourroit le croire.

Le premier qui fut bâti, il y a, dit-on, plus de trois mille six cents ans par le roi Pétésuccus ou Tithoës, subsiste encore en Égypte, dans le nome d'Héracléopolis. Hérodote prétend qu'il est l'ouvrage de plusieurs rois, et que Psammétique y mit la dernière main. Les auteurs varient sur la destination de cet édifice. Selon Démotèles, c'étoit le palais de Mothérudes, et, suivant Licéas, le tombeau de Méris : plusieurs croient que c'étoit un temple consacré au soleil, et cette opinion a prévalu.

Ce fut là que Dédale prit le modèle du labyrinthe qu'il bâtit dans l'île de Crète ; mais il

non est dubium, sed centesimam tantùm portionem ejus imitatum, quæ itinerum ambages, occursusque, ac recursus inexplicabiles continet: non (ut in pavimentis, puerorumve ludicris campestribus videmus) brevi laciniâ millia passuum plura ambulationis continentem: sed crebris foribus inditis, ad fallendos occursus, redeundumque in errores eosdem.

Secundus hic fuit ab Ægyptio labyrinthus: tertius in Lemno: quartus in Italiâ. Omnes lapide polito fornicibus tecti: Ægyptius (quod miror equidem) introitu, lapide è Pario columnis: reliquis è Syenite molibus compositis, quas dissolvere ne secula quidem possint, adjuvantibus Heracleopolitis, qui id opus invisum mirè infestavêre.

Positionem operis ejus singulasque partes enarrare non est, cùm sit in regiones divisum, atque in præfecturas (quas vocavi nomos) sedecim, nominibus earum totidem vastis domibus adtributis: prætereà templa omnium Ægypti deorum contineat, superque Nemeses quindecim ædiculis incluserit,

n'imita que la centième partie, celle qui renferme ces chemins embarrassés, ces routes inextricables qui se croisent et rentrent sans cesse les unes dans les autres. Ce n'est pas simplement une enceinte où l'on puisse faire quelques milliers de pas, et pareille à ces bordures qu'on dessine sur des parquets, ou qu'on trace dans une plaine, pour amuser les enfants. Des portes sans nombre déguisoient la véritable entrée, et ramenoient toujours dans les mêmes erreurs.

Le labyrinthe de Crète fut le plus ancien après celui d'Égypte. Le troisième étoit dans l'île de Lemnos, et le quatrième en Italie. Ils étoient tous voûtés en marbre poli; et ce qui me paroît étonnant, le péristyle du celui d'Égypte étoit orné de colonnes de Pame. Les autres parties de l'édifice, en marbre syénite, ont résisté aux outrages des siècles, et à la haine des habitants d'Héracléopolis, qui l'ont dégradé d'une manière étrange.

Il seroit impossible de faire une description exacte de ce labyrinthe et d'en marquer les différentes parties. Il est divisé en seize préfectures ou nomes, qui donnent leur nom à autant de palais immenses. De plus, il contient les temples de tous les dieux de l'Égypte, quinze chapelles de Némésis, un grand nombre de pyramides de quarante coudées, dont six à chacune

pyramides complures quadragenarum ulnarum, senas radicum oras obtinentes. Fessi jam eundo perveniunt ad viarum illum inexplicabilem errorem. Quin et cœnacula clivis excelsa, porticus quoque descenduntur nonagenis gradibus: intùs columnæ de porphyrite lapide, deorum simulacra, regum statuæ, monstriferæ effigies. Quarumdam autem domorum talis est situs ut, adaperientibus fores, tonitruum intùs terribile existat. Majore autem in parte transitus est per tenebras. Aliæ rursùs extra murum labyrinthi ædificiorum moles : pteron appellant. Indè aliæ perfossis cuniculis subterraneæ domus.

Fecit unus omninò pauca ibi Circummon spado Necthebis regis, ante Alexandrum Magnum annis quinquagenis. Id quoque traditur fulsisse trabibus spinæ oleo incoctæ, dùm fornices quadrati lapidis adsurgerent. De Ægyptio et Cretico labyrinthis satis dictum est.

Lemnius similis illis, columnis tantùm centum quinquaginta memorabilior fuit: quarum in officinâ turbines ita librati

des extrémités de la plate-forme. Les voyageurs, déjà fatigués, arrivent enfin à ces routes, qui les égarent sans retour. On trouve sur des éminences des salles et des portiques, où l'on monte par quatre-vingt-dix marches. Au-dedans s'élèvent des colonnes de porphyre, des statues de dieux et de rois, des figures de monstres. Quelques uns des palais sont tellement situés, qu'en ouvrant les portes on entend gronder un tonnerre terrible. Le plus souvent il faut passer par des endroits ténébreux. Au-delà du mur se trouvent d'autres édifices, c'est ce qu'on nomme le bas labyrinthe. Des routes creusées mènent encore à d'autres palais souterrains.

. . . .

Circummon, eunuque du roi Necthébis, est le seul qui ait ajouté quelque chose à cet ouvrage, cinquante ans avant Alexandre-le-Grand. On dit que pendant qu'on élevoit les voûtes, qui sont en pierres carrées, il les fit soutenir avec des poutres d'épine recuites dans l'huile. Voilà assez de détails sur les labyrinthes d'Égypte et de Crète.

Celui de Lemnos, semblable aux deux premiers, étoit seulement plus remarquable par cent cinquante colonnes, travaillées au tour, et

« quo pendeant exapta catenis tintinna-
« bula, quæ vento agitata, longè sonitus
« referant, ut Dodonæ olim factum. Supra
« quem orbem quatuor pyramides insuper,
« singulæ exstant altæ pedum centenûm. »
Supra quas uno solo quinque pyramides, quarum altitudinem Varronem puduit adjicere. Fabulæ Etruscæ tradunt eamdem fuisse, quàm totius operis : adeò vesana dementia quæsisse gloriam impendio nulli profuturo : prætereà fatigâsse regni vires, ut tamen laus major artificis esset.

XX. Legitur et pensilis hortus, imò verò totum oppidum Ægyptiæ Thebæ, exercitus armatos subter educere solitis regibus, nullo oppidanorum sentiente. Etiamnùm hoc minùs mirum, quàm quòd flumine medium oppidum interfluente. Quæ si fuissent, non dubium est Homerum dicturum fuisse, cùm centum portas ibi prædicaret.

XXI. 14. Magnificentiæ vera admiratio exstat templum Ephesiæ Dianæ ducentis viginti annis factum à totâ Asiâ. In solo id palustri fecêre, ne terræ motus sentiret, aut hiatus timeret. Rursùs ne in lubrico

« agitées par le vent, elles rendent des sons pa-
« reils à ceux de Dodone. Sur le globe sont quatre
« pyramides, qui ont chacune cent pieds de
« haut. » Sur ces pyramides, est une plate-forme, qui en soutient encore cinq, dont Varron n'a pas osé ajouter la hauteur. Les fables des Étrusques rapportent qu'elle est la même que celle du reste de l'ouvrage. Étrange manie de chercher la gloire dans des dépenses vaines et stériles, et d'épuiser un royaume pour des ouvrages qui cependant illustrent plus l'artiste que le prince !

Les auteurs parlent encore d'un jardin, et même d'une ville entière suspendue : c'est celle de Thèbes en Égypte. Les rois faisoient sortir des armées nombreuses par des chemins souterrains, sans qu'aucun des habitants s'en aperçût : ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que cette ville étoit traversée par le Nil. Si les choses étoient ainsi, nul doute qu'Homère n'en eût parlé, puisqu'il vante les cent portes de Thèbes.

Un ouvrage vraiment grand et digne d'admiration est le temple de Diane à Éphèse. L'Asie entière employa deux cent vingt ans à le construire. On choisit un lieu marécageux, afin qu'il ne se ressentît pas des tremblements de terre,

correctus videbatur. Cetera ejus operis ornamenta plurium librorum instar obtinent, nihil ad speciem naturæ pertinentia.

. . . .

. . . .

XXIV. 15. Verùm et ad Urbis nostræ miracula transire conveniat, octingentorumque annorum dociles scrutari vires, et sic quoque terrarum orbem victum ostendere: quod accidisse toties penè, quot referentur miracula, apparebit: universitate verò acervatâ, et in quemdam unum cumulum conjectâ, non alia magnitudo exsurgit, quàm si mundus alius quidam in uno loco narraretur.

Nam ut circum maximum à Cæsare dictatore exstructum longitudine stadiorum trium, latitudine unius, sed cum ædificiis jugerum quaternûm, ad sedem CCL. millium, inter magna opera dicamus: nonne inter magnifica basilicam Pauli columnis è Phrygibus mirabilem, forumque divi Augusti, et templum Pacis Vespasiani imperatoris Augusti, pulcherrima operum, quæ unquàm: Pantheon Jovi Ultori ab

placé la pierre. Il reconnut le lendemain la vérité du songe. La pierre paroissoit s'être mise d'aplomb par son propre poids. Les autres ornements de cet édifice rempliroient plusieurs volumes, mais ils n'appartiennent en rien à l'histoire de la nature.

Il convient de passer aux merveilles de Rome, de rechercher ce que les efforts d'un peuple docile ont pu faire pendant huit siècles. Montrons qu'en cette partie, comme dans tout le reste, nous avons triomphé de l'univers. Presque toutes les merveilles que nous aurons à citer attesteront notre supériorité. Rapprochées toutes ensemble, accumulées en un seul monceau, leur grandeur compose comme un autre monde réuni dans un seul lieu.

Sans doute nous mettrons au nombre des grands ouvrages le cirque de César, qui avoit trois stades (288 toises) de long sur un de large, et dont les édifices, destinés à contenir deux cent cinquante mille spectateurs assis, occupoient quatre jugerum : mais la basilique de Paulus, admirable par ses colonnes de marbre phrygien, le forum d'Auguste, le temple de la Paix élevé par Vespasien, ces ouvrages les plus beaux qui furent jamais, le Panthéon consacré à Jupiter Vengeur par Agrippa (11), ne seront-ils pas

Agrippâ factum; cùm theatrum antè texerit Romæ Valerius Ostiensis architectus ludis Libonis?

Pyramidas regum miramur; cùm solum tantùm foro exstruendo H-S. millies Cæsar dictator emerit: et si quidem impensæ movent captos avaritiâ animos, P. Clodius, quem Milo occidit, H-S. centies et quadragies octies domo emptâ habitaverit: quod equidem non seciùs, ac regum insaniam, miror. Itaque et ipsum Milonem sestertiûm septingenties æris alieni debuisse, inter prodigia animi humani duco. Sed tunc senes aggeris vastum spatium, et substructiones insanas Capitolii mirabantur: prætereà cloacas, operum omnium dictu maximum, suffossis montibus, atque (ut paulò antè retulimus) urbe pensili, subterque navigatâ.

A. M. Agrippâ in ædilitate post consulatum, per meatus corrivati septem amnes, cursuque præcipiti torrentium modo rapere atque auferre omnia coacti, insuper mole imbrium concitati, vada ac latera

comptés aussi parmi les entreprises magnifiques? Dès avant ce temps, l'architecte Valérius d'Ostie avoit couvert le théâtre aux jeux de Libon.

Nous admirons les pyramides des rois, tandis que César a payé cent millions de sesterces (22,500,000 fr.) pour le seul emplacement de son forum; et si la dépense étonne nos ames rétrécies par l'avarice, la maison de Clodius, qui fut tué par Milon, avoit été achetée quatorze millions huit cent mille sesterces (2,555,000 fr.) Les folles dépenses des rois n'ont rien qui m'étonne davantage. Aussi je compte au nombre des excès les plus monstrueux de l'extravagance humaine, que ce même Milon ait dû soixante-dix millions de sesterces (18,000,000 fr.) Mais ce que les vieillards de ce temps-là contemploient avec admiration, c'étoit la vaste étendue de la terrasse construite par Tarquin, les incroyables fondations du Capitole, et les égouts, le plus prodigieux de tous les ouvrages. Des montagnes furent percées; Rome fut suspendue, comme cette Thèbes dont nous avons parlé; on navigua sous ses fondements.

Agrippa, nommé édile après son consulat, réunit par des canaux sept rivières qui, se précipitant avec l'impétuosité des torrents, enlèvent et entraînent toutes les immondices: leurs eaux, grossies encore par la chute des pluies, frappent

quatiunt : aliquandò Tiberis retrò infusi recipiunt fluctus, pugnantque diversi aquarum impetus intùs : et tamen obnixa firmitas resistit. Trahuntur moles internæ tantæ, non succumbentibus causis operis : pulsant ruinæ sponte præcipites, aut impactæ incendiis : quatitur solum terræ motibus : durant tamen à Tarquinio Prisco annis propè septingentis inexpugnabiles.

Non omittendo memorabili exemplo, vel eo magis, quoniam celeberrimis rerum conditoribus omissum est : cùm id opus Tarquinius Priscus plebis manibus faceret, essetque labor incertum longior an periculosior, passim conscità nece, Quiritibus tædium fugientibus, novum et inexcogitatum antè posteàque remedium invenit ille rex, ut omnium ita defunctorum figeret crucibus corpora spectanda civibus, simul et feris volucribusque laceranda. Quamobrem pudor Romani nominis proprius, qui sæpè res perditas servavit in præliis, tunc quoque subvenit : sed illo

le fond et les parois de l'égout; quelquefois elles sont refoulées par les flots du Tibre qui se déborde, et deux courants opposés luttent et combattent l'un contre l'autre : cependant la solidité de l'ouvrage résiste à tous ces efforts. Des masses énormes sont entraînées dans le canal, sans que les fondements succombent. La voûte est frappée par les débris des maisons qui tombent de vétusté, ou qui s'écroulent dans les incendies : le sol est ébranlé par les tremblements de terre : et cependant cet ouvrage subsiste sans altération depuis Tarquin l'ancien, c'est-à-dire depuis près de sept cents ans.

C'est ici le lieu de rapporter un fait qui mérite d'autant plus d'être cité, que les plus célèbres écrivains n'en ont fait aucune mention. Pendant que Tarquin l'ancien employoit le peuple à construire cet égout, un grand nombre de citoyens, rebutés d'un travail si long et si périlleux, se donnèrent la mort. Ce prince imagina, pour les en détourner, un moyen nouveau et dont on ne retrouve aucun exemple ni avant ni après lui. Il fit mettre en croix les corps des suicidés, et les exposant à la vue des citoyens, il les abandonnoit aux bêtes féroces et aux oiseaux de proie. Aussi l'honneur, ce caractère distinctif de tout ce qui est Romain, ce noble sentiment qui tant de fois a rétabli dans les combats nos affaires

tempore imposuit, jam erubescens, cùm puderet vivos, tanquam puditurum esset exstinctos. Amplitudinem cavis eam fecisse proditur, ut vehem feni largè onustam transmitteret.

Parva sunt cuncta, quæ diximus, et omnia uni comparanda miraculo, antequàm nova adtingam. M. Lepido, Q. Catulo coss. ut constat inter diligentissimos auctores, domus pulchrior non fuit Romæ quàm Lepidi ipsius. At herculè intra annos xxxv. eadem centesimum locum non obtinuit. Computet in hâc æstimatione, qui volet, marmorum molem, opera pictorum, impendia regalia, et cum pulcherrimâ laudatissimâque certantes centum domos: posteàque eas ab innumerabilibus aliis in hunc diem victas. Profectò incendia puniunt luxum: nec tamen effici potest, ut mores aliquid ipso homine mortalius intelligant.

Sed eas omnes duæ domus vicerunt. Bis vidimus urbem totam cingi domibus principum Caii et Neronis, et hujus quidem

désespérées, l'honneur vint au secours de Rome. Sans doute il en imposa pour-lors à leur simplicité, puisque, vivants, ils rougissoient de cette ignominie, comme si après la mort ils devoient être sensibles à la honte. On dit que Tarquin donna aux souterrains assez de largeur pour qu'il y passât une charrette chargée de foin.

Les autres ouvrages sont peu de chose. Cette merveille seule les vaut tous. Je vais passer aux modernes: Si nous en croyons les auteurs les plus exacts, sous le consulat de Lépidus et de Catulus, nulle maison ne l'emportoit sur celle de ce même Lépidus. En moins de trente-cinq ans, on en citoit déjà plus de cent qui la surpassoient. Pour apprécier ces progrès du luxe, calculez, si vous voulez, la quantité des marbres, les ouvrages des peintres, l'énormité des dépenses; voyez cent maisons qui le disputent à la maison la plus belle et la plus vantée, et pensez qu'elles-mêmes ont été successivement vaincues par une infinité d'autres. Certes les incendies punissent le luxe; mais rien ne peut faire sentir à notre vanité qu'il est encore quelque chose de plus périssable que l'homme.

Au reste deux maisons l'ont emporté sur toutes celles dont nous parlons. Nous avons vu une ville entière renfermée dans les palais de Caligula et

(ne quid deesset) aureâ. Nimirùm sic habitârunt illi, qui hoc imperium fecêre, tantas ad vincendas gentes triumphosque referendos ab aratro aut foco exeuntes, quorum agri quoque minorem modum obtinuêre, quàm sellaria istorum.

Subit verò cogitatio, quota portio harum fuerint areæ illæ, quas invictis imperatoribus decernebant publicè ad ædificandas domos: summusque illarum honos erat, sicut in P. Valerio Publicolâ, qui primus consul fuit cum L. Bruto post tot merita, et fratre ejus, qui bis in eodem magistratu Sabinos devicerat, adjici decreto, « ut « domûs eorum fores extrà aperirentur, « et janua in publicum rejiceretur. » Hoc erat clarissimum insigne inter triumphales quoque domos.

Non patiemur duos Caios, vel duos Nerones, ne hâc quidem gloriâ famæ frui: docebimusque etiam insaniam eorum victam privatis operibus M. Scauri, cujus nescio an ædilitas maximè prostraverit mores civiles, majusque sit Sullæ malum,

de Néron : et pour comble de luxe, celui de Néron étoit doré (12). Telles étoient apparemment les habitations des fondateurs de cet empire, des guerriers qui laissoient la charrue, ou sortoient d'une chaumière, pour vaincre les nations et remporter des triomphes. Leurs champs étoient moins étendus que les boudoirs voluptueux de Néron et de Caligula.

Quels étoient donc, en comparaison de ces palais si vastes, les terrains que l'État décernoit à des généraux invincibles pour s'y construire des maisons? Quelquefois on ajoutoit dans le décret que ces maisons s'ouvriroient en dehors, et que la porte se repousseroit du côté de la rue; comme on l'accorda, pour prix de tant de services, à Valérius Publicola, premier consul avec L. Brutus, et à son frère, qui, pendant son consulat, avoit deux fois vaincu les Sabins. Ce droit étoit le comble de l'honneur : c'étoit la distinction la plus éclatante, même entre les maisons triomphales.

Je ne souffrirai pas que deux Caligula, ou deux Néron jouissent même de cette gloire. Je montrerai que les extravagances des empereurs le cédoient encore aux efforts d'un particulier, de Scaurus, dont l'édilité porta peut-être le coup le plus fatal aux mœurs publiques : et je doute que les proscriptions de Sylla aient fait plus de

tanta privigni potentia, quàm proscriptio tot millium. Hic fecit in ædilitate suâ opus maximum omnium, quæ unquàm fuêre humanâ manu facta, non temporariâ morâ, verùm etiam æternitatis destinatione. Theatrum hoc fuit.

Scena ei triplex in altitudinem CCCLX. columnarum, in eâ civitate, quæ sex Hymettias non tulerat sine probro civis amplissimi. Ima pars scenæ è marmore fuit: media è vitro, inaudito etiam posteà genere luxuriæ: summa, è tabulis inauratis. Columnæ, ut diximus, imæ duodequadragenûm pedum. Signa ærea inter columnas, ut indicavimus, fuerunt tria millia numero. Cavea ipsa cepit hominum LXXX. millia: cùm Pompeiani theatri toties multiplicatâ Urbe, tantoque majore populo, sufficiat largè quadraginta millibus. Sed et reliquus apparatus tantus Attalicâ veste, tabulis pictis, ceteroque choragio fuit, ut in Tusculanam villam reportatis quæ superfluebant quotidiani usûs deliciis, incensâ villâ ab iratis servis, concremaretur H-S. millies.

mal à l'État que la fortune immense laissée à son beau-fils. Scaurus, étant édile, construisit l'ouvrage le plus grand qui ait jamais été élevé par la main des hommes, non pour durer quelques jours, mais pour exister dans toute la suite des siècles : ce fut un théâtre.

La scène étoit à trois étages, soutenus par trois cent soixante colonnes, et cela dans une ville qui n'avoit souffert qu'avec indignation six colonnes d'Hymette chez le citoyen le plus illustre. Le premier étoit de marbre, le second de verre, genre de luxe dont on n'a plus revu d'exemple, et le dernier étoit de bois doré. Les colonnes du rang inférieur avoient, comme je l'ai dit, trente-huit pieds. Les statues d'airain placées dans les entre-colonnements étoient au nombre de trois mille. L'amphithéâtre contenoit quatre-vingt mille spectateurs, quoique celui de Pompée, qui en contient quarante mille, suffise, malgré les divers accroissements de Rome, et l'augmentation prodigieuse de la population. Les étoffes attaliques, les tableaux, et les autres décorations du théâtre, montoient à une somme énorme. Scaurus fit transporter à sa maison de Tusculum tout ce qui n'étoit pas nécessaire pour l'usage journalier du luxe ; ses esclaves y mirent le feu par vengeance, et la perte fut estimée cent millions de sesterces (22,500,000 fr.)

Aufert animum, et à destinato itinere digredi cogit contemplatio tàm prodigæ mentis, aliamque connecti majorem insaniam è ligno. C. Curio, qui bello civili in Cæsarianis partibus obiit, funebri patris munere, cùm opibus apparatuque non posset superare Scaurum (undè enim illi vitricus Sulla, et Metella mater proscriptionum sectrix? undè M. Scaurus pater, toties princeps civitatis, et Marianis sodalitiis rapinarum provincialium sinus?) cùm jam ne ipse quidem Scaurus comparari sibi posset, quandò hoc certè incendii illius præmium habuit, convectis ex orbe terrarum rebus, ut nemo posteà par esset insaniæ illi. Ingenio ergo utendum fuit: operæ pretium est scire quid invenerit, et gaudere moribus nostris, ac nostro modo nos vocare majores.

Theatra duo juxtà fecit amplissima è ligno, cardinum singulorum versatili suspensa libramento, in quibus utrisque antemeridiano ludorum spectaculo edito

En contemplant cet excès de prodigalité, je me sens emporté hors de mon sujet, et forcé de m'interrompre, pour parler ici d'une autre folie plus incroyable encore. Il s'agit d'un ouvrage exécuté en bois. Curion, qui mourut dans le parti de César, pendant la guerre civile, vouloit donner des jeux funèbres en l'honneur de son père. Il ne lui étoit point possible de l'emporter sur Scaurus par la richesse et la magnificence. Avoit-il un Sylla pour beau-père, et pour mère une Métella enrichie par les proscriptions? Étoit-il le fils de Scaurus, tant de fois prince du sénat, cet associé de Marius, chez qui s'entassoient les dépouilles des provinces? Déjà il n'étoit plus au pouvoir de Scaurus de lutter contre lui-même, puisque l'incendie qui dévora tant de richesses rassemblées de toutes les parties du monde lui avoit du moins procuré cet avantage, que nul mortel ne pouvoit désormais atteindre à une telle extravagance. Il fallut donc suppléer à la richesse par la singularité de l'invention. Il est bon de savoir ce qu'il imagina. Nous pourrons nous applaudir de nos mœurs, et nous appeler, à notre manière, les hommes du vieux temps.

Il fit construire en bois deux théâtres très vastes, à peu de distance l'un de l'autre, et suspendus chacun sur un pivot tournant. Le matin on jouoit des pièces sur ces deux théâtres. Alors

inter sese aversis, ne invicem obstreperent scenæ, repentè circumactis ut contrà starent, postremo jam die discedentibus tabulis, et cornibus in se coëuntibus faciebat amphitheatrum, et gladiatorum spectacula edebat, ipsum magis auctoratum populum Romanum circumferens.

Quid enim miretur quisque in hoc primum? inventorem, an inventum? artificem, an auctorem? ausum aliquem hoc excogitare, an suscipere? parere, an jubere? Super omnia erit populi furor, sedere ausi tàm infidâ instabilique sede. En hic est ille terrarum victor, et totius domitor orbis, qui gentes et regna diribet, jura externis mittit, deorum quædam immortalium generi humano portio, in machinâ pendens, et ad periculum suum plaudens. Quæ vilitas animarum ista? aut quæ querela de Cannis? quantùm mali potuit accidere?

Hauriri urbes terræ hiatibus, publicus mortalium dolor est. Ecce populus Romanus universus velut duobus navigiis

ils étoient adossés, pour que les acteurs ne pussent pas s'interrompre. L'après-midi on les faisoit tourner tout à coup, de manière qu'ils se trouvoient en présence (13); les quatre extrémités des galeries venoient se joindre, et formoient un amphithéâtre où il donnoit des combats de gladiateurs, moins dévoués à la mort que le peuple romain lui-même, qu'il promenoit ainsi dans les airs.

Eh! qui doit le plus nous étonner ici, l'inventeur ou l'invention, le constructeur ou l'auteur du projet? Qu'on ait osé imaginer cette machine ou l'entreprendre, la commander ou l'exécuter? le plus inconcevable, c'est la démence du peuple qui osoit s'asseoir sur un siège si perfide et si fragile. Le voilà ce vainqueur du monde, ce conquérant de l'univers, qui distribue les nations et les royaumes, qui envoie des lois aux étrangers, et qui, pour le reste des humains, est en quelque sorte une portion des immortels: le voilà suspendu sur une machine; il applaudit à ses propres périls. Quel mépris pour la vie des hommes! Le désastre de Cannes n'est rien quand on pense combien ont pu être affreuses les suites de cette extravagance!

Que des villes soient englouties dans un abîme, l'humanité entière en est consternée; et voilà que tout le peuple romain navigue dans les

impositus, binis cardinibus sustinetur, et se ipsum depugnantem spectat, periturus momento aliquo luxatis machinis: et per hoc quæritur in tribunitiis concionibus gratia, ut pensiles tribus faceret. Qualis hic in Rostris? Quid non ausurus apud eos, quibus hoc persuaserit? Vera namque confitentibus, populus Romanus funebri munere ad tumulum patris ejus depugnavit universus.

Variavit hanc suam magnificentiam fessis turbatisque cardinibus, et amphitheatri formâ custoditâ, novissimo die diversis duabus per medium scenis athletas edidit, raptisque è contrario repentè pulpitis eodem die victores è gladiatoribus suis produxit. Nec fuit rex Curio, aut gentium imperator, non opibus insignis, ut qui nihil in censu habuerit, præter discordiam principum.

Sed dicantur verâ æstimatione invicta miracula, quæ Q. Marcius Rex fecit. Is jussus à senatu aquarum, Appiæ, Anienis, Tepulæ, ductus reficere, novam à nomine suo appellatam cuniculis per montes actis

airs : il roule sur deux gonds. Qu'un ressort se brise, il périt ; et c'est lui, c'est son danger même qui lui sert de spectacle. C'est donc pour les suspendre dans les airs qu'on s'étudie à plaire aux tribus dans des assemblées factieuses ! Que fera Curion sur la tribune ? Que n'osera-t-il pas auprès de ceux dont il a pu jusque-là maîtriser les esprits ? Avouons la vérité : le peuple romain tout entier fit la fonction de gladiateur au tombeau du père de Curion.

Les gonds se trouvant fatigués et forcés, il varia sa magnificence ; la forme de l'amphithéâtre fut conservée, et le dernier jour il fit paroître des athlètes sur deux scènes différentes au milieu de cette enceinte : puis les planches furent enlevées en un instant, et l'on vit combattre ceux des gladiateurs qui avoient été vainqueurs les jours précédents. Or ce Curion n'étoit pas roi ; ce n'étoit pas un chef de nation ; ses richesses n'étoient pas immenses ; il n'avoit d'autre revenu que les dissensions des grands.

Mais parlons de monuments vraiment inappréciables, des ouvrages de Marcius Rex. Chargé par le sénat de réparer les conduits des eaux Appia, Aniené, Tépula, il perça des montagnes et fit venir, par de nouveaux canaux, une nouvelle eau qui porta son nom, et tout fut achevé

intra præturæ suæ tempus adduxit. Agrippa verò in ædilitate suâ, adjectâ Virgine aquâ, ceteris corrivatis atque emendatis, lacus septingentos fecit : præterea salientes centum sex : castella centum triginta, complura etiam cultu magnifica : operibus iis signa trecenta ærea aut marmorea imposuit, columnas ex marmore quadringentas, eaque omnia annuo spatio. Adjicit ipse in ædilitatis suæ commemoratione, et ludos undesexaginta diebus factos, et gratuita præbita balinea centum septuaginta; nunc Romæ ad infinitum auxêre numerum.

Vicit antecedentes aquarum ductus novissimum impendium operis inchoati à Caio Cæsare, et peracti à Claudio. Quippè à lapide quadragesimo ad eam excelsitatem, ut in omnes Urbis montes levarentur, influxêre Curtius atque Cæruleus fontes, et Anio Novus. Erogatum in id opus sestertiûm $\overline{\text{LV}}$. $\overline{\text{D}}$. Quod si quis diligentiùs æstimaverit aquarum abundantiam in publico, balineis, piscinis, domibus, euripis, hortis, suburbanis, villis,

avant la fin de sa préture. Agrippa, dans son édilité, y joignit l'eau vierge, et après avoir réuni et réparé les anciens aqueducs, il construisit sept cents abreuvoirs, cent six fontaines, cent trente réservoirs, la plupart ornés avec magnificence, et plaça sur ces monuments trois cents statues de marbre ou d'airain, et quatre cents colonnes de marbre; tout cela fut le travail d'un an. Il ajoute lui-même, en rendant compte de son édilité, qu'il donna des jeux pendant cinquante-neuf jours, et qu'il fit construire cent soixante et dix bains gratuits : aujourd'hui le nombre en est infini dans Rome.

Tous les aqueducs antérieurs le cèdent pour la dépense au dernier ouvrage en ce genre commencé par Caligula, et terminé par Claude. Les sources Curtius, Céruléus, Anio Novus, ont été amenées de la distance de quarante milles, et portées à une telle hauteur, qu'elles se répandent sur toutes les collines de Rome. Cinquante-cinq millions cinq cent mille sesterces (12,487,500 fr.) furent passées en compte pour cette entreprise. Si on considère avec attention la quantité incroyable d'eaux qu'on a fait venir pour l'usage du public, pour les bains, les réservoirs, les canaux, les jardins, les faubourgs,

spatioque advenientis exstructos arcus, montes perfossos, convalles æquatas, fatebitur nihil magis mirandum in toto orbe terrarum.

---

les maisons de campagne; si on se représente les arcades construites pour les amener de si loin, les montagnes percées, les vallées comblées, on avouera que nulle merveille dans tout l'univers n'a plus de droits à notre admiration.

LIBER XXXVII.

DE GEMMIS.

I. GEMMÆ supersunt, et in arctum coacta rerum naturæ majestas, multis nullâ suì parte mirabilior. Tantùm tribuunt varietati, coloribus, materiæ, decori, violari etiam signis gemmas nefas ducentes, aliquas verò extra pretia ulla taxationemque humanarum opum arbitrantes, ut plerisque ad summam absolutamque rerum naturæ contemplationem satis sit una aliqua gemma.

Quæ fuerit origo gemmarum, et quibus initiis in tantum admiratio hæc exarserit, diximus quadamtenùs in mentione auri annulorumque. Fabulæ primordium à rupe Caucaseâ tradunt, Promethei vinculorum

LIVRE XXXVII.

DES PIERRERIES.

Il me reste à parler des pierreries, où se trouve resserrée dans un espace étroit toute la majesté de la nature : nulle part elle n'est plus admirable aux yeux de bien des hommes : tant ils attachent de prix à la variété, aux couleurs, à la matière, à l'éclat de ces objets du luxe ! Oser même y porter atteinte avec le burin, leur semble un sacrilège. Il en est qu'ils jugent inappréciables et supérieures à toutes les richesses humaines, en sorte que, dans une seule pierre, ils contemplent le dernier effort de la nature, et la plénitude de sa puissance.

J'ai dit quelque chose de l'origine des pierreries, en parlant de l'or et des anneaux : j'ai montré quels furent les commencements de cette admiration poussée aujourd'hui jusqu'à la fureur. La fable, par une funeste explication des

interpretatione fatali : primumque saxi hujus fragmentum inclusum ferro, ac digito circumdatum : hoc fuisse annulum, et hoc gemmam.

II. 1. His initiis cœpit auctoritas in tantum amorem elata, ut Polycrati Samio, severo insularum ac littorum tyranno, felicitatis suæ, quam nimiam fatebatur etiam ipse, satis piamenti in unius gemmæ voluntario damno videretur, si cum fortunæ volubilitate paria faceret : planèque ab invidiâ ejus abundè se redimi putaret, si hoc unum doluisset. Assiduo ergo gaudio lassus, profectus navigio in altum, annulum mersit. At illum piscis eximiâ magnitudine regi natus, escæ vice raptum, ut faceret ostentum, in culinam domini rursùs fortunæ insidiantis manu reddidit. Sardonychem eam gemmam fuisse constat : ostenduntque Romæ, si credimus, in Concordiæ delubro, cornu aureo Augusti dono inclusam, et novissimum propè locum, tot prælatis, obtinentem.

III. Post hunc annulum regia fama est

chaînés (1), de Prométhée, en place l'origine sur le Caucase : elle nous dit qu'une parcelle détachée de cette roche fut la première pierre fixée à un cercle de fer, et mise autour du doigt; que le cercle fit l'anneau, et la pierre le chaton.

Ainsi commença pour les pierreries une estime tellement exaltée, que Polycrate de Samos, dont la tyrannie s'étendoit sur les îles et sur les rivages, se flatta d'expier une félicité que lui-même jugeoit excessive, par le sacrifice volontaire d'une seule pierre : sacrifice égal, selon lui, à toutes les disgraces que lui devoit l'inconstance de la fortune (2). Cette perte seule lui sembloit plus que suffisante pour le sauver de la haine de cette déesse. Lassé de la continuité de son bonheur, il s'avança donc en pleine mer, et jeta sa bague. Elle fut avalée par un poisson que sa grosseur destinoit à la table du roi : et la fortune obstinée la rapporta dans les cuisines du palais, pour annoncer au prince par cette nouvelle faveur quelque retour funeste. On convient que cette pierre étoit une sardoine onyx; on la montre à Rome, dit-on, dans le temple de la Concorde : elle est enfermée dans une corne d'or donnée par Auguste; mais effacée par un grand nombre d'autres, elle y tient presque le dernier rang.

Après cet anneau, la pierre la plus célèbre est

gemmæ Pyrrhi illius, qui adversùs Romanos bellum gessit. Namque habuisse traditur achaten; in quâ novem Musæ et Apollo citharam tenens spectarentur, non arte, sed sponte naturæ ita discurrentibus maculis, ut Musis quoque singulis redderentur insignia.

Nec deindè alia, quæ tradatur, magnopere gemmarum claritas exstat apud auctores: præterquàm Ismeniam choraulem, multis fulgentibusque uti solitum, comitante fabulâ vanitatem ejus, indicante in Cypro rege aureos denarios c. pro smaragdo, in quo fuerat sculpta Amymone, jussisse numerari: et cùm duo relati essent, imminuto pretio, malè hercules curatum, dixisse: multùm enim detractum gemmæ dignitati. Hic videtur instituisse, ut omnes musicæ artis hâc quoque ostentatione censerentur, veluti Dionysodorus æqualis ejus et æmulus, ut sic quoque par videretur.

Tertius, qui eodem tempore fuit inter musicos, Nicomachus, multas gemmas habuisse traditur, sed nullâ peritiâ electas:

celle de Pyrrhus, qui fit la guerre aux Romains. On dit qu'il eut une agate, sur laquelle on voyoit les neuf Muses et Apollon tenant une lyre, ce qui n'étoit pas l'effet de l'art, mais des veines, tellement disposées que chaque Muse avoit son attribut.

Je n'en trouve pas d'autres qui aient été vantées par les auteurs. On ajoute seulement qu'Isménias, joueur de flûte, portoit beaucoup de pierres très brillantes. Voici une historiette qu'on raconte au sujet de sa vanité. Un roi de Chypre demandoit cent deniers d'or (2,250 fr.) pour une émeraude où l'on avoit gravé la figure d'Amymone. Isménias les fit compter à l'instant. Comme on lui en rendit deux (45 fr.), il dit que le vendeur étoit mal avisé d'en diminuer le prix : que c'étoit ôter à la pierre une grande partie de son mérite. C'est de lui que vint l'usage d'apprécier le talent des musiciens, d'après le luxe dont ils faisoient parade, comme Dionysodore son contemporain et son rival, qui, à ce titre encore, paroissoit l'égaler.

Un troisième musicien du même temps, Nicomaque, portoit aussi beaucoup de pierres, mais les siennes étoient choisies sans goût. Il

sorte quâdam his exemplis initio voluminis oblatis adversùs istos, qui sibi hanc ostentationem adrogant, ut palam sit eos tibicinum gloriâ tumere.

IV. Polycratis gemma, quæ demonstratur, illibata intactaque est. Ismeniæ ætate multos post annos, apparet scalpi etiam smaragdos solitos. Confirmat hanc eamdem opinionem edictum Alexandri Magni, quo vetuit in gemmâ se ab alio scalpi, quàm à Pyrgotele, non dubiè clarissimo artis ejus. Post eum Apollonides et Cronius in gloriâ fuêre; quique divi Augusti imaginem similem expressit, quâ posteà principes signant, Dioscorides.

Sulla dictator traditione Jugurthæ semper signavit. Est apud auctores et Intercatiensem illum, cujus patrem Scipio Æmilianus ex provocatione interfecerat, pugnæ ejus effigie signâsse: vulgato Stilonis Præconini sale, « quidnam fuisse acturum eum, si « Scipio à patre ejus interemptus esset. »

Divus Augustus inter initia sphinge signavit. Duas in matris annulis, indiscretæ

semble que le sort nous ait présenté ces exemples au commencement de cet article, pour humilier ceux qui sont jaloux d'étaler ce vain luxe, et leur prouver que la gloire dont ils s'enorgueillissent n'est que la prétention d'un joueur de flûte.

La pierre de Polycrate, qu'on montre à Rome, est entière et sans gravure. Il paroît que du temps d'Isménias, plusieurs années après, on gravoit jusqu'aux émeraudes. Ce sentiment est confirmé par l'édit d'Alexandre, qui défendoit à tout autre que Pyrgotèle de le graver en pierres fines. C'étoit sans contredit le premier artiste en ce genre; les plus habiles après lui ont été Apollonide, Cronius et Dioscoride; qui grava la figure d'Auguste sur une pierre dont les empereurs se servent encore pour leur sceau.

Sylla scelloit toujours avec un Jugurtha livré par Bocchus. On lit dans les auteurs que cet Espagnol, dont le père fut tué par Scipion Emilien, en combat singulier, se servoit d'un cachet où ce combat étoit représenté. On connoît le bon mot de Stilon Præconinus : « Qu'auroit-il « fait si son père avoit tué Scipion ? »

Auguste scelloit d'abord avec un sphinx. Il en avoit trouvé deux parfaitement semblables parmi

similitudinis, invenerat. Alterâ per bella civilia, absente eo, amici signavêre epistolas et edicta, quæ ratio temporum nomine ejus reddi postulabat, non infaceto lepore accipientium, « ænigmata adferre « eam sphingem. » Quin etiam Mæcenatis rana, per collationem pecuniarum in magno terrore erat. Augustus posteà ad evitanda convicia sphingis, Alexandri Magni imagine signavit.

V. Gemmas plures, quod peregrino appellant nomine dactyliothecam, primus omnium habuit Romæ privignus Sullæ Scaurus. Diuque nulla alia fuit, donec Pompeius Magnus eam quæ Mithridatis regis fuerat, inter dona, in Capitolio dicaret, ut M. Varro aliique ejusdem ætatis auctores confirmant, multùm prælatam Scauri. Hoc exemplo Cæsar dictator sex dactyliothecas in æde Veneris Genitricis consecravit: Marcellus, Octaviâ genitus, in Palatinâ Apollinis cellâ unam.

VI. 2. Victoria tamen illa Pompeii primùm ad margaritas gemmasque mores inclinavit: sicut L. Scipionis, et Cn. Manlii

les anneaux de sa mère. Pendant les guerres civiles, ses amis, en son absence, scelloient avec un de ces sphinx les lettres et les édits que les circonstances exigeoient qu'on fût paroître en son nom. Ceux qui les recevoient disoient assez plaisamment que ce sphinx leur apportoit des énigmes. La grenouille de Mécène étoit très redoutée, parcequ'elle annonçoit une levée d'argent. Auguste, pour faire cesser toutes les plaisanteries sur le sphinx, se servit dans la suite d'une figure d'Alexandre.

Scaurus, beau-fils de Sylla, est le premier qui ait eu à Rome un écrin de pierreries. Ce fut le seul pendant long-temps, jusqu'à ce que le grand Pompée dédiât, entre autres choses, au Capitole l'écrin qui avoit appartenu au roi Mithridate. Si nous en croyons Varron et les autres auteurs du temps, il étoit bien plus riche que celui de Scaurus. A l'exemple de Pompée, César dédia six écrins dans le temple de Vénus *Genitrix*, et Marcellus, fils d'Octavie, en plaça un dans la chapelle d'Apollon, sur le mont Palatin.

La victoire de Pompée fit naître la passion des perles et des pierreries, comme celle de L. Scipion et de Manlius avoit inspiré le goût de l'argenterie ciselée, des étoffes attaliques et des

honore grata; illius probi oris venerandique per cunctas gentes, illa, inquam, ex margaritis, severitate victâ, et veriore luxuriâ, quàm triumpho.

Profectò inter molles viros durâsset cognomen Magni, si primâ victoriâ sic triumphâsses. E margaritis, Magne, tàm prodigâ re, et feminis repertâ, quam gerere te fas non sit, hinc fieri tuos vultus! sic te pretiosum videri! Nonne illa similior tui est imago, quàm Pyrenæi jugis imposuisti? Grave profectò fœdumque probrum erat, ni verius iræ deorum ostentum credi oporteret, clarèque intelligi posset jam tàm illud caput, Orientis opibus sine reliquo corpore ostentatum. Cetera triumphi ejusdem quàm virilia! Reipublicæ et quæstoribus, qui oram maris defendissent datum mille talentûm: militibus singulis sena millia sestertiûm.

Tolerabiliorem tamen fecit causam Caii principis, qui super omnia muliebria, socculos induebat è margaritis: et Neronis principis, qui sceptra et personas histrionum, et cubilia amatoria unionibus

de la vertu, cette tête qui imprimoit le respect à toutes les nations, elle étoit en perles, au mépris des mœurs et dans un triomphe qui n'étoit en effet que le dernier excès du luxe.

Certes le surnom de grand eût pour toujours été l'appanage de la mollesse, si ta première victoire avoit été suivie d'un tel triomphe. Des perles, ô grand Pompée, une chose superflue, réservée aux femmes, des perles que tu n'aurois osé porter toi-même, servent à exprimer les traits d'un homme tel que toi! C'est à ce titre que tu veux qu'on te prise! Ah! je te reconnois mieux dans ce buste que tes mains placèrent sur les Pyrénées. Sans doute cet excès eût été le plus honteux de tous les opprobres, s'il ne falloit voir ici un présage de la colère des dieux, et reconnoître d'avance cette tête qui, séparée du corps, devoit être donnée en spectacle aux peuples de l'Orient. Combien, en tout le reste, son triomphe avoit de grandeur et de noblesse! Mille talents (5,400,000 fr.) furent donnés à la république et aux questeurs, qui avoient défendu les côtes. Chacun des soldats reçut six mille sesterces (1350 fr.)

Toutefois ce triomphe rend plus excusable Caligula, cet efféminé qui chaussoit des brodequins de perles, et Néron qui couvroit de perles les sceptres et les masques des histrions, et les lits qu'il souilloit de ses débauches. Mais que dis-je?

unius scyphi fracta membra, quæ in dolorem, credo, seculi, invidiamque fortunæ, tanquam Alexandri Magni corpus, in conditorio servari, ut ostentarentur, placebat.

T. Petronius consularis moriturus, invidiâ Neronis principis, ut mensam ejus exheredaret, trullam murrhinam trecentis talentis emptam fregit. Sed Nero, ut par erat principem, vicit omnes, c. talentis capidem unam parando. Memoranda res tanti imperatorem patremque patriæ bibisse.

VIII. Oriens murrhina mittit. Inveniuntur enim ibì in pluribus locis, nec insignibus, maximè Parthici regni: præcipua tamen in Carmaniâ. Humorem putant sub terrâ calore densari. Amplitudine nusquàm parvos excedunt abacos: crassitudine raró, quantâ dictum est vasi potorio. Splendor his sine viribus, nitorque veriùs, quàm splendor. Sed in pretio varietas colorum subindè circumagentibus se maculis in purpuram candoremque, et tertium ex utroque, ignescente, veluti per transitum

de Pompée. J'ai vu compter alors les débris d'une coupe que l'on avoit résolu de conserver dans un monument, ainsi que le corps d'Alexandre, sans doute pour nourrir la douleur du siècle, et attester les torts de la fortune.

Pétronius, personnage consulaire, brisa, avant de mourir, un bassin de trois cents talents, par haine pour Néron, et afin de déshériter sa table. Mais Néron, comme il convenoit au maître de l'empire, l'emporta sur tous les autres, en payant cent talents (540,000 fr.) une seule tasse à deux anses. Chose mémorable, qu'un empereur, que le père de la patrie, ait bu à si grands frais.

Les pierres murrhines viennent de l'orient. Elles s'y trouvent en plusieurs endroits peu célèbres, sur-tout du royaume des Parthes; cependant les plus belles se tirent de la Carmanie. On croit que c'est une humeur qui s'épaissit sous terre par la chaleur. Nulle part elles n'excèdent en grandeur de petites tablettes : rarement elles ont l'épaisseur de la coupe dont j'ai parlé plus haut. Leur éclat est foible; elles sont plutôt luisantes qu'éclatantes. Mais ce qui en fait le prix, c'est un mélange de taches purpurines et blanches, et d'une troisième couleur qui est une nuance des deux autres, la pourpre tirant sur le feu, ou le

coloris, purpurâ, aut rubescente lacteo. Sunt qui maximè in iis laudent extremitates, et quosdam colorum repercussus, quales in cœlesti arcu spectantur. His maculæ pingues placent: translucere quidquam, aut pallere, vitium est. Item sales, verrucæque non eminentes, sed ut in corpore etiam plerumquè sessiles. Aliqua et in odore commendatio est.

IX. Contraria huic causa crystallum facit, gelu vehementiore concreto. Non aliubì certè reperitur, quàm ubì maximè hibernæ nives rigent: glaciemque esse certum est: undè et nomen Græci dedêre. Oriens et hanc mittit, quoniam Indicæ nulla præfertur.

X. Magnitudo amplissima adhuc visa nobis erat, quam in Capitolio Livia Augusta dicaverat, librarum circiter quinquaginta. Xenocrates auctor est, vas amphorale visum: et aliqui, ex Indiâ crystallum sextariorum quatuor. Nos liquidò adfirmare possumus, in cautibus Alpium nasci, atque adeò inviis, ut plerumquè fune pendentes eam extrahant.

blanc prenant une teinte de rouge. Plusieurs recherchent sur-tout les bords chatoyants, et certains reflets pareils à ceux de l'arc-en-ciel. D'autres préfèrent des points glaceux. Il ne faut rien de transparent ni de pâle. On regarde comme des défauts les grains et les inégalités non en saillie, mais en creux, telles qu'elles se trouvent fréquemment dans le corps de la pierre. L'odeur aussi est un mérite.

Une cause toute contraire, une très forte congélation, forme le crystal; du moins on ne le trouve que dans les lieux où les neiges de l'hiver se gèlent avec le plus de force. Il est certain que c'est une glace. C'est ce qui lui a fait donner par les Grecs le nom de crystal. Il nous vient aussi de l'Orient, puisque celui de l'Inde est préféré à tous les autres.

Le plus grand morceau de crystal que j'aie encore vu est celui que l'impératrice Livie avoit dédié dans le Capitole. Il pesoit près de cinquante livres (4). Xénocrate dit avoir vu un vase de la grandeur d'une amphore; d'autres parlent d'un crystal de l'Inde, qui contenoit quatre setiers. Je puis certifier qu'il se forme dans certaines roches des Alpes, tellement impraticables, que ceux qui le tirent se font ordinairement suspendre à des cordes.

Alius hic furor, H-S. CX. M. trullam unam non ante multos annos mercatam à matre familias, nec divite. Idem Nero, amissarum rerum nuntio accepto, duos calices crystallinos in supremâ irâ fregit illisos. Hæc fuit ratio seculum suum punientis, ne quis alius ex his biberet. Fragmenta sarciri nullo modo queunt. Mirè ad similitudinem adcessere vitrea, sed prodigii modo, ut suum pretium auxerint crystalli, non diminuerint.

XI. Proximum locum in deliciis, feminarum tamen adhuc tantùm, succina obtinent: eamdemque omnia hæc, quam gemmæ, auctoritatem, sanè majorem aliquibus de causis crystallina et murrhina, rigidi potûs utraque. In succinis causam ne deliciæ quidem adhuc excogitaverunt.

XII. 3. Taxatio in deliciis tanta, ut hominis quamvis parva effigies, vivorum hominum vigentiumque pretia superet, prorsùs ut castigatio una non sit satis. In Corinthiis æs placet auro argentoque

Voici une nouvelle extravagance en ce genre. Une seule coupe a été payée, ces dernières années, cent cinquante mille sesterces (33,750 fr.), par une mère de famille qui n'étoit pas opulente. Néron apprenant qu'il étoit perdu sans ressource jeta, dans son dernier désespoir, et brisa deux vases de crystal. La vengeance qu'il tira de son siècle fut d'empêcher que nul autre n'y pût boire. Il est impossible de rejoindre les morceaux de crystal. On l'imite parfaitement avec le verre; mais, par une espèce de prodige, les crystaux, loin de perdre leur prix, en sont devenus encore plus précieux.

Après le crystal, le succin tient le premier rang : mais jusqu'ici les femmes seules l'ont adopté pour leur usage; et toutes ces frivolités sont estimées autant que les pierreries. Les crystaux et les murrhins le sont même davantage, et ce n'est pas sans quelque raison; ils servent tous deux à boire frais. Mais par rapport au succin, le luxe lui-même n'a pas encore imaginé de prétexte.

Il a été porté à si haut prix, qu'une statue, quelque petite qu'elle soit, se vend plus cher qu'un homme plein de santé et de vigueur. Sans doute une seule réprimande ne suffit pas pour un tel excès. On aime dans les vases corinthiens le mélange de l'airain avec l'or et l'argent; dans la

mixtum, in cælatis ars et ingenia. Murrhinorum et crystallinorum diximus gratiam: uniones, quòd capite circumferuntur, gemmæ digitis: in omnibus deniquè aliis vitiis ostentatio aut usus placet: in succinis deliciarum tantùm conscientia.

Domitius Nero in ceteris vitæ suæ portentis, capillos quoque conjugis suæ Poppææ in hoc nomen adoptaverat, quodam etiam carmine succinos appellando. Et quoniam nullis vitiis desunt pretiosa nomina, ex eo tertius quidam hic colos cœpit expeti à matronis. Usus tamen succinorum invenitur aliquis in medicinâ: sed non ob hoc feminis placent.

LXXV. 12. Nunc communiter ad omnium gemmarum observationem pertinentia dicemus, opiniones secuti auctorum. Cavæ aut extuberantes viliores videntur æqualibus. Figura oblonga maximè probatur: deindè quæ vocatur lenticula: posteà cycloïdes et rotunda: angulosis autem minima gratia. Veras à falsis discernendi magna difficultas: quippè cùm inventum

vaisselle ciselée, le travail et le goût de l'artiste. J'ai dit quel étoit le mérite des murrhins et des crystaux. On recherche les perles, parcequ'elles servent à parer la tête ; les pierreries, parcequ'on les porte au doigt. Enfin dans tous les autres vices, la vanité ou l'utilité sont une excuse : mais le succin ne donne d'autre jouissance que de savoir qu'on le possède.

Néron, entre tant d'autres extravagances monstrueuses, avoit donné le nom de succin aux cheveux de Poppée son épouse, il les appela même ainsi dans une pièce de vers ; et comme il n'est point de vices qui ne soient ennoblis par de beaux noms, la couleur du succin est la troisième que recherchent aujourd'hui les femmes. Au surplus, il est de quelque usage dans la médecine ; mais ce n'est pas pour cette raison qu'il plaît aux femmes.

Je vais à présent faire quelques observations générales sur les pierreries, en me conformant aux opinions des auteurs. Les pierres unies ont plus de prix que celles qui ont des creux ou des saillies. La figure oblongue est la plus recherchée, ensuite la lenticulaire, et après celle-ci l'ovale et la ronde ; les anguleuses sont les moins estimées. Il est très difficile de distinguer les vraies d'avec les fausses, parcequ'on a trouvé le secret de métamorphoser de vraies pierres

sit, ex veris gemmis in alterius generis falsas traducere. Sardonyches è ternis glutinantur gemmis, ita ut deprehendi ars non possit: aliundè nigro, aliundè candido, aliundè minio, sumptis omnibus in suo genere probatissimis. Quinimò etiam exstant commentarii auctorum, quos non equidem demonstrârim, quibus modis ex crystallo tinguantur smaragdi, aliæque translucentes, sardonyx è sardâ, item ceteræ ex aliis. Neque est ulla fraus vitæ lucrosior.

LXXVI. 13. Nos contrà rationem deprehendendi falsas demonstrabimus (quandò etiam luxuriam adversùs fraudes muniri decet.) Experimenta pluribus modis constant. Primùm pondere, si graviores sentiuntur: post hæc corpore. Fictitiis pusulæ in profundo apparent, scabritia in cute, in capillamento fulgoris inconstantia, et priùs quàm ad oculos perveniat, desinens nitor. Decussi fragmenti paulum, quod in laminâ ferreâ teratur, efficacissimum experimento excusant mangones gemmarum. Recusant similiter et limæ probationem.

en pierres fausses d'une autre espèce. On forme la sardoine-onyx avec trois pierres, sans qu'on puisse apercevoir l'artifice : on emprunte de l'une le noir, de l'autre le blanc, d'une troisième le vermillon, en prenant en chaque genre les couleurs les plus parfaites. Il y a même des livres, que je me garderai de faire connoître, qui enseignent la manière de donner au crystal la couleur de l'émerande, et d'autres pierres transparentes ; de faire une sardoine-onyx d'une cornaline, et ainsi des autres. Il n'est point de supercherie plus lucrative.

J'indiquerai au contraire le moyen de reconnoître les pierres fausses : car je veux prémunir le luxe lui-même contre la fraude. L'épreuve se fait de plusieurs manières : d'abord par le poids, les vraies sont plus pesantes. Ensuite on examine le corps même de la pierre : on aperçoit des taches au fond des pierres artificielles. La surface en est rude ; l'éclat n'est pas constant, et se ternit avant d'arriver à l'œil. L'épreuve la plus sûre seroit d'en détacher quelque parcelle pour l'écraser sur une lame de fer ; mais les marchands de mauvaise foi s'y refusent, ainsi qu'à l'essai de la lime. La poussière de jayet ne mord pas sur les vraies pierres. Les fausses ne supportent pas

Obsidianæ fragmenta veras gemmas non scarificant. Fictitiæ scarificationes candicantium fugiunt. Tantaque differentia est, ut aliæ ferro scalpi non possint, aliæ non nisì retuso, verùm omnes adamante. Plurimùm verò in his terebrarum proficit fervor. Gemmiferi amnes sunt Acesines et Ganges: terrarum autem omnium maximè India.

LXXVII. Et jam peractis omnibus naturæ operibus, discrimen quoddam rerum ipsarum atque terrarum facere conveniat. Ergo in toto orbe et quacunquè cœli convexitas vergit, pulcherrima est omnium, rebusque meritò principatum naturæ obtinens, Italia, rectrix parensque mundi altera, viris, feminis, ducibus, militibus, servitiis, artium præstantiâ, ingeniorum claritatibus, jam situ ac salubritate cœli atque temperie, accessu cunctarum gentium facili, littoribus portuosis, benigno ventorum adflatu (etenim contingit procurrentis positio in partem utilissimam, et inter ortus occasusque mediam), aquarum copiâ, nemorum salubritate, montium

l'empreinte des pierres blanches. Il y a une si grande différence entre les pierreries, que les unes ne peuvent être entamées par le fer, et que les autres ne peuvent l'être que par un fer émoussé; mais toutes cèdent au diamant. La tarière en s'échauffant avance beaucoup l'ouvrage. L'Acésine et le Gange roulent des pierreries. L'Inde est de tous les pays celui qui en produit le plus.

Après avoir rendu compte de toutes les œuvres de la nature, il convient d'établir quelque distinction entre les différentes parties de la terre elle-même. De toutes les contrées du globe qui s'étendent sous la voûte des cieux, la plus belle sans doute, celle qui, par ses productions, tient le premier rang dans la nature, est l'Italie, la souveraine, la seconde mère du monde. Elle possède tout dans un degré éminent : hommes, femmes, généraux, soldats, esclaves : perfection des arts, supériorité des génies, situation heureuse, ciel pur et tempéré, accès facile pour toutes les nations, rivages bordés de ports, vents doux et modérés (ce qu'elle doit à sa position, la plus heureuse de toutes ; elle se prolonge entre l'orient et l'occident) : eaux abondantes, forêts salubres, montagnes entrecoupées de vallées, bois peuplés d'animaux innocents, sol fertile, riches pâturages.

articulis, ferorum animalium innocentiâ, soli fertilitate, pabuli ubertate. Quidquid est quo carere vîta non debeat, nusquàm est præstantius : fruges, vinum, olea, vellera, lina, vestes, juvenci. Ne equos quidem in trigariis præferri ullos vernaculis animadverto. Metallis auri, argenti, æris, ferri, quamdiù libuit exercere, nullis cessit : et iis nunc in se gravida pro omni dote varios succos, et frugum pomorumque sapores fundit. Ab eâ, exceptis Indiæ fabulosis, proximè quidem duxerim Hispaniam, quacunquè ambitur mari.

FINIS.

Tout ce qui est nécessaire à la vie ne se trouve nulle part de meilleure qualité : grains, vin, huile, laine, lin, étoffes, taureaux, tout y est excellent. Je ne vois pas même que pour les courses des chars, d'autres chevaux soient préférés à ceux de ce pays. Ses mines d'or, d'argent, d'airain, de fer, ne le cédoient à aucune autre, tant qu'elle a voulu les mettre en valeur. Aujourd'hui renfermant ces richesses dans son sein, elle se contente de produire en abondance des grains et des fruits de toute espèce, et d'un goût exquis. Après l'Italie, si l'on excepte les pays fabuleux de l'Inde, je placerois les provinces de l'Espagne qui sont baignées par la mer.

FIN.

NOTES
DU DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE XVIII.

(1) Deux *jugerum suffisoient alors aux citoyens de Rome.*] Le jugerum avoit deux cent quarante pieds romains de long sur cent vingt de large, par conséquent vingt-huit mille huit cents pieds carrés romains, qui valent vingt-six mille cent vingt pieds carrés de Paris (27 ares 54 centiares).

Romulus fit un partage égal des terres de sa nouvelle ville. Il donna à chacnn des habitants une portion de deux jugerum, ce qui revient à un peu plus d'un demi-hectare, quantité de terre strictement nécessaire pour procurer à un individu ses besoins. Après l'expulsion des rois, la portion agraire fut fixée à sept jugerum, à peu près deux hectares. L'an de Rome 462, Curius Dentatus, à qui, pour prix de ses grands services, le sénat offroit des terres plus étendues, répondit qu'il regardoit comme un mauvais citoyen celui à qui sept jugerum ne suffisoient pas; mais dans la suite la cupidité ne connut plus de bornes, et Pline nous dira bientôt que l'étendue et l'immensité des biens-fonds perdirent l'Italie.

(2) *De rôtir le blé au four.*] Il y a dans le texte latin *far torrere*. Le far est une des variétés du froment, et, suivant l'opinion du plus grand nombre, le froment rouge, c'est-à-dire celui dont l'écorce est plus dorée que celle des autres froments.

(3) *Rien de plus sacré que le mariage par confarréation.*] Ce mariage étoit ainsi nommé, parceque, pendant le sacrifice, les deux époux mangeoient d'un pain fait de l'espèce de froment que les Romains appeloient *far*. Il n'étoit permis qu'aux patriciens, et il leur fut toujours réservé. Il exigeoit la présence du grand-prêtre et du flamine de Jupiter. La cérémonie étoit longue, minutieuse, et pouvoit durer plusieurs jours. Un coup de tonnerre, un mauvais présage suffisoient pour tout arrêter. D'ailleurs les mariages par confarréation étoient presque indissolubles, et les enfants avoient le droit exclusif de remplir certaines places qui les affranchissoient, eux et leurs femmes, de la puissance paternelle. On sait combien les Romains étoient jaloux du pouvoir que la loi leur donnoit sur leurs enfants. Par toutes ces raisons, la confarréation étoit déjà presque tombée en désuétude du temps de Tibère. (*Voyez* Tacite, *Annal.*, *liv.* 4, *chap.* 14.)

(4) *Le roi Servius fit le premier graver sur des pièces d'airain l'empreinte d'une brebis ou d'un bœuf.*] Numa fit fabriquer une espèce de monnoie de cuivre; mais cette monnoie n'avoit pas encore une forme certaine: ce n'étoient que des pièces, des lingots ou tronçons de métal, sans aucune empreinte, et d'inégale grandeur, que l'on donnoit au poids. Ce fut Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui le premier marqua sur cette monnoie l'empreinte d'un bœuf ou d'une brebis, d'où elle prit le nom de *pecunia*. Alors

les amendes ne se payèrent plus en bestiaux, mais avec du cuivre. Il fallut fixer le rapport approximatif de ces bestiaux avec le cuivre monnoyé; les consuls estimèrent chaque bœuf à cent as, et chaque brebis à dix as. Les amendes les plus fortes étoient de trente bœufs, et les moindres de deux brebis.

PAUCTON. *Métrologie*, *pag.* 36.

(5) *Les tribus rurales.*] Le peuple romain étoit partagé en trente-cinq tribus. Trente-une étoient appelées *tribus rusticæ*, tribus rurales. Les artisans, les hommes sans propriétés, les affranchis étoient confondus dans les quatre autres appelées *tribus urbanæ*, tribus urbaines.

(6) *Donna le blé à un as le modius.*] A l'époque dont il est ici question, l'as doit être pris dans sa valeur intrinsèque et matérielle. C'étoit une pièce de cuivre pesant une livre romaine. Les as ne se comptoient pas, on les prenoit au poids. Rome n'eut point d'autre monnoie jusqu'à l'an 485. Alors on fabriqua des deniers d'argent. Le denier équivaloit à dix as ou dix livres de cuivre. Quelques années après, l'as fut réduit à deux onces de poids, en conservant toujours sa valeur nominale. Voyez à la suite le livre XXXIII, Pline parle en détail du denier, de l'as et de ses réductions successives.

Le modius contenoit vingt livres de blé (treize livres quatre onces quatre gros ou six kilogrammes environ.)

(Pag. 19, lig. 11.) *Ce qui lui fit donner le surnom de Seranus.*] Il se nommoit C. Attilius Régulus, et fut consul l'an de Rome 495. Il ne faut pas le confondre avec le célèbre M. Attilius Régulus, qui fut consul l'année suivante.

(7) *Tel a été aussi le sentiment de Virgile.*]

Laudàto ingentia rura,
Exiguum colito.
Georg. lib. 2.

Ces mots de Virgile se trouvent dans les Géorgiques, et semblent s'appliquer aux vignes, dans l'intention du poëte, plutôt qu'à toute autre culture. Mais que doit-on entendre par un petit domaine? Il nous reste sur ce sujet un monument très remarquable d'un auteur ancien. Ausone a fait de jolis vers sur sa petite métairie. Il recherche pour la décrire les mots les plus modestes, les plus diminutifs. Voici l'énumération de ce qui composoit cette ferme, à l'entendre, si modique et si mince:

Agri bis centum colo jugera, vinea centùm
Jugeribus colitur, prataque dimidiùm.
Silva suprà duplum quàm prata et vinea et arvum.

Telle étoit la possession dont l'exiguité faisoit dire à Ausone:

. . . . *Parvum hæredioluni, fateor, etc.*

Les sept cents jugerum d'Ausone, considérés par lui comme un très petit héritage, sont bien loin des deux jugerum assignés par Romulus, et des sept jugerum accordés à chaque citoyen après l'expulsion des rois.
M. François de Neufchateau. *Notes sur Olivier de Serres.*

(8) *La moitié de l'Afrique.*] Il s'agit ici de l'Afrique proprement dite, de la Zeugitanie, c'est-à-dire de la province qui comprenoit Carthage, Utique et Hippone.

(9) *Les Grecs le préfèrent encore pour leur polenta.*) La polenta étoit une espèce de gruau, qu'il ne faut pas

confondre avec notre gruau composé de farine d'orge ou d'avoine séchée au four, dont on sépare le son sans bluteau. On voit ici que la polenta se préparoit tout autrement. Celle des anciens ne se faisoit qu'avec de l'orge. Columelle prétend que c'étoit la nourriture des esclaves chez les Grecs.

(10) *Les campagnes de Léontium, etc. rendent cent pour un.*] Cicéron, qui avoit été questeur en Sicile, énonce positivement dans son plaidoyer contre Verrès (*in Verrem orat.* 3, *n°* 47) que les terres n'y rapportent tout au plus que dix pour un, et c'est ce produit qu'il prend pour base de tous ses calculs. Le voyageur Scaw, qui passe pour être exact, dit la même chose, et il rapporte que la Libye ne donne que dix à douze pour un, quelquefois plus, mais jamais le centuple.

« Ces exemples de fertilité extraordinaire, qui nous sont « présentés comme particuliers à certaines régions privilé- « giées, cessent de paroître aussi merveilleux, lorsqu'on « prend le parti de les soumettre à un examen attentif. Il « est bien prouvé, par des expériences répétées de nos « jours, qu'un seul grain de blé, planté dans des circonstances « favorables, et convenablement traité aux différentes époques « de sa végétation, est susceptible de produire chez nous « un grand nombre de tiges, et chaque tige une grande « quantité de grains; d'où il résulte qu'il est possible d'obtenir « avec une culture soignée quelques centaines de grains d'un « grain isolé, en observant les précautions convenables pour « cet essai, et qu'on néglige généralement dans une culture « ordinaire. C'est probablement ce qui est arrivé dans les « endroits cités; d'où l'on a pu conclure au général de « quelques faits particuliers, dus peut-être au hasard. Ces « faits allégués sont au moins suspects d'exagération. »

M. Yvart. *Notes sur Olivier de Serres, second titre.*

(11) *La manière d'apprêter l'alica.*] L'alica étoit un potage ou une bouillie faite avec l'épeautre ; ou, suivant d'autres, c'étoit le nom du froment qui servoit à la préparer. Pline dit, *liv.* 22, *chap.* 25, que l'alica est une invention romaine et assez récente. Il croit qu'elle n'étoit pas très connue au temps du grand Pompée, parceque l'école d'Asclépiade en a peu fait mention. Les Romains la regardoient comme un mets exquis.

(12) *Dans les vastes plaines des Gaules.*] Palladius nous donne une description plus détaillée de la machine employée par les Gaulois. *Pars Galliarum planior hoc compendio utitur ad metendum, et præter hominum labores, unius bovis operâ spatium totius messis absolvit. Fit itaque vehiculum quod duabus rotis brevibus fertur : hujus quadrata superficies tabulis munitur, quæ forinsecùs reclines in summo reddant spatia largiora : ab ejus fronte carpenti brevior est altitudo tabularum : ibi denticuli plurimi ac rari ad spicarum mensuram constituuntur in ordinem, ad superiorem partem recurvi. A tergo verò ejusdem vehiculi duo brevissimi temones figurantur, velut amites basternarum. Ibi bos, capite in vehiculum verso, jugo aptatur et vinculis, mansuetus sanè qui non modum compulsoris excedat : hic ubi vehiculum per messes cœpit impellere, omnis spica in carpentum denticulis comprehensa cumulatur, abruptis ac relictis paleis : altitudinem vel humilitatem plerumque bubulco moderante, qui sequitur : et ita per paucos itus ac reditus brevi horarum spatio tota messis impletur. Hoc campestribus locis vel æqualibus utile est, et iis quibus necessaria palea non habetur.*

PALL. lib. VII, tit. 2.

Il est vraisemblable que les dents étoient étroites à leur

extrémité, larges vers leur insertion dans le bois, et tranchantes sur les côtés. Lorsque la machine étoit poussée en avant, ces dents étant tenues un peu au-dessous de la hauteur des épis, on conçoit que les tiges du blé entroient dans les intervalles, que les épis étant plus gros se coupoient vers leur naissance, et que les dents étant relevées et inclinées vers le dedans de la caisse, les épis coupés, poussés par ceux qui continuoient à entrer entre les dents, glissoient naturellement dans la caisse.

(13) *En certains pays, on se sert de traîneaux.*] *Tribulum fit è tabulâ lapidibus aut ferro asperatâ, quæ, imposito aurigâ aut pondere gravi, trahitur jumentis junctis, ut discutiat è spicâ grana.* C'étoient des planches hérissées de pierres ou de fer, qu'un attelage de bœufs traînoit sur les épis. Pour les rendre plus pesantes, le conducteur se plaçoit dessus, ou l'on y posoit un poids considérable.

VARR. *lib.* 1, *cap.* 52.

(14) *Varron assure que le triticum ainsi renfermé se conserve cinquante ans.*] On découvrit en 1707, dans la citadelle de Metz, une grande quantité de blé placé en 1528 dans un souterrain, où il s'étoit si bien conservé, que le pain qu'on en fit, deux siècles après son enfouissement, fut trouvé très bon. Il existe encore aujourd'hui à Ardres, département du Pas-de-Calais, un de ces souterrains pratiqué par les Romains.

LIVRE XIX.

(1) J'AI *vu des serviettes de ce lin incombustible.*] L'histoire moderne nous apprend que Charles-Quint avoit plusieurs serviettes de ce lin, avec lesquelles il donnoit ce même divertissement aux princes de sa cour, lorsqu'il les régaloit. Il jetoit au feu ces serviettes grasses et sales, et on les en retiroit nettes et entières.

On montre dans la bibliothèque du Vatican un suaire de cette toile d'amiante, de neuf palmes romaines de longueur, sur sept de largeur, et qu'on prétend avoir servi à cet usage. On trouva en effet un monument antique, en 1702, auprès de la porte de Rome, appelée autrefois *porta Nævia*, qui ne laisse aucun doute sur la réalité de cet usage. C'étoit une urne funéraire, ornée de bas-reliefs élégants, dans laquelle il y avoit un crâne, des os brûlés et des cendres, renfermés dans le suaire dont il est question. Ce fut Clément XI qui fit déposer ce monument précieux, et peut-être unique, dans le palais du Vatican.

On trouve l'amiante dans bien des lieux : en Chine, en Sibérie, à Esfield dans la Thuringe, à Namur, à Aberdéen en Écosse, près de Barège aux Pyrénées, à Pouzzolles en Italie, dans l'île de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Égypte. Il y en a dans l'île de Corse dont les filets ont jusqu'à six pouces, et même plus, de longueur : ce sont les plus brillants et les plus rares : cette espèce seroit la plus propre à travailler et à donner une belle toile.

VALMONT DE BOMARE.

(2) *La province de Carthagène le produit, mais non dans toute son étendue.*] Cette plante a continué de se multiplier naturellement et sans culture : le spart croît aujourd'hui au territoire de Carthagène, dans le reste de la province de Murcie, et dans celles de Grenade et de Valence.

(3) *Les frais empêchent que le spart ne se transporte à des distances éloignées.*] En 1776, on établit à Paris une manufacture de spart. On y fabriquoit des tapis et des nattes très fines. Valmont de Bomare dit y avoir vu, en 1782, la plante en fleur. Il ajoute que ses feuilles produisent une espèce de filasse qui sert à la fabrication d'une étoffe forte et peu coûteuse.

(4) *Le nom que les Grecs donnent au jonc.*] Ce nom, σχοῖνος, signifie également jonc, corde, mesure.

(5) *Le cardon interdit aux bestiaux.*] Le cardon croît naturellement en Espagne, en Italie et en Sicile.

LIVRE XXI.

(1) Ils *les appeloient stroppi.*] Les tresses placées autour de la tête comme un diadême avoient le nom de *stroppi*; on donnoit celui de *tori* ou *toruli* aux nœuds dont elles étoient ornées. Dans les temps postérieurs, les tresses des couronnes furent teintes en pourpre.

(2) *On les nommoit serta.*] Les festons et les guirlandes de fleurs et de feuillages, *serta*, *στέμματα*, servoient à orner les autels, les portes, les vestibules, etc.; on les employoit sur-tout dans les sacrifices et pour la décoration des temples. On en voit au panthéon de Rome, où elles sont suspendues entre des candelabres. Les modernes les ont souvent imitées en bois, en métal ou en pierre.

(3) *Les couronnes égyptiennes.*] Ces couronnes étoient tressées. On les faisoit de feuilles de lierre, d'acanthe, de narcisse et de grenadier. Les Égyptiens envoyèrent au roi Agésilas une couronne de papyrus. Voyez sur l'origine et l'usage des couronnes, Athénée, *liv.* 15. L'Égypte devint, après le siècle d'Alexandre, le centre du raffinement des arts, nourri par le luxe asiatique. Aussi l'art de tresser les couronnes a-t-il atteint sa plus haute perfection dans ce pays, qui, selon le même auteur, produisoit des fleurs pendant toute l'année. Nous trouvons dans les sacrifices des Saliens les couronnes travaillées à l'aiguille.

(4) *On y ajouta des rubans.*] On les fit d'abord de

l'écorce tendre du tilleul; par suite, on y employa des matières plus précieuses, lorsque les couronnes de métal devinrent plus communes. Ce furent des lames d'or et d'argent, où l'on représenta même des figures en bas-relief, *bracteæ cœlatæ.* Il paroît que ces ornements furent perfectionnés à Syracuse; du moins le mot *lemniscus*, par lequel les Syracusains désignoient les rubans attachés aux couronnes, devint un mot technique parmi les Grecs et les Romains.

(5) *Chacun pouvoit envoyer ses esclaves.*] De même chez les Grecs, ceux qui aspiroient aux prix n'étoient pas obligés de les disputer eux-mêmes. Dans les jeux où Alcibiade fut couronné, sept chars se présentèrent au nom de ce célèbre Athénien, et trois de ces chars obtinrent le premier, le second et le quatrième prix.

(6) *On n'étoit pas libre de porter, quand on vouloit, etc.*] A l'exception des sacrifices et des repas qui se faisoient le soir, il n'étoit pas permis aux Romains, ni hommes, ni femmes, de se couronner en public. Les saturnales seules accordoient à cet égard quelques libertés. Nulle femme ne se montroit le sein paré d'un bouquet, ou la tête entourée de guirlandes de fleurs. Les animaux destinés aux sacrifices étoient seuls promenés avec des couronnes dans les rues et sur les places publiques.

(7) *Se plaint de ce que Julie a couronné Marsyas.*] La statue de Marsyas, compagnon de Bacchus, étoit dans la place publique, près du tribunal. Les plaideurs et les avocats qui avoient gagné leur cause étoient dans l'usage de la couronner. La fille d'Auguste ornoit cette statue de couronnes, pour faire trophée de ses débauches.

(8) *Les couronnes travaillées à l'aiguille.*] On distinguoit deux sortes de couronnes : *coronæ pactiles*, les couronnes tressées, faites de fleurs et de branches entières : *coronæ sutiles*, les couronnes cousues, faites à l'aiguille, pour lesquelles on n'employoit que des feuilles détachées de leurs calices. Pour donner un soutien aux feuilles rangées à la manière des écailles, on les attachoit à des bandelettes d'écorce de tilleul, *philyra.* Horace, *Odes, liv. I*, 38, proscrivant le luxe des couronnes, dit :

Displicent nexæ philyrâ coronæ.

(9) *A boire les couronnes.*] On effeuilloit les couronnes dans les coupes, et on les avaloit avec le vin : c'est ce qu'on appeloit boire les couronnes.

LIVRE XXII.

(1) Ceux *qui lui devoient la vie le saluèrent du nom de père.*] Voyez Tite Live, liv. 22. *Ut constituta sunt ante tribunal signa, progressus ante alios magister equitum, cùm* patrem *Fabium appellâsset, circumfusosque militum ejus totum agmen patronos consalutâsset, etc., etc.*

(2) *La légion dont il commandoit la première compagnie.*] On appeloit *primus pilus* la première compagnie des triaires, qui étoient les plus vieux et les plus braves soldats. Ils formoient le premier corps de la légion, comme les grenadiers forment les premières compagnies de nos régiments.

(3) *Le tribun hésitoit.*] Les tribuns étoient les commandants des légions. Il y en eut d'abord trois pour chaque légion. Mais le nombre des soldats s'étant accru, celui des tribuns fut porté jusqu'à six. Deux commandoient, chacun leur jour, pendant deux mois. Les quatre autres étoient occupés à exécuter les ordres du général.

LIVRE XXVI.

(1) HIPPOCRATE.] Il naquit dans l'île de Cos, la première année de la quatre-vingtième olympiade, 460 ans avant J. C. Les médecins le regardent encore comme le premier et le plus habile de leurs législateurs. Les ouvrages qu'il a laissés attestent l'immense étendue de ses connoissances; mais peut-être prouvent-ils encore plus l'honnêteté de ses sentiments, et un caractère admirable de candeur et d'ingénuité. De quarante-deux malades qu'il avoit traités pendant une épidémie, il avoue franchement que dix-sept seulement ont été guéris, et que tous les autres sont morts entre ses bras. Supérieur à toute espèce d'amour-propre, il a voulu que ses erreurs mêmes fussent des leçons. Il mourut dans un âge fort avancé, et laissa deux fils, Thessalus et Dracon, qui se firent un nom célèbre parmi les médecins.

Dioclès de Caristhos, ville de l'Eubée, a écrit sur les plantes, sur la préparation des aliments, sur les médicaments qui causent la mort. Nous n'avons de lui qu'un fragment conservé par Galien, et une lettre écrite au roi Antigonus, sur les présages des maladies et sur les remèdes qu'on peut tirer des plantes potagères.

Praxagoras, de l'île de Cos, a fait un traité des humeurs, cité par Galien.

Chrysippe, de l'île de Cnide, a fait un traité des herbes potagères. Il vivoit du temps d'Alexandre et de Ptolémée Lagide. Il proscrivoit la saignée et les purgatifs.

Érasistrate, de l'île de Céos, disciple de Chrysippe, fut chef d'une école célèbre. Il composa un livre de préceptes

pour la santé, un traité sur l'hydropisie, un autre sur la goutte, et un sur les médicaments et les poisons. Galien a beaucoup écrit contre lui. Il se fit connoître sur-tout par la manière adroite dont il découvrit la maladie d'Antiochus Soter, fils de Séleucus, roi de Syrie.

Hérophile, de Chalcédoine, contemporain de Phalaris, vécut trois cents ans avant J. C. Il se rendit célèbre par les progrès qu'il fit faire à l'anatomie. Celse nous apprend que les rois d'Égypte lui envoyoient des criminels condamnés à mort, et qu'il les disséquoit vivants. Aussi Tertullien, en parlant de lui (*lib. de animâ*, *cap.* 10), l'appelle-t-il, Hérophile le boucher. *Hérophilus ille medicus, aut lanius, qui sexcentos execuit, ut naturam scrutaretur: qui homines odiit ut nosset.*

Asclépiade, de Prusium, ville de Bithynie, vécut 84 ans avant J. C. Il fut l'ami de Cicéron, qui l'appelle un médecin éloquent. Pline parle souvent d'Asclépiade, mais avec fort peu d'estime. Il avoit pour maxime, qu'un médecin doit guérir ses malades sûrement, promptement, agréablement. Ce qui seroit le mieux, dit Celse. Mais il y a bien du danger à vouloir guérir trop vite, et n'ordonner rien que d'agréable. *Asclepiades officium esse medici dicit ut tutò, celeriter, et jucundè curet. Id votum est: sed ferè periculosa esse nimia et festinatio et voluptas solet.* Lib. 3, cap. 4.

Cléophante, selon Celse (*lib.* 3, *cap.* 14), pour guérir la fièvre tierce, faisoit jeter, avant l'accès, beaucoup d'eau chaude sur la tête du malade, et lui donnoit ensuite du vin.

LIVRE XXIX.

(1) *La médecine est restée dans l'obscurité la plus profonde.*] Ce que dit ici notre auteur peut être vrai pour la Grèce. Mais nous voyons que, pendant cet intervalle de sept cent cinquante ans, la médecine a été cultivée et honorée chez les Perses. Xénophon (*Cyrop. liv.* 1 *et liv.* 8.) raconte que Cyrus menoit toujours avec lui plusieurs habiles médecins, et qu'il avoit trouvé cette coutume établie depuis long-temps parmi les généraux. Cet auteur (*de expedit. Cyri, lib.* 3) nous apprend aussi que le jeune Cyrus faisoit la même chose. Celse compte au nombre des célèbres médecins Pythagore, qui a vécu du temps de Cyrus et de ses deux successeurs, et quelques autres philosophes, comme Empédocle et Démocrite.

(2) *Il connoissoit l'état du pouls par les temps de la musique.*] Hérophile est le premier qui ait traité avec exactitude de la doctrine du pouls, négligée par tous les médecins ses prédécesseurs, sans en excepter Hippocrate. Le premier, il appliqua le mot ῥυθμὸς, cadence, aux variations du pouls. Cette application des notes de la musique aux mouvements du pouls est très ancienne chez les Chinois. Leur troisième empereur Hoam-Ti, qui vivoit environ deux mille ans avant Hippocrate, passe chez eux pour avoir écrit plusieurs livres, qu'ils conservent encore, sur la médecine, et particulièrement sur le pouls.

(3) *Thémison.*] Ce médecin, disciple d'Asclépiade, étoit

de Laodicée, ville de Syrie. Il vint s'établir à Rome du temps de Pompée et de César. Il rapportoit les maladies à trois genres qui lui paroissoient évidents, savoir : le genre resserré, le genre relâché, et le genre mixte ou composé des deux premiers. C'est ce qu'il appeloit une méthode propre à rendre la médecine facile. De là est née la secte méthodique, dont il fut le chef et l'auteur. Juvénal ne parle pas de lui favorablement.

Quot Themison ægros autumno occiderit uno.
Sat. 10.

(4) *Antonius Musa.*] Il y a dans le texte, *Sed et illa* (mutavit) *Antonius Musa ejusdem autoritate divi Augusti.* Le mot *ejusdem* ne peut pas se rapporter à *Augusti*, puisque dans tout ce qui précède, il n'a été fait aucune mention d'Auguste. Le Père Hardouin pense qu'il faut ajouter *auditor*, ce qui signifieroit que Musa a été, ainsi que Thémison, disciple d'Asclépiade. C'est le sens que j'ai adopté. On a dit que cette interprétation seroit difficile à concilier avec le temps où ces deux médecins ont vécu. Mais qu'on se rappelle qu'Asclépiade fut l'ami de Cicéron : on conviendra que l'élève d'Asclépiade a pu être le médecin d'Auguste et d'Horace.

Musa ne fonda point une nouvelle école ; mais il s'écarta d'Asclépiade en substituant les bains froids aux bains chauds. Ce fut par ce moyen qu'il guérit Auguste d'une maladie de foie désespérée. Il reçut, entre autres récompenses, le privilège de porter l'anneau d'or, ce qui jusqu'alors n'avoit été accordé qu'aux citoyens de la première distinction. Le peuple romain lui érigea une statue auprès de celle d'Esculape, et les médecins furent exemptés à jamais de tout impôt.

(5) *Dans les lettres de Sénèque.*] Il s'exprime ainsi (*Ep.* 83), *Ille tantus psychrolutes qui kalendis januariis in Euripum saltabam, qui anno novo auspicabar in aquam virginem insilire, etc.* « Moi, fameux baigneur à « froid, qui, aux calendes de janvier, me jetois dans l'Eu- « ripe, et qui signalois le retour du nouvel an en m'élan- « çant dans l'eau vierge, etc. »

Trad. de LA GRANGE.

(6) *Tel a été pendant plus de six cents ans le peuple romain, etc.*] Ce que Pline dit ici ne doit s'entendre que des médecins grecs ou étrangers. Denys d'Halicarnasse rapporte que, l'an 301, Rome ayant été ravagée par la peste, presque tous les esclaves et la moitié des citoyens périrent, parceque les médecins ne suffisoient pas pour le grand nombre des malades. Ce qui suppose l'existence des médecins à Rome antérieure de trois cents ans à l'époque fixée par Pline. Il est à présumer que, jusqu'à l'arrivée d'Archagatus, les Romains ne s'étoient servis que de la médecine naturelle et de la médecine empirique, telle qu'on a supposé que les premiers hommes la pratiquoient.

(7) *C'est nous qu'ils affectent sur-tout de flétrir.*] *Opici* étoit le nom des anciens habitants de la Campanie. On avoit attaché à ce nom l'idée de grossièreté et d'ignorance. Il étoit devenu un terme de mépris, une injure.

LIVRE XXXIII.

(1) La *chrysocolle.*] C'est une matière cuivreuse qui se dépose dans les mines de cuivre, d'argent et d'or, dont les anciens se servoient pour souder l'or, et qu'il ne faut pas confondre avec le borax. Pline parle de la chrysocolle, au chapitre cinq : *Chrysocollam aurifices sibi vindicant adglutinando auro; et indè omnes appellatam similiter utentes dicunt.* « Les ouvriers en or emploient la chrysocolle pour la soudure de l'or : et voilà pourquoi tous ceux qui en font cet usage lui ont donné le nom de colle de l'or. » L'auteur entre dans beaucoup de détails sur la nature de la chrysocolle et sur la manière de l'employer.

(2) *Elle s'est applaudie d'avoir rencontré le minium.*] C'est le cinabre naturel, minéral pesant et fragile, d'un rouge très foncé quand il est en masse : si on le met en poudre, il perd son éclat; il acquiert une couleur de carmin, et prend le nom de vermillon. On compose aujourd'hui un cinabre artificiel en faisant fondre et en triturant ensemble du mercure et du soufre. Il est en tout semblable à celui que produit la nature, si ce n'est que le cinabre artificiel est d'un plus beau rouge.

(3) *La maudite soif de l'or.*] Virgile, Æneid. liv. 3.

Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames !

(4) *L'anneau de Midas.*] Ce que Pline dit ici de Midas,

Cicéron, d'après Platon, le rapporte de Gygès : *Hinc ille Gyges inducitur à Platone..... cùm palam annuli ad palmam converterat, à nullo videbatur; ipse autem omnia videbat; idem rursùs videbatur, cùm in locum annulum inverterat.*

De Officiis, lib. 3, cap. 38.

(5) *Enlevées de l'incendie du Capitole.*] Cet incendie arriva l'an de Rome 672. Le Capitole fut rebâti par Sylla, qui mourut sans avoir pu en faire la dédicace. Catulus eut cet honneur l'an 683. Le temple fut une seconde fois réduit en cendres par les soldats de Vitellius, l'an 820, ou 69 de l'ère chrétienne. Vespasien le fit rebâtir sur le même plan : le seul changement que l'on crut n'être pas interdit par la religion fut de lui donner plus de hauteur. Le Capitole, à peine relevé, périt par un nouvel incendie, sous l'empire de Titus, l'an 831. Domitien le fit reconstruire avec une magnificence prodigieuse. Plutarque dit qu'il y dépensa douze mille talents, seulement pour les dorures, (64,800,000 fr.)

(6) *Il a commencé dans la Samothrace.*] C'est ce qu'on nommoit *annulus Samothracius.* Ces anneaux n'étoient que dorés du temps du poëte Lucrèce. Il nous dit qu'il les a vus attirés par l'aimant :

Exultare etiam Samothracia ferrea vidi.

(7) *On appose le sceau jusque sur les aliments.*] Les anciens ne se servoient ni des clefs ni des serrures pour fermer leurs coffres et leurs buffets. Ils les scelloient avec le chaton de leur anneau, qui servoit alors de cachet. Les clefs n'étoient employées que pour les portes des temples, des maisons ou des parties principales de l'habitation.

Quelques unes même étoient d'un tel poids, qu'il falloit les porter sur l'épaule.

(8) *Chacun avoit son marcipore ou son lucipore.*] Ce sont des noms d'esclaves. Marcipor est composé de *Marcus* et de *puer* (l'esclave de Marcus). Dans les temps anciens, les esclaves étoient traités chez les Romains avec beaucoup d'indulgence. Ils étoient en quelque sorte les commensaux de leurs maîtres et faisoient partie de la famille.

(9) *Tira des mines des Suaniens une immense quantité d'or.*] Les Suaniens habitoient les environs du Caucase. On lit dans le premier cahier du tome troisième de la collection des Voyages Nouveaux, publiés par M. Malte-Brun, que, dans les huit intendances qui composent le vice-royaume du Pérou, il y a soixante-neuf mines d'or, sept cent quatre-vingt-quatre mines d'argent, quatre mines de mercure, quatre mines de cuivre et douze mines de plomb; et que, dans l'année 1791, on en avoit abandonné vingt-neuf d'or et cinq cent quatre-vingt-huit d'argent; enfin le produit des mines en activité a été, dans dix années, de trente-cinq mille trois cent cinquante-neuf marcs d'or, et de trois millions sept cent trente-neuf mille sept cent soixante-trois marcs d'argent. L'auteur ajoute à ces calculs une observation non moins étonnante; c'est que si les Espagnols du Pérou tiroient tout le parti possible de la richesse de leurs mines, les métaux précieux deviendroient si communs, qu'ils causeroient une révolution dans les rapports commerciaux de tous les peuples.

(10) *De la Gaule transalpine.*] On lit au texte, *Gallia comata*. Les Romains, qui portoient les cheveux courts,

donnèrent le nom de *comata* à cette partie de la Gaule où on laissoit croître les cheveux. La Gaule chevelue est celle qui fut conquise par César. Elle se divisoit en trois parties. La première, au septentrion, étoit habitée par les Belges, la seconde par les Aquitains, et la troisième, c'est-à-dire celle du milieu, par les Celtes.

(11) *A cette époque, le peuple romain cessa de payer la taxe.*] Tous les citoyens compris dans les cinq premières classes payoient une contribution personnelle. Chacun étoit taxé par les censeurs d'après l'évaluation de ses biens. Ces contributions, légères dans les commencements, devinrent plus considérables lorsqu'on eut établi la paye pour les soldats. Le sénat les régloit sur les besoins de l'État. Les trésors de Persée, joints à ceux de tant de rois, que l'on porta continuellement à Rome, y firent cesser ce genre d'imposition l'an 586. Mais, pendant l'année qui suivit la mort de César, on fut obligé de le rétablir pour fournir à l'entretien des troupes. On imposa le centième sur toutes les possessions des citoyens.

(12) *Poppée faisoit même chausser en or les plus belles de ses mules.*] *Jumentis suis soleas ex auro quoque induere.* Littéralement : « Faisoit mettre des bottines d'or à ses plus belles mules. » Les anciens ne connoissoient pas l'usage de ferrer les chevaux. Ils se bornoient à garnir quelquefois les pieds de ces animaux d'une espèce de bottine ou de soulier qui étoit attaché avec des liens autour du sabot, ou même du paturon. Ces bottines ou souliers étoient faits de genêt (*soleæ sparteæ*), de cuir (*soleæ carbatinæ*), ou

garnies de fer (*ferreæ soleæ*), pour les rendre plus durables. On ne les employoit que dans quelques occasions particulières, lorsque les pieds étoient foibles, délicats ou blessés, quand on faisoit de longs voyages, ou qu'on avoit à marcher dans des chemins pierreux qui usoient promptement la corne. Dans les fêtes et les cérémonies publiques ces bottines étoient garnies de plaques d'or et d'argent.

(13) *Pompéius Paulinus, fils d'un chevalier romain, etc.*] Le texte du P. Hardouin et de Brottier porte : *Pompeium Paulinum, Arelatensis equitis Romani filium, paternâque gente pellitum, quod XII pondo argenti habuisset apud exercitum, ferocissimis gentibus oppositum scimus*. Voici les raisons qui m'ont déterminé à rétablir, conformément aux éditions antérieures, *pulsum* au lieu de *pellitum*, et à supprimer la virgule après *exercitum*.

1° Il m'a semblé que *pellitum* (portant la fourrure) ne forme ici aucun sens. Les hermines et autres fourrures n'étoient pas des marques de distinction pour les Romains, chez qui la prétexte et le laticlave constatoient la dignité, ainsi que dans les provinces de l'empire qui jouissoient du droit latin, telles que la Provence, dont Arles, patrie de Paulinus, étoit la capitale. Ce sont les Francs, les Goths et autres peuples du nord, qui, en détruisant l'empire romain, établirent les marques et les distinctions qui ont rapport à la nature de leurs pays froids, et qui nous sont restées.

2° Je supprime la virgule après *exercitum*, parceque le reste de la phrase (*oppositum ferocissimis gentibus*)

me semble moins porter sur Paulinus que sur l'armée romaine dans laquelle il servoit; et Pline me paroît n'avoir employé l'expression *ferocissimis gentibus* que pour faire sentir par le contraste le luxe de cet homme, étalant ses richesses au milieu d'une armée qui avoit en présence les nations les plus belliqueuses.

Nous voyons dans Tacite (*Ann.* 13, §. 55) que, sous l'empire de Néron, Paulinus Pompéius commandoit l'armée romaine sur les frontières de la Germanie.

LIVRE. XXXIV.

(1) Ses *doigts figurés de manière qu'ils expriment le nombre de 355 jours.*] Romulus, qui n'avoit aucune connoissance de l'astronomie, donna aux Romains une année de dix mois, et de trois cent quatre jours. Numa voulut accorder les mouvements de la lune et du soleil : il ajouta deux mois, janvier et février, et composa l'année de douze mois et de trois cent cinquante-cinq jours; et comme la révolution du soleil excède l'année lunaire de onze jours, il fit intercaler tous les deux ans un mois de vingt-deux jours, qu'on inséroit après le vingt-troisième de février. Mais ce prince ayant laissé subsister, par respect pour le nombre impair, le jour presque entier dont l'année lunaire étoit trop longue, cette année ne se trouvoit pas conforme au cours du soleil. Pour remédier à cet inconvénient, le roi Servius Tullius ou les décemvirs ordonnèrent que tous les vingt-trois ou vingt-quatre ans le mois intercalaire seroit supprimé. Cette forme d'année étoit trop compliquée pour les Romains, plus occupés de guerres que de sciences. Les intercalations dépendoient uniquement des pontifes. Elles furent souvent négligées ou malfaites. Le calendrier romain étoit dans le plus grand désordre, et, du temps de Jules César, le commencement de l'année étoit reculé de soixante-sept jours. Celui-ci, en sa qualité de pontife, régla l'année civile sur le cours du soleil; il la fit de trois cent soixante-cinq jours, et de plus il ajouta un jour à la quatrième année, pour tenir compte des quatre quarts qui s'étoient accumulés. Ce jour étoit inseré avant le six des calendes de mars;

il étoit compté deux fois ; on disoit : *bis sexto calendas*, d'où est venu le mot *bissexte*. L'année avoit alors trois cent soixante-six jours, et étoit appelée bissextile. Cette année réformée fut appelée Julienne : elle a réglé le temps pendant quinze siècles, jusqu'à ce que le pape Grégoire XIII vint donner son nom à une seconde réformation devenue indispensable.

(2) *Phidias.*] Phidias étoit d'Athènes, et florissoit dans la quatre-vingt-troisième olympiade. Son grand talent étoit de bien représenter les dieux. Le Jupiter olympien, son chef-d'œuvre, excita une telle admiration, qu'on le mit au nombre des sept merveilles du monde. Quintilien, parlant de cette magnifique statue, dit que la majesté de l'ouvrage égaloit celle du dieu, et que sa beauté semble avoir encore ajouté à la religion des peuples. *Ejus pulchritudo adjecisse aliquid etiam receptæ religioni videtur ; adeò majestas operis deum æquavit.* Quintil. *liv.* 12. Les Éléens, pour honorer la mémoire de Phidias, créèrent en faveur de ses descendants une charge dont toute la fonction consistoit à préserver cette statue de tout ce qui pourroit en ternir la beauté.

(3) *Lysippe.*] Il étoit de Sicyone, et vivoit du temps d'Alexandre-le-Grand, dans la cent treizième olympiade. On sait que ce prince défendit que tout autre statuaire le représentât en bronze.

Edicto vetuit ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.

Horat. *Epist. lib.* 2.

(4) *La langue latine n'a point de mot, etc.*] Il ne

s'agit pas ici de parties symétriques, de membres symétriquement posés. Ce mot signifie *proportion*. *In hominis corpore, è cubito, pede, palmâ, ceterisque partibus, symmetros est.* Vitr. *lib.* 1. « La symétrie ou proportion du corps humain est formée de l'accord du bras, du pied, de la main et de toutes les autres parties entre elles. C'est cette même idée que Cicéron exprime par *Convenientia partium, apta compositio membrorum.*

(5) *Qu'il les avoit faits tels qu'ils lui paroissoient être.*] Il vouloit dire qu'il ne s'en tenoit pas, comme ses prédécesseurs, à l'imitation de la nature commune, mais qu'il faisoit des hommes de la forme et de la proportion la plus noble, et tels que la nature les offre dans les tailles les plus avantageuses.

LIVRE XXXV.

(1) Ils *célèbrent chaque mois les fêtes qu'ils nomment icades.*] Cicéron (*lib.* 2, *de finib.*, *n.* 101) rapporte qu'Épicure avoit ordonné, par son testament, que ses héritiers fourniroient la somme nécessaire pour que ses disciples pussent, chaque année, célébrer sa naissance au mois gamélion (qui répondoit à la fin de décembre et au commencement de janvier), et honorer sa mémoire par un repas le vingt de chaque mois. *Epicurus cavit ut hæredes sui darent quod satis esset ad diem agendum natalem suum quotannis mense gamelione : itemque omnibus mensibus vicesimo die lunæ darent ad eorum epulas, qui unà secum philosophati essent.* Il paroît que les Épicuriens de Rome étoient très exacts à suivre les intentions du testateur.

Le mot icades vient du grec εἰκάς, vingtaine ou vingtième jour.

(2) *Leurs portraits avoient aussi quelque chose de martial.*] Ces médaillons ou écussons étoient nommés *clypei*, parcequ'ils ressembloient par la forme aux boucliers militaires.

(3) *Les Grecs la font naître, les uns à Sicyone, les autres à Corinthe.*] Le savant auteur d'Anacharsis concilie ainsi ces diverses prétentions : « Il faut, dit-il, distinguer « deux sortes de peintures ; celle qui se contentoit de re- « hausser un dessin par des couleurs employées entières et

« sans interruption, et celle qui, après de longs efforts, est « parvenue à rendre fidèlement la nature. Les Égyptiens « ont découvert la première. On voit en effet, dans la « Thébaïde, des couleurs très vives et anciennement ap- « pliquées sur le pourtour des grottes qui servoient peut- « être de tombeaux, sur les plafonds des temples, sur des « hyéroglyphes et sur des figures d'hommes et d'animaux. « Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or, atta- « chées par un mordant, prouvent clairement qu'en Égypte « l'art de peindre ne fut pour ainsi dire que l'art d'enlu- « miner.

« Il paroît qu'à l'époque de la guerre de Troie, les « Grecs n'étoient guère plus avancés; mais, vers la première « olympiade, les artistes de Sicyone et de Corinthe, qui « avoient déjà montré dans leurs dessins plus d'intelligence, « se signalèrent par des essais dont on a conservé le sou- « venir, et qui étonnèrent par leur nouveauté. Pendant « que Dédale de Sicyone détachoit les pieds et les mains « des statues, Cléophante de Corinthe colorioit les traits « du visage.

« Vers le temps de la bataille de Marathon, la peinture « et la sculpture sortirent de leur longue enfance, et des « progrès rapides les ont amenées au point de grandeur où « nous les voyons aujourd'hui. »

BARTHELEMY. *Voyage d'Anacharsis*, *tom*. 3.

(4) *Il peignit de la main gauche.*] Jouvenet, âgé de plus de soixante ans, fut attaqué d'une paralysie sur le côté droit, qui l'empêchoit absolument de travailler à son art. Il essaya un jour de se servir de la main gauche pour corriger un ouvrage de son neveu, et s'aperçut qu'il peignoit presque aussi bien qu'à son ordinaire. Il a

produit depuis plusieurs excellents ouvrages, entre autres son tableau du *Magnificat.* On dit que Holben et Nicolas Mignard peignoient de la main gauche.

(5) *Et prenant un pinceau, il trace un dessin.*] Dans la séance publique de l'Institut, premier juillet 1808 (classe d'histoire et de littérature ancienne), M. Quatremère de Quincy lut un mémoire sur le défi d'Apelle et de Protogène. Il y montroit que ces lignes, *lineæ*, tracées d'un seul coup par les peintres de Rhodes et de Cos, étoient de véritables dessins, de véritables contours de figures, et que le mérite de la finesse de leur trait tenoit à ce qu'ils l'avoient conduit, non avec le crayon, mais avec le pinceau. De ce fait, il tira des réflexions très judicieuses relativement à l'influence que doit avoir, sur la manière des différentes écoles de peinture, la nature du premier instrument qu'elles mettent entre les mains de leurs élèves, et il en conclut que la pureté, la fermeté, la finesse de dessin que l'on remarque dans tous les ouvrages de l'antiquité, et jusque sur les vases étrusques, étoient dues à l'habitude des anciens artistes de dessiner toujours au pinceau.

(6) *Son Ialyse qui est à Rome, etc.*] Ialyse étoit un chasseur célèbre, fils ou petit-fils du Soleil, et fondateur de la ville de son nom dans l'île de Rhodes. Protogène mit sept ans à faire ce tableau, si l'on en croit Elien (*Hist. Var. lib.* 12, *cap.* 41). Cet ouvrage périt à Rome dans un incendie.

(7) *On vante Samos pour sa vaisselle.*] Les anciens, connoissant à peine l'art d'apprêter et de faire cuire le verre, étoient obligés de se servir de poterie pour tous les vases

ou ustensiles que l'on fabrique aujourd'hui en verre et en crystal. La grande consommation qu'on en faisoit dut amener bientôt le perfectionnement de la plastique, et en effet, ils portèrent si loin cet art, que les vases les plus communs sont encore pour nous un sujet d'étonnement et d'admiration. Les Grecs sur-tout savoient donner à leur poterie une finesse, une légèreté, une solidité qui la faisoient rechercher de toutes les nations. Les vases de Samos, à la beauté de la matière, joignoient la grace et l'élégance des formes. On y attachoit presque autant de prix que nous en attachons aujourd'hui aux autres vases grecs que l'on appelle communément étrusques.

(8) *Ces murs de terre pétrie.*] Parmi plusieurs procédés que M. Cointereaux a publiés, tantôt sur la bâtisse en pisé, tantôt sur de nouvelles toitures à la fois légères et solides, tantôt enfin sur de nouvelles constructions économiques pour les cheminées, on doit distinguer ses moyens de fabriquer des pierres factices en amalgamant ensemble des terres et matières calcaires, susceptibles de prendre, avec des formes déterminées, une adhérence telle, qu'il en résulte une composition véritablement dure et propre à entrer dans des solides de maçonnerie. C'est en soumettant ses matières préparées à l'action d'un pressoir qu'il leur fait contracter la solidité requise. Par ce moyen, les frais de maçonnerie présentent une économie de soixante-quinze pour cent. Mais quelle économie d'un plus grand intérêt résulteroit de cette découverte, si elle venoit à remplacer en partie les briques, la chaux, etc., dont la confection dévore tant de bois à brûler!

LIVRE XXXVI.

(1) Une *Vénus sans voile, plus ancienne que la Vénus de Praxitèle.*] Le mot *antecedens* qui se trouve au texte marque une priorité de temps, et non une supériorité de mérite. L'auteur l'a employé fréquemment dans ce sens:

Lib. 10, cap. 33 : *Invenitur alia (glottis) antecedente anno relicta.*

Lib. 13, cap. 11 : *Cedrus frugifera non floret, et in eâ antecedentem fructum occupat novus.*

Lib. 14, cap. 28 : *Tiberio Claudio principe, institutum ut jejuni biberent, potusque vini antecederet cibos.*

Lib. 23, cap. 27 : *Acetum rumpit saxa quæ non ruperit ignis antecedens.*

Lib. 36, cap. 10 : *Vicit antecedentes ductus aquarum novum impendium operis inchoati à Caio Cæsare, et peracti à Claudio.*

Voyez encore, *lib.* 13, *cap.* 27 ; *lib.* 18, *cap.* 25 ; *lib.* 25, *cap.* 23 ; *lib.* 30, *cap.* 1, dans toutes les phrases citées ou indiquées, le mot *antecedens* ne présente absolument qu'une seule idée, c'est celle de la priorité du temps.

Falconnet, qui, dans ses œuvres diverses concernant les arts, a employé deux volumes à décrier Pline, qu'il haïssoit comme s'il eût encore été vivant, s'exprime ainsi dans une de ses notes, tome II : « La Vénus de Praxitèle étoit, « il n'y a qu'un moment, la plus belle qui fût au monde,

« et voici pourtant qu'une autre lui est supérieure en beauté.
« Contradiction des plus frappantes, et qu'aucun interprète
« que je sache n'a fait disparoître, parcequ'en effet le pas-
« sage, comme il me semble prouvé par Pline lui-même,
« ne peut recevoir une autre interprétation. »

Il est aisé de voir qu'en expliquant ce passage par d'autres phrases où le même mot est nécessairement employé dans le même sens, on donne une interprétation simple, naturelle, et qui n'implique pas contradiction. Au surplus, jusqu'à Brottier, la phrase n'avoit pas été entendue. Il est le premier qui en ait bien saisi et bien déterminé le sens.

Scopas florissoit dans la quatre-vingt-septième olympiade, et Praxitèle dans la cent quatrième.

(2) *Le pourtour entier est de quatre cent onze pieds.*] Par ce pourtour, Pline entendoit sans doute la base du monument qui devoit former un soubassement pareil à ceux qu'on voit encore à des tombeaux antiques. Ce pourtour se trouvant trop considérable pour être celui d'un carré long dont les grands côtés n'avoient que soixante-trois pieds, il suit nécessairement qu'il y avoit un autre plan dont le pourtour étoit de quatre cent onze pieds. Ce plan plus étendu étoit un massif qui servoit à porter celui dont Pline donne la forme et les mesures plus en détail.

Le comte de Caylus est parvenu à trouver, par la disposition des colonnes, la mesure des deux petits côtés.
« Ils devoient avoir trente-six pieds chacun. Le pourtour
« du carré étoit de cent quatre-vingt-dix-huit pieds. Le
« grand côté du soubassement étoit de cent seize pieds trois
« pouces; le petit côté, de quatre-vingt-neuf pieds trois
« pouces: ce qui donne pour le contour entier quatre cent
« onze pieds. »

Mém. de l'Acad. des Inscript., tom. 26, pag. 324.

(3) *On a donné à cette colonnade le nom de Ptéron.*] Ce mot purement grec signifie aile. On lui donnoit souvent une plus grande étendue. Perrault, dans une note de son Vitruve, remarque que dans les temples cette aile ou ce ptéron se prend en général pour tout ce qui renferme les côtés de l'édifice, soit un mur, soit des colonnes : définition d'autant plus juste qu'un mur, ou des colonnes arrangées de cette manière autour d'un édifice, en excèdent le nu ou le massif, et qu'ainsi détachées et isolées, elles forment autour comme des ailes indépendantes du corps du bâtiment. Il faut donc entendre ici ptéron, de l'ordre des colonnes qui régnoit autour du mausolée.

Ibidem.

(4) *Donné à la hauteur totale cent quarante pieds.*] Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures grecques, les quatre cent onze pieds de pourtour se réduiront à trois cent quatre-vingt-huit de nos pieds, et deux pouces en sus ; les cent quarante pieds d'élévation, à cent trente-deux de nos pieds, plus deux pouces huit lignes. Si ce sont des mesures romaines, on aura trois cent soixante-treize pieds huit pouces de pourtour, et cent vingt-six pieds onze pouces huit lignes pour l'élévation totale.

(5) *Quelques artistes qui ont travaillé concurremment à des ouvrages excellents.*] Nous avons vu aussi dans des temps modernes d'habiles artistes associer leurs talents pour la perfection d'un même ouvrage ; entre autres exemples, il suffira de citer les deux frères de Marsi, qui ont fait de concert le groupe de Latone, au parc de Versailles, et le groupe des chevaux du Soleil, aux bains d'Apollon, dans le même parc.

(6) *C'est ce Mamurra diffamé par les vers du poëte de Vérone.*] Voici les vers de Catulle :

Quis hoc potest vidère? quis potest pati,
Nisi impudicus, et vorax, et aleo,
Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat unctum, et ultima Britannia?

Carm. 30. in Cæsarem.

Cicéron fait mention des richesses de Mamurra, dans ses lettres à Atticus (*lib.* 7, *ep.* 7).

(7) *Obélisques.*] « M. Goguet pense que les obélisques « des Égyptiens furent des gnomons. Cet instrument dut « être le premier inventé : les édifices, les arbres en avoient « donné l'idée, et l'art bientôt y ajouta une forme plus « commode avec une plus grande élévation. De là ces masses « de pierres si élevées, taillées en aiguilles, que l'on « nomme obélisques. En effet, le choix de cette espèce de « monument ne paroît point fait au hasard : on a pu donner « aux pyramides la forme qu'elles ont, comme la plus « propre à résister aux intempéries des saisons, et à pré- « venir l'éboulement de la masse : mais la forme allongée « des obélisques, leur base étroite relativement à leur hauteur « excessive, donnent beaucoup de poids à la conjecture de « M. Goguet.

BAILLY, *Hist. de l'Astron. ancienne.*

(8) *Disons aussi quelque chose des pyramides d'Égypte.*] Les pyramides ne sont pas fondées dans des plaines, mais sur le roc, au pied des hautes montagnes qui accompagnent le Nil dans son cours, et qui séparent l'Égypte et la Libye. L'extérieur est pour la plus grande partie construit de pierres carrées, taillées dans le roc : l'on voit encore

aujourd'hui les grottes d'où on les a tirées. Les diverses assises extérieures ne sont jointes que par le propre poids des pierres, sans chaux, sans plomb, sans aucun métal.

Les deux pyramides les plus septentrionales sont les plus grandes, et ont cinq cents pieds de hauteur perpendiculaire. Quatre sur-tout méritent l'attention des curieux : les autres, au nombre de sept à huit, ne sont rien en comparaison des premières. Celles-ci sont sur une seule ligne diagonale, et distantes l'une de l'autre d'environ quatre cents pas.

« Les pyramides, ces monuments de la puissance et de « la vanité des rois d'Égypte, sont aussi un monument de « leur astronomie. La plus grande a ses quatre faces exac- « tement dirigées vers les quatre parties du monde. Or, « comme cette direction ne peut être l'ouvrage du hasard, « il s'ensuit que, dans les temps où les pyramides ont été « construites, les Égyptiens savoient tracer une méridienne. « Ces grandes masses semblent n'avoir été élevées, n'avoir « résisté aux outrages du temps, que pour déposer de leur « savoir astronomique. »

BAILLI. *Hist. de l'Astron. ancienne.*

(9) *On trouve les vestiges de plusieurs pyramides commencées.*] « On ne trouve de pyramides que depuis « Gise jusqu'aux Fayoum, sur les limites du désert occi- « dental. A Saccarah, on en voit une commencée très soli- « dement, mais qu'on paroît avoir été contraint d'abandonner « avant qu'elle eût été achevée. Ces dernières, en s'avançant « vers le midi, ne paroissent en quelque sorte qu'ébauchées. « Tout est concentré autour de Memphis, autrefois capitale « de la Basse-Égypte. On trouve des obélisques sur tous les « points de l'Égypte, depuis les cataractes jusqu'à la mer. »

M. REGNIER.

(10) *Devant elles est le sphinx.*] Environ trois cents pas à l'orient de la seconde pyramide est située la statue du sphinx, formée d'une seule pièce de pierre, qui fait partie du rocher même sur lequel les pyramides sont placées. Le corps est presque entièrement enseveli sous le sable. On n'aperçoit que la partie supérieure du dos, qui a plus de cent pieds de long. La tête s'élève à la hauteur de vingt-sept pieds. Les Arabes, qui ont de l'horreur pour toutes les représentations d'hommes ou d'animaux, en ont défiguré le visage à coups de flèches et de lances. Savary (*Lettres sur l'Egypte*) observe que ces sphinx, composés du corps d'une vierge enté sur celui d'un lion, étoient un hiéroglyphe qui apprenoit au peuple le temps où devoit arriver l'évènement le plus important de l'année : c'est sous le signe du lion et de la vierge que le Nil croît et féconde l'Égypte. Des sphinx sont placés dans ce pays devant tous les monuments remarquables.

(Pag. 371, lig. 23.) *Il est divisé en seize préfectures ou nomes.*] Nome étoit un terme usité chez les Égyptiens pour indiquer chacune des villes de leur pays, le territoire et les bourgs qui en dépendoient.

(11) *Le Panthéon.*] Le Panthéon, aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Rotonde, fut consacré par Agrippa, favori d'Auguste, à tous les dieux de l'Olympe. C'est le seul temple antique à Rome qui soit conservé tout entier, le seul où l'on puisse remarquer dans son ensemble la beauté de l'architecture des anciens et le caractère particulier de leur culte.

(12) *Et pour comble de luxe, celui de Néron étoit doré.*] Ce palais fut appelé *domus aurea*, palais d'or,

parceque l'or y brilloit de toutes parts au milieu des compartiments de nacres de perles, enrichis de pierreries. La richesse des ornements n'étoit pas le principal objet de l'admiration. Le luxe avoit rendu commun dans Rome tout ce qui auroit pu étonner en d'autres temps. La merveille du palais d'or étoit son étendue immense. Il occupoit tout l'espace où sont maintenant les églises de Sainte-Francisque, de Saint-François de Paule, de Saint-Pierre-ès-liens, le Colysée, les ruines des Thermes de Titus, Sainte-Marie-Majeure, et cette foule de jardins répandus sur le mont Esquilin. Il renfermoit dans son enceinte des terres labourables, des vignobles, des prairies, des étangs, des forêts remplies de bêtes fauves, des campagnes à perte de vue. Un poëte fit à cette occasion une épigramme, que Suétone nous a conservée:

Roma domus fiet: Veios migrate, Quirites:
Si non et Veios occupat ista domus.

(13) *L'après-midi, on les faisoit tourner tout à coup.*] Le comte de Caylus (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions, vol.* 23) a essayé de trouver les moyens par lesquels on a pu changer les deux théâtres en un seul amphithéâtre, en réunissant parfaitement les deux moitiés. Mais il n'a pu résoudre le problème qu'en s'écartant du texte de notre auteur. Car, dans la solution qu'il propose, les deux théâtres ne se touchent ni avant ni après leur déplacement. Il finit par assurer, d'une manière positive, que la solution de ce problème, d'après les expressions de Pline, c'est-à-dire que faire tourner deux théâtres adossés l'un contre l'autre, et en former un amphithéâtre non interrompu, est physiquement impossible.

M. Weinbrenner, architecte de Carlsruhe, a donné, il

y a quelques années, une solution plus heureuse, qui, en prouvant la possibilité de l'exécution, sauve en même temps la vérité de la description donnée par Pline.

Toutes les conditions sont remplies et toutes les difficultés vaincues : les deux théâtres sont mobiles sur leurs gonds, ils sont adossés l'un à l'autre : lorsqu'on les tourne, ils se réunissent et forment un amphithéâtre complet, et tout cela s'exécute de la manière la plus simple et la plus naturelle. Je regrette de ne pouvoir joindre ici les plans et les dessins de l'auteur ; je ne puis qu'indiquer une dissertation intéressante, insérée dans le Magasin Encyclopédique (*fructidor an* 8—1800) : elle est de M. Winckler, employé au cabinet des antiques de la bibliothèque impériale.

LIVRE XXXVII.

(1) *Les fables en rapportent la naissance.*] Pline a déjà dit (*lib.* 33) : *De Prometheo omnia fabulosa arbitror, quanquam illi quoque ferreum annulum dedit antiquitas : vinculumque id, non gestamen, intelligi voluit.*

(2) *Polycrate, etc., se flatta d'expier une félicité.*] Polycrate régnoit à Samos environ 500 ans avant J. C. Ce prince, si constamment heureux, périt misérablement. Le satrape d'une province voisine de ses états parvint à l'attirer dans son gouvernement, et après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles, ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos. Hérodote (*liv.* 3), Pausanias et Denys d'Halicarnasse disent que la pierre de Polycrate étoit une émeraude, et qu'il s'en servoit pour sceller. Il est probable que les Romains ne possédoient pas le véritable anneau de ce prince.

(3) *La même victoire apporta les vases murrhins à Rome.*] Ces vases prirent leur nom de l'usage qu'en faisoient les riches voluptueux pour boire des vins parfumés de myrrhe. Paw (*Recherches sur les Egyptiens et les Chinois*) et Mariette (*Traité des Pierres gravées, tom.* 1) ont cru que c'étoit une composition semblable à notre porcelaine. Pline en parle toujours comme d'une pierre qui se forme dans la terre. M. Hager (*Descriptions des Médailles chinoises*) pense que ces vases étoient faits d'une

pierre particulière à la Chine, qu'on trouve dans des torrents et des cavernes, et qui exige un long et pénible travail pour être creusée et façonnée. C'est peut-être une agate, dit-il, et l'on pourroit s'en assurer si le sceptre dont l'empereur Kienlong a fait présent au roi d'Angleterre est, comme on le prétend, de la même matière que les anciens vases murrhins. On en voit de très grands à la Chine, et ils y sont extrêmement précieux.

(4) *Il pesoit près de cinquante livres.*] « En 1719, « on découvrit en Suisse, dans le canton de Berne, des « pièces de crystal de roche, pures et sans défauts; les unes « pesoient cinq cents livres, et d'autres huit cents; elles « furent estimées à plus de trente mille écus. On en a aussi « tiré, dans l'île de Madagascar, des morceaux de six pieds « de long et de quatre de large, sur autant d'épaisseur. La « mine de Fischbach, au Valais, fournit aujourd'hui les « masses les plus grosses et les plus parfaites de crystal de « roche; on vient d'y en découvrir une magnifique pièce; « c'est une quille ou canon, qu'on dit être du poids de « douze quintaux. Il a sept pieds de contour, et deux pieds « et demi de hauteur. »

VALMONT DE BOMARE.

Fin des Notes.

TABLE DES CHAPITRES.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES.

Nota. *Le chiffre romain indique le tome; le chiffre arabe, la page du volume.*

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

M.

N.

O.

R.

S.

T.

V.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

